



HAL
open science

Aspects morpho-phonologiques de la dérivation verbale en berbère tachelhit

Mohamed Lahrouchi, Ufr de Linguistique

► **To cite this version:**

Mohamed Lahrouchi, Ufr de Linguistique. Aspects morpho-phonologiques de la dérivation verbale en berbère tachelhit. Linguistique. Université Paris 7, 2001. Français. NNT: . tel-02117051

HAL Id: tel-02117051

<https://shs.hal.science/tel-02117051>

Submitted on 1 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

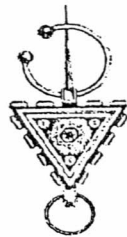
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE DE DOCTORAT EN LINGUISTIQUE THEORIQUE ET FORMELLE

Aspects Morpho-Phonologiques de la Dérivation Verbale
en berbère (Parler Chleuh d'Agadir)

Contribution à l'étude de l'Architecture des Gabarits

Novembre 2001



Présentée par :
Mohamed LAHROUCHI

Sous la direction de :
Jean LOWENSTAMM

THESE DE DOCTORAT EN LINGUISTIQUE THEORIQUE ET FORMELLE

Aspects Morpho-Phonologiques de la Dérivation Verbale
en berbère (Parler Chleuh d'Agadir)

Contribution à l'étude de l'Architecture des Gabarits

Novembre 2001



Présentée par :

Mohamed LAHROUCHI

Sous la direction de :

Jean LOWENSTAMM

Je remercie tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail. Je remercie, tout particulièrement, mon directeur de recherches, Jean Lowenstamm, qui n'a rien ménagé ni de sa science ni de ses qualités pédagogiques et humaines.

Je remercie, aussi, les personnes suivantes qui ont toutes contribué, à différents niveaux, à la concrétisation de ce travail :

G. Boulakia pour son aide précieuse,
E. Iazzi qui m'a transmis le goût pour la linguistique,
N. Elouali, G. Puech et J. M. Hombert qui m'ont accueilli dans leur laboratoire de recherches DDL à Lyon,

Je remercie, également, F Dell, M. Elmedlaoui, M. Guerssel et A. Jebbour pour le temps qu'ils m'ont consacré et pour leurs remarques pertinentes,

S. Bendjaballah, Nour Elhouda Arbaoui, T. Scheer, G. Boyé, X. Barillot et tous ceux que j'ai côtoyé aux séminaires de J. Lowenstamm à Paris 7 pour l'aide qu'ils m'ont apportée

Je remercie, aussi, pour leurs remarques, les participants aux Journées Internationales du GDR de phonologie de Nantes 2001 où une partie de mon travail a été exposée.

Enfin, je remercie les membres de ma famille en France et au Maroc, plus particulièrement ma femme, pour leur soutien.

Conventions de notation

Mis à part les symboles suivants, les notations utilisées dans ce travail sont celles de l'API :

/ʃ/	=	fricative post-alvéolaire non voisée
/j/	=	fricative post-alvéolaire voisée
/x/	=	fricative uvulaire non voisée
/ɣ/	=	fricative uvulaire voisée
/ε/	=	fricative pharyngale voisée
/y/	=	glide palatal
[l]	=	voyelle brève centrale.

La labialisation est indiquée par le signe (*).

Un point sous le segment indique une articulation emphatique.

TABLE DES MATIERES

Introduction générale :	1
Première partie : cadre théorique	12
Introduction	12
1. La structure syllabique :	
1.1. La structure syllabique dans le cadre de la PG	13
1.1.1. Les constituants syllabiques dans le cadre standard de la PG	13
1.1.2. Le Gouvernement inter-constituants	14
1.1.3. Représentation tri-linéaire de la structure syllabique	15
1.2. Le modèle « CVCV »	16
1.2.1. Présentation du modèle	16
1.2.2. Le Principe des Catégories Vides (PCV) et Le Gouvernement Propre (GP)	20
1.3. La structure syllabique du PCA et l'analyse des groupes consonantiques de surface	22
1.3.1. Le contenu phonétique des positions vocaliques vides non gouvernées en PCA	24
1.3.2. L'interaction des consonnes	27
1.3.2.1. Le Domaine Fermé	27
1.3.2.2. Implications de l'hypothèse du DF	30
1.3.3. Longueur des voyelles périphériques en PCA	33
2. Architecture des gabarits	34
2.1. L'activité morphologique du niveau squelettal (Mc Carthy, 1979)	35
2.2. Le rôle grammatical des positions squelettales non-interprétées	36
2.2.1. Guerssel (1992b)	36
2.2.2. Guerssel & Lowenstamm (1990)	37
2.2.3. Lowenstamm (1999)	38
2.2.4. Bendjaballah (1995, 1999)	40
2.3. Conclusion	41

Deuxième Partie :			
Chapitre 1 : thème de l'inaccompli		42	
Introduction		42	
1. Formation du thème de l'inaccompli en PCA		43	
2. Formation du thème de l'inaccompli par gémination :		48	
2.1. L'extension du gabarit en chaha		49	
2.2. L'extension du gabarit en PCA		53	
2.2.1. Les verbes en CCC		53	
2.2.2. Les verbes en CCV		58	
2.3. L'interaction des consonnes et la notion de DF		59	
2.4. L'expression de l'inaccompli est gabaritique en PCA		63	
3. Infixation vocalique : morphème ou épenthèse ?		65	
3.1. Deux exemples d'études		66	
3.2. Analyse du mécanisme d'infixation vocalique		68	
4. Le comportement des verbes pseudo-causatifs en PCA		74	
5. Les verbes bilitères en CC		76	
6. La formation de l'inaccompli par préfixation de tt-		79	
7. Conclusion		81	
Chapitre II : Le thème du causatif		83	
Introduction		83	
1. La formation du thème du causatif		84	
1.1. Conjugaison des formes causatives		84	
1.2. Les fonctions du préfixe du causatif		85	
2. Hypothèses sur la taille du morphème du causatif en berbère		87	
3. Guerssel (1992b)		88	
4. La théorie du CV-initial (Lowenstamm, 1999)		89	
4.1. Les groupes consonantiques initiaux		90	
4.2. Les frontières du mot		90	
4.3. Les groupes consonantiques initiaux		93	
4.4. Les clitiques		95	
4.5. conclusion		98	
5. La taille du préfixe du causatif en PCA		98	
5.1. Présentation des faits		98	
5.2. Analyse en CV-initial		101	
5.3. Représentation des formes causatives		108	
5.4. Formes causatives des verbes en CC		112	
5.5. Verbes à initiale vocalique		115	
5.6. Verbes à géminée initiale		116	
5.6.1. Incidences syntaxiques des transformations morphologiques sur les verbes inchoatifs à géminée initiale		118	
5.6.2. Le réfléchi dans les verbes inchoatifs à géminée initiale		123	
5.6.3. La fonction syntaxique du cv-initial		127	
6. Conclusion :		129	
Chapitre III : le thème du réciproque		132	
Introduction		132	
1. La formation du thème réciproque		132	
1.1. Mélodie vocalique interne		133	
1.2. Apparition d'une voyelle pleine en position finale		134	
1.3. Formes invariables		135	
1.4. Les thèmes verbaux		136	
2. La taille du morphème du réciproque en PCA		138	
2.1. Présentation des faits		138	
2.2. Analyse en CV-initial		140	
2.3. Représentation des formes dérivées au thème du réciproque		144	
2.3.1. Les verbes qui recourent au morphème simple		144	
2.3.2. Les verbes qui recourent au morphème géminé		147	
2.4. Les verbes bilitères nls, kll, lls		149	
2.5. Les verbes à initiale vocalique		152	
3. Conclusion		154	
Chapitre IV : l'interaction des thèmes dérivationnels		156	
Introduction		156	
1. A propos de l'interaction des thèmes dérivationnels en PCA		156	
2. Problématique		160	
3. Analyse de la variation de la taille des morphèmes dérivationnels en PCA		160	
3.1. Le choix des formes dérivées		160	
3.2. La taille du morphème associé à PR1		162	
3.2.1. Le causatif du réciproque		163	
3.2.2. Le réciproque du causatif		166	
3.2.3. Le passif du causatif		168	
3.2.4. Passif+causatif+réciproque		173	
3.3. La taille du morphème associé à PR2		175	
4. Les propriétés syntaxiques des morphèmes dérivationnels et les incidences sur leur combinaison		176	
4.1. Transitivity vs détransitivisation		177	

4.2. Les restrictions syntaxiques sur la combinaison des morphèmes dérivationnels	179
5. Conclusion :	181
Chapitre V : dissimilation de labialité et harmonie des sibilantes	182
Introduction	182
1. La dissimilation de labialité en PCA	183
1.1. Présentation du phénomène	183
1.2. Elmedlaoui (1992)	186
1.3. Le CV-initial et le Domaine du verbe	187
1.4. Absence de dissimilation labiale du morphème du réciproque	195
2. L'harmonie des sibilantes en PCA	200
2.1. Présentation du phénomène	200
2.2. L'harmonie des sibilantes : assimilation par propagation	202
2.3. Le domaine lexical de l'harmonie d'antériorité	203
2.3.1. L'harmonie d'antériorité	205
2.3.2. Absence de l'harmonie d'antériorité	207
3. Conclusion	209
Conclusion générale	211
Annexes	214
Bibliographie	232

INTRODUCTION

Cette thèse est une contribution à l'étude de l'architecture des gabarits. Elle s'inscrit dans un programme qui vise à démontrer que le niveau squelettal des représentations phonologiques joue un rôle essentiel dans l'analyse phonologique. En effet, hormis son rôle de support aux représentations phonologiques et son importance dans l'opposition de quantité phonologique entre les consonnes simples et les consonnes géminées, entre les voyelles brèves et les voyelles longues, on attribue au niveau squelettal une activité morphologique autonome et indépendante du niveau segmental. De plus, on propose d'analyser divers phénomènes morpho-phonologiques comme la manifestation de l'existence de sites gabaritiques dont le contenu est exclusivement squelettal et qui sont le siège d'opérations morphologiques particulières.

Nous développerons dans cette thèse cette nouvelle conception du rôle du niveau squelettal dans les représentations phonologiques et nous argumenterons en faveur de l'existence de sites libres dont le contenu est identifié en fonction des opérations morpho-phonologiques qui les investissent. Notre objectif est de démontrer que certains phénomènes morpho-phonologiques observables au niveau segmental sont le résultat d'une activité morphologique autonome du niveau squelettal. Autrement dit, nous défendrons l'idée que la morphologie peut être véhiculée par des objets de nature exclusivement squelettale et qui ne sont pas les projections des éléments présents au niveau segmental.

L'idée d'une activité morphologique propre au niveau squelettal n'est pas nouvelle. En effet, depuis le développement de la phonologie autosegmentale, les différentes théories qui se sont intéressées à ce sujet, s'appliquent à démontrer que le niveau squelettal ne doit plus être considéré comme étant uniquement une suite de positions indifférenciées sur lesquelles viennent s'ancrer les segments et les constituants syllabiques. Désormais, en plus du rôle de support aux représentations phonologiques, on accorde au squelette une structure interne (MC Carthy, 1979) et on définit à l'intérieur de cette structure des positions squelettales qui constituent le siège d'opérations morphologiques particulières (Guerssel, 1992b), (Guerssel & Lowenstamm, 1990), (Lowenstamm, 1999), (Bendjaballah, 1995, 1999).

Dans son étude du système verbal de l'arabe classique, MC Carthy (1979) propose de considérer le niveau squelettal comme un objet structuré : une suite de positions ordonnées et agencées de manière particulière, qui renseignent sur les catégories grammaticales des racines qui leurs sont associées. En s'intéressant aux verbes trilitères de l'arabe classique, l'auteur propose une série de huit « gabarits » qui véhiculent chacun une catégorie grammaticale précise :

(1)

CVCVC	CVCVVCVC
CVCCVC	CCVCVC
CVVCVC	CCVVCVC
CVCVCCVC	

En partant d'une racine comme \sqrt{ktb} et en respectant les règles d'association et les conditions de bonne formation qui gèrent l'association des segments au niveau squelettal, on construit la forme du perfectif [katab] et celle du causatif [kattab], appelées aussi respectivement forme I et forme II, à l'aide des deux gabarits suivants :

(2)

forme I : [CVCVC]
forme II : [CVCCVC]

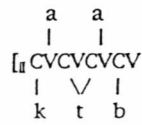
Ceci implique que les entrées lexicales des formes I et II sont identifiées au niveau exclusivement squelettal comme étant une suite de positions ordonnées de manière particulière pour exprimer une catégorie grammaticale précise. Autrement dit, la structure syllabique des formes [katab] et [kattab] ne dépend pas de la nature du matériel segmental de la racine considérée. Elle est le résultat de l'accommodation de ce matériel segmental aux gabarits donnés en (2). Voici en (3) une illustration de la manière dont les formes I et II sont obtenues :

(3)

a. forme I : [katab]



b. forme II : [kattab]



L'analyse de Mc Carthy (1979) a permis, de ce fait, de redéfinir le rôle du niveau squelettal dans les représentations phonologiques : celui-ci passe du stade d'une suite de positions indifférenciées qui servent de point d'ancrage aux éléments du niveau segmental et qui renseignent, tout au plus, sur la quantité phonologique de ces éléments, au stade d'une suite de positions C et de positions V, ordonnées et agencées de manière particulière qui véhiculent une catégorie grammaticale précise. La notion de "squelette" fait alors place à celle de "gabarit".

Plus tard, les travaux initiés par Lowenstamm et Kaye (1986), Guerssel et Lowenstamm (1990, 1996) proposent que le gabarit puisse contenir des positions vides qui ne sont pas les projections des éléments présents, au niveau segmental et qui peuvent constituer le siège d'opérations morphologiques particulières.

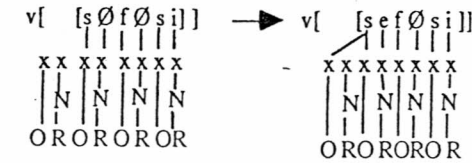
C'est tout d'abord, Guerssel (1992b) qui propose, dans son étude du comportement des morphèmes dérivationnels dans le Parler berbère d'Aït Seghrouchen, l'existence d'un morphème verbal segmentalement vide, composé d'une attaque et d'un noyau et dont le rôle consiste à assigner au dérivé causatif ou passif la catégorie grammaticale de [verbe]. Ce site permet, par la même occasion, aux morphèmes du causatif et du passif, lexicalement simples, de géminer en se propageant sur la position consonantique vide qu'il contient. Pour illustrer cette proposition, nous empruntons à Guerssel (1992b:12) les deux exemples suivants :

(4)

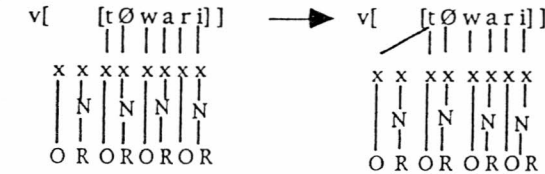
a. ss^effsi : dérivé causatif obtenu par la préfixation du morphème /s/ au verbe de base fsi "fondre, détacher".

b. ttwari : dérivé passif obtenu par la préfixation du morphème /tw/ au verbe de base ari "écrire".

a.



b.



Le rôle syntaxique que l'auteur attribue, dans ces deux exemples, au morphème verbal nul est dicté par le fait que les morphèmes du causatif /s/ et du passif /tw/ , dont la catégorie grammaticale n'est pas spécifiée, ne peuvent pas assigner aux bases auxquelles ils sont préfixés la catégorie de [verbe]. Par conséquent, l'output [morphème+base] qui correspond en (4.a) à [s^efsi] et en (4.b) à [twari], constitue, selon Guerssel, une "expression ouverte" que le morphème verbal nul se charge de marquer [+verbe].

Guerssel (1992b) a démontré, par l'étude du mécanisme de dérivation des thèmes du causatif et du passif dans le Parler berbère d'Aït Seghrouchen, que le gabarit verbal des formes dérivées comporte des positions squelettiques qui ont un rôle grammatical indépendant du niveau segmental et qui sont le siège d'opérations morphologiques particulières.

Dans la même perspective, Guerssel & Lowenstamm (1990) proposent de dériver les différentes formes verbales de l'arabe classique à l'aide d'un gabarit unique. Ainsi, il n'est plus besoin, comme l'avait supposé Mc Carthy (1979), d'avoir autant de gabarits qu'il y'a de formes verbales. A partir d'une racine comme √ktb, Guerssel & Lowenstamm (1990) dérivent les formes I, II, III et IV en utilisant le gabarit suivant :

(5)

CV[CV]CVCV

Le site pris entre crochets peut être activé si la forme dérivée le nécessite. Voici en (3) une illustration de la manière dont les formes I et II sont dérivées, à l'aide du gabarit unique en (2) :

(6)

a. forme I : [katab] :

b. forme II : [kattab] :

```

  a      a
  |      |
  |      |
  CV[CV]CVCV
  | | | |
  k  t  b

```

```

  a      a
  |      |
  |      |
  CV[CV]CVCV
  | | \ | |
  k  t  b

```

Les deux formes ci-dessus telles qu'elles sont associées au gabarit unique montrent que le CV situé entre crochets reste vide dans la forme I, [katab], tandis qu'il est investi par la consonne médiane de la racine, dans la forme II, [kattab].

Dans la continuité des travaux qui proposent l'existence de positions vides morphologiquement motivées à l'intérieur des gabarits, Lowenstamm (1999)¹ développe une théorie sur le cv-initial, selon laquelle un cv vide, remplaçant la frontière traditionnelle /#/ de SPE, existe devant chaque catégorie majeure. Pour avancer cette hypothèse, l'auteur se base sur les différents phénomènes phonologiques et morphologiques qui se déroulent devant le mot, dans diverses langues.

De même, Bendjaballah (1995, 1999) propose une analyse de la négation en kabyle. Elle fournit des arguments en faveur de l'existence de sites gabaritiques vides, morphologiquement motivés.

En kabyle, la négation est marquée morphologiquement, au thème du prétérit, par l'insertion de la voyelle /i/ entre les deux derniers segments du verbe. Pour expliquer cette infixation vocalique, l'auteur soutient l'hypothèse de l'existence d'un site [CV] à l'intérieur du gabarit verbal, dont le rôle consiste à véhiculer la catégorie grammaticale de la négation.

¹ Nous aborderons plus loin, dans cette thèse, le contenu de cette théorie.

Considérons l'exemple du verbe xðam « travailler », fourni dans Bendjaballah (1999 : 80) :

(7) xðim au thème du prétérit positif et négatif :

a. prétérit positif :

b. prétérit négatif :

```

  i
  |
  CV CV[CV] CV
  | | |
  x ð m

```

[xðam]

```

  i
  / \
  CV CV[CV] CV
  | | |
  x ð m

```

[xðim]

Le site de la négation [CV] reste vide au thème du prétérit positif (7.a). Par contre, au thème du prétérit négatif (7.b), il est activé pour accueillir la voyelle /i/.

Pour justifier l'apparition de la voyelle /i/ au thème du prétérit négatif, l'auteur soutient les hypothèses suivantes :

1. Toutes les voyelles périphériques du kabyle sont phonologiquement longues, nécessitant leur association à deux positions V.
2. Les positions vocaliques vides interconsonantiques sont identifiées par des éléments vocaliques flottants² I/A/U qui ne sont réalisés phonétiquement que s'ils branchent sur deux positions V.

Elle adhère, également, à l'hypothèse d'un chemin apophonique unique proposé par Guerssel & Lowenstamm (1990, 1996) dans le cas de l'arabe classique :

(8) Ø ---> i ---> a ---> u ---> u

Ce chemin apophonique est à l'origine de toutes les alternances vocaliques observées entre les formes perfectives et les formes imperfectives de l'arabe classique comme le montrent les exemples suivants :

² Cf. KLV (1985).

(9)

Perfectif	Imperfectif
dar Ø b « frapper »	ya-dr ij b
lab i s « vêtir »	ya-lb a s
kat a b « écrire »	ya-kt u b
kab u r « grandir »	ya-kb u r

Ce même chemin apophonique explique, également, l'alternance vocalique que l'on observe en (7) entre la forme du prétérit positif [xðm] et celle du prétérit négatif [xðim]

En résumé, dans les travaux qui ont été présentés ici, nous relevons l'importance accordée au niveau squelettal dans l'analyse de plusieurs phénomènes phonologiques et morphologiques. Grâce à ces travaux, le niveau squelettal devient :

i. une suite de positions C et de positions V ordonnées de manière particulière, de façon à véhiculer une catégorie grammaticale, (Mc Carthy, 1979).

ii. un objet structuré qui contient des positions squelettales qui ne sont pas la projection des éléments du niveau segmental et qui constituent le siège d'opérations morphologiques particulières, (Guerssel, 1992b), (Guerssel & Lowenstamm, 1990), (Lowenstamm, 1999), (Bendjaballah, 1999).

iii. un niveau qui possède une activité morphologique autonome et indépendante du niveau segmental.

L'objectif de cette thèse est d'argumenter en faveur de l'existence de sites gabaritiques prédéfinis où diverses opérations morphologiques se déroulent. Elle s'inscrit dans la suite des travaux présentés plus haut et confirme la tendance générale des théories phonologiques qui manipulent les structures gabaritiques et qui visent à démontrer que la phonologie ne s'applique qu'à certains endroits seulement du mot.

Cette thèse soulève, également, des questions qui sont au centre de la phonologie du berbère. En effet, au delà de l'analyse de quelques aspects de la morphologie verbale de l'un des dialectes du berbère, cette thèse confirme la

tendance des travaux actuels qui vont, de plus en plus, du général au particulier et qui cessent d'expliquer la majorité des phénomènes morphologiques du berbère d'un point de vue phonologique.

En outre, les phénomènes qui seront traités ici permettront de vérifier, plus particulièrement, l'existence de deux sites gabaritiques morphologiquement motivés en PCA :

1. le cv-initial proposé par Lowenstamm (1999),
2. le suffixe vide proposé dans l'étude de la marque du féminin en chaha, Lowenstamm (2000).

Nous montrerons que ces sites, dont le contenu est exclusivement squelettal, ont une activité morphologique indépendante du niveau segmental.

Ce travail se situe dans le cadre de la Phonologie du Gouvernement (KLV, 1985, 1990) et adopte le modèle CVCV (Lowenstamm, 1996) qui considère que le niveau squelettal des représentations phonologiques consiste en une suite invariable d'unités CV. Les gabarits qui seront manipulés, dans ce cadre, sont définis comme une suite d'unités CV. Ils ne s'opposent les uns aux autres que par le nombre de CV qui les composent. L'approche CVCV permet, ainsi, de manipuler des unités invariables qui remplacent la conception classique de l'objet "syllabe" et qui peuvent constituer, en plus, le siège d'opérations particulières.

Les différents phénomènes qui seront traités ici concernent la morphologie verbale du parler chleuh d'Agadir dont je suis locuteur natif, bien que mes grand-parents soient originaires de la région d'Ihahane, au nord, entre Agadir et Essaouira.

Par sa situation géographique et son statut de pôle économique du sud du Maroc, la ville d'Agadir attire une population hétérogène où des communautés, pour la plupart berbérophones, se mélangent avec des communautés arabophones. D'autres part, les différents parlers chleuhs que l'on peut distinguer dans cette ville proviennent des régions limitrophes : au nord, on trouve la région d'Ihahane et celle d'Idaoutanane ; à l'est Aït Waouzgit et Isouktane ; au sud Achtouken. Ces différents parlers s'opposent par des variations phonétiques et des différences lexicales. Parmi ces

variations phonétiques, on note, par exemple, que la marque de la première personne du singulier peut être réalisée comme [v] ou [h] ou encore [x], suivant que l'on est, respectivement, originaire d'Ihahane, d'Achtouken ou de d'Isouktane. Les parlers chleuhs de l'est d'Agadir se distinguent, par ailleurs, par l'emploi, dans certains contextes, de [w] au lieu de [y] comme segment intervocalique qui sert à éviter l'hiatus. Ainsi, on dit, par exemple, anu-w-a "ce puits là" au lieu de anu-y-a.

Tous ces facteurs sociolinguistiques et géographiques impliquent que l'on doit considérer le parler chleuh d'Agadir comme une variante dialectale qui résulte de l'interaction de plusieurs autres Parlers Chleuhs qui proviennent des régions avoisinantes, sans oublier, pour autant, l'influence de l'arabe dialectal.

Notre travail s'organise autour de deux parties principales. La première partie sera consacrée à une présentation du cadre théorique dans lequel se situe ce travail. La deuxième partie sera entamée par l'analyse des mécanismes qui servent à exprimer le thème de l'inaccompli. Nombreux sont les linguistes berbérissants qui admettent que ce thème est exprimé à l'aide de trois mécanismes distincts :

i. Préfixation de [t-], comme dans les exemples suivants :

(10)

<u>Aoriste</u>	<u>inaccompli</u>	
anf	ttanf	"s'écarter"
suff	ttsuff	"gonfler"
slllIm	ttslllam	"saluer"

ii. gémination d'une consonne radicale :

(11)

nkIr	nkkIr	"se lever"
lkIm	lkkIm	"arriver"
kIrf	kkIrf	"attacher"

iii. infixation d'une voyelle pleine qui est, souvent, /a/ :

(12)

skIr	skar	"faire"
zri	zray	"passer"
sti	stay	"trier"

Nous proposerons, dans ce chapitre, que les mécanismes qui servent à exprimer le thème de l'inaccompli en PCA soient réduits au nombre de deux, en écartant l'insertion vocalique de cet inventaire. Nous présenterons, en effet, des arguments qui montrent que cette insertion vocalique ne présente pas les caractéristiques d'un morphème de l'inaccompli et qu'elle se comporte, plutôt, comme une épenthèse vocalique qui n'a aucun rôle grammatical.

Ensuite, nous nous intéresserons, d'avantage, au mécanisme qui subsiste derrière la gémination d'une consonne radicale dans la majorité des verbes bilitères et trilitères. Nous tenterons d'expliquer cette gémination en supposant l'existence d'un suffixe vide, composé de deux positions C et V, en fin de mot. Ce suffixe entraîne une extension du gabarit du verbe de base et devient, par la même occasion, un site libre qui peut être investi par le matériel segmental du radical.

Les chapitres 2 et 3 seront consacrés à l'étude du comportement des morphèmes dérivationnels du causatif et du réciproque. Nous constatons, en effet, qu'en PCA, la taille des morphèmes du causatif et du réciproque varie entre une forme simple, i.e. [s], [m], et une forme géminée, i.e. [ss], [mm], suivant la nature des verbes auxquels ils sont préfixés. Voici quelques exemples de cette variation :

(13)

<u>Aoriste</u>		<u>Causatif</u>	
a.			
mun	"être ramassé"	smun	"ramasser"
gawIr	"être assis"	sgawIr	"faire asseoir"
εlllIm	"apprendre"	selllIm	"faire apprendre"
b.			
xdIm	"travailler"	ssIxdIm	"faire travailler"
nIs	"passer la nuit"	ssIns	"faire passer la nuit"
imlul	"devenir blanc"	ssimlul	"rendre blanc"

Aoristerécioproque

a.

ɛawIn	"aider"	meiwin	"s'entraider"
ʃɪɾɔ	"porter plainte"	mʃɪɾɪɔ	" se porter plainte mutuellement"

b.

knu	"se pencher"	mmlknu	"se pencher mutuellement"
zri	"passer"	mmlzri	"se croiser"

Nous expliquerons la variation de leur taille par leur capacité à se servir d'un site libre fourni en tête du verbe. Ce site initial, proposé par Lowenstamm (1999) dans l'analyse du comportement des clitiqes en français et en hébreu, peut, dans le cas du Parler Chleuh d'Agadir, être investi par les morphèmes du causatif et du récioproque de deux manières différentes, selon qu'il est licencié ou non.

Le chapitre 4 sera l'occasion de démontrer que, dans un contexte de combinaison des morphèmes dérivationnels, seul le morphème qui se trouve au voisinage immédiat du verbe de base peut géminer en se propageant sur la position consonantique du site initial. Ce qui consolide l'hypothèse de l'existence d'un site libre devant le verbe en PCA .

Le dernier chapitre sera consacré à l'analyse de deux phénomènes classiques en PCA :

i. la dissimilation labiale m>n qui touche le morphème du récioproque lorsqu'il est préfixé à un verbe qui comporte une consonne labiale.

ii. l'harmonie d'antériorité s>\$ qui s'applique au morphème du causatif lorsqu'il est préfixé à un verbe qui contient une sibilante /s/ ou /j/.

Nous proposerons le cv-initial comme site à l'intérieur duquel les deux phénomènes en question se déclenchent.

PREMIERE PARTIE

0. Introduction :

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la Phonologie du Gouvernement (PG) dont les principes généraux ont été établis par Kaye, Lowenstamm et Vergnaud dans leurs deux articles de 1985 et 1990. Elle compte parmi les nombreux modèles de la phonologie non-linéaire, post-SPE.

Dans sa version standard, la PG conçoit la structure syllabique comme étant formée de trois constituants syllabiques³ : l'Attaque, le Noyau et la Rime qui sont représentés à un niveau indépendant du niveau squelettal et du niveau segmental.

Les débats autour de la notion de "squelette", Mc Carthy (1979), Kaye et Lowenstamm (1984), Clements et Keyser (1983), Mc Carthy et Prince (1986), ont conduit à la naissance d'une nouvelle approche de la structure syllabique, appelée "CVCV" (Lowenstamm, 1996), qui réduit à deux le nombre des niveaux de représentation, en écartant le niveau des constituants syllabiques. Les entités traditionnelles A, N et R sont représentées en termes de positions C et de positions V. Celles-ci sont directement ancrées sur le niveau squelettal à la place des positions indifférenciées XXX... et se succèdent invariablement dans la chaîne. De ce fait, c'est la réalité phonologique de la "syllabe" qui est remise en question.

L'option CVCV présente de nombreux avantages, tant par rapport à son économie des niveaux de représentation que par rapport aux solutions qu'elle apporte aux problèmes traditionnels que posent l'analyse des segments composés (consonnes géminées et voyelles longues) et des positions non-spécifiées. Nous reviendrons sur les traitements réservés, dans ce cadre, à ce type de problèmes. Nous notons, auparavant, que le modèle CVCV sous-tendra l'ensemble des analyses qui seront développées tout au long de ce travail.

La première section du cadre théorique sera consacrée à la définition de la structure syllabique au sein de la PG et à la présentation du modèle CVCV. Nous présenterons les différentes formes du Gouvernement que propose la PG ainsi que les principes qui gèrent la distribution des noyaux

³ La Coda n'est plus considérée comme un constituant syllabique. Nous renvoyons le lecteur aux arguments fournis dans KLV 1990, pp. 200-201.

vides. Nous définirons, dans ce cadre, la structure syllabique du PCA. Nous analyserons les groupes consonantiques de surface que contient le PCA.

La deuxième section sera vouée à la présentation des différents travaux qui reconnaissent une activité morphologique indépendante au niveau squelettal. Nous mettrons l'accent sur le rôle morphologique des positions vides que peut contenir ce niveau de représentation.

1. La structure syllabique :

1.1. La structure syllabique dans le cadre de la PG :

1.1.1. Les constituants syllabiques dans le cadre standard de la PG :

Les travaux de KLV (1985, 1990) ont remis en question la réalité phonologique de la syllabe. Ils rejettent l'existence de la coda (1990:200) en tant que constituant syllabique. Dans le cadre de la PG, un constituant syllabique est un domaine de gouvernement où la relation entre le gouverneur et l'élément gouverné se caractérise par les deux principes suivants:

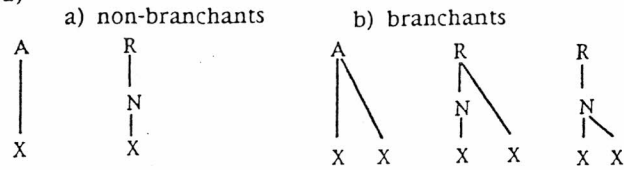
(1)

- a. La localité stricte.
- b. La directionnalité stricte.

Ces deux principes impliquent que tout constituant syllabique est maximalelement binaire. Les structures de type $*[x_1 x_2 x_3]$ et $*[x_1 x_2 x_3]$ violent le principe de localité puisque le gouverneur (x) ne peut atteindre un des deux éléments gouvernables. Tandis que la structure de type $*[x_1 x_2 x_3]$ va à l'encontre du principe qui requiert la stricte directionnalité dans la relation de gouvernement.

Les trois constituants syllabiques que reconnaît la PG, i.e. A (attaque), N (noyau) et R (rime), et qui peuvent entretenir une relation de gouvernement apparaissent dans les structures suivantes, par respect des principes cités plus haut en (1) :

(2)



Les attaques branchantes⁴ et les noyaux branchants⁵ constituent des domaines à l'intérieur desquels s'exercent des relations de gouvernement soumises aux principes de localité et de directionnalité exposés en (1).

1.1.2. Le Gouvernement inter-constituants:

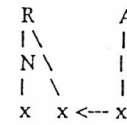
Le Gouvernement inter-constituants agit entre deux constituants syllabiques adjacents. Seul le segment qui constitue la tête peut gouverner. Le principe de directionnalité impose que le segment gouverneur soit situé à droite et la stricte localité implique que les deux constituants qui entrent en relation de Gouvernement soient adjacents. Trois cas de figure de Gouvernement inter-constituants sont relevés :

(3)

a) le noyau gouverne l'attaque :



b) l'attaque gouverne la coda :



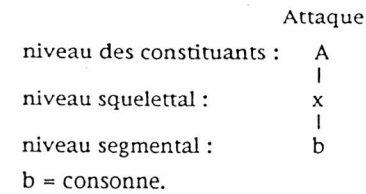
c) le noyau gouverne un autre noyau :



1.1.3. Représentation tri-linéaire de la structure syllabique :

La PG standard se base sur une représentation tri-linéaire de la structure syllabique dans le sens où elle distingue entre trois niveaux autonomes de représentation. Voici la représentation d'une attaque simple :

(4)



Le niveau squelettal constitue l'ossature de la représentation. Il encode le nombre de segments qui constituent le mot. Ensuite, le niveau des constituants renseigne sur la structure interne de la syllabe et les relations de gouvernement qui relient ses différents constituants. Enfin le niveau segmental contient tous les segments qui composent le mot.

⁴ Le PCA atteste des mots où des groupes consonantiques en position initiale constituent des attaques branchantes. Je donne l'exemple des verbes suivants :

knu "se pencher"
 rku "être sale"
 rmi "être fatigué"
 kmi "fumer"

⁵ Certaines langues attestent des voyelles longues ou des diphtongues lourdes qui constituent des noyaux branchants.

1.2.1. Présentation du modèle :

Les problèmes soulevés dans KLV (1990) à propos des langues sémitiques ont conduit Lowenstamm (1996) à proposer un modèle qui réduit le nombre des constituants syllabiques à deux : *Attaque + Noyau*. Les langues naturelles, et en particulier les langues sémitiques, se caractérisent par l'abondance de mots qui regroupent plusieurs segments consonantiques sans voyelles pleines. Les groupes consonantiques pouvant exister en début de mot posent à la PG standard le problème de devoir les analyser comme des "Attaques branchantes" ou comme des séquences de "Coda+Attaque". Pour pouvoir soutenir le deuxième choix il faut que l'Attaque puisse gouverner la Coda qui la précède. Or, dans le cadre de la PG standard, la relation de Gouvernement inter-constituants nécessite que l'élément gouverneur soit supérieur en termes de complexité interne [charme]⁶ à l'élément gouverné. Pour illustrer ce type de problème, nous mentionnons ci-dessous en (5) les exemples fournis dans KLV (1990:210) à propos des groupes consonantiques en arabe marocain et en italien. La PG standard analyse les groupes consonantiques de début de mot en italien comme des "attaques branchantes":

(5)

p rora	t ratto
p laga	k lasse
drago	g rappa

Dans p rora, par exemple, l'élément charmé p⁻ constitue la tête du domaine et gouverne r⁺:

(6)



Dans les exemples ci-dessous en (6), les groupes consonantiques en gras à l'intérieur du mot sont analysés comme des séquences de "Coda+Attaques" puisque la relation de gouvernement inter-constituants, agissant de droite à gauche, permet dans kam po à p⁻ de gouverner de n⁺.

⁶ Pour une illustration de cette notion, cf. KLV (1990).

(6)

kam po	kan to
am bo	and are

Si les groupes consonantiques mp, nt, mb, nd sont traités en italien comme des séquences de "Coda+Attaque", cela implique que leurs images miroir *pm, *tn, *bm, *dn, qui se reproduisent dans le même contexte, doivent être analysées autrement. La structure syllabique de l'italien est, de ce fait, entièrement prédictible dans le cadre de la PG standard.

Par ailleurs, en arabe marocain, des groupes consonantiques de type "Occlusive + Liquide" et leurs images miroir sont suffisamment attestés pour qu'ils posent le problème de savoir s'il faut les considérer comme des "Attaques branchantes" ou comme des séquences de "Coda + Attaque". Voici quelques exemples empruntés à KLV (1990) :

(7)

bIgra / gIlta
dIfIa / fIrdA.

Pour KLV (1990), la séquence "Occlusive + Liquide" ne peut pas être considérée comme une attaque branchante en arabe marocain. Une voyelle brève [I] doit surgir entre les deux consonnes. Le même phénomène est relevé en berbère, en particulier dans les parlers chleuhs dont le parler d'Agadir fait partie. Voici une liste non exhaustive de mots attestant des groupes consonantiques initiaux et leurs images miroir :

(8)

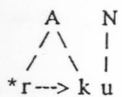
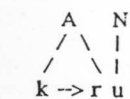
⁷ kru / rku
nru / rmi
bri / rbu
kmi / ngi
kSIrn / xdlrn
nkIr / flrn
lkIm / kIrf

⁷ kru "louer", rku "être sale", rmi "être fatigué", nru "vaincre", bri "blesser", rbu "porter sur le dos", kmi "fumer", ngi "couler", xdlrn "travailler", kSIrn "entre" nkIr "se lever", flrn "trier", lkIm "arriver", kIrf "attacher".

Dans la paire *kr*/*rku*, le premier verbe débute par une séquence d'"Occlusive + Liquide" alors que le deuxième verbe commence par une séquence de "Liquide + Occlusive". Le problème est facilement repéré. Il se pose de la façon suivante :

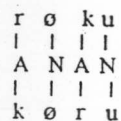
- Si la séquence "Occlusive + Liquide" constitue une attaque branchante bien formée en PCA, cela veut dire que son image miroir "Liquide +Occlusive" n'en constitue pas une. En termes de complexité interne [charme] des éléments, il est difficile de soutenir, dans une séquence C1C2 constituant une attaque branchante, que C1 puisse gouverner C2 et que l'inverse, aussi, soit possible :

(9)



C'est devant de tels problèmes que se révèle l'efficacité du modèle "CVCV". En adoptant une représentation basée sur l'existence de deux constituants non branchants "Attaque" et "Noyau", les exemples relevés en PCA seront ré-analysés de la façon suivante :

(10)



Le modèle CVCV réanalyse une attaque branchante sous forme de deux attaques simples séparées par un noyau vide. En fait, ce modèle prédit aussi bien une attaque de type *kr* que son image miroir *r**k*.

Voici en (11) une brève présentation des principes qui sous-tendent l'analyse en termes de CVCV :

(11)

i. le modèle CVCV reconnaît l'existence de deux constituants syllabiques:

- l'Attaque
- le Noyau

ii. ces constituants syllabiques ne peuvent être branchants.

iii. seule une consonne peut occuper la position d'attaque, seule une voyelle est associée au noyau⁸.

iv. le modèle CVCV abandonne la représentation classique appelée "trilinéaire" qui distingue trois niveaux de représentations : "niveau des constituants", "niveau squelettal" et "niveau segmental". Les positions non spécifiées XXXX... sont remplacées par les positions C et les positions V pouvant alterner strictement dans la chaîne. Le niveau des "constituants syllabiques" est écarté de la représentation puisqu'il est jugé redondant. En effet, l'absence d'attaques et de noyaux branchants dans le modèle CVCV permet d'obtenir les mêmes informations au niveau squelettal :

	<u>Attaque</u>	<u>Noyau</u>
niveau squelettal	C	V
niveau segmental	b	a
b=consonne		
a=voyelle		

La réduction drastique du nombre des constituants syllabiques implique des changements considérables dans la représentation des objets traditionnellement appelés "syllabe ouverte", "syllabe fermée", "voyelle longue", "consonne géminée", "attaque branchante". Dans certains cas, une stricte corrélation peut être observée entre le nombre des positions squelettales et le nombre des segments qui composent le mot. Par contre,

⁸ Les éléments l et U possèdent la faculté d'être associés soit à la position d'attaque soit à celle de noyau. Lorsqu'ils font surface sous forme de glide [y] et [w], ils sont associés à la position d'attaque. Par contre, lorsqu'ils sont sous forme de voyelle [i] et [u] au niveau de surface, ils sont associés au noyau.

lorsque cette corrélation n'est pas satisfaite, des positions C et/ou des positions V restent vides:

(12)

a) syllabe ouverte : [ba]

C V
| |
b a

b) syllabe fermée : [bab]

C V C V
| | | |
b a b ø

c) voyelle longue : [aa]

CVCV'
 \
 a

d) consonne géminée : [bb]

CVCV
 \
 b

1.2.2. Le Principe des Catégories Vides (PCV) et le Gouvernement

Propre(GP) :

En se basant sur une stricte alternance des positions C et des positions V, le modèle CVCV doit être capable de justifier le fait que certaines positions restent segmentalement vides. Ainsi, pour qu'une position squelettale reste vide il faut qu'elle soit au préalable licenciée⁹. Le GP est une forme de licenciement. C'est une relation de gouvernement inter-constituants qui agit entre deux positions V adjacentes et qui se définit de la manière suivante :

(13) *Le Gouvernement Propre :*

V2 gouverne proprement V1 si :

- i. V2 est située à droite de V1.
- ii. V1 et V2 sont deux positions adjacentes.
- iii. V2 a un contenu lexical alors que V1 est une position vide.
- iv. Une position proprement gouvernée ne peut gouverner à son tour.

(14) *Le Principe des Catégories Vides (PCV) :*

Il stipule qu'une position V vide doit être proprement gouvernée pour rester phonétiquement non interprétée.

⁹ La PG exige qu'à l'intérieur d'un domaine, toute position squelettale soit licenciée, excepté celle qui constitue la tête de ce domaine. Les Gouvernements intra-constituants et inter-constituants sont des formes de licenciement.

Associé au GP, le PCV régit la distribution des noyaux vides. Dans une suite de consonnes, les noyaux vocaliques qui échappent au GP sont phonétiquement interprétés. Pour illustrer le fonctionnement de ce principe, prenons l'exemple du verbe IkIm "arriver" en PCA. La morphologie flexionnelle de ce parler nous permet de rajouter à ce verbe des suffixes qui changent la disposition des noyaux vides phonétiquement interprétables :

(15)

- [IkIm] = forme de l'impératif, 2eme pers sg.

- [IkImV] = forme de l'accompli, 1ere pers sg.

a.

GP
 | |
CVCVCV
| | | |
l k I m
[IkIm]

b.

GP
 | |
CVCVCV+CV
| | | | | |
l I k m I v
[IkImV]

Les formes phonétiques obtenues en (15.a) et (15.b.) traduisent un phénomène récurrent en PCA. Une voyelle centrale brève [I] et instable apparaît à divers endroits, dans les deux formes du verbe. Malgré son caractère instable, cette voyelle demeure prédictible grâce à l'application du PCV et du GP dans le modèle CVCV. En effet, la forme de surface obtenue en (15.a.) s'explique par le fait que le noyau final est licencié¹⁰. Le noyau qui le précède est contraint à se réaliser phonétiquement sous la forme de [I]. Il gouverne la position vocalique vide située entre l et k. Par contre, en (15.b.), la suffixation de -v change la disposition des noyaux vocaliques destinés à être phonétiquement interprétés. Ainsi, le noyau final reste vide. Celui qui le précède se réalise phonétiquement en [I]. Il gouverne, ensuite, le noyau situé entre k et m, l'obligeant à rester vide. Enfin, la position vocalique située entre l et k se réalise phonétiquement du moment qu'elle échappe au GP de la voyelle qui la précède.

¹⁰ Le statut des positions V vides finales on fait l'objet de plusieurs propositions. Nous avons choisi de les considérer comme étant licenciées en PCA, en vertu du licenciement des noyaux vides finaux proposé dans Kaye (1990b).

1.3. La structure syllabique du PCA et l'analyse des groupes consonantiques de surface¹¹ :

L'efficacité du modèle CVCV a été démontrée dans le traitement des problèmes classiques qui se posent à la version standard de la PG, i.e. "attaques branchantes", "coda +attaque", "positions vides". Outre l'économie considérable des constituants syllabiques (seuls l'attaque et le noyau sont reconnus comme constituants) ce modèle propose de reconsidérer les niveaux de représentation en écartant le niveau des constituants syllabiques jugé redondant par rapport aux informations disponibles au niveau squelettal.

L'approche CVCV nous semble adéquate en vue de l'analyse des groupes consonantiques de surface en PCA. De manière générale, elle sera mise en oeuvre pour élucider l'ensemble des phénomènes phonologiques et morphologiques qui seront traités dans cette thèse. Nous nous efforcerons, en l'appliquant, de dégager autant d'arguments que possible, favorables à sa généralisation dans d'autres langues¹² qui présentent des similitudes avec le PCA tant sur le plan phonologique que morphologique.

Pour analyser les groupes consonantiques de surface en PCA, nous proposons de représenter la structure syllabique de ce parler sous forme d'une stricte alternance de positions C et de positions V. Les positions V qui restent vides sont licenciées en vertu du PCV et du GP. Les problèmes classiques d'"attaques branchantes" et de "coda +attaque" sont réanalysés sous forme d'attaques simples séparées par un noyau vide. En effet, cette réanalyse s'impose compte tenu de l'absence de restrictions de cooccurrence

¹¹ Nous n'allons pas proposer ici une analyse détaillée de la structure syllabique du PCA. Cela demande plus de temps et peut constituer le sujet d'une thèse entière. Il s'agit seulement de rendre explicite le cadre théorique dans lequel nous manipulons la structure syllabique du parler que nous étudions ici et pour faciliter la compréhension de l'analyse que nous proposerons à propos des phénomènes morphologiques qui suivront dans la deuxième partie de ce travail. Pour une étude détaillée de la structure syllabique de certains parlers chleuhs je renvoie le lecteur aux travaux de :

- Dell&Elmedlaoui (1985, 1988, 1996, 1997a,b)

- Boukous A, (1987)

- Jebbour, (1996).

¹² Outre le travail de Lowenstamm (1996), d'autres travaux ont adopté l'approche "CVCV" : Guerssel&Lowenstamm (1996), Ségéral (1995), Scheer (1996), Ségéral&Scheer (1996, 1998), Bendjaballah (1995, 1999), Barillot (1997), Boyé (1996, 2000).

sur les groupes consonantiques de surface. Pour y voir plus clair, reprenons les exemples cités plus haut en (8). Ils se caractérisent par le fait qu'ils possèdent des groupes consonantiques en position initiale:

(8)

a.	b.
k ru	r ku
n ru	r mi
b ri	r bu
k mi	n gi
k sIm	xdIm
f I rn	n kl r
k I rf	l kl m

Comme nous l'avons signalé auparavant en (1.2.1), l'italien, comme exemple de langue indo-européenne, atteste des groupes consonantiques de type "occlusive + liquide" en début de mot ; p r, d r, pl... qui sont analysés, dans le cadre de la PG, comme des "attaques branchantes" respectant les principes de Gouvernement intra-constituant. Par contre, leurs images miroir sont exclues * r p, * r d, * l p... en début de mot du moment qu'elles violent le principe qui stipule que l'élément gouverneur doit être supérieur en termes de charme à l'élément gouverné.

Les parlers du berbère, en particulier le PCA, s'opposent aux langues indo-européennes par le fait qu'aucune contrainte de cooccurrence ne pèse sur les groupes consonantiques de début de mot. Des séquences de type "occlusive+liquide" VS "liquide +occlusive" sont largement attestés ; en témoignent les exemples cités ci-dessus en (8). Aux verbes regroupés en (8.a) qui possèdent des groupes consonantiques analysables en "attaques branchantes", dans le cadre de la PG standard, s'opposent les verbes regroupés en (8.b) qui débutent par des groupes consonantiques ne pouvant être analysés comme des "attaques branchantes". Les séquences de types "Liquide + occlusive", "nasale + occlusive" violent l'un des principes du Gouvernement intra-constituant qui interdit à une liquide ou à une nasale de gouverner une occlusive dans une attaque branchante. Suite à ce type verbes (8), l'analyse des groupes consonantiques initiaux en PCA en tant qu'attaques branchantes s'avère peu soutenable. Le modèle CVCV propose de

remédier à ce phénomène en réanalysant toutes les attaques branchantes du PCA sous forme d'attaques simples séparées par un noyau vide. Ainsi, l'opposition k ru vs r ku sera représentée de la manière suivante :

(16)



k r est analysé comme une séquence de deux attaques simples séparées par une position V vide proprement gouvernée par la voyelle /u/. De même, r k est simplifié en deux attaques séparées par un noyau vide licencié par la voyelle suivante.

Par ailleurs, les groupes consonantiques analysés traditionnellement comme des séquences de "coda + attaque" sont exclues dans le modèle CVCV, du moment que la coda n'est plus considérée comme un constituant syllabique. Ils sont réanalysés comme des séquences de deux attaques séparées par un noyau vide qui se réalise phonétiquement lorsqu'il échappe au GP.

De manière générale, tous les groupes consonantiques de surface en PCA sont phonologiquement décomposés en attaques simples séparées par des positions vocaliques vides qui font surface lorsqu'elles échappent au GP.

1.3.1. Le contenu phonétique des positions vocaliques vides non gouvernées en PCA :

Le PCV et Le GP régissent la distribution des noyaux lexicalement vides en PCA. Dans une suite de consonnes, toute position vocalique vide qui échappe au GP est interprétée phonétiquement sous forme d'une voyelle centrale brève [ɪ] comparable à celle qui apparaît dans certaines formes de l'arabe marocain comme *ktɪb* "il écrit" et *ktɪbu* "ils écrivent". Elle n'est pas considérée comme une épenthèse vocalique classique qui serait insérée arbitrairement pour casser une suite de consonnes. Elle est dérivable d'un noyau lexicalement vide qui échappe au GP et qui a pour contenu

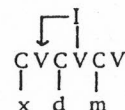
¹³ Nous traiterons, dans ce qui suit, l'hypothèse de la longueur des voyelles périphériques en PCA.

phonologique la voyelle froide /v/ telle qu'elle est définie au sein de la théorie des Eléments (KLV, 1985).

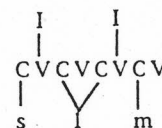
Pour comprendre la manière dont sont matérialisés les noyaux vides en PCA, prenons les exemples suivants :

(17)

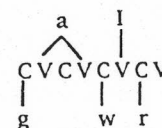
a. [xdlm]: "travailler", impératif, 2eme pers sg.



b. [sɪllɪm] : "saluer", impératif, 2eme pers sg.



c. [gawɪr] : "s'asseoir", impératif, 2eme pers sg.



Mis à part les noyaux finaux, tous les autres noyaux vides peuvent être phonétiquement interprétés¹⁴ s'ils échappent au GP. Ainsi, dans le cas du verbe *xdlm* (17.a), le noyau final est licencié. Il reste vide. Le noyau qui le précède se matérialise phonétiquement et gouverne la position vocalique située entre x et d. En (17.b), la même opération est renouvelée : le noyau

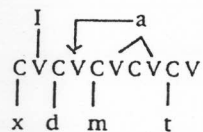
¹⁴ Nous verrons dans le point suivant que les noyaux finaux ne sont pas les seuls à rester vides. Les noyaux vides pris dans un Domaine Fermé le sont aussi.

final reste vide, permettant ainsi à la position V qui le précède de se réaliser sous forme de [I]. Elle gouverne, ensuite, le noyau situé entre les positions qu'occupe la géminée. Enfin, le noyau initial se matérialise phonétiquement du moment qu'il échappe au GP. En (17.c), la seule position V vide autorisée à se réaliser est celle qui est prise entre les deux consonnes finales.

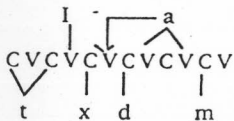
Pour démontrer que la matérialisation des noyaux vides au niveau phonétique en PCA dépend des relations de gouvernement qui s'établissent entre eux, prenons le même verbe *xdlm* et modifions la disposition de ses noyaux vocaliques par l'ajout d'affixes flexionnels ou dérivationnels :

(18)

a. [xIdmat] = "travailler", impératif, 3ème pers pl.



b. [ttIxdam] = "travailler", inaccompli 2ème pers sg.



c. [ssIxdlm] = "travailler", impératif du causatif, 2ème pers sg.



Un même noyau peut être amené à se réaliser dans un cas parce qu'il échappe au GP, comme il peut rester vide parce que le noyau qui le précède le gouverne. Ainsi, dans les différentes formes de *xdlm* qui sont présentées ci-dessus, le noyau vide entre x et d est phonétiquement interprété en (18.a), tandis qu'il reste vide en (18.b) et en (18.c).

1.3.2. L'interaction des consonnes :

Le PCV et le GP à eux seuls n'expliquent pas toutes les formes obtenues au niveau phonétique. Certains noyaux vocaliques restent vides alors que toutes les conditions phonotactiques sont réunies pour qu'ils soient interprétés. Le PCA fait partie des langues où la distribution des noyaux vides est soumise à des contraintes supplémentaires. Observons les formes phonétiques suivantes :

(19)

xIrb	*xrIb	"griffer"
kIrf	*krIf	"attacher"
kIrz	*krIz	"labourer"
k*IImz	*k*mIz	"gratter"
vIrs	*vrIs	"égorger"
fIrg	*frIg	"faire un enclos"
fIrd	*frId	"brouter"

Tous ces verbes laissent apparaître une voyelle brève entre les deux premières consonnes. A priori, rien de particulier ne les prédestine à se comporter de cette façon car l'application normale du PCV et du GP devrait conduire à l'interprétation phonétique du noyau vide situé entre les deux dernières consonnes de la base vu que la relation de gouvernement interne nucléaire (GP) s'applique de droite à gauche.

1.3.2.1. Le Domaine Fermé :

- Comment peut-on expliquer que les verbes en (19) fassent exception à la tendance générale qui caractérise les verbes en CCC, en PCA?

- Autrement dit, pourquoi le PCV et le GP n'engendrent pas les formes phonétiques correctes des verbes en (19) ?

Nous sommes, vraisemblablement, devant une contrainte supplémentaire qui pèse sur la distribution des noyaux vides en PCA. En observant de près la nature des consonnes qui composent chacun des verbes en (19), les deux dernières consonnes de la base attirent particulièrement l'attention. Dans l'ensemble de ces exemples, la consonne médiane est soit une liquide, soit une nasale, suivie d'une occlusive ou d'une fricative.

(20)

- Peut-on supposer, à partir de cette observation, que la nature des segments consonantiques associés au niveau segmental puisse avoir une incidence sur la distribution des noyaux vides au niveau squelettal ?

Jusque là, la majorité des études qui se sont inscrites dans le cadre de la PG et qui ont adopté le modèle CVCV prônent une démarche qui consiste à simplifier les groupes consonantiques de surface en identifiant les positions V vides intermédiaires par respect du PCV et du GP. Toute position V vide qui échappe au GP se matérialise phonétiquement. La distribution des noyaux vides en PCA requiert un paramètre spécifique qui s'ajoute à l'application du PCV et du GP.

A la question posée en (20) nous répondons par l'affirmative. La nature des consonnes associées au niveau segmental peut avoir une influence sur la distribution des noyaux vides. Nous supposons que les segments associés à C2 et à C3, dans les exemples présentés en (19), possèdent des propriétés qui les prédestinent à former un domaine de gouvernement classique¹⁵ où la consonne la plus forte en termes de complexité interne ou de "charme" gouverne. Dans leur théorie des représentations phonologiques, KLV (1985, 1990) ont classé les segments en trois catégories selon qu'ils sont :

- a. + charme.
- b. - charme.
- c. neutres (charmless).

La propriété de "charme" joue un rôle important dans les possibilités de combinaison des "éléments" ainsi que dans la capacité qu'a chaque segment d'occuper la position de "gouverneur" ou de "gouverné". KLV (1990:202) posent le principe suivant :

¹⁵ KLV (1990).

"Charmed segments may govern ; charmless segments may be governed."

La théorie du charme distingue deux types de segments consonantiques :

- a. Ceux qui sont dotés de la propriété de "charme" (charmed segments).
- b. Ceux qui sont neutres.

Les liquides et les nasales font partie de ce dernier groupe alors que les occlusives et les fricatives font partie du premier groupe. Concrètement, cela implique, dans le cas du PCA, qu'un verbe de type xIrb "griffer" comporte un domaine de gouvernement où l'occlusive /b/ gouverne la liquide /r/, formant ainsi un domaine que nous qualifions de *Domaine Fermé*¹⁶ et que nous délimitons au niveau segmental à l'aide des crochets :

(21)

```

      I
      |
CVCVCV
| | |
x [r b]

```

[xIrb].

(21') Domaine Fermé :

"Le Domaine Fermé est un domaine où deux consonnes adjacentes entretiennent une relation de gouvernement permettant à la consonne la plus forte en termes de "charme" de gouverner l'autre consonne."

Le DF est un domaine qui ne peut pas inclure un autre domaine de gouvernement. Dans ce sens, il est non sensible au GP. Tout noyau vide pris dans ce domaine ne peut pas être observé phonétiquement en dépit de l'application du PCV et du GP. Il incombe, dans ce cas, au noyau vide qui le précède de se matérialiser phonétiquement. Le noyau pris à l'intérieur du DF constitué par r et b, dans xIrb, reste vide. Le GP ne peut pas l'atteindre.

La forme phonétique obtenue en (21) se trouve, ainsi, justifiée par l'existence d'un DF à l'intérieur du verbe. Notons que ce phénomène n'est pas

¹⁶ Nous empruntons cette notion à T. Scheer (1996). L'auteur l'a élaborée pour expliquer des phénomènes d'interactions consonantiques en tchègue.

exclusif aux verbes trilitères. Car si l'on modifie le nombre des segments que comporte le verbe, le DF ne disparaît pas pour autant. De plus, certaines formes tolèrent la formation de plus d'un seul DF. Prenons, par exemple, la forme conjuguée à la 3ème pers pl. fém. du verbe *xlr̄b* :

(22)

```

  I      I
  |      |
CVCVCVCVCV
| | | | |
x [r b] [n t]

```

La forme phonétique obtenue est [xIrbInt]. Elle s'explique par l'existence de deux DFs. Le premier est formé par [nt] où /t/ gouverne /n/, tandis que le deuxième est formé par [rb] où /b/ gouverne /r/. Les noyaux vides pris dans ces deux DFs restent vides. Le PCV s'applique normalement aux autres noyaux vides. Ainsi, le noyau situé entre /b/ et /n/ se matérialise phonétiquement vu l'absence d'une voyelle adjacente pouvant le gouverner. Le noyau pris entre /x/ et /r/ est, à son tour, interprété parce qu'il échappe au GP de la voyelle la plus proche.

Les deux consonnes qui forment le DF se comportent comme deux segments d'une géminée, car là aussi, le noyau vocalique pris à l'intérieur d'une géminée est contraint à rester vide. Il ne peut, en aucun cas, être observé phonétiquement :

(23) *qIzz* : "regarder", impératif, 2ème pers sg.

```

  I
  |
CVCVCV
| \ /
q  z

```

1.3.2.2. Implications de l'hypothèse du DF :

Le PCA montre, par le biais d'un tel phénomène, que la distribution des noyaux vides requiert l'activation d'un paramètre qui, associé au PCV et au GP, prévoit les noyaux destinés à être interprétés phonétiquement. Ce paramètre met l'accent sur la nature de la relation qui existe entre les segments associés au niveau segmental et les positions V vides spécifiées au niveau squelettal. Nous le résumons comme suit :

(24)

" La distribution des noyaux vides en PCA est sensible au contenu associé aux positions consonantiques :

- Tout noyau vide pris dans un DF ne peut pas être observé phonétiquement."

D'autres études ont, auparavant, démontré que la nature des consonnes associées au niveau segmental peut influencer la distribution des noyaux vides. Nikiema (1989) a remarqué que l'élision vocalique en tangale laisse place à la formation de séquences consonantiques "interdites" qui nécessitent l'insertion d'une voyelle épenthétique. Nous lui empruntons les exemples suivants :

(25)

Formes	suffixation	réalisation	glose
a.			
timl-e	timlø+go	[timul-go]	"hypnotisa"
sugd-e	sugdø+go	[sugud-go]	"perça"
targo	targø+mu	[tarug-mu]	"notre piège"
b.			
mond-e	mondø+go	[mon-go]	"oublia"
simb-e	simbø+go	[sim-go]	"rencontra"

En (25.a) l'élision de la dernière voyelle des formes verbales et nominales laisse place à la formation d'une séquence de trois consonnes. Une voyelle épenthétique apparaît alors entre les deux premières consonnes en partant de la droite. Mais, le phénomène qui nous intéresse plus particulièrement est bien celui qui se produit en (25.b). L'effacement de la dernière voyelle du verbe devant la suffixation de -go ne permet pas l'insertion de la voyelle épenthétique. Un autre phénomène se produit à sa place. Il consiste à élider une consonne radicale. Nikiéma explique ce phénomène par la présence d'une séquence de consonnes homorganiques dans chacun de ces verbes : [nd] dans le premier verbe et [mb] dans le deuxième. Le site d'insertion de la voyelle épenthétique étant situé entre les deux consonnes homorganiques, l'auteur en déduit que l'insertion segmentale est impossible dans ce contexte : "... il se produit une sorte de

dégémination dont l'effet est une élision du deuxième membre du groupe homorganique" (p. 228).

Ce qu'il faut retenir du cas du tangale, c'est la capacité qu'ont certains segments consonantiques à former un domaine qui ressemble au DF observé en PCA et qui interdit à son noyau vide d'être interprété phonétiquement. Pour casser un groupe consonantique qui contient des consonnes homorganiques, le tangale substitue l'élision d'une consonne homorganique à l'épenthèse vocalique. Le PCA, quant à lui, favorise l'épenthèse vocalique puisque le noyau vide qui précède le DF se réalise phonétiquement.

Dans sa théorie sur l'interaction des consonnes, T. Scheer (1996) a développé la notion de DF pour répondre aux contraintes qui pèsent sur la distribution des noyaux vides en tchèque. Partant d'un exemple comme odø-blani¹⁷, il propose d'expliquer l'absence au niveau phonétique du schwa associé au noyau vide dans [odø] par le fait que la voyelle /a/ gouverne cette position :

(26)



Il en conclut que la séquence [bl] constitue un DF que le GP doit enjamber. Le noyau vide pris dans ce domaine reste inaccessible à l'action du GP exercé par la voyelle /a/. Même si la définition qu'il donne au DF en tchèque est différente de celle que nous utilisons en PCA, nous soulignons l'idée selon laquelle en tchèque, comme en PCA, les consonnes associées au niveau segmental peuvent entretenir des relations spécifiques qui altèrent la distribution des noyaux vides au niveau squelettal.

¹⁷ Pour plus d'exemples de ce type, cf. T. Scheer (1996), p.118.

1.3.3. Longueur des voyelles périphériques en PCA :

Pour traiter certains phénomènes morphologiques suivant le modèle CVCV, nous supposons que toutes les voyelles périphériques du PCA sont phonologiquement longues. Elles branchent sur deux positions vocaliques comme le montre la représentation en (27) :

(27)



Cette longueur vocalique n'est pas, pour autant, perceptible au niveau phonétique. Notre but, dans ce travail, n'est pas de développer cette hypothèse. Néanmoins, elle s'avère pertinente au niveau phonologique. Nous partons de la constatation sommaire selon laquelle le système vocalique de l'arabe marocain n'est autre que celui de l'arabe classique auquel toutes les voyelles brèves ont été ôtées :

(28)

<u>arabe classique</u>	<u>arabe marocain</u>
i/i: u/u:	i u
a/a:	a

Nous pouvons supposer, dans ce cas, que sous l'influence du berbère, toutes les voyelles brèves de l'arabe marocain¹⁸ ont disparu et que les voyelles longues sont devenues phonétiquement brèves.

¹⁸ Cf. Lowenstamm (1991) pour une étude de la longueur vocalique en arabe et en éthiopien.

(28')

arabe classique

CVCVCV
 I I I I I
 k a t a b

CVCVCV
 I I I \ /
 m a \$ a

CVCVCVCV
 I I I \ / I
 k i t a b

arabe marocain

CVCVCV
 I I I I
 k t I b "écrire"

CVCVCV
 I I \ /
 m \$ a "marcher"

CVCVCVCV
 I I \ / I
 k t a b "livre".

2. Architecture des gabarits :

Les différents travaux qui se sont succédés dans le cadre de la théorie autosegmentale ont accordé un rôle prépondérant au niveau squelettal dans l'étude de divers phénomènes, tant phonologiques que morphologiques. Le squelette, à travers les différentes conceptions qu'on s'en est fait (positions indifférenciées XXX, positions C et positions V...) constitue au niveau phonologique l'ossature autour de laquelle les représentations phonologiques s'ordonnent. Un segment n'a, dans ce sens, une réalité phonétique que si, et seulement si, il est associé à une position squelettale.

En outre, Le niveau squelettal renseigne sur la quantité phonologique. Ainsi, comme nous l'avons illustré auparavant (section 1.2.), les voyelles longues et les consonnes géminées se distinguent de leurs contreparties simples par le nombre des positions squelettals qu'elles occupent :

(29)

a. Consonne simple :

CV
 I
 b

b. consonne géminée :

CVCV
 \ /
 b

c. Voyelle brève :

CV
 I
 a

d. Voyelle longue :

CVCV
 \ /
 a

Parallèlement au rôle de support aux représentations phonologiques, le squelette est doté d'une activité morphologique autonome et indépendante du niveau segmental. On lui attribue une structure interne (McCarthy 1979) et on définit à l'intérieur de cette structure des positions squelettals qui constituent le siège d'opérations morphologiques particulières (Guerssel, 1992), (Guerssel & Lowenstamm, 1990), (Lowenstamm, 1999), (Bendjaballah, 1995, 1999). La notion de "squelette" fait alors place à celle de "gabarit".

2.1. L'activité morphologique du niveau squelettal (McCarthy, 1979) :

L'hypothèse d'une activité morphologique propre au niveau squelettal est apparue dans l'analyse effectuée par Mc Carthy (1979) à propos du système verbal de l'arabe classique. L'auteur propose de considérer le gabarit comme étant une suite de positions squelettals ordonnées et structurées, qui renseigne sur les catégories grammaticales des racines qui lui sont associées. En s'intéressant aux verbes trilitères de l'arabe classique, McCarthy (1979:384) propose une série de huit "binyans" qui véhiculent des informations grammaticales. A ce niveau, la nature des segments qui sont associés aux positions squelettals n'est plus pertinente pour déterminer la catégorie grammaticale du mot. Ainsi, en partant, par exemple, d'une racine comme \sqrt{ktb} "écrire" et en respectant les règles d'associations et les conditions de bonne formation proposées par l'auteur, il est possible de construire la forme du perfectif katab et celle du causatif kattab, appelées aussi respectivement forme I et forme II, à l'aide des gabarits suivants :

(30)

forme I : [CVCVC]

forme II : [CVCCVC]

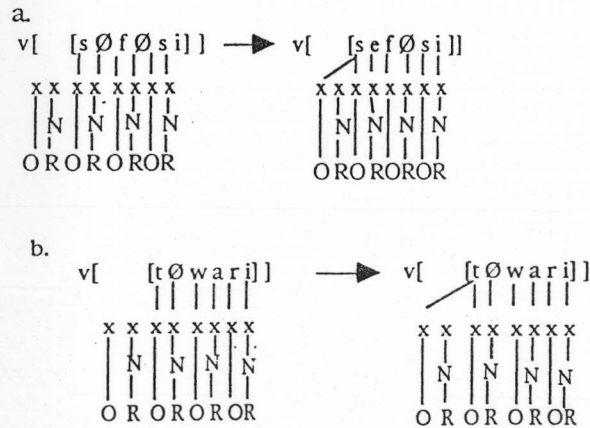
Ceci conduit à identifier les entrées lexicales des formes I et II comme étant constituées d'un ensemble de positions squelettals agencées et ordonnées de manière particulière.

2.2. Le rôle grammatical des positions squelettales non-interprétées :

2.2.1. Guerssel (1992b) :

Dans une illustration récente de la notion de "gabarit" et du rôle qui lui revient, Guerssel (1992b) traite certains phénomènes relatifs à la morphologie dérivationnelle du parler chleuh d'Aït Seghrouchen en supposant l'existence devant le gabarit verbal d'un morphème segmentalement nul, composé de deux positions squelettales vides C et V. L'auteur dote ce morphème d'un rôle morphologique et syntaxique. En effet, lors de la dérivation du thème du causatif ou du passif, ce morphème verbal assigne à la forme causative ou passive la catégorie de "verbe". Il permet, par la même occasion, aux morphèmes du passif et du causatif, lexicalement simples selon Guerssel, de géminer en se propageant sur la position consonantique libre que ce morphème contient. Pour illustrer cette opération, prenons les exemples de la forme causative ss^ef_{si} et de la forme passive ttwari, fournis dans Guerssel (1992:12) :

(30)



Guerssel montre, par l'étude du mécanisme de dérivation des formes en (30), que le gabarit comporte des positions squelettales qui ne sont pas les projections des éléments présents au niveau segmental et qui ont un rôle

grammatical. En perspective, il s'agit de montrer que les gabarits comportent des sites libres destinés à accueillir des opérations morphologiques diverses.

2.2.2. Guerssel & Lowenstamm (1990) :

En 1990, Guerssel & Lowenstamm proposent, dans l'étude du système verbal de l'arabe classique, de dériver les différentes formes verbales à l'aide d'un gabarit unique. Il n'y a plus besoin, comme l'avait supposé Mc Carthy (1979), d'avoir autant de gabarits qu'il n'y a de formes verbales. En reprenant l'exemple de la racine \sqrt{ktb} , Guerssel & Lowenstamm (1990) construisent les formes I, II, III et IV à l'aide d'un gabarit unique, celui donné en (31) :

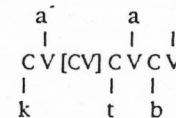
(31)

CV[CV]CV CV

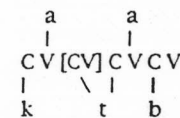
L'unité délimitée par crochets sert de site aux opérations morphologiques que les mécanismes de dérivation impliquent. La forme I ne nécessite pas l'activation de ce site tandis que la forme II entraîne son activation. Voici la représentation des deux formes I et II de la racine \sqrt{ktb} :

(32)

a. forme I : [katab] :



b. forme II : [kattab] :



Cette analyse présente l'avantage de réduire la part du lexique dans le système verbal de l'arabe classique et de faire l'économie des gabarits qui sont mis en oeuvre dans la dérivation des différentes formes verbales. La différence entre les formes de surface [katab] et [kattab] est due l'activation d'une position libre à l'intérieur du gabarit dans le cas de [kattab]. Elle montre, également, que le gabarit unique permet la dérivation de l'ensemble exact des formes existantes.

2.2.3. Lowenstamm (1999) :

Dans la même lignée, Lowenstamm (1999)¹⁹ propose une théorie du début de mot. Il part du constat général selon lequel plusieurs opérations morphologiques prennent place en début de mot. En chaha, par exemple, le segment /r/ est remplacé par le segment /n/ en position initiale du mot :

(33)

	perfectif	présent	jussif
1cs.	nākʔārɣ*Im	ārākʔIr	nIrākIr
2ms.	nākʔārɣām	tIrākʔIr	nākIr
2fs.	nākʔārɣIm	tIrākʔIr	nākI
3ms.	nākʔārām	yirākʔIr	yārākIr
3fs.	nākʔārācIm	tIrākʔIr	tIrākIr

En hébreu biblique, un changement phonétique intervient, avec quelques exceptions : w > y²⁰ en position initiale de mot. En allemand standard, un phénomène de palato-alvéolarisation touche s en position pré-consonantique dans des mots comme "streng", "spazieren".

Lowenstamm (1999) suppose l'existence d'un site libre, composé d'une position C suivie d'une position V, devant chaque catégorie majeure, remplaçant la frontière traditionnelle /#/ de SPE. Ce site sert à accueillir les opérations morphologiques qui se déroulent en tête du mot. Son activation est conditionnée par son licenciement. L'auteur distingue, à ce niveau, entre deux types de langues :

- i. des langues où le cv-initial est toujours licencié.
- ii. des langues où le cv-initial n'est pas toujours licencié.

Le français fait partie du premier type de langues tandis que l'hébreu fait partie du deuxième type. La condition de licenciement étant satisfaite, le cv-initial est utilisé dans les deux langues comme site de cliticisation servant

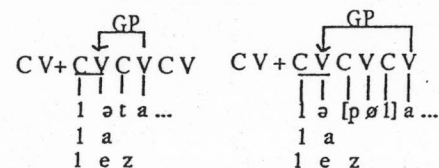
¹⁹ Nous nous contentons ici de faire un bref résumé des principaux éléments de cette théorie. Nous aurons l'occasion de l'aborder en détail dans cette thèse car elle constitue l'essentiel du bagage théorique qui sera mis en oeuvre pour analyser de nombreux phénomènes morphologiques proposés en PCA.

²⁰ Pour une étude de ce phénomène en araméen, voir E. Aïm (en préparation).

à accueillir l'article défini. Voici quelques exemples de mots où le cv-initial est investi par l'article défini en français et en hébreu :

(34)

a. Exemples du français, tapis et plateau :



b. Exemples de l'hébreu, klabim et rqaHim :



En (34.a.), le cv-initial de tapis est licencié par la voyelle radicale /a/, permettant ainsi aux articles définis de l'investir. Dans le cas de plateau, le GP atteint le cv-initial grâce à l'existence d'un domaine fermé constitué par [p] qui empêche la voyelle /a/ de gouverner le noyau vide qu'il contient.

En (34.b.), on distingue deux situations. Tout d'abord celle fournie dans l'exemple de klabim où le cv-initial est licencié en vertu de l'existence d'un domaine fermé [kl]. Ensuite, celle de rqaHim où le cv-initial n'est pas licencié. Ceci a conduit Lowenstamm à proposer une condition d'uniformité permettant de considérer le cv-initial de l'hébreu comme n'étant jamais licencié. Néanmoins, son activation répond à un besoin de remplir un site libre devenu partie intégrante du mot.

Les travaux initiés par Guerssel et Lowenstamm ont inspiré Bendjaballah (1995, 1999) pour proposer une analyse de la négation en kabyle. Celle-ci étant marqué morphologiquement par l'insertion de la voyelle /i/ dans le verbe, au thème du prétérit, l'auteur fait "l'hypothèse que le gabarit du thème du prétérit comporte une unité [cv] dont le rôle est de véhiculer la catégorie grammaticale de la négation" (Bendjaballah, 1999-30).

Cette unité est insérée dans le gabarit du thème du prétérit avant la dernière unité CV. Elle est identifiée par propagation d'un segment du radical. Au thème du prétérit négatif, l'identification de cette unité laisse place à l'apparition de la voyelle /i/. Notons que ce résultat est justifié en tenant compte du fait que l'auteur suppose que toutes les voyelles périphériques du kabyle sont phonologiquement longues, nécessitant leur association au niveau squelettal sur deux positions V. De plus, les positions vocaliques vides interconsonantiques contiennent des éléments vocaliques flottants I/A/U qui ne sont réalisés phonétiquement que lorsqu'ils branchent sur deux positions vocaliques vides et adjacentes²¹. L'apparition de la voyelle i entre les deux derniers segments du radical au thème du prétérit négatif est, par conséquent, justifiée par l'activation de l'unité [CV] qui marque le négatif. Voici une représentation du verbe xδIm "travailler" au thème du prétérit positif et négatif en kabyle :

(35) xδIm au thème du prétérit positif et négatif :

(35.a.) prétérit positif :

i
CV CV CV
| | |
x δ m

[xδIm]

(35.b) prétérit négatif :

i
/\
CVCV[CV]CV
| | |
x δ m

[xδim]

En (35.a), le gabarit du thème du prétérit positif n'offre pas au segment /i/ l'espace suffisant pour qu'il puisse s'associer. Ce segment reste, par conséquent, flottant. L'insertion de l'unité [cv] au thème du prétérit négatif

²¹ Pour plus de détails concernant la représentation des voyelles du berbère, voir le même auteur (1999-31).

en (35.b) prend son association possible par la disponibilité de deux positions vocaliques adjacentes : celle offerte par le gabarit du radical et celle du site de négation.

2.3. Conclusion

Somme toute, ce qu'ont montré toutes ces études c'est que l'objet "gabarit" a subi une transformation radicale dans le rôle qu'on lui confie au sein des représentations phonologiques. Il est passé du stade de point d'ancrage aux éléments segmentaux, constitué d'une suite de positions squelettales indifférenciées, à celui de niveau constitué de positions C et de positions V agencés et ordonnés de manière particulière, de façon à véhiculer une catégorie grammaticale. Ensuite, avec les travaux de Guerssel (1992b), de Guerssel & Lowenstamm (1990), de Lowenstamm (1999) et de Bendjaballah (1995, 1999), le gabarit devient un objet structuré, contenant des positions squelettales qui ne sont plus la projection des éléments du niveau segmental et qui constituent le siège d'opérations morphologiques particulières.

Notre objectif, à travers cette thèse, est d'argumenter en faveur de cette nouvelle conception du "gabarit" en montrant, dans le cas du PCA, que différents phénomènes aussi bien phonologiques que morphologiques s'expliquent par la présence et l'activation de sites prédéfinis dans le gabarit. La notion centrale qui sera mise en oeuvre dans ce travail est celle proposée par Lowenstamm (1999), à savoir le CV-initial. Le rôle de site sera mis en évidence, notamment, dans l'analyse du comportement des morphèmes dérivationnels du causatif et du passif ; mais aussi dans l'étude de l'harmonie d'antériorité qui touche le morphème du causatif et de la dissimilation du trait de labialité qui touche le morphème du réciproque.

Par ailleurs, le mécanisme de gémination qui marque le thème de l'inaccompli sera analysé en supposant l'existence d'un site libre en fin de mot.

DEUXIEME PARTIE

o. Introduction :

Ce chapitre se propose d'étudier l'un des quatre thèmes verbaux qu'atteste le PCA, à savoir le thème de "l'inaccompli" ou de "l'intensif", même si l'idée d'intensité suggérée par la seconde appellation nous paraît absente dans les formes dérivées à ce thème. Il s'agit, plutôt, d'un thème qui sert à dériver des verbes exprimant une action inachevée ou "une habitude". Prenons deux exemples de verbes :

a. nkkIr : "se lever", impératif 2ème pers. sg.

- ar-d t-nkkIr tafukIt ʔ ssIbea n zik sbah

se lever- inacc. 3ème pers. sg. fem. soleil à sept heures du matin.

le soleil se lève à sept heures du matin.

b. nIssa : "coucher, passer la nuit", impératif, 2ème pers. sg.

- ar dima i-nIssa Brahim ʔ dar aīt dars

toujours "coucher"- inacc 3ème pers sg Brahim chez parents à lui.

Brahim couche toujours chez ses parents.

Dans ces deux exemples, nIssa et nkkIr, respectivement nIs et nkIr à l'aoriste, traduisent une "action habituelle". Dans la majeure partie des cas, l'utilisation du thème de l'inaccompli ne sort pas de ce cadre ou de celui où l'on exprime une action inachevée.

En outre, ce thème est, de loin, celui qui a bénéficié le plus de l'attention des linguistes berbérisants. Jusque là, la quasi-totalité des études qui ont été menées sur ce sujet se sont inscrites dans une tradition qui tend à le traiter d'un point de vue phonologique (cf. Dell&Elmedlaoui 1991, Jebbour 1996).

Notre approche se démarque de cette tendance, puisque nous envisageons d'étudier les différents problèmes que pose la formation du thème de l'inaccompli d'un point de vue morphologique.

I. 1. Formation du thème de l'inaccompli en PCA :

(1)

Aoriste	inaccompli	
(a)		
gIn	ggan	"dormir"
fII	ffal	"laisser"
(a')		
nIs	nIssa	"passer la nuit"
kII	kIIla	"passer la journée"
IIs	IIssa	"s'habiller"

Les verbes bilitères sans voyelle pleine se subdivisent en deux sous-classes :

- i. les verbes comme ceux en (a) géminent C1 et laissent apparaître la voyelle -a- en position médiane.
- ii. les verbes comme ceux en (a') géminent C2 et laissent apparaître la voyelle -a- en position finale.

(b)

IkIm	IkIkIm	"arriver"
nkIr	nIkIkIr	"se lever"
mgIr	mIgIgIr	"moissonner"
msII	mIssII	"obturer"
knu	kInnu	"se pencher"
kbu	kIbbu	"trouer, percer"
bnu	bInnu	"construire"
kmi	kImmi	"fumer"
rwi	rIwwi	"salir"
ngi	nIggi	"couler"

Les verbes trilitères en CCC et les verbes en CCV forment leur inaccompli par gémination de la consonne qui précède la voyelle radicale ; que cette voyelle soit pleine ou brève. Dans le cas des verbes trilitères, c'est la consonne médiane qui est géminée. Dans le cas des verbes en CCV, c'est la consonne qui précède la voyelle finale qui gémine. Remarquons, au passage, que tous les verbes de base en CCV attestés en PCA n'ont jamais la forme CCa.

(c)

kIrf	kkIrf	"attacher"
xIrb	xxIrb	"griffer"
k*Imz	kk*Imz	"gratter"
fIrn	ffIrn	"trier"
kIrz	kkIrz	"labourer"

Ce type de verbes constitue une sous-classe de verbes en CCC. Ils se distinguent des verbes trilitères mentionnés en (b) par le fait qu'ils géminent C1²² au thème de l'inaccompli. Ils méritent qu'on leur consacre une attention particulière pour essayer de comprendre la raison pour laquelle ils géminent C1 au lieu de C2.

(d)

yuf	trvuf	"avoir chaud"
faw	tfaw	"éclairer"
ruh	truh	"rentrer la nuit"
amn	ttamn	"croire"
imlul	ttimlul	"blanchir"
igut	ttigut	"être nombreux"
asi	ttasi	"lever, prendre"
urri	tturri	"reculer"
sala	ttisala	"être occupé"

Tous les verbes à initiale vocalique ou ceux qui possèdent une voyelle à l'intérieur du radical forment obligatoirement leur inaccompli par préfixation de tt-. Les verbes ci-dessus en (d) représentent une multitude d'exemples où la voyelle peut être en position initiale ou médiane.

²² Cette propriété est une particularité des parlers chleuhs du sud marocain.

(e)		
ɛlllɪm	tɛlllam	"apprendre"
vɪndɪf	uvɪndaf	"abuser"
uddɪn	ttuddan	"appeler à la prière"
gawɪr	ttgawar	"s'asseoir"
miyyɪl	ttmiyyal	"être penché"

Les verbes regroupés en (e) contiennent des exemples de verbes quadrilitères en CCCC, avec la plupart du temps une consonne médiane géminée, ainsi que des verbes qui possèdent une voyelle radicale initiale ou médiane. Ils présentent la particularité de préfixer tt- au thème de l'inaccompli, accompagné de l'apparition d'une voyelle entre les deux dernières consonnes de la base.

(f)		
xɪɪm	ttɪɪdam	"travailler"
hɪɪm	ttɪɪkam	"juger"
blu	ttɪɪblu	"prendre une mauvaise habitude"
\$wu	ttɪɪ\$wu	"griller"
rxu	ttɪɪrxu	"être facile"
ɛfu	ttɪɪɛfu	"pardonner"

Les verbes en (f) sont des emprunts à l'arabe. Ils devraient, par respect des mécanismes qui servent à dériver les formes de l'inaccompli en PCA, s'aligner sur les verbes regroupés en (b) pour engendrer des formes comme *xɪɪɪm, *bɪɪɪlu, *rɪɪɪxu ou encore *\$ɪɪɪwu. Néanmoins, l'inaccompli de ces verbes est exprimé à l'aide du préfixe tt-, accompagné dans certains cas par l'apparition de la voyelle -a- à l'intérieur du verbe.

(g)		
sɪɪm	srum	"cueillir"
bɪɪrɪɪ	ttbɪɪrɪɪbur	"bouillir"
sɪɪm	slum	"lécher"
frɪɪfɪɪr	ttfrɪɪfɪɪr	
ɟbɪɪd	ɟbud	"tirer"
ʃɪɪrɟ	ʃruɟ	"porter plainte"

En (g), nous avons regroupé tous les verbes, minoritaires par ailleurs, qui laissent apparaître une voyelle autre que /a/ lors de leur conjugaison au thème de l'inaccompli.

(h)		
skɪɪr	skar	"faire"
sawɪl	sawal	"parler"
zɪɪrɪ	zray	"passer"
zɪɪdɪ	zday	"coller"
sɪɪrs	srus	"poser"

Enfin, les verbes en (h) sont des verbes qui commencent par une consonne sifflante /s/ ou /z/. Ils sont comparables, de ce fait, aux verbes qui font appel au morphème du causatif. Lexicalement, ce sont des verbes simples, mais, il est possible, d'un point de vue historique, de démontrer qu'ils étaient morphologiquement complexes, constituées d'une base précédée d'un morphème causatif. Nous leur consacrons une analyse détaillée, dans la suite de ce travail ainsi que dans le chapitre du causatif.

Avant d'entamer l'étude approfondie du thème de l'inaccompli, soulignons quelques généralisations qui découlent de l'observation des exemples ci-dessus :

(2)

i. La place de la voyelle dans le verbe peut être déterminante dans le mécanisme de dérivation de la forme de l'inaccompli. Ainsi, tous les verbes à initiale vocalique ont recours au préfixe tt-,

ii. tous les verbes de type CVC ont recours au préfixe tt-,

iii. à l'intérieur d'une même classe, les verbes peuvent utiliser différents mécanismes pour marquer l'inaccompli (cf. les verbes en (b) et (f)), ɪɪkkɪm vs ttɪɪdam, bɪɪnnu vs ttɪɪblu ...

iv. l'apparition de la voyelle peut être accompagnée de la gémination d'une consonne radicale ou de la préfixation de tt-, pour former l'inaccompli (ggan, ttɪɪdam, ttmiyyal...). Dans la quasi totalité des cas, exception faite des verbes regroupés en (g), la voyelle insérée est toujours /a/.

v. la préfixation de tt- et la gémination d'une consonne radicale ne peuvent pas apparaître dans une même base verbale pour marquer l'inaccompli.

vi. Les verbes trilitères en CCC qui recourent à la gémination pour marquer l'inaccompli, se subdivisent en deux sous-classes ; ceux qui géminent C1 et ceux qui géminent C2.

vii. Les verbes bilitères en CC opèrent comme les verbes trilitères en géminant tantôt C1, tantôt C2, en plus de l'apparition de la voyelle -a- en position médiane ou finale.

Nous pouvons continuer à dresser la liste des remarques de ce type sans, pour autant, déterminer le vrai problème que pose la dérivation du thème de l'inaccompli.

L'une des premières observations qui nous interpelle, à l'étude du thème de l'inaccompli, est le fait que la grammaire du PCA mette en oeuvre trois mécanismes différents pour dériver les formes correspondant à ce thème :

- i. gémination d'une consonne radicale,
- ii. Préfixation de la consonne géminée tt-,
- iii. insertion d'une voyelle pleine entre les deux dernières consonnes du verbe.

D'une façon générale, on s'attendrait à ce qu'une opération morphologique soit effectuée à l'aide d'un seul mécanisme. C'est le cas en PCA comme nous le verrons plus loin, en détail, lorsqu'il s'agit de dériver le thème du causatif à l'aide du morphème /s/, ou de dériver le thème du réciproque par préfixation de /m/ ou de ses variantes [mm], [my] et [n]. De même, le passif fait appel au morphème [ttu] et ses variantes [tty] et [tt].

Notre objectif, dans ce chapitre, consiste à analyser chacun des processus qui rentrent dans la composition d'une forme au thème de l'inaccompli. Nous montrerons que le nombre des morphèmes marquant le thème de l'inaccompli peut être réduit à deux, à savoir :

- i. gémination d'une consonne radicale,
- ii. Préfixation de la consonne géminée tt-,

Nous consacrerons un traitement particulier à la voyelle infixée dans le verbe de base. Nous étudierons en (1.2.) le processus qui déclenche la gémination dans certaines classes verbales. Nous tenterons d'analyser ce mécanisme en nous inspirant de l'analyse fournie par Lowenstamm (2000) à propos de la marque du féminin en chaha. Ensuite, nous consacrerons (1.3.) à l'analyse du phénomène responsable de l'apparition d'une voyelle pleine entre les deux derniers segments du verbe de base. Nous montrerons que ce segment ne constitue pas un morphème marquant l'inaccompli. Enfin, les pseudo-causatifs seront analysés en (1.4), tandis que les verbes bilitères feront l'objet, en (1.5), d'une étude particulière qui explique l'origine des différences entre les verbes de type nIs et ceux de type gIn. Nous concluons le chapitre par l'analyse du mécanisme responsable de la préfixation de /tt/ à certaines bases verbales.

I.2. Formation du thème de l'inaccompli par Gémination :

La gémination (désormais GEM) constitue l'un des deux mécanismes qui marquent le thème de l'inaccompli. Elle touche essentiellement les bases qui ne dépassent pas trois consonnes, sans voyelle pleine. Plusieurs linguistes l'ont abordée dans leurs études. Nous citons, parmi eux, Boukous (1987), Dell & Elmedlaoui (1991) et Jebbour (1996).

Boukous (1987, 530) indique les principaux processus qui servent à dériver le thème de l'inaccompli, parmi lesquels on retrouve GEM sous forme d'allongement de C1 ou de C2.

DELL & Elmedlaoui (1991), dans leur analyse du mécanisme de GEM, mettent l'accent sur la structure syllabique du verbe dans le choix du segment candidat à la gémination. D'après leur analyse, dans un verbe sujet à GEM, on gémine le segment qui occupe la position d'attaque de la syllabe²³ : "in a verb base (...) geminate that segment which is a syllable onset." (p. 86). Cette analyse n'est pas, pour autant, capable de prévoir l'ensemble des bases verbales qui sont obligatoirement soumises à GEM. Les auteurs dressent, à défaut, une liste de conditions²⁴ que chaque base sujette à GEM doit satisfaire pour éviter que l'attaque d'une base comme mun " se ramasser " ou anf "

²³ Pour comprendre leur conception de la structure syllabique du Parler chleuh qu'ils étudient, cf. leur article de (1985).

²⁴ Voir Dell & Elmedlaoui (1991, p. 85).

s'écarter", par exemple, ne soit sujette à GEM lors de son passage au thème de l'inaccompli, pour donner *mmun et *annf.

Par la suite, Jebbour (1996) insiste, dans son étude du thème de l'inaccompli, sur la structure prosodique²⁵ de l'output de GEM. Autrement dit, pour que GEM s'applique, dans ce cadre, à une base verbale, il faut que l'output obtenu comporte deux syllabes légères (LL) (p. 112-114). Cette condition sur l'output est, néanmoins, accompagnée d'une autre condition sur l'input : " pour que GEM puisse s'appliquer à une base trisegmentale, il faut que celle-ci ne contienne pas de géminée." (p. 116).

L'analyse que nous développerons ici porte sur les bases trilitères de type CCC et CCV (cf. 1.b-c). Nous tenterons d'élucider le mécanisme qui déclenche GEM au thème de l'inaccompli, en PCA, non pas en nous basant sur le niveau syllabique comme il en était question dans les travaux cités ci-dessus, mais en nous intéressant aux changements que subit le gabarit du verbe pour autoriser la transformation morphologique. Nous prenons comme modèle l'analyse fournie par Lowenstamm (2000), à propos de la marque du féminin en chaha.

1.2.1. L'extension du gabarit en chaha :

Le chaha est une langue sémitique, éthiopienne. Lowenstamm (2000) a étudié un des aspects de la morphologie flexionnelle de cette langue, en l'occurrence, la formation du féminin à la 2ème personne du singulier.

La marque du féminin en chaha passe par la palatalisation du segment consonantique (vélaire ou coronal) situé à l'extrême droite de la racine :

(3)

	<i>racine</i>	<i>glosse</i>	<i>masc.</i>	<i>fem.</i>
a.	kft	"ouvrir"	kIf _t	kIf _ç
b.	dgs	"give a feast"	dIgIs	dIgI _ç ^h

Quand le dernier segment consonantique n'est pas palatalisable, un i apparaît entre les deux dernières consonnes de la racine :

²⁵ Il s'agit d'une analyse syllabique basée sur les principes de la théorie morique (voir références mentionnées dans le travail en question).

(4)

	<i>racine</i>	<i>glosse</i>	<i>masc.</i>	<i>fem.</i>
a.	ktf	"chop meat"	kItIf	kIti _f
b.	Arb	"lait"	ärIB	äri _ß

La marque du féminin peut, aussi, chercher un candidat à la palatalisation plus à gauche de la racine, dans le cas des verbes qui possèdent un -a final :

(5)

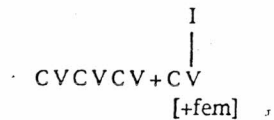
	<i>racine</i>	<i>masc.</i>	<i>fem.</i>	
a.	√qTA	qT _a	qç _i	"punir"
b.	√x _d A	xç _d	xç _i Jä	"trahir"
c.	√b ^w kA	b ^w ç _k	bç _k ç _i ä	"fermenter"
d.	√g _f A	gç _f	gç _i fä	"pousser"
e.	√k _b A	kç _b	kç _i bä	"plier"
f.	√smA	sç _m	sç _i mä	"écouter"
g.	√ç _f A	çç _f	çç _i fä	"mettre sur le côté"
h.	√q _r bA	qç _r b _a	qç _i ämbä	"s'approcher"

Sur la base des thèses que nous rappelons ci-dessous en (6), Lowenstamm (2000) propose que la marque du féminin soit considérée sous forme d'un suffixe, comme c'est indiqué en (7):

(6)

- i. Les voyelles périphériques en Ethio-semitique sont longues, les voyelles centrales sont courtes (Lowenstamm 1991),
- ii. La structure syllabique des langues est réduite à CV, (Lowenstamm 96)
- iii. Les consonnes palatalisées sont des "clusters" (Lowenstamm 96)
- iv. les segments sont réorganisés, (Lowenstamm 96).

(7)



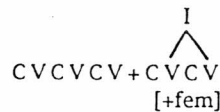
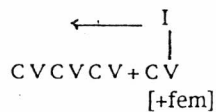
Le segment associé à ce suffixe ne peut se réaliser qu'en branchant sur deux positions squelettales. Il est condamné à flotter par-dessus la racine du verbe, à la recherche d'une position supplémentaire.

La marque du féminin en chaha est dite "instable", par opposition à celle de l'arabe maghrébin, qui est considérée comme "stable".

(8)

chaha

arabe maghrébin

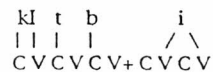


L'exemple est donné du verbe kItIf "hacher de la viande" en chaha et ktIb "écrire" en arabe maghrébin :

(8')

chaha

arabe maghrébin



[kItif]

[kItbi]

Par "réorganisation", Lowenstamm désigne l'opération qui, dans l'exemple qui suit en (9), conduit le segment final de la racine à changer de place et à se ré-associer à la position consonantique du suffixe :

(9)



La réorganisation des segments est absente en arabe classique, puisque la position réservée à la dérivation de la forme I, par exemple, est fixe :

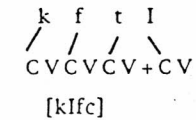
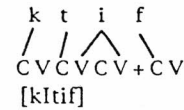
(10)

ktb katab kattab "écrire"

La consonne médiane de la racine gémine, en dépit de la nature du segment qui occupe cette position.

Nous concluons ce résumé en examinant les deux exemples suivants :

(11)



- Pourquoi la marque du féminin ne s'attache-t-elle pas à la première position disponible à l'intérieur du radical ?

L'explication est fournie par la règle suivante :

(12)

" *L'exposant d'une formation morphologique ne peut pas chevaucher la frontière entre le gabarit et son extension.*"

Autrement dit, la raison pour laquelle on n'obtient ni *[kItfi] ni *[kIfiti] réside dans le fait que la marque du féminin en chaha ne peut pas brancher par dessus la frontière morphologique qui sépare le suffixe du radical. Dans la section qui suit, nous essayerons de démontrer que la formation de l'inaccompli par gémination en PCA obéit au même principe.

1.2.2. L'extension du gabarit en PCA:

En termes de morphologie gabaritique, les formes obtenues, au thème de l'inaccompli, à partir des bases de type CCC et CCV, subissent une extension de leur gabarit.

1.2.2.1. Les verbes en CCC :

En examinant les exemples que nous avons, auparavant, fournis en (1.b) et (1.c), nous constatons que le gabarit des verbes trilitères augmente d'un CV²⁶ supplémentaire lors de la dérivation du thème de l'inaccompli :

(13)

CVCVCV → CVCVCVCV
[inaccompli]

Autrement dit, pour qu'un verbe trilitère puisse géminer une consonne de son radical au thème de l'inaccompli, il lui est nécessaire de rajouter un CV à son gabarit de base. Pour illustrer cette idée, considérons les deux exemples suivants :

(13')

nkIr "se lever" et kIrf "attacher" :

<u>eoriste</u>	<u>inaccompli</u>
CVCVCV	CVCVCVCV
	\ /
n k Ir	n I k I r
 CVCVCV	 CVCVCVCV
	\ /
k I r f	k I r f

Ce qu'il faut voir en GEM c'est la manifestation superficielle d'une opération sous-jacente liée à l'extension du gabarit verbal. Si une consonne

²⁶ CV étant l'unité minimale non divisible pouvant être manipulée au niveau squelettal dans le cadre du modèle "CVCV" (pour plus de détails, voir 1.2. dans la première partie de ce travail ainsi que les références qui y sont citées).

radicale est géminée dans [nkkIr] ainsi que dans [kkIrf] c'est qu'elle profite de l'existence dans le gabarit du verbe d'une position libre. Cette position est considérée comme l'unité porteuse de la marque de l'inaccompli.

Cependant, en admettant l'idée de l'extension du gabarit des verbes trilitères au thème de l'inaccompli, par l'adjonction d'une unité CV, *il faudra déterminer l'endroit où celle-ci s'ajoute au gabarit et les conditions sous lesquelles elle est exploitée ?*

Pour cela, observons à nouveau les exemples cités en (1.b) et (1.c) :

(b)

lkIm	lkkIm	"arriver"
nkIr	nkkIr	"se lever"
mgIr	mIggIr	"moissonner"
msIl	mIssIl	"obturer"
knu	kInnu	"se pencher"
kbu	kIbbu	"trouer, percer"
bnu	bInnu	"construire"
kmi	kImmi	"fumer"
rwi	rIwwi	"salir"
ngi	nIggi	"couler"

(c)

kIrf	kkIrf	"attacher"
xIrb	xxIrb	"griffer"
k°Imz	kk°Imz	"gratter"
fIrn	ffIrn	"trier"
kIrz	kkIrz	"labourer"

On remarque que les verbes trilitères se répartissent en deux groupes :

- i. Ceux qui géminent la consonne initiale (1.c).
- ii. Ceux qui géminent la consonne médiane (1.b).

Sur les trois segments qui composent le radical, seuls les deux premiers peuvent géminer. Autrement dit, il est exclu de trouver, en PCA, un verbe qui gémine le segment associé à C₃ pour exprimer l'inaccompli :

$C_1C_2C_3 \rightarrow *C_1C_2C_3C_3$.

Une question se pose alors :

(14)

- Pourquoi le segment associé à C3 ne gémine jamais pour exprimer le thème de l'inaccompli ?

Tout l'intérêt de l'analyse que nous proposons ici réside dans la réponse que nous apportons à cette question.

Les analyses antérieures qui se sont intéressées à GEM, se contentent d'expliquer la gémination de C1 ou de C2, sans chercher à déterminer la raison pour laquelle C3 ne gémine jamais. En effet, comme nous l'avons signalé au début de ce chapitre (I.2.), le travail de Dell & Elmedlaoui (1991) met l'accent sur la structure syllabique du verbe trilitère dans le choix du segment qui gémine. Ainsi, la consonne associée à C1 ou à C2 est amenée à géminer lorsqu'elle occupe la position d'attaque de la syllabe.

Pour Jebbour (1996), l'output de GEM doit obligatoirement contenir deux syllabe légères (LL). Le segment qui gémine est associé soit à C1, soit à C2. De ces deux études, on peut conclure que c'est une pure coïncidence que C3 ne gémine pas.

En PCA, aucune restriction d'ordre phonologique qui agirait sur la nature du segment associé à C3 n'est envisageable, puisque des consonnes de différentes natures occupent cette position. De plus, en dehors du thème de l'inaccompli, la dernière consonne du mot peut parfaitement géminer. C'est le cas des verbes suivants :

(15)

Aoriste

qIzz	"regarder"
suff	"gonfler"
sIll	"écouter"
ggundIrr	"être poussiéreux"
juKIrr	"trainer"

morphologique qu'il faudra le faire. En particulier, à la périphérie du gabarit verbal. Nous supposons que l'inaccompli des verbes trilitères en PCA est dérivé à l'aide d'un gabarit unique constitué du gabarit du verbe de base suivie d'un CV vide :

(16)

$CVCVCV + CV$

Dans ce gabarit, le suffixe vide constitue la tête. Il est marqué [+verbe, +inaccompli]. La base qui le précède occupe la position de complément. Elle est non libre et sa catégorie lexicale est indéterminée. Le rôle du suffixe vide consiste à transmettre à cette base les traits de [+verbe, + inaccompli].

En dotant ce suffixe d'un rôle syntaxique, nous rejoignons la proposition de Guerssel (1992b) dans son étude sur les morphèmes dérivationnels du parler d'Aït Seghroushen. En effet, Guerssel (1992b) propose l'existence d'un morphème verbal vide, constitué de deux positions squelettales C et V, devant les formes dérivées aux thèmes du causatif et du passif. La catégorie lexicale de ces formes est spécifiée grâce à l'existence de ce morphème marqué [+verbe]. De plus, les morphèmes du causatif et du passif, lexicalement simples, géminent en exploitant la position consonantique vide du morphème nul.

Face au gabarit de l'inaccompli (16), les verbes trilitères du PCA géminent une consonne radicale pour remplir toutes les positions qui leurs sont fournies. C'est pour cela que nous considérons GEM comme une opération qui découle de l'existence d'une position libre dans le gabarit de l'inaccompli et que l'un des segments du verbe de base remplit. En outre, la ré-association ou la "réorganisation" des segments sur le gabarit de l'inaccompli n'observe aucune directionnalité :

(17)

" Nous entendons par " réorganisation " l'opération qui consiste à redistribuer l'ensemble des segments sur le nouveau gabarit, de telle façon que le dernier segment du verbe de base se retrouve associé au suffixe vide."

L'impossibilité de géminer le segment associé à C3 découle de l'observation de la structure interne du gabarit de l'inaccompli. Prenons l'exemple du verbe lkIm "arriver" :

(18)

```

l kIm      l l k l m
l lll      ll / \ ll
CVCVCV ----> CVCVCV+CV [lkkIm].

```

```

      l k l m
      l l l / \
----> CVCVCV+CV * [lkImm].

```

La réponse à la question posée en (14) est contenue dans cette représentation. Le segment associé à C3 ne peut pas géminer parce qu'il n'est pas autorisé à chevaucher la frontière morphologique qui sépare le gabarit du radical de son extension²⁷.

Rappelons, par ailleurs, que le même principe est actif dans le cas de la marque du féminin en chaha (Lowenstamm, 2000) :

(19)

" L'exposant d'une formation morphologique ne peut pas chevaucher la frontière entre le gabarit et son extension ".

Admettre l'idée de l'extension du gabarit verbal, sous forme d'un suffixe vide -CV, présente l'avantage de pouvoir appliquer GEM à tout verbe trisegmental qui le nécessite. (19) exclut de géminer la consonne finale des verbes en CCC, au thème de l'inaccompli, en interdisant au segment qui exprime la construction de brancher par-dessus la frontière morphologique qui sépare le radical de son extension. Tous les verbes trisegmentaux de type CCC qui respectent la règle en (19) géminent automatiquement la consonne médiane. C'est le cas des exemples en (1.b.) Par contre, Ceux en (1.c.) qui géminent la consonne initiale font l'objet une contrainte d'ordre phonologique dont nous verrons la nature ci-dessous, après l'étude des verbes en CCV.

²⁷ Entendons par là : le gabarit du verbe de base et le suffixe vide.

Lorsqu'on n'admet pas l'hypothèse selon laquelle les voyelles périphériques du PCA sont phonologiquement longues, associées à deux positions, l'application du principe de l'extension gabaritique, pour dériver l'inaccompli, pose le problème de devoir justifier la gémination de C2 sans transgresser de la règle posée en (19). Dans un tel contexte, tous les verbes de type CCV qui dérivent leur inaccompli par GEM, verront leur consonne médiane brancher par dessus la frontière morphologique qui sépare le gabarit de son extension. Prenons l'exemple du verbe knu " se pencher" :

(20)

```

k n u      *k l n u
l l l      ll / \ l
CVCV ----> CVCV+CV [kInnu].

```

La consonne médiane de ce verbe branche par dessus la frontière morphologique entre le gabarit et le suffixe vide. En admettant le fait que toutes les voyelles périphériques du PCA sont phonologiquement longues²⁸, nous évitons de considérer knu comme un verbe qui transgresse la règle en (19). La consonne médiane dispose, à ce moment là, d'une position V supplémentaire pour brancher à l'intérieur du gabarit :

(21)

```

k n u      k l n u
l l / \      ll / \ / \
CVCVCV ----> CVCVCV+CV [kInnu].

```

Par ailleurs, comme le montre la représentation ci-dessus, la voyelle finale du verbe est autorisée à brancher par dessus la frontière morphologique car elle ne porte pas la marque de l'inaccompli.

²⁸ Il s'agit là d'un paramètre que je soutiens dans le cas du PCA et que je mentionne dans le cadre théorique qui soutend l'ensemble de mon analyse (c.f. la 1ère partie de ce travail, p. 20).

Le principe de l'extension du gabarit, actif en PCA, génère, par le biais de GEM, toutes les formes qui ne géminent pas C3 pour exprimer l'inaccompli. Autrement dit, en interdisant à C3 de porter la marque de l'inaccompli, ce principe autorise, par là, C1 ou C2 à géminer, sans pour autant déterminer la consonne prédisposée à le faire. Toutefois, dans la logique de l'application de GEM, il incombe à C2 de géminer en étant le segment adjacent à C3. De là, découlent toutes les formes en (1.b.) de type nkkIr, miggIr, mIssIl... Celles des formes²⁹(1.c.) qui géminent C1 échappent à cette règle. Elles nécessitent un traitement spécifique alliant l'hypothèse de l'extension du gabarit et une contrainte sur la distribution des noyaux vides (PCV).

Les verbes de type xIrb subissent une extension de leur gabarit, au même titre que ceux de type IkIm. Leur comportement vis-à-vis de GEM s'explique au niveau phonologique. Remarquons, tout d'abord, que tous les verbes cités en (1.c.), qui géminent C1 à l'inaccompli possèdent une consonne liquide ou nasale en position médiane. Nous pouvons nous interroger sur la nature des segments candidats à GEM, en posant la question suivante :

(22)

- Y'a-t-il une restriction qui pèse sur les segments candidats à GEM en PCA ?

Autrement dit :

- Est-ce que tous les segments associés à C2 peuvent géminer pour exprimer l'inaccompli?

Avant de répondre à cette question, intéressons-nous, d'abord, à l'environnement segmental de la consonne candidate à GEM. Remarquons

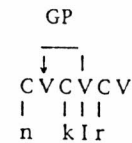
²⁹Des oppositions de type flrn / IkIm, au sein de la classe des verbes en CCC est un phénomène propre aux parlers chleuhs du sud marocain. La présence ou l'absence d'une voyelle brève (schwa) en Berbère ainsi que la variation de sa place a fait couler beaucoup d'encre. Consulter à ce sujet Dell&Elmedlaoui 1985, Chaker S., 1982, Boukou A., 1987, Kossman, 1994, 1995, Saïb J., 1994. A titre de comparaison, voici quelques verbes en CCC communs au PCA et au Kabyle (s. Bendjaballah 1999) :

PCA	Kabyle	
flrn	frðn	"trier"
flrg	frðg	"enclore"
zllm	zlðm	"loucher".

que chaque fois que V1 est phonétiquement interprétée dans les verbes en CCC, GEM affecte inévitablement C1. Rappelons, à cette occasion, que la distribution des noyaux vides en PCA est régie par le PCV. Toute position vocalique vide qui échappe au G.P. se matérialise phonétiquement sous forme d'une voyelle centrale brève [I].

Habituellement, dans les verbes en CCC, le PCV implique que le noyau final reste vide et que le noyau qui le précède se matérialise phonétiquement. Appliqué dans un verbe comme nkIr "se lever", le PCV engendre la forme suivante :

(22')



Le noyau final est licencié et reste, par conséquent vide. Le noyau qui le précède se réalise phonétiquement en [I] du moment qu'il n'est pas proprement gouverné. Il gouverne, ensuite, la position vocalique située entre les deux premières consonnes du verbe, la condamnant à rester vide. Ainsi, le PCV suffit à générer la forme phonétique exacte du verbe nkIr.

Mais, lorsque, dans les verbes regroupées en (1.c.), le PCV est incapable de générer les formes phonétiques correctes, un paramètre supplémentaire rentre en considération. Ce paramètre met l'accent sur le lien qui existe entre la distribution des noyaux vides et la nature des segments consonantiques qui composent le mot.

Comme nous l'avons précédemment indiqué lors de l'élaboration du cadre théorique de ce travail (voir (1.3.2.) en 1ère partie), en PCA, le G.P. et le PCV sont sensibles aux relations de gouvernement qui interagissent entre les consonnes. Ainsi, deux consonnes adjacentes peuvent former un DF où la consonne la plus forte en termes de [charme] gouverne. Le DF est un domaine non sensible au G.P. et au PCV dans le sens où le noyau vide qu'il contient doit rester vide même si toutes les conditions phonotactiques sont réunies pour pouvoir le matérialiser. Le DF constitue un paramètre actif des parlers chleuh du sud marocain auxquels appartient le PCA. Pour

illustrer le contenu de ce paramètre, nous rappelle la définition que nous lui avons réservé dans le cadre théorique (1.3.2.):

(23)

" Le Domaine Fermé est un domaine de gouvernement où deux consonnes adjacentes peuvent entretenir une relation de gouvernement permettant à la consonne la plus forte en termes de [charme] de gouverner la consonne adjacente."

Dans un verbe comme xIrb "griffer", le DF est constitué par [rb] où l'occlusive marquée [+charme] gouverne la liquide [neutre] :

(23')

CVCVCV
| | | |
x I[r b]

L'existence du DF dans ce verbe implique que le noyau vide pris entre /r/ et /b/ reste vide. Par défaut, le noyau qui le précède se matérialise en [I]. Ce qui explique la forme obtenue au niveau phonétique. Le DF constitue, dans ce sens, une contrainte qui pèse sur la distribution des noyaux vides en PCA. Nous la résumons de la façon suivante :

(24)

" La distribution des noyaux vides en PCA est sensible au contenu associé aux positions consonantiques :

- Tout noyau vide pris dans un DF ne peut pas être observé phonétiquement".

A présent, revenons à la question posée plus haut en (22). Essayons de voir dans quelle mesure le DF peut nous aider à comprendre l'impossibilité de géminer les consonnes associées à C2, dans les verbes trilitères donnés en (1.c). Autrement dit, est-ce que ce phénomène strictement phonologique peut avoir une influence sur le plan morphologique, en particulier, sur l'application de GEM ?

Le comportement de GEM dans certains verbes trilitères prévoit que le DF est également actif au niveau morphologique. En effet, tous les verbes qui

ne géminent pas C2 à l'inaccompli comportent un DF constitué par les deux derniers segments du radical. Dans des verbes trilitères en (1.c.), le DF est doublement opaque dans le sens où il interdit, tout d'abord, au noyau vide qu'il contient de se matérialiser phonétiquement en dépit de l'application du PCV. Ensuite, il n'autorise pas à la consonne gouvernée à géminer pour marquer l'inaccompli. La raison que nous invoquons pour expliquer l'impossibilité de géminer C2, dans ce cas, est la suivante :

(25)

"Dans un DF, l'élément gouverné ne peut pas exprimer une opération morphologique".

La consonne associée à C2 constitue, dans le cas des verbes trilitères en (1.c), l'élément gouverné à l'intérieur du DF. Il lui est donc impossible, en vertu de (25), de géminer pour exprimer l'inaccompli. GEM s'applique alors aux consonnes associées à C1.

En définitive, pour dériver les formes correctes au thème de l'inaccompli des verbes donnés en (1.C.), il faut respecter :

- le principe élaboré en (19) et qui interdit à C3 de géminer au thème de l'inaccompli.
- le paramètre qui concerne le DF où l'élément gouverné ne peut pas exprimer une opération morphologique.

Pour illustrer leur mise en application, prenons l'exemple du verbe kIrf "attacher" :

(26)

aoriste		inaccompli	
CVCVCV	---->	*CVCVCV+CV	
		/	
kI [r f]		kI [r f]	*[kIrrIf]
		*CVCVCV+CV	
		\ /	
		kI [r f]	*[kIrrIf] *

CVCVCV+CV
 \ / | | |
 k I[r] f] [kkIrf]

Tout d'abord, *[kIrf] est une forme exclue par application de (19). Ce paramètre empêche la consonne associée à C3 de géminer par-dessus la frontière morphologique qui sépare la base de son extension. *[kIrrIf] est, aussi, une forme interdite parce qu'elle transgresse le paramètre en (25) selon lequel la consonne gouvernée dans le DF ne peut pas porter l'expression d'une opération morphologique. Devant l'impossibilité de géminer C2 ou C3 dans ce type de verbes, GEM s'applique, par défaut, à C1. La forme obtenue au thème de l'inaccompli est [kkIrf].

(19) et (25) rendent compte du mécanisme de dérivation du thème de l'inaccompli par GEM en PCA. Dans la classe des verbes trilitères, le principe élaboré en (19), associé au paramètre en (25), influent sur le choix des consonnes candidates à GEM, entraînant la distinction entre deux sous-classes de verbes :

- celle des verbes regroupés en (1.b.) qui géminent C2 à l'inaccompli.
- celle des verbes regroupés en (1.c.) qui géminent C1 à l'inaccompli.

1.2.4. L'expression de l'inaccompli est gabaritique en PCA:

Par le biais de l'analyse que nous avons fournie à propos de l'application de GEM, nous pouvons soutenir que le thème de l'inaccompli en PCA est exprimé au niveau gabaritique. Par opposition au thème de l'aoriste qui est non gabaritique et qui exprime la racine, le thème de l'inaccompli se sert d'un gabarit unique. Tous les verbes qui recourent à GEM voient leurs formes dérivées au thème de l'inaccompli s'associer à un gabarit commun formé du gabarit du radical suivi de son extension :

CVCVCV+CV

Ce gabarit qui exprime l'inaccompli est composé d'un suffixe spécifié [+inaccompli, +verbe] qui constitue la tête de la composition et d'une base non autonome qui constitue le complément. Entre la base et le suffixe subsiste une frontière morphologique qui ne peut pas être chevauchée par

l'élément qui exprime l'inaccompli. Le suffixe vide transmet à la forme associée à ce gabarit les traits de [+verbe, +inaccompli].

Voici quelques exemples de verbes qui montrent que le gabarit de l'inaccompli est indépendant de la forme de l'aoriste :

(27)

a.

<i>non gabaritique</i>	<i>gabaritique</i>
<u>Aoriste</u>	<u>inaccompli</u>
IkIm	IkIkIm
knu	kInnu
nIs	nIssa
gIn	ggan

b.

aoriste inaccompli

CVCVCV	CVCVCV+CV
	\ /
l k I m	l I k I m

CVCVCV	CVCVCV+CV
\ /	\ / \ /
k n u	k I n u

CVCV	CVCVCV+CV
	\ / \ /
g I n	g a n

CVCV	CVCVCV+CV
	\ / \ /
n I s	n I s a

Les verbes qui mettent en œuvre GEM pour exprimer l'inaccompli occupent inévitablement, après la transformation, un gabarit formé de 4 CVs, en dépit de la taille de leur forme de base. Ainsi, les verbes bilitères en CC, sur lesquelles nous reviendrons en détail, constituent un cas extrême dans ce sens vu que leur gabarit de départ ne dépasse guère 2 CVs et que leur forme dérivée à l'inaccompli remplit un gabarit de 4 CVs par un double mécanisme alliant GEM et apparition d'une voyelle pleine.

Il est d'usage de considérer la voyelle qui apparaît dans certaines formes conjuguées au thème de l'inaccompli (voir exemples en 1.a-e-f-h) comme un morphème thématique. Nous rappelons ici les exemples précédemment exposés en (1.a-e-f-h) :

(1)			
Aoriste	Inaccompli		
(a)			
gIn	ggan	"dormir"	
fIl	ffal	"laisser"	
(a')			
nIs	nIssa	"passer la nuit"	
kIl	kIlla	"passer la journée"	
(e)			
ɛllIm	ttellam	"apprendre"	
vIndIf	ttvIndaf	"abuser"	
uddIn	ttuddan	"appeler à la prière"	
gawIr	ttgawar	"s'asseoir"	
miyyIl	ttmiyyal	"être penché"	
(f)			
xdlm	ttlxdam	"travailler"	
hklm	ttlhkam	"juger"	
blu	ttlblu	"avoir une mauvaise habitude"	
Swu	ttlSwu	"griller"	
rxu	ttlrXu	"être facile"	
ɛfu	ttlɛfu	"pardonner"	
(h)			
skIr	skar	"faire"	
sawIl	sawal	"parler"	
zri	zray	"passer"	
zdi	zday	"coler"	
sIrs	srus	"poser"	

Cette voyelle pose un réel problème à tout linguiste qui essaye d'examiner toutes les facettes de son comportement. Autant il est facile de prévoir son insertion par le biais d'une règle phonologique simple, autant il est difficile de déterminer son rôle dans le verbe, en comparaison avec les autres mécanismes qui marquent l'inaccompli.

Nous avons attiré l'attention, au début de ce chapitre, sur la faculté qu'a cette voyelle d'accompagner les deux autres mécanismes (GEM et le préfixe tt-) dans une même forme et que paradoxalement GEM ne peut jamais être précédé du préfixe tt-. La question qui se pose dans l'étude de ce mécanisme et à laquelle nous essayerons d'apporter une réponse, est la suivante :

(28)

- *Peut-on considérer la voyelle qui apparaît dans les exemples cités plus haut en 1.(a, e, f, g, h,) comme un morphème marquant le thème de l'inaccompli?*

1.3.1. Deux exemples d'études :

Peu nombreux sont ceux qui ont consacré, dans leurs travaux sur le thème de l'inaccompli, un espace suffisant à l'analyse du phénomène responsable de l'apparition de cette voyelle. Dell & Elmedlaoui (1991 : 87) parlent d'une "voyelle caméléon" qui est insérée entre les deux derniers segments de la base verbale. Elle prend la qualité de la voyelle qui la précède dans le verbe. A défaut de celle-ci, c'est la voyelle -a- qui est insérée . Nous leur empruntons les exemples suivants :

<u>Aoriste</u>	<u>inaccompli</u>
ħaḍḍ	ttħaḍḍ
fI	ffal
skkiws	skkiwis
knunni	knunnuy

Dell & Elmedlaoui (1991) dressent une liste de conditions³⁰ que chaque base verbale doit satisfaire pour être sujette à l'insertion vocalique. Ils évoquent, ensuite, l'existence de quelques bases verbales qui font exception à leur analyse ; notamment le verbe luh "jeter" qui contient un vocoïde

³⁰ Dell&Elmedlaoui (1992, p. 88).

Iazzi (1991) distingue entre deux types de voyelles : la voyelle thématique de l'inaccompli est insérée, par défaut, entre les deux dernières positions du radical, dont l'avant dernière est obligatoirement une consonne, ex : xdm/txdam "travailler", tandis que la deuxième voyelle est assignée à une position métrique vide, fournie par l'entrée lexicale du verbe, ex. : kl/klla "passer la nuit".

La notion de "voyelle caméléon" a été proposée par Dell & Elmedlaoui (1991:88) pour analyser les faits relatifs au parler chleuh d'Imdlawn. Nous n'allons pas l'appliquer dans le PCA pour les raisons suivantes :

Tout d'abord, contrairement à ce qui a été noté à propos du parler chleuh d'Imedlawn, en PCA, la voyelle insérée par défaut n'est pas toujours -a-. Ainsi, des verbes comme ceux en (1.e), font appel à la voyelle -a-, alors que d'autres comme srum et ttblrbur³¹ laissent apparaître la voyelle -u- au thème de l'inaccompli. Ensuite, la notion de recopiage n'est pas toujours active dans les formes de l'inaccompli, en PCA. Prenons l'exemple du verbe miyyl : la forme attendue au thème de l'inaccompli, comme le prédirait l'analyse de Dell & Elmedlaoui (1991), est *ttmiyyl. Or, la forme attestée au PCA, est ttmiyyal. Enfin, signalons, toujours d'après cette analyse, qu'un verbe comme uddln ne peut pas faire appel à la voyelle caméléon, puisqu'il viole une des conditions formulées par Dell & Elmedlaoui (p. 88), à savoir celle qui postule que la base verbale ne doit pas commencer par un vocoïde syllabique si elle veut être sujette à l'insertion vocalique, au thème de l'inaccompli. cependant, ttuddan est la forme conjuguée du verbe uddln au thème de l'inaccompli, en PCA.

Boukous (1987: 530-550) aborde les "processus" de formation de l'inaccompli dans le parler chleuh d'Agadir, en distinguant trois classes de verbes : 1. les formes primitives, 2. les verbes de qualité, 3. les formes dérivées. Il est, cependant, le seul auteur³², parmi tous ceux que nous avons consultés, à considérer la voyelle qui apparaît dans certaines formes de

³¹ Dell & Elmedlaoui (1992) évoquent l'existence du trait [+Diacritique] qui empêche ce type de verbes de recourir à l'insertion de la voyelle -a-.

³² Boukous (1987, p. 536).

l'inaccompli comme une épenthèse vocalique qui accompagne la préfixation de tt-.

1.3.2. Analyse du mécanisme d'insertion vocalique :

Si nous observons les exemples fournis en (1. e, f, h), nous constatons, d'abord, qu'il s'agit d'un phénomène qui se résumerait en une simple opération phonologique touchant la base verbale et répondant à un besoin d'opposition grammaticale entre la forme de base du verbe et la forme de l'inaccompli. Cette opération phonologique permet d'insérer une voyelle pleine -a- entre les deux dernières consonnes du verbe.

Il est certes possible de continuer dans cette voie et d'affiner l'analyse en posant des règles qui permettent d'insérer cette voyelle, pour aboutir à l'idée qu'elle constitue un morphème qui marque le thème de l'inaccompli. Néanmoins, nous favorisons une autre démarche pour deux raisons capitales:

a) Nous nous sommes interrogés, tout d'abord, sur l'utilité d'une telle opération phonologique [insertion vocalique] dans l'expression d'une opposition aspecto-temporelle entre le thème de l'aoriste et celui de l'inaccompli. D'autant plus que la grammaire du PCA dispose de deux autres mécanismes pour marquer cette opposition, à savoir la gémination d'une consonne radicale et la préfixation de tt-.

b) Ensuite avons constaté que les trois mécanismes qui serviraient à marquer le thème de l'inaccompli peuvent se combiner théoriquement selon trois possibilités :

1. Gémination + insertion vocalique,
2. Préfixation de tt- + insertion vocalique.
3. *Gémination + préfixation de tt-,

Sur ces trois possibilités, seules les deux premières sont réellement attestées dans la langue. La combinaison de la gémination et de la préfixation de tt- est exclue. Autrement dit, seule l'insertion vocalique peut accompagner les deux autres mécanismes dans une même base verbale.

- Pour quelle raison l'insertion vocalique est-elle compatible avec la préfixation et la gémination ? Et pour quelle raison la combinaison du préfixe avec la gémination est exclue ?

Ces deux remarques (a) et (b) nous conduisent à envisager une hypothèse selon laquelle seules GEM et la préfixation de tt- constitueraient les mécanismes réels qui marquent le thème de l'inaccompli. Si l'insertion vocalique possède la faculté de combiner avec les deux autres mécanismes, cela voudrait dire qu'elle ne marque pas le thème de l'inaccompli.

Nous nous sommes, donc, interrogé sur la nature et l'origine de cette voyelle. Si elle ne marque pas le thème de l'inaccompli, pourquoi aurait-on besoin de l'insérer ?

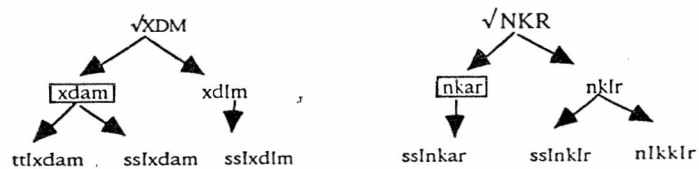
Au départ, nous avons supposé, sur la base des remarques (a) et (b), que cette voyelle a une origine lexicale. Autrement dit, elle ferait partie d'une seconde forme que possède le verbe, appelée "forme fantôme". Cette forme existerait à côté de la forme de base et se caractériserait par le fait qu'elle est :

i. non-autonome, c'est-à-dire qu'elle ne peut apparaître qu'accompagnée du préfixe de l'inaccompli ou du causatif.

ii. elle sert de base à la dérivation de certaines formes verbales conjuguées au thème de l'inaccompli.

En prenant deux exemples de verbes, nkIr "se lever" et xdlm "travailler", nous avons supposé qu'ils font appel à leurs formes fantômes, à deux niveaux distincts de la dérivation, selon la représentation suivante :

(30)



Pour avancer l'idée que cette voyelle, qui apparaît dans certaines formes verbales au thème de l'inaccompli, est d'origine lexicale, nous nous

sommes référé à des phénomènes semblables dans d'autres langues. En effet, en français, "l'allomorphie", phénomène étudié par D. Corbin (1985), est intéressante dans ce sens. Selon l'auteur, l'alternance qui caractérise les paires de mots ci-dessous en (31), ne peut pas être de nature phonologique. Elle ne peut être pas prédite dans un contexte phonologique précis :

(31)

humour / humoriste
fourmi / formique
dévouer / dévotion
couronne / coronal
libre / liberté.

Par ailleurs, le système verbal du français présente des paradigmes de conjugaison irréguliers où le radical du verbe subit des variations plus ou moins importantes qui posent le problème de savoir s'il faut les traiter dans le domaine du lexique où s'il faut, au contraire, les considérer comme des variations dérivables, productives et représentatives des généralités de la conjugaison.

Voici quelques exemples de verbes empruntés à G. Boyé (2000), présentant des variations irrégulières :

(31')

a. "aller" au futur et au conditionnel :

-[i+ʌε] "j'irai", "tu irais", "il irait", "ils iraient",
-[i+ʌα] "tu iras", "il ira",
-[i+ʌʊ] "nous irons", "ils iront".

b. "aller" au présent :

-[vε] "je vais",
-[va] "tu vas", "il va",
-[al+ʊ] "nous allons",
-[al+e] "vous allez",
-[vʊ] "ils vont".

c. "pouvoir" :

-[pʊ] "je peux", "tu peux", "il peut",

- [pœv] "ils peuvent"
- [pɥis] "je puisse", "tu puisse", "il puisse", "ils puissent",
- [py] "je pus", "tu pus", "il put".

d. "finir" au présent :

- [fini] "je finis", "tu finis", "il finit",
- [finise] "vous finissez".

Pour G. Boyé (2000), il s'agit là de verbes "supplétifs" présentant des variations irrégulières et non-dérivables qui sont stockées dans le lexique. Il considère que "la supplétion commence d'une part là où finit la régularité." (p. 62). Il ajoute, ensuite, que "ces verbes [supplétifs] peuvent être décrits grâce à des processus morphologiques spécifiques qui permettent de prédire la forme des différents thèmes mais ces processus sont incompatibles avec la description des verbes réguliers." (p. 70).

En anglais, certains aspects de la conjugaison relèvent de l'allomorphie. Ainsi, en règle générale, le morphème -ed marque le passé. Mais, il existe certains verbes qui manifestent des alternances phonologiques pour marquer le passage au passé. Ils sont désignés habituellement sous le nom de "verbes irréguliers" :

(32)

sing	sang	sung	"chanter"
drink	drank	drunk	"boire"
ring	rang	rung	"sonner"
keep	kept	kept	"garder"
leave	left	left	"quitter".

En allemand, A. Spencer (1991:100) cite, à propos de l'ablaut (phénomène qui touche les voyelles ou les diphtongues [+arrière]), les exemples suivants :

Lauch "leek" possède une forme du pluriel sans ablaut, Lauche ; alors que la forme du pluriel de Bauch "belly" est sujette à l'ablaut : Bäuche. Ceci pour montrer qu'aucune règle phonologique ne peut prédire quel nom va être touché par l'ablaut.

Tous ces exemples servent à montrer que certains mots, que l'on classe traditionnellement dans le rang des irrégularités de la langue, développent

des formes qui ne peuvent être cernées par des règles phonologiques ou morphologiques simples.

Or, c'est sur ce dernier aspect que l'hypothèse de l'existence d'une "forme fantôme" à l'inaccompli du PCA se trouve menacée. Car, si l'on observe le contexte dans lequel la voyelle /a/ apparaît dans certains verbes au thème de l'inaccompli nous sommes forcés d'admettre une régularité dans le mécanisme. Autrement dit, l'apparition de cette voyelle est phonologiquement prédictible.

En effet en réexaminant les exemples en (1.e-h), nous constatons que la voyelle est insérée :

(33)

a. entre les deux derniers segments du verbe de base, dont l'avant-dernier est obligatoirement une consonne, comme dans les exemples ci-dessous (33'a),

b. elle accompagne généralement le préfixe tt- (33'a), sauf lorsqu'un segment vocalique occupe la position pénultième (33'b) ou lorsque le verbe de base commence par une sifflante [s, z] (33'c); ainsi que dans le cas des verbes bilitères en CC (33'c) :

(33')

	<u>aoriste</u>	<u>inaccompli</u>	
a.	xdɪm	ttɪxdam	"travailler"
	uddɪn	ttuddan	"appeler à la prière"
	rmi	ttɪrmay	"être fatigué"
	miyyɪl	ttmiyyal	"être penché"
b.	imlul	ttimlul	"blanchir"
	faw	ttfaw	"être éclairé"
	ruh	truh	'rentrer'
	vuf	tvuf	'avoir chaud'
	luh	tluh	'jeter'
	suff	tsuff	'gonfler'

c.	skIr	skar	"faire"
	sIrm	srum	"cueillir"
	sawll	sawal	"parler".
	zri	zray	"passer"
	zdi	zday	"coller"
d.	gIn	ggan	"dormir"
	nIs	nIssa	"passer la nuit"
	flI	ffal	"laisser"
	kII	kIIla	"passer la journée"

Une fois les conditions en (33) réunies dans un verbe, elles permettent, généralement, de prévoir l'apparition de la voyelle au thème de l'inaccompli.

Cependant, ce n'est pas pour cela que nous considérerons qu'elle constitue un morphème. L'analyse qui met l'apparition de cette voyelle sur le compte d'une règle morphologique et qui la considère, de ce fait, comme un morphème de l'inaccompli ne répond pas à la question que nous avons formulée au début de cette section et qui concerne la faculté qu'a cette voyelle d'accompagner tantôt le préfixe tt-, tantôt la gémination.

Toute l'argumentation que nous avons développée autour de notre analyse repose sur la réponse qui peut être apportée à cette question. En effet, il est difficile de soutenir l'idée selon laquelle cette voyelle constitue un morphème de l'inaccompli pour les raisons que nous résumons ici :

- a. Il s'agit d'une voyelle dont l'identité est variable (a, i, u),
- b. elle n'apparaît que lorsque la place est fournie entre les deux derniers segments.
- c. Elle est incapable de casser l'association d'une voyelle radicale,
- d. en PCA, il n'est pas toujours facile de prévoir sa qualité.
- e. elle a la capacité d'accompagner le préfixe tt- ou GEM, alors que ceux-là ne peuvent jamais apparaître ensemble au sein d'une même forme conjuguée au thème de l'inaccompli.

A la lumière de toutes ces observations, nous concluons que cette voyelle ne peut être considérée comme un morphème de l'inaccompli. Nous supposons qu'il s'agit d'une voyelle épenthétique introduite pour des raisons phonotactiques. Dans le cas où elle accompagne le préfixe tt- (33'a-b), elle ne joue aucun rôle morphologique précis. Remarquons, par ailleurs, qu'un phénomène semblable est à signaler dans le cas de la dérivation du thème du réciproque, où une double mélodie vocalique accompagne le préfixe /m/ à l'intérieur du verbe : *xdIm/mxadam* "travailler" ; *ɛawn/mɛawan* "aider" ; *gabI/ngabal* "être en face de".

Dans le cas des verbes qui débutent par une sifflante [s, z], la présence de la voyelle /a/ au thème de l'inaccompli est due à la confusion qu'il y a entre ce type de verbes et les formes dérivées au thème du causatif³³. Enfin, lorsque cette voyelle accompagne la gémination dans les verbes qui ne dépassent pas deux consonnes, elle répond à la contrainte qui pèse sur leur gabarit et qui veut que celui-ci augmente de 2 CVs au thème de l'inaccompli. Nous traiterons en détail cet aspect lors de l'étude de ce type de verbes. Nous précisons, au passage, que cette contrainte qui fait appel à l'insertion vocalique veut que les verbes bilitères possèdent un gabarit égal à celui des trilitères lors de leur passage au thème de l'inaccompli.

1.4. Le comportement des verbes pseudo-causatifs en PCA:

Nous appelons " pseudo-causatifs " certains verbes à fricatives sifflantes /s/ ou /z/ en position initiale. Quelques exemples sont donnés au début de ce chapitre (1.h). Nous les rappelons ici :

(1.h)

<u>Aoriste</u>	<u>inaccompli</u>	
skIr	skar	"faire"
sawll	sawal	"parler"
zri	zray	"passer"
zdi	zday	"coler"
sIrs	srus	"poser"

³³ Nous reviendrons à l'analyse de l'absence du préfixe tt- dans les formes causatives dans un point qui suit.

Diachroniquement, Il est difficile de déterminer l'origine de cette consonne initiale. Mais, il est évident que ces verbes se comportent comme des formes morphologiquement complexes composées du morphème marquant le causatif, suivi du verbe de base. En outre, quand ils se conjuguent au thème de l'inaccompli, ces verbes se caractérisent par les propriétés suivantes :

i. Ils sont dépourvus d'un morphème dérivationnel marquant l'inaccompli. En absence de cette consonne initiale, leurs formes au thème de l'inaccompli seraient obtenues à l'aide d'un mécanisme différent. Ainsi, par application de GEM, skIr, zri, zdi, sIrs; on aurait pu obtenir *sIkkIr, *zIrrri, *zIddi, *ssIrs Dans la même optique, sawl donnerait *ttsawal comme gawr donne tgawar.

ii. A l'instar des formes causatives, ils laissent apparaître une voyelle pleine entre les deux derniers segments de la base (comparer les exemples en (1.h) avec ceux en (34)) :

(34)

Base	causatif	inaccompli du causatif	
nkIr	ssInkIr	ssInkar	"se lever"
ntIl	ssIntIl	ssIntal	"abriter"
mIyyIl	ssmiyyIl	smiyyal	"être penché"
gawIr	sgawIr	sgawar	"s'asseoir"

iii. A part le verbe zri d'où l'on dérive zzri au thème du causatif, les autres bases ne possèdent pas de formes causatives.

Néanmoins, tous les verbes qui commencent par une fricative sifflante ne se comportent pas toujours comme des pseudo-causatifs, en voici quelques exemples :

(34')

base	inaccompli	
sxIf	ttIsxaf	"s'évanouir"
zGIr	zIggIr	"traverser"
sxIn	ttIsxan	"saucer"

1.5. Les verbes bilitères en CC :

Dans le PCA, les verbes regroupés en (1.a.) nécessitent un traitement complexe. Bien qu'il s'agisse du même schème verbal, deux verbes comme fIl et lIs développent deux paradigmes morphologiques distincts. Nous avons décidé de les isoler des autres types de verbes pour consacrer une analyse détaillée à leur comportement vis-à-vis du thème de l'inaccompli. Pour cela, observons les exemples suivants :

(35)

Aoriste	inaccompli	Inac. caus.	acc. Positif	
a.				
gIn	ggan	sgan	gIn	dormir
fIl	ffal	-	fIl	laisser
b.				
nIs	nIssa	ssInsa	nsa	passer la nuit
lIs	lIssa	ssIlsa	lsa	s'habiller
nIz	nIzza	zzInza	nza	vendre
rIv	rIqqa	ssIrva	rva	allumer
c.				
knu	kInnu	ssIknav	k ^o na	se pencher
blu	ttIblu	ssIblaw	bla	contaminer
xlu	xIllu	ssIxlaw	x ^o la	être fou

Nous remarquons ce qui suit :

(36)

i. gIn gémine C1 et laisse apparaître la voyelle -a- en position médiane au thème de l'inaccompli ; alors que nIs gémine C2 et laisse apparaître la voyelle -a- en position finale,

ii. l'inaccompli du causatif du verbe gIn maintient la voyelle -a- en position médiane et celui du verbe nIs la maintient en position finale,

iii. le préfixe causatif du verbe gIn est simple, alors que celui du verbe nIs est gémifié,

iv. le verbe nIs possède une voyelle, en position finale, au thème de l'accompli positif,

v. les verbes en (b) ressemblent dans leurs paradigmes de conjugaison aux verbes en (c). Ils se comportent comme des verbes qui possèdent une voyelle radicale en position finale.

Nous avons inclus dans le tableau ci dessus les verbes en CCU pour attirer l'attention sur les similitudes qui existent entre cette classe de verbes et celle des bilitères du type (35.b).

Si on admet que tous les verbes bilitères possèdent une structure sous-jacente identique, leurs formes du thème de l'inaccompli seraient imprédictibles. Rien n'empêchera, dans ce cas, d'avoir une forme comme *gInna au lieu de ggan, ou encore, *nnaš au lieu de nIssa.

A travers ces remarques, nous retenons deux idées principales:

1. nIs et gIn développent deux paradigmes morphologiques différents,
2. nIs et knu offrent des variations morphologiques similaires qui les rapprochent l'un de l'autre.

Nous supposons que la classe des verbes bilitères est constituée de deux sous-classes:

(37)

- a. Les verbes qui ressemblent à gIn possèdent une entrée lexicale composée uniquement de deux segments /CC/.
- b. Les verbes qui ressemblent à nIs possèdent une entrée lexicale composée de trois segments : /CCa/.

Dans son article sur "les voyelles fantômes en amazigh", Iazzi (1995) évoque l'existence d'un segment vocalique sans traits supplémentaires en dehors du trait [vocalique], dès la forme sous-jacente de certains verbes bilitères. Pour lui, ces verbes possèdent deux entrées lexicales distinctes /CC/ et /CCV/:

1. gIn aura comme entrée lexicale /gn/,
2. nIs aura comme entrée lexicale /nsV/.

L'existence de ce segment vocalique fantôme est morphologiquement motivée car c'est lui qui permet d'expliquer les processus morphologiques qui s'appliquent au verbe nIs.

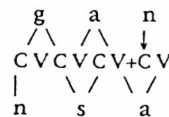
Revenons à notre hypothèse de départ. Malgré le fait que le gabarit des verbes nIs et gIn augmente de deux CVs, il n'en demeure pas moins qu'ils possèdent deux entrées lexicales distinctes. La voyelle qui apparaît en position finale dans nIs, au thème de l'inaccompli, constitue la manifestation d'une forme sous-jacente. Nous considérons que ce verbe possède une entrée lexicale de type /nsa/. La présence de cette voyelle dès la structure sous-jacente explique les similitudes morphologiques qui le rapprochent du verbe knu (voir 35b.c.) :

- i. gémination de C₂ au thème de l'inaccompli,
- ii. préfixe causatif géminé,
- iii. voyelle finale de même nature au thème de l'accompli.

Cette dernière caractéristique a poussé Iazzi (1995) à supposer que la voyelle fantôme présente dans l'entrée lexicale du verbe nIs, constituerait un vestige du passé, une voyelle ancienne tombée en désuétude. Un état de langue où une voyelle, probablement /u/, occupait la position finale de ce verbe.

/nsa/ constitue la base de dérivation des autres formes du verbe. Dans la forme de l'inaccompli nIssa, c'est la gémination qui porte la marque de ce thème. Par opposition, le verbe gIn manifeste un comportement morphologique régulier, que l'on attend d'un verbe qui possède une entrée lexicale composée de deux segments /gn/. Ainsi, pour exprimer le thème de l'inaccompli, il procède à la gémination de la consonne initiale, ggan. Ensuite, il fait appel à un préfixe simple au thème du causatif, sgIn. Enfin, il se caractérise par l'absence d'une voyelle finale au thème l'accompli positif (i)-gIn. La voyelle qui apparaît en position médiane de la forme de l'inaccompli, ggan, est une épenthèse qui remplit une position vocalique libre dans le gabarit du verbe. Malgré cette différence structurelle entre nIs et gIn, les formes obtenues au thème de l'inaccompli remplissent un gabarit unique constitué de 4 CVs, qui n'est autre que le gabarit de l'inaccompli commun aux bilitères et aux trilitères:

(38)



Comme nous l'avons signalé auparavant, lors de l'étude du mécanisme de GEM, ce gabarit n'est pas réservé aux verbes bilitères. Toutes les verbes, en CC, CCC, CCV, qui recourent à GEM, voient leur formes de l'inaccompli s'associer à un gabarit unique. Nous concluons que pour ce type de verbes, l'inaccompli est gabaritique.

Pour récapituler les deux idées développées ici, nous dirons que la voyelle qui apparaît dans les verbes nIs et gIn, au thème de l'inaccompli, provient de deux origines différentes. Celle que l'on relève dans nIssa provient de la forme sous-jacente du verbe, alors que celle qui apparaît dans ggan est une voyelle épenthétique qui n'assure aucune fonction morphologique précise. Elle profite de la vacuité d'une position vocalique au sein du gabarit du verbe lors de sa conjugaison au thème de l'inaccompli. Comme nous l'avons signalé auparavant lors de l'étude de GEM (1.2.2.), l'inaccompli des verbes qui recourent à ce mécanisme est formé à l'aide d'un gabarit unique composé d'une base non libre et d'un suffixe vide qui occupe la tête de la composition :

CV C V C V+C V

Après l'association du radical et la gémination de la consonne initiale, un CV demeure non exploité à l'intérieur de ce gabarit. Le verbe fait appel, dans ce cas, à l'épenthèse vocalique. La voyelle /a/ apparaît au milieu du verbe branchant sur deux positions vocaliques (voir le schéma en (38)).

Nous aurons, de nouveau, l'occasion de revenir sur le comportement de ce type de verbes à l'occasion de l'étude du thème du causatif.

1.6. La formation de l'inaccompli par préfixation de tt- :

Reprenons les verbes regroupés en (1.d-e-f.) :

(d)		
yuf	ttuf	"avoir chaud"
faw	ttfaw	"éclairer"
ruh	truh	"rentrer la nuit"
amn	ttamn	"croire"
imlul	ttimlul	"blanchir"
igut	ttigut	"être nombreux"

asi	ttasi	"lever, prendre"
urri	tturri	"reculer"
sala	ttala	"être occupé"
(e)		
eIlIlm	ttellam	"apprendre"
vIndIf	ttvIndaf	"abuser"
uddIn	ttuddan	"appeler à la prière"
gawIr	ttgawar	"s'asseoir"
miyyIl	ttmiyyal	"être penché"
(f)		
xdIm	ttIxdam	"travailler"
hkIm	ttIhkam	"juger"
blu	ttIblu	"prendre une mauvaise habitude"
\$wu	ttI\$wu	"griller"
rxu	ttIrxu	"être facile"
efu	ttIefu	"pardonner"

Nous constatons, dans ces exemples, que le morphème tt- s'adjoint essentiellement aux verbes :

(39)

- i. Comportant une voyelle initiale ou médiane,
- ii. Qui possèdent une géminée radicale,
- iii. Trilitères marqués [+emprunt].
- iv. Quadrilitères en CCCC.

De plus, nous remarquons que le morphème tt- est généralement accompagné de l'apparition de la voyelle -a- entre les deux dernières consonnes du verbe de base. Cette constatation nous laisse imaginer le lien qui existerait entre le morphème tt- et la voyelle -a- :

(40)

-Peut-on avancer l'idée selon laquelle /tt...a.../ constitue un morphème discontinu marquant l'inaccompli ?

D'autres faits similaires dans le PCA utilisent un tel mécanisme. Citons, à titre d'exemple, le morphème du réciproque qui est accompagné d'une double mélodie vocalique qui s'insère dans le verbe (voir chapitre III) ou encore le morphème du passif accompagné de la même voyelle que celle de l'inaccompli (voir chapitre IV). Néanmoins, nous réservons une réponse négative à la question (40) pour la raison suivante :

- la voyelle -a- qui accompagne le morphème tt- au thème de l'inaccompli est la même que celle qui accompagne GEM dans une forme comme ggan. Nous soutenons l'idée que cette voyelle est une épenthèse qui n'a pas de rôle morphologique précis.

I.7. Conclusion :

Le thème de l'inaccompli constitue l'un des aspects les plus complexes de la morphologie verbale du PCA et des parlers berbères en général. Toute étude qui s'est intéressée à ce domaine s'est confrontée à la multiplicité des mécanismes (GEM, tt-, insertion vocalique) qui servent à exprimer ce thème et à l'interaction constante de plusieurs phénomènes qui relèvent tantôt du domaine phonologique, tantôt du domaine morphologique. Le souci majeur du linguiste réside, dans ce cas, à élaborer une analyse cohérente fidèle au cadre théorique qu'il a choisi. Plusieurs linguistes travaillant dans des cadres théoriques différents se sont limités à analyser un mécanisme à la fois.

En étudiant les données relatives au PCA, nous avons essayé d'élaborer une analyse qui considère que la dérivation du thème de l'inaccompli est moins complexe qu'il n'y paraît. Nous avons proposé de réduire le nombre des mécanismes qui servent, d'après les études classiques, à exprimer l'inaccompli. Aussi, avons-nous écarté l'insertion vocalique de l'inventaire de ces mécanismes. Pour nous, Seules GEM et la préfixation de tt- marquent l'inaccompli. La voyelle qui apparaît dans certaines formes entre les deux derniers segments du verbe de base ne constitue pas un morphème de l'inaccompli. Même si son insertion est prédictible, elle est considérée comme

une voyelle épenthétique dépourvue de rôle morphologique précis. Pour avancer cette idée, nous nous sommes basés sur les remarques formulées en (29) et (36).

Par ailleurs, nous avons consacré aux verbes qui recourent à GEM une analyse qui s'inspire de l'étude qu'a effectué J. Lowenstamm (2000) à propos de la marque du féminin en chaha. Ainsi, nous avons supposé que toutes les formes qui géminent une consonne radicale pour marquer l'inaccompli subissent une extension de leur gabarit sous forme d'un CV vide suffixé. Cette proposition implique que GEM est la manifestation d'une activité morphologique observable au niveau gabaritique et non le résultat d'un processus phonologique qui manipule la structure syllabique. Elle s'inscrit parmi les hypothèses qui portent sur l'architecture des gabarits et qui admettent l'existence de positions squelettales vides ayant un rôle grammatical à l'intérieur du gabarit.

En outre, les verbes bilitères ont fait l'objet d'une analyse détaillée pour cerner leur comportement au thème de l'inaccompli et leur subdivision en deux sous-classes : les verbes de type nIs laissent apparaître une voyelle en position finale à l'inaccompli et ceux de type gIn laissent apparaître une voyelle en position médiane. Nous avons essayé de démontrer que ces deux voyelles ont des origines différentes : celle de nIssa est d'origine lexicale alors que celle dans ggan est une épenthèse.

Ce chapitre comporte un double objectif :

- i. expliquer le comportement du morphème du causatif en PCA,
- ii. raffiner la théorie du cv-initial proposée par Lowenstamm (1999), en démontrant l'existence d'un 3ème type de langues où le cv-initial n'est pas toujours licencié et où il n'est exploité qu'après un calcul entrepris au niveau de chaque mot.

Dans sa version initiale, la théorie du cv-initial distingue entre deux types de langues :

- a. Des langues comme le français où le cv-initial est toujours licencié et par conséquent toujours exploité.
- b. Des langues comme l'hébreu où le cv-initial est quelques fois, mais pas toujours licencié et où la "Convention d'uniformité" fait comme s'il ne l'était jamais.

En étudiant le comportement du morphème du causatif en PCA, nous mettrons l'accent essentiellement sur la variation de sa taille. Nous essayerons de répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi les formes verbales dérivées au thème du causatif font appel tantôt au morphème simple /s/, tantôt au morphème géminé /ss/ ?
- Quels sont les paramètres qui conditionnent l'apparition de l'une des deux variantes du morphème du causatif ?

Le chapitre sera articulé comme suit :

La première section comporte une présentation du thème du causatif et de quelques fonctions qu'assure son morphème. Ensuite, (II.2.) sera dédiée à une revue brève des manières dont la variation de la taille du morphème du causatif a été précédemment analysée. En (II.4.), nous nous intéresserons plus particulièrement au travail de Guerssel (1992b) puisque l'analyse que nous allons défendre ici se rapproche de la sienne. Auparavant, nous consacrerons une section (II.3) à la discussion de la théorie du cv-initial telle qu'elle a été proposée par Lowenstamm en (1999) afin de mieux comprendre

au morphème du causatif. Après une présentation des faits, nous tenterons de démontrer que le morphème du causatif est lexicalement simple et que sa gémiation dans certaines formes verbales est due à l'activation d'une position libre en début du verbe appelée "cv-initial".

II.1. La formation du thème du causatif :

Le thème du causatif est dérivé par préfixation de la consonne /s/ à la forme verbale de base. Ce préfixe peut rester simple ou géminer selon la nature du verbe auquel il est associé.

1.1. Conjugaison des formes causatives :

Les formes causatives se conjuguent aux quatre thèmes verbaux. Nous présenterons plus loin, pour les besoins de l'analyse, les formes conjuguées au thème de l'aoriste (tableau 7). Voici quelques exemples qui correspondent aux autres thèmes :

a. Thème de l'inaccompli :

(3)

Aoriste	glose	inaccompli	inac causatif
1.			
fi	"être suppuré"	ttfay	ssfay
ak <i>°</i> i	"sauter"	ttak <i>°</i> i	ssak <i>°</i> ay
tihIl	"se marier"	ttihil	stihil
2.			
kmi	"fumer"	kImmi	ssIkmay
knu	"se pencher"	kInnu	ssIk ^h naw
nkIr	"se lever"	nIk ^h Ir	ssInkar
3.			
nIs	"passer la nuit"	nIssa	ssInsa

Les formes causatives n'emploient pas toujours les mêmes mécanismes que les formes de base, lorsqu'elles se conjuguent au thème de l'inaccompli. Notons, tout d'abord, dans les exemples regroupés en (3.1), la disparition du préfixe de l'inaccompli tt- devant l'apparition de celui du causatif, accompagnée de l'infixation de la voyelle /a/ entre les deux derniers

segments du radical. Ensuite, tous les verbes en (3.2) qui recourent à la gémination pour marquer le thème de l'inaccompli, voient leurs formes causatives se doter d'un mécanisme différent : la gémination de la consonne radicale disparaît alors qu'une voyelle apparaît à l'intérieur du verbe, identique à la voyelle du radical dans le cas du verbe tihll et /a/ dans les autres verbes. Enfin, le verbe nIs constitue un exemple de verbes où la voyelle qui apparaît au thème de l'inaccompli est insérée derrière le dernier segment du radical.

b. Thème de l'accompli :

(4)

Aoriste'	Causatif	
i-nsa	i-ssIns-a	"il a fait passer la nuit"
i-nkIr	i-ssInkIr	"il a levé"
i-rmi	i-ssIrmi	"il a rendu fatigué"
i-rku	i-ssIrka	"il a sali"
i-mun	i-smun	"il a ramassé"
i-mllul	i-ssimlul	"il a rendu blanc"
i-fi	i-ssfi	"il a suppuré"

Le thème de l'accompli permet d'exploiter un grand nombre de pronoms personnels qui peuvent être soit préfixés, soit suffixés à la base. Ceux préfixés nous intéressent, en particulier, puisqu'ils nous permettront d'observer leur comportement au contact du préfixe marquant le causatif:

ex.	ssIkmi	" faire fumer"	ssIkmi-v	(1ère pers. sg.)
			t-IssIkmi-t	(2ème pers. sg.)
			(t)i-ssIkmi	(3ème pers. sg.)
			n-IssIkmi	(1ère pers. pl.)
			t-IssIkmi-m (t)	(2ème pers. pl.)
			ssIkmi-n (t)	(3ème pers. pl.)

Le préfixe du causatif s'intercale entre le verbe de base et les préfixes inflexionnels. Ceux-ci n'influent pas sur la taille qu'il adopte.

1.2. Les fonctions du préfixe causatif :

Les formes que nous désignons, aujourd'hui, comme "causatives" étaient connues chez les berbérissants sous le nom de "formes à sifflante".

Elles ne correspondent pas, parfaitement, à la notion de "causatif", en français, par exemple. La fonction qu'assure le préfixe du causatif devant ces formes est, essentiellement, de nature syntaxique. En s'associant exclusivement aux verbes dits "intransitifs", il les rend "transitifs". On peut, aussi, lui attribuer, occasionnellement, la fonction de "verbalisateur" ou de "lexicalisant". Voici quelques exemples des différentes fonctions du préfixe causatif :

a. Fonction de transitivisation :

(5)

mun	"être ramassé"	smun	"ramasser"
nu	"être cuit"	ssInu	"cuire"
imlul	"être blanc"	ssimlul	"blanchir"
nIz	"être vendu"	zzInz	"vendre"
gawr	"s'asseoir, être assis"	sgawr	"faire asseoir"

En outre, les verbes transitifs n'attestent guère de formes causatives construites à l'aide du préfixe /s-/:

(6)

bnu	*ssbnu	"constuire"
kru	*sskru	"louer"
xIrb	*sxIrb	"griffer"

Selon son emploi, un verbe transitif peut exprimer le causatif. Prenons le cas du verbe bnu :

(7)

- i-bna	brahim	tigmmi
construire- accompli 3ème pers sg Brahim maison la		
a. * Brahim a construit la maison		
b. Brahim a fait construire la maison.		

Le verbe bnu, tel qu'il a été employé dans la phrase ci-dessus exprime le causatif dans le sens où Brahim n'a pas construit lui-même la maison. Mais, il a fait appel à une autre personne pour la construire.

b. Fonction de verbalisation :

A partir d'un nom, on peut obtenir un verbe auquel est préfixé le morphème du causatif :

(8)

udIm	"visage"	ssudIm	"embrasser".
awal	"paroles"	sawIl	"parler"
agudi	"tas"	sgudi	"entasser"
admIr	"poitrine"	sadmIr	"présenter"

c. Fonction de lexicalisation :

L'évolution de la langue berbère a laissé place à l'apparition d'une catégorie de verbes, morphologiquement complexes, mais dont les bases ne sont pas attestées. C'est le cas des exemples suivants :

(9)

sIrs	*rs	"poser"
slil	*lil	"rincer"

II.2. Hypothèses sur la taille du morphème causatif en berbère :

La grande majorité des berbérisants soutient l'idée selon laquelle le thème du causatif est exprimé par le biais de deux morphèmes qui apparaissent en distribution complémentaire ; l'un étant simple, l'autre géméné. Parmi les études que nous avons pu consulter dans ce domaine, nous citons celle de Lasri (1991) sur le parler chleuh de Tidli et celle de Jebbour (1996) qui défend l'idée selon laquelle : " L'apparition [dans le parler chleuh de Tiznit] de l'une des deux variantes [du préfixe causatif], viz; la variante simple [s-] et la variante géménée [ss-], dépend entre autre de la structure prosodique de la base verbale à laquelle il est adjoint " (p. 79).

Boukous (1987) considère que le morphème causatif est lexicalement géméné. Il propose d'expliquer sa dégéménéation, dans le cadre de la théorie des domaines prosodiques, par une règle de dissimilation.

Peu de linguistes qui se sont penchés sur ce problème, ont privilégié une analyse qui considère que le morphème marquant le causatif est

lexicalement simple. Nous renvoyons le lecteur aux travaux de Guerssel (1988, 1992) et d'Iazzi (1991).

II.3. Guerssel (1992b) :

Son travail, à propos de la morphologie dérivationnelle du parler d'Aït Seghrouchen, représente un grand intérêt pour l'analyse que nous défendons dans ce chapitre. Nous partons, en effet, d'une hypothèse commune selon laquelle le morphème exprimant le thème du causatif est phonologiquement simple. Sa géménéation est due à l'activation d'un site libre en début du verbe.

Guerssel s'applique à démontrer l'existence, en Parler d'Aït Seghrouchen, d'un morphème abstrait, placé devant le verbe, dont le rôle consiste à définir la catégorie grammaticale de la forme à la quelle il est lié. Il est segmentalement nul, spécifié [+verbe] et associé à deux positions squelettales, l'une constituant l'attaque, l'autre le noyau.

Toutes les formes causatives du Parler d'Aït Seghrouchen nécessitent la présence de ce morphème car il détermine leur catégorie grammaticale. En effet, selon Guerssel, le morphème du causatif ne peut pas remplir ce rôle du fait qu'il n'est pas marqué [+verbe]. Par conséquent, la "composition morphologique" qui résulte de son association à une base quelconque reste non-marquée grammaticalement. Prenons l'exemple de la forme causative du verbe fsi "to melt" :

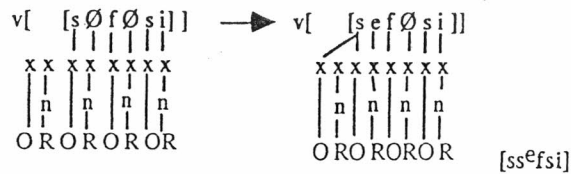
(10)

sø+fəsi
| | | | |
OR OROR [s^efsi].

L'output [s^efsi] constitue une "expression ouverte"³⁴ non spécifiée que le morphème verbal nul, placé en tête de l'expression, se charge de marquer [+verbe]. Il permet, par la même occasion, au matériel consonantique du préfixe causatif de se propager en investissant la position d'attaque libre devant lui. La forme finale se voit, par conséquent, dotée d'un préfixe causatif géméné :

³⁴ "open expression".

(11)



Selon Guerssel, le matériel vocalique, "excrescent vowel", qui apparaît entre la consonne du préfixe et celle du radical est le résultat de leur coarticulation. Il répond à la nécessité de licencier la position d'attaque³⁵.

Comme nous aurons l'occasion de le voir, l'analyse que nous proposons rejoint, sur plusieurs plans, les conclusions du travail de Guerssel. Mais, elle s'est voulue plus élargie pour deux raisons essentielles :

1. La dérivation du thème du causatif en PCA s'avère plus complexe que dans le parler analysé par Guerssel car il faut tenir compte d'une différence fondamentale entre ces deux parlars. En effet, le préfixe du causatif est toujours géméné dans le Parler d'Aït Seghrouchen, tandis qu'il est tantôt géméné, tantôt simple dans le PCA. Pour cette raison, il nous faut instaurer un mécanisme qui tienne compte de cette variation.

2. L'analyse que nous défendons dépasse le cadre strict du causatif ou même du Berbère pour s'inscrire dans le cadre plus vaste des langues qui attestent l'existence d'un site appelé cv-initial (Lowenstamm, 1999) devant chaque catégorie majeure.

Au fur et à mesure que nous élaborerons ce chapitre, nous mettrons l'accent sur les similitudes et les différences qui existent entre l'hypothèse que nous défendons dans le cas du PCA et celle qui a été proposée par Guerssel (1992b), à propos du parler d'Aït Seghrouchen.

II.4. La théorie du CV-initial (Lowenstamm, 1999) :

Dans cette section, nous présentons la théorie du cv-initial telle qu'elle a été élaborée par Lowenstamm en 1999, en vue de familiariser le lecteur avec l'outil théorique qui sera mis en oeuvre dans l'étude du comportement

³⁵ Pour comprendre la structure syllabique que Guerssel défend dans cet article, cf p. 4 à 9.

du morphème du causatif en PCA. L'objectif principal de l'auteur de cette théorie est de démontrer l'existence d'un CV vide au gauche de chaque catégorie majeure.

4.1. Les groupes consonantiques initiaux :

Lowenstamm (1999) entame son article en examinant les contraintes qui pèsent sur les groupes consonantiques de début de mot. Il prend comme exemples de langues l'anglais et l'arabe marocain. Il constate que les groupes consonantiques de début de mot en anglais sont soumis à une contrainte majeure qui implique qu'ils sont obligatoirement constitués d'une consonne [-son], suivie d'une autre [+son]. De ce fait, l'anglais atteste des mots comme blue, true, mais pas *lblue, *rtue. Par contre, les groupes consonantiques initiaux en arabe marocain n'observent aucun ordre. Ils peuvent être constitués comme en anglais d'une consonne [-son] suivie d'une consonne [+son] ou l'inverse :

(12)

Anglais		Arabe marocain	
[occl.+liq.]		[occl.+liq.]	[liq.+occl.]
brick		brɪd "refroidir"	r bɪt "attacher"
dream "rêve"		drɪb "frapper"	r dɑ "accepter"
glow		g llɛ "enlever"	l gɑ "trouver"

L'anglais et l'arabe marocain représentent la tendance générale qui caractérise les langues naturelles et qui a conduit à établir un universal implicatif selon lequel : "toute langue qui accepte une séquence initiale de consonnes à sonorité descendante, accepte aussi celle à sonorité ascendante. L'inverse n'est pas vrai." Par ailleurs, aucune langue naturelle qui tolère uniquement des séquences de consonnes à sonorité descendante en début de mot n'est attestée.

4.2. Les frontières du mot :

Lowenstamm (1999) part de l'observation, selon laquelle plusieurs langues naturelles attestent des phénomènes morphologiques ou phonologiques qui se déroulent au début ou à la fin du mot. La version

standard de la grammaire générative (Chomsky & Halle, 1968), désormais SPE, se sert du symbole /#/ pour délimiter les frontières du mot :

(13)

#kit#

En étudiant le processus de monophthonguaison qui touche les diphtongues en Yiddish, à l'intérieur ou à la fin des termes empruntés à l'hébreu-Aramäische, Kahn (1976) souligne que la notation traditionnelle /#/ n'a aucune propriété commune avec la classe des segments. Pour lui, il s'agit d'une notation usuelle qui marque la frontière de la syllabe.

Dans le groupe des langues qui attestent des opérations en début de mot, Lowenstamm cite le cas du *chaha*, langue éthiosémitique, où le segment /r/ est exclu de la position initiale du mot. Il est remplacé par /n/. Ainsi, la forme perfective du verbe *näkYäräm* "win in a lawsuit" débute par /n/ alors que la forme du présent et celle du "jussif" laissent apparaître le /r/ du radical derrière les préfixes /a-/ et /n-/ :

(14)

	perfectif	présent	jussif
1cs.	näkYärxwIm	äräkYIr	nIräkIr
2ms.	näkYärxäm	tIräkYIr	näkIr
2fs.	näkYärçIm	tIräkYi	näki
3ms.	näkYäräm	yiräkYIr	yäräkIr
3fs.	näkYäräçIm	tIräkYIr	tIräkIr

Un autre exemple est rapporté par Gesenius (1910 : 186) selon lequel /w/ devient /y/ en position initiale des noms en hébreu et en Aramäische.

Un dernier exemple concerne la palatoalvéolarisation du /s/ pré-consonantique en allemand standard, dans des mots comme *streng*, *Stadt*, *spazieren* vs *Astrid*, *erste*, *Wespe*.

À la lumière de tous ces phénomènes qui se déroulent en début de mot, Lowenstamm propose de remplacer le symbole traditionnel /#/ qui apparaît à gauche du mot, par un CV vide. En utilisant le modèle CVCV (Lowenstamm, 1996), il offre une alternative à la représentation classique de "kit" :

(15)

CVCVCV
| | | |
k i t ø

La différence majeure entre cette représentation et celle qui est proposée en (11) réside dans le fait que le CV initial, souligné en (15), constitue un site phonologique qui peut être exploité pour justifier des opérations phonologiques ou morphologiques qui se déroulent en tête du mot.

En plus du modèle CVCV, Lowenstamm applique la version révisée du GP que Scheer (1996) a proposée pour décrire l'alternance voyelle/ø en tchèque. En effet, dans cette langue, la taille du préfixe /od/ varie en fonction de la nature des bases auxquelles il est lié :

(16)

a. ode-psat	*od-psat
b. od-pisovat	*ode-pisovat
c. od-blانيت	*ode-blانيت

Le préfixe en question adopte une forme abrégée *od* lorsque sa position vocalique finale est gouvernée par une voyelle du radical. Par contre, il apparaît sous une forme allongée *ode* lorsque sa position vocalique finale se réalise phonétiquement. Ainsi, comme nous allons l'illustrer ci-dessous en (17), la forme allongée du préfixe en (16.a.) s'explique par le fait que son noyau vocalique final se réalise phonétiquement du moment que la voyelle radicale dans *psat* ne peut pas le gouverner. En (16.b.), le noyau vocalique final du préfixe reste vide parce que la voyelle /i/ dans *pisovat* le gouverne :

(17)

a.	b.
CVCV-CVCVCV	CVCV-CVCVCVCV
o d e p ø s a t	o d ø p i s o v a t
↑	↑
GP	GP

Jusque là, la version standard du GP appliquée au modèle CVCV, génère les formes correctes en (16.a.b.). Les problèmes apparaissent lorsqu'il s'agit de justifier la forme abrégée du préfixe dans *od-blانيت* (16.c.). Par respect du PCV et des relations de GP qui s'établissent entre les noyaux vocaliques adjacents, le noyau vocalique du préfixe /od/ devrait se réaliser

phonétiquement puisque la voyelle /a/ dans blanit ne peut pas le gouverner. En effet, celle-ci doit gouverner le noyau vocalique situé immédiatement à sa gauche, entre les consonnes b et l.

Face à ce problème, Scheer (1996) propose une théorie qui prend en compte l'interaction des consonnes. Le principe de cette théorie consiste à former, à partir d'une séquence d'*occlusive* suivie d'une *liquide*, ce que l'auteur appelle un *Domaine Fermé*³⁶. Ce domaine oblige la voyelle située immédiatement à sa droite à l'enjamber pour gouverner le noyau vide situé plus loin à gauche. Dans le cas de la forme présentée en (16.c.), cette opération se traduit par le fait que [bl] constitue un DF qui oblige la voyelle /a/, située entre l et n à l'enjamber pour gouverner directement le noyau vocalique final du préfixe od, l'empêchant ainsi de se réaliser phonétiquement :

(18)
 CVCVCVCVCVCV
 | | | | | | | | | |
 o d ø [b ø l] a n i t
 ↑
 GP [od-blani].

4.3. Les groupes consonantiques initiaux :

Le français atteste des groupes consonantiques en début de mot qui sont ordonnés selon une sonorité strictement ascendante. En hébreu biblique, ces groupes consonantiques sont librement constitués. Ils peuvent comporter des consonnes ordonnées selon une sonorité ascendante ou descendante. Il s'agit, dans cette section, de comparer ces deux langues en s'intéressant plus particulièrement à la manière dont le cv-initial est sensible aux relations de gouvernement qui agissent en début de chaque mot.

Examinons, tout d'abord, le cas du français à travers les deux exemples suivants :

(19) a. tapis [tapi]
 b. plateau [plato]

L'auteur représente ces deux exemples de la manière suivante :

³⁶ La notion de *Domaine Fermé* est mise en oeuvre dans cette thèse pour étudier les groupes consonantiques que présente le PCA (cf le cadre théorique de cette thèse).

(20)

a. CVCVCV
 ↑ | | | |
 ↑ t a p i s
 ↑ |
 b. CVCVCVCV
 ↑ | | | | | |
 ↑ [p ø l] a t o
 ↑ |

Dans ces deux exemples, la voyelle initiale /a/ gouverne³⁷ la position vocalique du site initial. Par conséquent, on obtient la généralisation en (21) qui s'applique au français :

(21) Le CV-Initial est toujours licencié en français.

En hébreu biblique, l'absence de contrainte sur la succession des consonnes en début de mot modifie les relations de gouvernement qui peuvent atteindre le site initial. Voici un ensemble d'exemples que propose l'auteur :

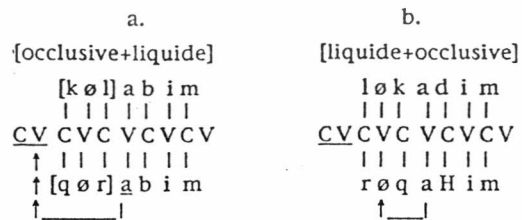
(22)

Racine	singulier	pluriel
a. √ <u>kl</u> b	kéleβ "chien"	<u>køla</u> βim "chiens"
b. √ <u>lk</u> d	léxed "capture"	<u>løxad</u> im "captures"
c. √ <u>qr</u> b	qéreβ "midst"	<u>qøra</u> βim "midsts"
d. √ <u>rq</u> H	réqaH "espace"	<u>røqa</u> Him "espaces"

Ces exemples sont choisis parce qu'ils fournissent des formes où les séquences de consonnes initiales constituées par une [occlusive+liquide] et leur images miroir : kl vs. lk (22.a-c) et qr vs. rq (22. b-d). Voici les représentations des formes qui nous intéressent ici, c'est-à-dire celles du pluriel :

³⁷ Le gouvernement propre est une forme de licenciement (Lowenstamm, 1996).

(23)



En (23.a.), les consonnes initiales contenues entre crochets forment un DF inaccessible au GP. La voyelle /a/ doit, dans ce cas, enjamber ce domaine pour gouverner la position vocalique du site initial. Par contre, en (23.b.), les deux premières consonnes sont ordonnées de telle sorte que la voyelle suivante doit obligatoirement gouverner le noyau vide qui les sépare. Par conséquent, le cv-initial se retrouve non-licencié. A partir de ces deux représentations, on obtient la généralisation suivante :

(24) Le CV-initial n'est pas toujours licencié en hébreu.

Devant l'absence de langue où le cv-initial n'est jamais licencié, le cas du français et celui de l'hébreu permet de dégager la seule dichotomie qui oppose les langues où "le cv-initial est toujours licencié" à celle où "le cv-initial n'est pas toujours licencié".

4.4. Les clitiques :

Lowenstamm tente de démontrer qu'en français et en hébreu biblique:

- i. le cv-initial est une site de cliticisation.
- ii. les clitiques exploitent ce site lorsqu'il est licencié.

Dans le cas du français, l'auteur s'intéresse à l'article défini déterminant les noms. Pour l'examiner, il choisit trois environnements différents :

(25)

a. devant les noms qui commencent par une attaque simple :

le + tapis	[lɔtapi]
la + tasse	[latas]

les + tapis	[letapi]
-------------	----------

b. devant ceux qui commencent par une attaque branchante :

le + plateau	[ləplato]
la + place	[laplas]
les + plateaux	[leplato]

c. devant ceux qui commencent par une voyelle :

le + ami	[lami]
la + amie	[lami]
les + amis	[lezami]

L'article défini abandonne systématiquement son site et se loge dans le cv-initial du moment que celui-ci est toujours licencié en français. L'opération qui amène le clitique à exploiter le site initial est représentée comme suit :

(26)

a.	CV+ <u>CV</u> CVCV	>>>>	CV+ <u>CV</u> CVCV
	l ø t a ...		l ø t a ...
	l a		l a
	l e z		l e z

b.	CV+ <u>CV</u> CVCVCV	>>>>	CV+ <u>CV</u> CVCVCV
	l ø [p ø l] a ...		l ø [p ø l] a ...
	l a		l a
	l e z		l e z

	CV+ <u>CV</u> CVCV	>>>>	CV+ <u>CV</u> CVCV
			↑
	l ø a m i		l ø ↑ a m i
	l a		l a ↑
	l e z		l e z

Le cv déserté par le clitique devient un site libre pouvant être exploité par un autre clitique. En l'absence de candidat, le site reste vide.

En hébreu biblique, l'auteur examine le cas de l'article défini /ha/ qu'il associe à certaines formes du pluriel auparavant citées en (22). Elles sont représentées ci-dessous :

(27)

a.

h a [k ø] a b i m
 | | | | | | | | | |
 CV+CV+CV+CV+CV+CV

b. h a r ø q a H i m

Contrairement au français, en hébreu, le cv-initial n'est pas toujours licencié. Ainsi, par exemple, en (27.a.) le site initial est licencié par la voyelle /a/ qui enjambe le DF constitué par les deux premières consonnes du nom. Par contre, en (27.b.), il n'est pas licencié car le noyau vide qui sépare les deux premières consonnes du nom réclame le GP de la voyelle suivante. Néanmoins, pour pouvoir exploiter le cv-initial dans les deux cas, Lowenstamm propose, tout d'abord, de prendre en compte l'existence d'une "Convention d'Uniformité" en hébreu biblique :

(28) Convention d'Uniformité :

*"For any given language, cliticization operates
 in uniform fashion
 with respect to the licensing status of the host site"*

Cette convention considère que le cv-initial n'est jamais licencié en hébreu Biblique et implique, par la même occasion, le blocage du processus de cliticisation qui vise à l'investir. Ensuite, l'auteur considère que le cv-initial en hébreu devient une partie intégrante du mot, qui doit être interprété phonétiquement. Ce processus s'accomplit selon deux stratégies. La première est représentée en (29.a.). Elle consiste à remplir la position consonantique du site initial par gémination de la consonne initiale du mot. La deuxième stratégie, représentée en (29.b.), implique l'allongement compensatoire de la voyelle de l'article défini devant l'impossibilité de géminer la liquide en position initiale :

(29)

a. h a k ø l a b i m [hakklabim]
 | | / \ | | | | | | | |
 CV+CV+CV+CV+CV+CV
 | \ / | | | | | | | |
 b. h a r ø q a H i m [ha:rqaHim]

4.5. Conclusion:

Deux idées principales se dégagent du travail de Lowenstamm (1999) :

i. L'auteur a déployé une argumentation complète autour de l'existence d'un cv vide devant chaque catégorie majeure.

ii. Il a démontré que le cv-initial est un site de cliticisation qui peut être exploité lorsqu'il est licencié. Deux types de langues s'opposent dans ce cas :

1. des langues comme le français où le cv-initial est toujours licencié et, par conséquent, toujours exploité.

2. d'autres comme l'hébreu biblique où le cv-initial n'est pas toujours licencié, mais où la convention d'uniformité intervient pour le considérer comme n'étant jamais licencié.

Notre objectif, à travers l'étude de la taille du morphème du causatif en PCA, sera de démontrer l'existence d'un troisième type de langues où le cv-initial n'est pas toujours licencié, mais où un calcul est entrepris mot par mot pour pouvoir l'exploiter.

II.5. La taille du préfixe causatif en PCA :

5.1. Présentation des faits :

Voici un ensemble de verbes qui montrent les cas où la taille du morphème du causatif varie :

(30)

Aoriste		Causatif	
(a)			*
nIs	passer la nuit	ssInS	faire passer ...
gIn	dormir	sgIn	endormir

(b)			
nkIr	se lever	ssInkIr	faire lever
ntIl	s'abriter.	ssIntIl	abriter
knu	se pencher	ssIknu	pencher
rku	être sale	ssIrku	salir
rmi	être fatigué	ssIirmi	rendre fatigué
nu	être cuit	ssnu	cuire
(c)			
av	aboyer	ssav	faire aboyer
ak'i	sauter	ssak'i	faire sauter, jeter
af	s'écarter	ssanf	écarter
aru	accoucher	ssaru	faire accoucher
igut	être en grand nombre	ssigut	augmenter le nombre
imlul	être blanc	ssimlul	blanchir
isdid	être maigre	ssisdid	amaigrir
imim	être sucré	ssimim	sucrer
iwd	avoir peur	ssiwd	faire peur

Il ressort de l'observation des exemples ci-dessus que le morphème du causatif apparaît sous une forme géminée devant toutes les bases verbales qui commencent par CC ou V, ainsi que devant les verbes trilitères sans voyelle pleine (30.b-c). Seul le verbe nl fait exception à cette généralisation. Il constitue avec gIn, une classe de verbes particulière que nous tenons à analyser à part.

(d)			
mun	être ramassé	smun	ramasser
faw	être éclairé	sfaw	éclairer
maIj	être en retard	smaIj	retarder
rufu	avoir soif	srufu	assoifer
gurzu	être enrroué	zgurzu	rendre enrroué
qIneu	être satisfait	sqIneu	satisfaire
gudi	être en tas	sgudi	entasser
bara	être entrouvert	sbara	entrouvrir
bukd	être aveugle	sbukd	aveugler

myyir	être inculte	smyyir	faire bouillir
bIrbIr	bouillir	sbIrbIr	faire bouillir
(e)			
llugmu	être pourri	slugmu	rendre pourri
lluzzu	être éparpillé	zluzzu	éparpiller
mmatti	se déplacer	smatti	déplacer
ddukkIl	être ami	sdukkIl	rendre ami
mmussu	bouger	smussu	faire bouger
mmuktu	être dégoûté	smuktu	dégoûter
mmav	se battre	smav	faire battre
mmarri	se promener	smarri	promener
mmiggir	rencontrer	smiggir	faire rencontrer
bbaqqi	être crevé	sbaqqi	crever
kkaṭṭi	être coupé	skaṭṭi	couper
ggall	jurer	sgall	faire jurer
qqar	être sec	svar	sécher
ffarri	s'envoler	sfarri	faire voler

Le préfixe du causatif est, par contre, simple lorsque le verbe auquel il est lié commence par CV et dans le cas des verbes quadrilitères sans voyelle pleine. Par ailleurs, les exemples regroupés en (30.e) présentent un caractère commun qui consiste à ce que leur consonne initiale dégémine au contact du morphème du causatif.

Notre objectif, dans ce chapitre, consiste à déterminer les contraintes qui opèrent derrière la variation de la taille du morphème du causatif. L'analyse développée par Guerssel (1992b) dans le cas du Parler d'Aït Seghrouchen ne peut pas s'appliquer au PCA car elle n'apporte pas toutes les réponses aux questions qui se posent sur la dérivation du thème du causatif dans ce parler. En effet, elle ne tient pas compte de la variation de la taille du morphème du causatif. Elle consacrerait le même traitement aussi bien aux verbes regroupés en (30.b-c) qu'à ceux regroupés en (30.d.). Ces verbes seraient automatiquement dotés d'un préfixe géminé.

L'hypothèse selon laquelle un site libre existe devant le verbe est, cependant, prometteuse. Mais, pour pouvoir dériver des formes causatives

dotées d'un préfixe simple et d'autres d'un préfixe géminé, il faut envisager que ce site puisse être, occasionnellement, non accessible au préfixe du causatif. La théorie développée par Lowenstamm (1999) offre cette possibilité. Nous proposerons, dans la section suivante, une analyse basée sur l'idée selon laquelle, en PCA, le morphème du causatif est lexicalement simple et que sa gémination est due à l'activation d'un site libre devant le verbe appelé "cv-initial".

5.2. Analyse en cv-initial :

Le morphème verbal nul tel qu'il a été défini dans le travail de Guerssel (1992b) se définit par la fonction syntaxique qu'il assume au sein de la composition [s+base]. De ce point de vue, il est chargé d'assigner à l'output la catégorie [+verbe]. Le processus de dérivation se poursuit de telle sorte que ce morphème soit obligatoirement investi par le matériel consonantique du préfixe causatif, engendrant, uniquement, des formes dotées d'un préfixe géminé.

Pour rendre compte de la spécificité du processus de dérivation des formes causatives en PCA, nous proposons un modèle basé sur deux idées principales :

a. Le site libre peut rester non accessible au matériel consonantique du préfixe causatif. Ce qui permettra de dériver des formes causatives semblables à celles regroupées en (30.d).

b. La catégorie syntaxique de l'output [s+base] n'est pas déterminée par le site libre placé devant le verbe.

Pour satisfaire (b), nous soutenons l'idée traditionnelle selon laquelle la catégorie syntaxique de la forme dérivée au thème du causatif est déterminée par le préfixe du causatif qui constitue la tête de la composition et qui est spécifié [+verbe]. Par contre, (a) nécessite la mise en place d'un mécanisme qui détermine les conditions sous lesquelles le site initial reste vide.

La théorie du cv-initial, dont le contenu a été exposé plus haut en (II.4.), réunit tous les éléments nécessaires pour une analyse détaillée du comportement du morphème du causatif en PCA. Elle présente deux caractéristiques essentielles qui peuvent être mises en pratique :

i. Elle est fondée sur le principe selon lequel un CV vide existe devant chaque catégorie majeure, remplaçant la frontière traditionnelle /#/ de la SPE. Cette hypothèse est soutenue par le fait que plusieurs opérations morphologiques se déroulent en tête du mot.

ii. Le CV initial ne remplit pas obligatoirement un rôle syntaxique.

Notre analyse tient compte du fait que chaque verbe, en PCA, possède un CV vide en position initiale. Ce CV reçoit les opérations morphologiques qui se déroulent en tête du verbe. C'est à cette position que reviendra la tâche de justifier la gémination du préfixe marquant le thème du causatif.

Pour appliquer la théorie du cv-initial dans le cas de la dérivation du thème du causatif en PCA, nous partons avec l'hypothèse suivante :

(31)

"a. Le morphème du causatif est lexicalement simple /s-/ en PCA. Il se pose devant le verbe avec un gabarit formé d'un seul CV,

b. Il se propage ensuite sur le CV-initial chaque fois que celui-ci est licencié."

Cette hypothèse doit être capable de générer des formes causatives correctes, en faisant la distinction entre celles qui font appel à un préfixe simple et celles qui recourent à un préfixe géminé. La taille du préfixe causatif doit dépendre de sa capacité à exploiter le cv-initial.

(31.b.) repose sur la règle que Lowenstamm (1999) a formulé à propos de ce site :

(32)

" Pour que le CV-initial puisse être exploité, il faut qu'il soit licencié."

Il a démontré que les relations du G.P. servent à licencier ce site. Dans une langue comme le français, l'article défini abandonne son site lexical pour se loger dans le cv-initial chaque fois que la position vocalique de ce dernier est proprement gouvernée par une voyelle du radical. Voici un exemple, cité auparavant en (II.4.), qui illustre la manière dont l'opération se déroule :

(33)

a. CV+CVVCVCV >>>> CV+CVVCVCV
 | | | | | | | | | | | | | | | |
 lə ta pi lə ta pi
 la la
 le z le z

Le PCA fait partie des langues où le cv-initial n'est pas toujours licencié. En effet, l'examen des groupes consonantiques de début de mot en PCA indique l'absence de contraintes sur l'ordre de leur succession. Contrairement au français où les mots ne peuvent commencer que par des séquences de consonnes caractérisées par une sonorité ascendante, le PCA autorise la formation de groupes consonantiques initiaux de sonorité ascendante ou descendante. Voici quelques exemples qui illustrent cette opposition :

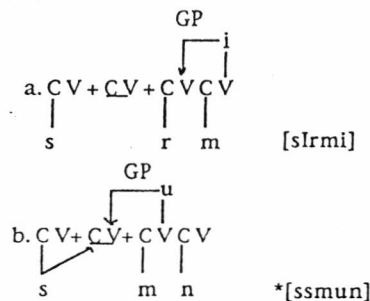
(33')

français	PCA	
Occlusive+liquide	Occlusive +liquide	Liquide +occlusive
plateau	k ru louer	r ku "è. sale"
bleu	n ru "vaincre"	r mi "è. fatigué"
prendre	b ri "blesser"	r bu "porter sur le dos"
trace	k mi "fumer"	mdi "tendre un piège"
craindre	l kIm "arriver"	k Irf "attacher"
bruit	n kIr "se lever"	k nu se pencher

L'absence de contraintes sur l'ordre de succession des consonnes en début de mot en PCA implique que le cv-initial ne peut pas toujours être gouverné, même si l'on suppose l'existence de DFs (Scheer 1996), non accessibles au GP. En effet, si dans un verbe comme kru, la voyelle radicale gouverne la position vocalique du site initial en passant par dessus le DF constitué par [kr], dans rku, la voyelle radicale ne peut pas atteindre le cv-initial car elle doit gouverner la position vocalique située entre r et k. Par conséquent, le cv-initial du verbe kru est licencié tandis que celui du verbe rku ne l'est pas.

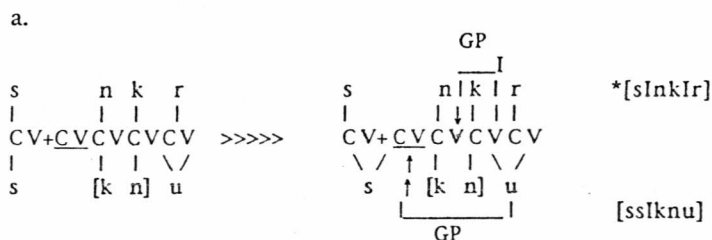
Le respect de la règle proposée en (32) dans le cas du PCA, engendre des formes causatives incorrectes. Ainsi, dans un verbe comme sslrmi "rendre fatigué" où le cv-initial n'est pas licencié le morphème du causatif apparaît sous une forme géminée. Alors que dans un verbe comme ssmun "ramasser" où le cv-initial est licencié le morphème du causatif reste simple :

(34)



De même, cette règle (32) est incapable d'expliquer la raison pour laquelle knu et nkIr font appel à un morphème géminé. Dans le premier verbe, le cv-initial est licencié par la voyelle /u/ qui enjambe le DF constitué par k et n, offrant ainsi au morphème du causatif la possibilité de géminer en se propageant sur la position consonantique du site initial. Par contre, dans le deuxième verbe, le cv-initial ne peut pas être licencié car le noyau vocalique située entre n et k doit être gouverné. Ce qui implique que le site initial reste inaccessible au morphème du causatif :

(34')



Ces exemples montrent que l'utilisation du cv-initial à des fins morphologiques ne doit pas être conditionnée par le licenciement. Le statut

du CV-initial en PCA nécessite une approche différente. Son existence est déterminante pour l'aboutissement de l'analyse, mais le G.P. ne doit pas constituer une condition pour l'investir. Pour traiter le problème lié à la variation de la taille du morphème du causatif en PCA, à l'aide de la théorie du cv-initial, il faut redéfinir les conditions sous lesquelles ce site peut être exploité de manière à ce que son utilisation ne dépende pas du fait qu'il soit licencié.

La théorie du cv-initial, telle qu'elle a été élaborée par Lowenstamm (1999), met en opposition deux types de langues :

(35)

- a. Des langues comme le français où le site initial est toujours licencié.
- b. Des langues comme l'hébreu où le site initial n'est pas toujours licencié, mais où la Convention d'Uniformité fait comme s'il ne l'était jamais.

Même si elle ne s'est limitée qu'à ces deux types de langues, cette théorie n'exclut pas pour autant l'existence d'autres langues où le statut du cv-initial est différent. La question qui se pose alors est la suivante :

(36) -Existe-t-il des langues où le cv-initial :

- a. n'est jamais licencié ?
- b. n'est pas toujours licencié et où la Convention d'Uniformité est absente?

Nous n'avons pas de réponse pour le premier volet de la question (36.a). Nous nous intéresserons, d'avantage, à la deuxième partie de la question. Le cas du PCA est pertinent dans ce sens. Reportons-nous aux deux exemples représentés en (34). Ils montrent, sur la base des relations de Gouvernement qui existent entre les noyaux vocaliques, que *le PCA fait partie des langues où le cv-initial n'est pas toujours licencié*. Le mécanisme de dérivation des formes causatives tient compte de cet aspect et la taille qu'adopte le morphème dérivationnel dépend de sa capacité à se propager sur le site initial.

Reste, maintenant, à déterminer sous quelles conditions il est possible d'exploiter le cv-initial en PCA ?

Autrement dit :

- Est-il possible de dériver des formes causatives dotées d'un morphème géméné VS non-géméné en faisant abstraction des relations de GP qui servent à licencier le cv-initial ?

En réponse à cette question, nous supposons que pour dériver une forme causative qui met en jeu la taille du préfixe dérivationnel, *le PCA procède à un calcul au niveau de chaque verbe*. Tout d'abord, le préfixe du causatif, lexicalement simple, se pose devant le verbe avec son gabarit constitué d'un seul cv. Ensuite, si le cv-initial est licencié, le préfixe causatif abandonne son site, à la manière du clitique en français. Par contre, s'il n'est pas licencié, le préfixe garde son site et branche, en plus, sur la position consonantique du cv-initial devenu un site vide non toléré dans *le Domaine du verbe*. Cette hypothèse implique, cependant, que le site initial est obligatoirement investi dans les deux cas selon deux mécanismes différents.

En clair, nous supposons que l'opération de dérivation des formes causatives en PCA se déroule selon trois étapes, dont les deux dernières ne peuvent pas être réunies dans une même forme:

(37)

- a. *Le morphème du causatif est lexicalement simple /s/. Il se pose devant le verbe avec son gabarit constitué d'un seul CV.*
- b. *Il abandonne son site et se loge dans le cv-initial lorsque celui-ci est licencié.*
- c. *Lorsque le cv-initial n'est pas licencié le morphème du causatif se propage sur la position consonantique disponible devant le verbe.*

(37.a.) implique que le site déserté par le préfixe causatif tombe du moment qu'il est segmentalement vide. La dernière étape (37.c.) qui autorise le préfixe à se propager sur la position consonantique du cv-initial est justifiée par le besoin de remplir le site vide qui subsiste entre le gabarit lexical du préfixe et celui du verbe. Autrement dit, en dépit du fait qu'il ne soit pas licencié, le cv-initial ne peut pas rester vide, du moment qu'il est pris dans le *domaine du verbe*. Tel domaine que nous délimitons à l'aide des

crochets et où x, y, z représentent des segments associés aux positions consonantiques :

(38)

[VCV-CVCVCVCV]
 | / | | |
 | / | | |
 s x y z

La propagation du préfixe causatif est rendue légitime par le paramètre que nous résumons ci-dessous :

(39)

"Lorsque le cv-initial pris dans le domaine du verbe, est non licencié, le morphème dérivationnel du causatif le remplit par propagation."

Pour illustrer le déroulement de l'opération, reprenons les deux exemples précédemment représentés en (34) :

(40)

a. CV-CV CV CV → CV-CV CV CV
 | | | | | | | |
 s r mi s r mi [ssIirmi]

b. CV-CV CV CV → CV-CV CV CV
 | | | | | | | |
 s mun s mun [smun]

En (40.a.), le morphème du causatif se propage sur la position consonantique du cv-initial par respect du paramètre défini en (39). L'apparition d'une voyelle épenthétique associée au noyau du site initial est justifiée par l'application du PCV qui stipule que tout noyau vide qui échappe au GP se réalise phonétiquement sous forme d'une voyelle brève centrale [I].

D'où la forme phonétique obtenue entre crochets (40.b.), le préfixe du causatif abandonne son gabarit lexical pour se loger dans le cv-initial qui est licencié par la voyelle radicale /u/.

5.3. Représentation des formes causatives :

Maintenant que nous avons cerné les contraintes qui pèsent sur le site initial et les conditions qui déterminent sous quelle forme il est exploité, nous validons notre analyse par la représentation de plusieurs types de verbes. Le contenu de la première position vocalique du radical (V₁) conditionne la suite des opérations : selon qu'elle est phonétiquement interprétée ou non elle détermine laquelle des opérations en (37.b-c.) va s'accomplir. En effet, lorsque V₁ est phonétiquement interprétée elle licencie le cv-initial. Ce qui permet au morphème du causatif d'abandonner son gabarit lexical pour se loger dans la position consonantique du site initial. Par contre, lorsque V₁ est proprement gouvernée par une autre voyelle le cv-initial se retrouve non licencié. En application de l'opération en (37.c.) et du paramètre en (39), le morphème du causatif se propage sur la position consonantique du cv-initial pour éviter qu'elle ne reste vide à l'intérieur du domaine verbal.

Dans un souci de clarté, nous représentons le mécanisme de dérivation des formes causatives sous forme de cinq opérations que nous nommons respectivement, dans l'ordre de leur application : i) association du radical, ii) préfixation du morphème, iii) mouvement du morphème, iv) propagation du morphème, v) forme résultante. Les opérations (iii) et (iv) ne peuvent pas intervenir dans une même représentation.

a. V₁ phonétiquement interprétée :

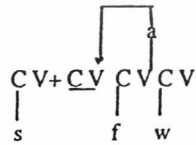
- Verbes en cvc :

(41)

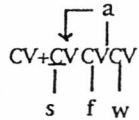
i. Association du radical:

a
 |
 CV CV CV
 | |
 f w

ii. préfixation du morphème:



iii. mouvement du morphème:

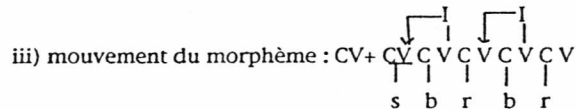
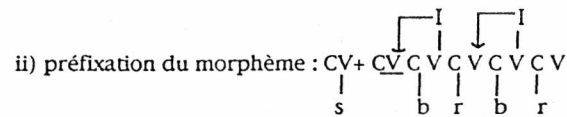
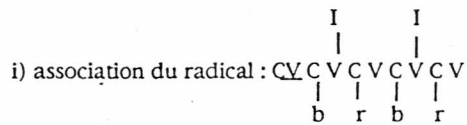


iv. Forme résultante: [sfaw].

Comme nous pouvons le constater, la forme simple que prend le morphème du causatif s'explique par le fait qu'il abandonne son site d'origine pour se loger dans le cv-initial licencé par la voyelle /a/.

- Verbes en CCCC :

(42)



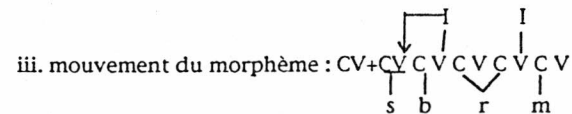
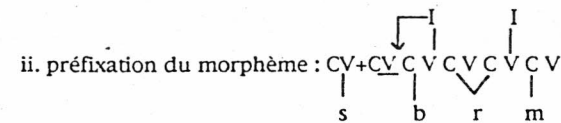
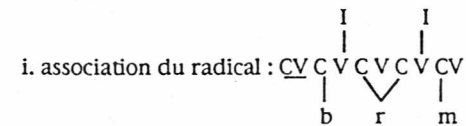
iv) forme résultante : [sblrbr].

Dans le cas des verbes quadrisegmentaux constitués d'une suite de consonnes sans voyelles pleines, le préfixe marquant le causatif apparaît

sous sa forme simple. Ceci est dû à l'application du principe qui régit la distribution des noyaux vides (Lowenstamm; 1996). Ce principe stipule que toute position vocalique vide qui échappe au G.P. doit se réaliser phonétiquement. En PCA, cela se traduit par l'apparition d'une voyelle centrale brève [ɪ] dans ce type de noyau³⁸. Ainsi, dans [blrbr], le noyau vide final est licencié. Celui qui le précède se réalise phonétiquement et gouverne la position vocalique située immédiatement à gauche. Le noyau séparant les deux premières consonnes du radical se retrouve, à son tour, non gouverné et se réalise phonétiquement. Il se charge, alors, de licencier le cv-initial. Ce qui autorise le préfixe du causatif à abandonner son site et à se loger dans la position consonantique du cv-initial.

- Verbes en CC_iC_iC :

(43)



iv. forme résultante : [sblrIm].

La présence d'une gémignée dans le radical ne change en rien le dispositif qui détermine les noyaux vocaliques phonétiquement

³⁸ cf. 1.3.1. dans le cadre théorique de ce travail pour s'informer de l'ensemble de l'argumentation concernant la distribution des noyaux vides en PCA.

interprétables. Le noyau vide situé entre les deux premières consonnes du radical se réalise phonétiquement du moment qu'il échappe au GP et licencie le cv-initial. Le morphème du causatif peut, ainsi, changer de position.

b. V1 proprement gouvernée :

Observons ce qui se passe quand la première position vocalique de la base verbale est proprement gouvernée :

- Verbes en CCV

(44)

- i. association du radical : $\begin{array}{c} \text{CV} \text{CV} \text{CV} \text{CV} \\ | \quad | \quad \vee \\ \text{k} \quad \text{n} \quad \text{u} \end{array}$
- ii. préfixation du morphème : $\begin{array}{c} \text{CV} + \text{CV} \quad \text{CV} \text{CV} \text{CV} \\ | \quad | \quad | \quad | \quad | \quad | \\ \text{s} \quad \text{k} \quad \text{n} \quad \text{u} \end{array}$
- iii. propagation du morphème : $\begin{array}{c} \text{CV} + \text{CV} \quad \text{CV} \text{CV} \text{CV} \\ | \quad | \quad | \quad | \quad | \quad | \\ \text{s} \quad \text{k} \quad \text{n} \quad \text{u} \end{array}$
- iv. forme résultante : [sslknu].

La gémination du préfixe causatif dans la forme dérivée de ce verbe s'explique comme suit :

- La position V1 de la base verbale est proprement gouvernée par la voyelle /u/;
- Le cv-initial se retrouve non licencié,
- Pour éviter que ce site ne reste vide entre le verbe et son préfixe, celui-ci est autorisé à le remplir par propagation. D'où sa forme géminée,
- Une voyelle épenthétique centrale [I] occupe le noyau vide du site initial du moment qu'il échappe au G.P..

- Verbes en CCC :

Tous les verbes trisegmentaux de type CCC font appel à la variante géminée du préfixe du causatif. Les relations de gouvernement qui régissent les noyaux vocaliques de ce type de verbes font que leur cv-initial se retrouve non licencié. Il est automatiquement investi, comme site de propagation, par le morphème du causatif, car il ne peut rester vide à l'intérieur du domaine du verbe. Voici la représentation que nous consacrons au verbe lkIm "arriver" :

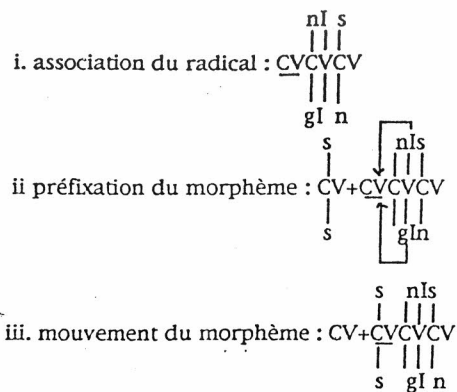
(45)

- i. association du radical : $\begin{array}{c} \text{CV} \text{CV} \text{CV} \text{CV} \\ | \quad | \quad | \quad | \\ \text{l} \quad \text{k} \quad \text{m} \end{array}$
- ii. préfixation du morphème : $\begin{array}{c} \text{CV} + \text{CV} \quad \text{CV} \text{CV} \text{CV} \\ | \quad | \quad | \quad | \quad | \quad | \\ \text{s} \quad \text{l} \quad \text{k} \quad \text{m} \end{array}$
- iii. propagation du morphème : $\begin{array}{c} \text{CV} + \text{CV} \quad \text{CV} \text{CV} \text{CV} \\ | \quad | \quad | \quad | \quad | \quad | \\ \text{s} \quad \text{l} \quad \text{k} \quad \text{m} \end{array}$
- iv. forme résultante : [ssllkIm].

5.4. Forme causative des verbes en CC :

Les verbes bilitères suscitent une grande curiosité quant à la dérivation de leurs formes causatives. Ils manifestent un comportement particulier envers le préfixe qui marque le causatif (30.a). D'après l'analyse que nous avons développée jusqu'ici, on pourrait s'attendre à ce que la forme du causatif soit dérivable par simple inspection de la forme de base : si V1 est identifiée, le morphème du causatif sera alors simple, si V1 n'est pas identifiée, le morphème du causatif sera géminé. Par conséquent, deux formes identiques gIn et nIs devraient faire appel à un morphème simple au thème du causatif. Ainsi, on aurait pu dériver sgIn aussi bien que *snIs :

(46)



iv. formes résultantes : [sgIn] , *[snIs].

Cependant, si le mécanisme de dérivation des formes causatives tel qu'il a été établi en (37) et (39) permet de dériver la forme correcte du verbe gIn, il est incapable de faire de même avec le verbe nIs. A l'occasion de l'analyse que nous avons consacrée aux verbes bilitères dans le chapitre de l'inaccompli (I.2.4.), nous avons remarqué que les verbes de type gIn et ceux de type nIs présentent des variations qui peuvent être comparées à celles qu'ils manifestent ici. Voici quelques exemples :

(47)

Aoriste	causatif	inaccompli	
a.			
gIn	sgIn	ggan	"dormir"
fIl	-	ffal	"laisser"
b.			
nIs	ssIns	nIssa	"passer la nuit"
lIs	sslIs	llssa	"s'habiller"
nIz	zzInz	nIzza	"vendre"
c.			
knu	ssIknu	kInnu	"se pencher"

xlu	ssIxlu	xlllu	"être fou"
kmi	ssIkmi	kImmī	"fumer"

Voici ce qu'on observe à partir des exemples ci-dessus :

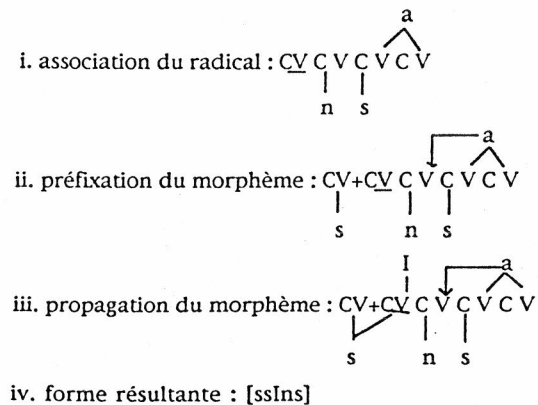
i. Les verbes de type gIn font appel à un morphème causatif simple alors que ceux de type nIs utilisent un morphème géminé.

ii. Au thème de l'inaccompli, les verbes de type gIn géminent la consonne initiale et laissent apparaître la voyelle /a/ en position médiane alors que ceux de type nIs géminent la consonne finale et laissent apparaître la voyelle /a/ en position finale.

iii. Les verbes de type nIs offrent des variations morphologiques qui les rapprochent des verbes de type knu. Ils se comportent comme des verbes ayant une voyelle radicale en position finale.

Nous avons conclu que les verbes de type nIs possèdent une entrée lexicale composée de trois segments /CCa/ (cf. section I.2.4.). Une telle hypothèse s'avère nécessaire pour pouvoir dériver la forme causative du verbe nIs. La présence de cette voyelle en position finale, dès la forme sous-jacente, est morphologiquement motivée. Elle permet de saisir et d'expliquer toutes les opérations morphologiques qui lui sont appliquées. Dès lors que nous admettons /nsa/ comme base de dérivation, la gémination du préfixe causatif se retrouve justifiée :

(48)



associée à la dernière position vocalique ne peut pas l'atteindre. Par application du paramètre pré-établi en (39), le morphème du causatif se propage sur la position consonantique du site initial.

Notons, à l'occasion, que la dérivation du thème du causatif contribue à l'esquisse du comportement des verbes bilitères. Elle constitue un argument supplémentaire en faveur de l'analyse que nous avons soutenue lors du chapitre consacré à l'analyse du thème de l'inaccompli et qui prédit que cette classe de verbes se subdivise en deux sous-classes :

a. Les verbes de type nIs possèdent une entrée lexicale composée de trois segments /CCa/.

b. Les verbes de type gIn possèdent une entrée lexicale composée de deux segments /CC/.

Cette opposition au niveau lexical permet à elle seule de cerner toutes les variations morphologiques qui caractérisent la classe des verbes bilitères.

5.5. Verbes à initiale vocalique :

Les verbes regroupés en (30.c) disposent d'une voyelle en position initiale. Ils présentent, dans le cadre de la théorie CVCV (Lowenstamm, 1996) ainsi que dans la plupart des théories syllabiques, la particularité de posséder une position d'attaque nulle, non interprétée en début de mot. Le verbe imlu, par exemple, sera représenté par ladite théorie de la façon suivante :

(49)

```
CVCVCVCV
| | | | |
Ø i m l u l
```

Cette position consonantique vide est licenciée par le noyau vocalique suivant. Elle peut être investie par du matériel extra-radical qui vient se poser devant le verbe. La dérivation de la forme causative nous permet de concrétiser cette position et de rester en accord avec l'analyse en termes de CVCV. En effet, en abandonnant son site d'origine, le préfixe du causatif cherche à s'associer à la position libre la plus proche de la base verbale. Dans un premier temps, il investit la position d'attaque libre fournie en tête du verbe. Ensuite, il profite du fait que le cv-initial soit licencié pour qu'il

représentation suivante illustre le déroulement de l'opération :

(50)

```

      i       u
a. CV+CV+CV CVCVCVCV
   | | | | |
   s   m l l

      i       u
b. CV+CV+CV CVCVCVCV
   | | | | |
   s   m l l

      i       u
c. CV+CV+CV CVCVCVCV
   | | | | |
   s   m l l   [ssimlu]
```

Cette représentation, qui consiste à exploiter la position d'attaque, est dictée par la nécessité d'empêcher la succession de deux positions vides en tête du verbe ; le noyau du cv-initial suivi de l'attaque du verbe. De plus, elle reste fidèle au processus qui recommande que le préfixe du causatif abandonne son site et se rapproche le plus possible de la base verbale.

5.6. Verbes à gémignée initiale :

Les verbes à initiale gémignée en (30.e) constituent une classe unique dans la grammaire du berbère, qui présente les caractéristiques suivantes :

- i. Sémantiquement, ils expriment l'idée d'un "changement d'état". On les appelle, de ce fait, des verbes "inchoatifs".
- ii. Syntactiquement, ils sont intransitifs ; ils possèdent un seul argument.
- iii. Au contact d'un morphème dérivationnel ou flexionnel, leur consonne initiale dégémine.

La première des caractéristiques qui a attiré notre attention, est formulée dans la question suivante :

Pour commencer, nous pensons que les propositions formulées par Iazzi (1991) et Guerssel (1992b) méritent d'être examinées. Iazzi assigne à ce type de verbes, dans le cadre de la morphologie prosodique, une entrée lexicale qui possède une position métrique facultative activée lorsque les opérations morphologiques de préfixation sont nulles. Guerssel propose, dans une approche qui englobe les thèmes du causatif, du passif et du réciproque, de rendre compte de ce phénomène par la présence d'un morphème verbal vide devant leurs bases, permettant à leurs consonnes initiales de l'exploiter.

L'approche de Guerssel a l'avantage d'intégrer une dimension syntaxique indispensable. Pour lui, l'existence de ce préfixe segmentalement nul en tête des verbes à initiale géminée, ne répond pas seulement à un besoin morphologique d'expliquer la gémination de la consonne initiale, mais aussi à une volonté de démontrer que des contraintes syntaxiques subsistent derrière cette gémination.

Il propose de considérer que les formes de base de ces verbes sont, en fait, des racines qui n'appartiennent à aucune catégorie syntaxique majeure. Ce qui leur assigne le statut de verbes c'est ce morphème abstrait, marqué [+vb]. Leur consonne initiale investit, ensuite, l'attaque libre du morphème. Pour illustrer le déroulement de l'opération, nous lui empruntons l'exemple suivant :

(52)

v[[dØrØdØrØ]] [d^er^er]

/ | | | | | \ \

x xx x xxxx x x

| | | | | | | |

| N | N | N | N | N

| | | | | | | |

O R O R O R O R

Ce préfixe vide constitue la tête de la construction. Il marque l'entrée lexicale /drdr/ [+vb]. Lorsque le morphème du causatif intervient entre le radical et le morphème nul, il bloque la propagation de la consonne initiale et dispose ainsi de l'attaque libre du morphème nul, pour pouvoir brancher.

Notons que, d'après Guerssel, le morphème nul est maintenu du moment que celui du causatif n'est pas marqué [+verbe] et ne peut, par conséquent, déterminer la catégorie syntaxique de la base à laquelle il est associé.

L'analyse fournie par Iazzi (1991) insuffisante car elle ne tient pas en compte de la dimension syntaxique dans le traitement de la gémination initiale des verbes de type mmatti. Cette dimension est essentielle afin de cerner le comportement de leur consonne initiale, que ce soit en contexte libre ou précédée d'un préfixe. L'idée de l'existence d'une position facultative devant ces verbes, opérationnelle en l'absence d'un préfixe, ne fait que répondre au besoin de fournir la place à la gémination de la consonne initiale. Elle reste non pertinente en l'absence d'une analyse élargie qui prend en compte les propriétés syntaxiques et sémantiques de cette classe de verbes.

5.6.1. Incidences syntaxiques des transformations morphologiques sur les verbes inchoatifs à initiale géminée :

Lorsque nous avons commencé à nous intéresser à cette classe de verbes, nous avons eu la conviction qu'une relation syntaxique étroite existe entre la dégémination de la consonne initiale et l'adjonction du morphème causatif. Nous adoptons une démarche qui repose sur trois étapes :

- Premièrement, nous mettrons la lumière sur les changements syntaxiques qu'opèrent les morphèmes dérivationnels dans la structure argumentale de ce type de verbes.
- Deuxièmement, nous étudierons leurs propriétés syntaxiques,
- Nous établirons, enfin, un lien de cause à effet entre la gémination de C1 et sa dégémination au contact d'un préfixe dérivationnel.

Pour le besoin de l'analyse, nous dépassons, exceptionnellement, le cadre du thème du causatif, pour présenter une analyse englobant différents thèmes de la morphologie dérivationnelle et flexionnelle du PCA. Nous remettons ci-dessous les exemples préalablement cités en (30.e), accompagnées de leurs formes dérivées aux thèmes de l'inaccompli :

Aoriste		inaccompli	causatif	
a)				
ddukkl ami	"être ami"	tdukkul	sdukkll	"devenir"
bbaqqi	"être crevé"	ttbaqqay	sbaqqi	"crever"
lluzu	"être éparpillé"	tluzzu	zluzzu	"éparpiller"
mmatti	"se déplacer"	ttmattay	smatti	"déplacer"
mmarri	"se promener"	ttmarray	smarri	"promener"
mmiggir	"se rencontrer"	ttmaggar	smiggir	faire rencontrer"
mmussu	"bouger"	ttmussu	smussu	"faire bouger"
llugmu	"dev. pourri fruit"	ttlugmu	slugmu	"rendre pourri"
ggall	"jurer"	ttgalla	sgall	"faire jurer"
mmay	"se bagarer"	ttmay	smay	"faire bagarer"
ffarri	"s'envoler"	ttfarray	sfarri	"faire voler"
mmuktu	"devenir dégoûté"	ttmuktu	smuktu	"dégouter"
kkajji	"devenir coupé"	ttkajjay	skajji	"couper"
ggammi	"être privé"	ttgammay	sgammi	"priver"
qqIneu	"être satisfait"	ttqIneu	sqIneu	"satisfaire"
b)				
bbi		ttlbbi	-	"couper"
qqIn		ttlqqIn	-	"fermer"
ggIr		ttlggIr	-	"toucher"
ffi		ttlffi	-	"verser"
kk*Im		ttlkk*Im	-	"battre"
ffay	"sortir"	ttffay	siffay	"faire sortir"
qqId		ttlqqId	-	"cautériser"

c)	rzIm	ttruzum	-	"dev.
				Ouvert,
				s'ouvrir"
	rIz		trIzza	"casser, se casser"
	kbu		kIbbu	"percer, se percer"

Les exemples en (53.b) représentent le type de verbes où la consonne initiale ne dégémine pas au contact d'un préfixe dérivationnel ou flexionnel. Ceux en (53.c) sont des verbes "inchoatifs" qui expriment la "voix moyenne"³⁹.

a. Le préfixe du causatif change la structure argumentale du verbe *bbaqqi*, par exemple, en ce sens qu'il lui permet d'acquiescer une 2^{ème} argument. Il le rend [transitif].

(54)

a.i-bbaqqi ukur⁴⁰
Eclater-3pers sg ballon
Le ballon a éclaté.

b. i-s-baqqi uflux akur.
Faire éclater- 3pers sg enfant ballon.
l'enfant a éclaté le ballon.

b. Par contre, le préfixe du passif change la structure argumentale du verbe en réduisant le nombre de ses arguments. Il ne peut s'appliquer aux verbes "inchoatifs" que lorsqu'ils sont causativisés. Autrement dit, la transformation passive s'effectue à l'aide d'un prédicat qui possède deux arguments. Dans la classe des verbes qui nous intéresse ici, la forme passive peut être exprimé par le verbe, sans qu'il soit précédé du préfixe /ttu/:

³⁹Cf. A. Spencer (1991, p. 245), pour une explication de ce phénomène.

⁴⁰ukur = n.m. s. marqué à l'Etat d'Annexion. La voyelle initiale /u/ porte la marque de l'Etat d'Annexion. A l'Etat libre, ce nom commence par /a/ (akur). Pour une étude de ce phénomène, voir, par exemple, Dell & Jebbour.1991.

(55)

- a. i-bbaqqi ukur
être éclaté- accom- 3pers sg ballon.
Le ballon a été éclaté.
- b. i-bbaqqi ukur
éclater- accom- 3pers sg ballon
le ballon a éclaté.
- c. *i-ttu-baqqay ukur.
éclater- passif- acc. ballon
*le ballon a été éclaté.

c. Dans le cas du *thème du réciproque*, la structure argumentale du verbe est ambiguë car on ne sait pas ce que la dérivation de ce thème change dans cette structure. Un verbe au réciproque nécessite un seul argument. Mais, cet argument implique, la plupart du temps, deux participants à l'action. De ce point de vue, la structure argumentale du verbe, à la forme simple ou au réciproque, ne change pas puisque le nombre d'arguments qu'il réclame reste le même :

(56)

- a. i-mmukta urgaz
devenir dégoûté- accom- 3pers sg l'homme.
L'homme est dégoûté.
- b. *n-muktan irgazn
rendre dégoûté - accom- 3pers sg les hommes.
*Les hommes se sont dégoûtés les uns les autres.

Les verbes "inchoatifs" ne peuvent pas être dérivés au thèmes du réciproque du fait qu'ils sont intransitifs. La phrase formulée en (56.b) est agrammaticale.

La formation du réciproque traduit, habituellement, une action exercée mutuellement entre deux ou plusieurs agents, de telle sorte que celui qui subit l'action l'exerce en retour. Cependant, certaines formes verbales peu nombreuses témoignent de l'existence d'anciennes formes dites "à nasales", qui ne correspondent pas à la définition actuelle du thème du réciproque. Ces formes "à nasales" n'impliquent guère la participation de deux agents à l'action. Examinons l'exemple suivant :

(57)

- a. i-nnu-rzIm bu thanut
être ouvert - acc. 3pes. sg. l'épicier.
l'épicier est ouvert.
- b. i-rzIm buthanut.
être ouvert - acc. 3pes. sg. l'épicier.
l'épicier est ouvert.
- c. i-rzIm argaz tahanut.
ouvrir-acc. 3pers. sg. l'homme la boutique.
l'homme a ouvert la boutique.

nnurzIm, dérivé de rzIm, fait partie des rares formes qui subsistent dans la langue et qui témoignent de l'existence diachronique d'un emploi particulier de la consonne nasale [n] en tête du verbe.

d'autres emplois plus fréquents sont assignés à cette consonne nasale et parmi lesquels nous retenons la possibilité de dériver des verbes intransitifs ou "monadiques" à partir des bases nominales. Nous citons quelques formes empruntées à Guerssel (1986) :

(58)

annuddem	"sommeil"	n-nuddem	"s'endormir"
tnuqqebt	"trou"	n-nuqqeb	"devenir troué"
murḡs	"corbeau"	m-murḡs	"devenir corbeau".

Ces verbes comportent un sens qui peut exprimer un changement d'état. Ils se rapprochent, de ce fait, des verbes inchoatifs à gémée initiale.

Il ressort de l'examen des propriétés syntaxiques des morphèmes dérivationnels ce qui suit :

- a. les bases verbales auxquelles ils peuvent s'adjoindre, doivent remplir des conditions syntaxiques particulières qui varient selon la nature du morphème. Nous avons constaté, par exemple, que le morphème du causatif ne s'associe qu'aux verbes qui sont intransitifs, alors que le morphème du passif s'associe aux verbes transitifs.

b. L'adjonction des morphèmes dérivationnels aux verbes entraîne, inévitablement, des changements dans la structure argumentale de ces derniers. Le morphème du causatif est désigné, de ce point de vue, comme un "transitivisant", permettant à son verbe d'acquérir un argument supplémentaire.

5.6.2. Le réfléchi dans les verbes inchoatifs à gémignée initiale :

Passons, à présent, à l'étude de la structure argumentale des verbes inchoatifs à initiale gémignée. Prenons un verbe comme mmatti et examinons son comportement syntaxique au sein d'une phrase :

(59)
i-mmatti Brahim
se lever-acc. 3pers. sg. Brahim.
Brahim s'est levé.

Le prédicat réclame un seul agent, associé à une seule position argumentale. Il est considéré, de ce fait, comme un verbe intransitif. Ensuite, il est considéré comme un verbe réfléchi qui traduit une situation où l'agent et le patient de l'action sont assurés par la même personne; c'est-à-dire que s'il y avait besoin d'un 2ème argument qui exprimerait le participant passif à l'action, celui-ci sera le même que l'agent de l'action. La phrase ci-dessus sera paraphrasée de la manière suivante :

(60)
i-mmatti Brahim
se lever-acc. 3pers. sg. Brahim.
Brahim lève Brahim.

La fonction syntaxique de "réfléchi" mérite, à notre avis, d'être explorée. Elle constitue, en effet, une propriété commune à tous les verbes "inchoatifs" à initiale gémignée. Essayons d'établir un lien entre cette propriété syntaxique et le comportement de la consonne initiale. Par opposition aux verbes regroupés en (53.b), ceux en (53.a) dégéminent leur consonne initiale dès qu'elle rentre en contact avec un préfixe. En plus, les

verbes en (53.b) sont transitifs. Ils ne peuvent admettre, de ce fait, ni le réfléchi, ni la causativisation, ni la formation du réciproque. Voici un tableau récapitulatif de ces différentes propriétés :

(61)

	propriétés phonologiques	propriétés syntaxiques		
	gémination initiale	réfléchi	transitif	nb arg
groupe (a)	disparaît	oui	non	1
groupe (b)	reste	non	oui	2

Il semble que la gémination initiale des verbes regroupés en (53.a) est une opération phonologique motivée syntaxiquement pour exprimer le réfléchi. Autrement dit, ces verbes sont marqués phonologiquement par la gémination de leur consonne initiale pour exprimer une action réfléchie. Cette hypothèse est soutenue par le fait que cette marque phonologique disparaît dès lors la propriété syntaxique de "réfléchi" n'est plus fournie dans le verbe. Au contact du préfixe du causatif, un verbe réfléchi à gémignée initiale perd son caractère "réfléchi" et, par la même occasion, sa consonne initiale dégémine, car la causativisation implique que le verbe devient inévitablement transitif. Au moment où les morphèmes dérivationnels rentrent en action, la structure syntaxique de la forme verbale dérivée se retrouve forcément altérée.

(62)

a. i-mmatti Brahim
se lever-acc. 3pers. sg. Brahim.
Brahim s'est levé.

b. i-s-matti Hmad Brahim
lever-causatif-acc. 3pers. sg. Ahmed Brahim.
Ahmed lève Brahim.

A la forme de base, mmatti est un réfléchi intransitif, exprimant un action où l'agent et le patient sont assurés par la même personne. L'ajout du préfixe causatif modifie sa structure argumentale, de telle façon qu'il le rend transitif et l'oblige à se doter d'un 2ème argument. De ce fait, mmatti ne peut plus être considéré comme un verbe réfléchi. Par conséquent, la gémination

de sa consonne initiale n'a plus raison d'être. Il est clair, d'après ces deux exemples, que le morphème dérivationnel du causatif a une incidence sur la structure syntaxique des verbes inchoatifs à gémée initiale.

(63)

"Les verbes réfléchis sont marqués phonologiquement par la gémation de leur consonne initiale. Cette dernière dégémine lorsque, par l'effet des transformations syntaxiques, ces verbes ne sont plus réfléchis".

(64) - Existe-il, par ailleurs, des verbes réfléchis qui ne possèdent pas une gémée initiale ?

Les verbes regroupés en (53.c) méritent d'être examinés. Ce sont des verbes dits "moyens" dans le sens où ils peuvent être utilisés soit comme des verbes transitifs, soit comme des verbes intransitifs. La "voix moyenne" a été relevée dans plusieurs langues (v. A. Spencer, 1991, p. 245. M. Guerssel & al. 1985). Citons, par exemple, en anglais, le cas des verbes read "lire", wash "laver", cut "couper" :

(65)

- a. The butcher cuts the meat.
Le boucher coupe la viande.
b. The meat cuts easily.
la viande coupe facilement.

En français, les verbes comme brûler, cuire, ouvrir expriment la "voix moyenne" :

(66)

- a. Pierre brûle le papier.
b. Le papier brûle.

Les verbes moyens regroupés en (53.c) sont intéressants dans le sens où leurs formes intransitives peuvent exprimer une action réfléchie. Examinons le cas du verbe rzlm :

(67)

- a. i-rzlm Brahim tiflut.
ouvrir-acc 3pers sg Brahim porte.

Brahim a ouvert la porte.

b. t-rzlm tiflut.

s'ouvrir-acc 3pers sg porte.

la porte s'est ouverte.

Nous constatons qu'en (67.b), rzlm n'a guère besoin de gémir sa consonne initiale pour être considéré comme un verbe réfléchi. Cela suggère que les verbes réfléchis du PCA se subdivisent en deux groupes :

1. Les verbes réfléchis qui gémiment leur consonne initiale.
2. Les verbes réfléchis qui ne gémiment pas leur consonne initiale.

Si nous sommes prêts à accepter cette opposition phonologique au sein de la classe des verbes réfléchis, nous devons répondre à la question suivante:

(68)

- y'a-t-il des contraintes phonologiques précises qui destinent tel verbe réfléchi ou tel autre à gémir sa consonne initiale ?

La réponse est non. A notre avis, aucune contrainte phonologique n'est responsable de la gémation de la consonne initiale. Il s'agit d'un phénomène idiosyncratique semblable à ce qui touche les verbes de 2ème groupe en français. Les verbes réfléchis qui gémiment leur consonne initiale, constituent une liste arbitraire que le locuteur doit mémoriser sans chercher une explication phonologique. En français, par exemple, tous les verbes de 2ème groupe se terminent à l'infinitif par /-ir/. Mais, des verbes de type dormir, partir font partie du 3ème groupe, en dépit du fait qu'ils se terminent en /-ir/. Un sujet parlant français doit mémoriser ce type d'exceptions.

A travers cette analyse, nous avons essayé de défendre l'hypothèse selon laquelle les verbes réfléchis en (53.a) sont marqués phonologiquement par la gémation de leur consonne initiale. L'ajout des préfixes dérivationnels change leur structure syntaxique et, par conséquent, leur consonne initiale dégémine.

Néanmoins, malgré tous ces arguments, l'analyse reste confrontée à un problème majeur. Celui de savoir :

(69)

- pourquoi la consonne initiale des verbes réfléchis dégémine au contact du préfixe marquant le thème de l'inaccompli ?

En effet, le préfixe de l'inaccompli change uniquement l'aspect du verbe. Il ne modifie en rien sa structure argumentale et ses propriétés syntaxiques restent les mêmes, car un verbe comme mmatti reste réfléchi durant sa conjugaison aux différents thèmes verbaux du berbère :

(70)

<u>oriste</u>	<u>inaccompli</u>	<u>accompli pos.</u>	<u>accompli nég.</u>
mmatti	tt-mattay	i-mmatti	ur i-mmatti

Donc, l'hypothèse qui consiste à dire que les verbes réfléchis sont marqués phonologiquement par la gémination de leur consonne initiale est contredite par le cas du thème de l'inaccompli. Nous réorientons, par conséquent, notre analyse dans une autre direction, sans pour autant abandonner la dimension syntaxique dans le traitement du comportement de la consonne initiale des verbes inchoatifs en (53.a). Nous nous intéresserons, particulièrement, au statut de leur cv-initial.

5.6.3. La fonction syntaxique du cv-initial :

Nous avons soutenu, jusque là, que le cv-initial, en PCA, a un rôle essentiellement morphologique dans la mesure où il accueille le morphème causatif. Lowenstamm (1999), lui a confié, par ailleurs, un rôle phonologique dans le cas du français et de l'hébreu.

Nous supposons, à présent, qu'outre ces deux rôles, le cv-initial assure une fonction syntaxique, au sein de la classe des verbes inchoatifs à gémination initiale.

Nous soutenons l'idée selon laquelle la consonne initiale des verbes inchoatifs gémine en se propageant sur le cv-initial. Une telle opération est justifiée par le besoin qu'ont les formes de base de déterminer leur catégorie syntaxique.

Dans leurs formes sous-jacentes, la consonne initiale des verbes en (53.a) n'est pas géminée. Ces verbes possèdent respectivement les entrées lexicales suivantes :

(71)

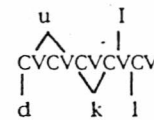
/ dukkl/, /baqqi/, /luzzu/, / matti/, /marri/, /miggir/, /mussu/, /lugmu/, /gall/, /mav/...etc.

L'outil théorique que nous avons pu mettre en oeuvre, jusqu'ici, pour expliquer la gémination du morphème causatif, s'avère d'une importance capitale, dans le cas présent. Nous supposons que le cv-initial est spécifié catégoriellement [+verbe]. En l'absence d'un préfixe dérivationnel ou flexionnel, il se charge de déterminer la catégorie syntaxique des entrées lexicales précédemment citées e (71). /dukkl/, par exemple, est spécifiée [+verbe] grâce à la présence du cv-initial qui explique, par la même occasion, la gémination de la consonne initiale. Nous représentons l'opération de la manière suivante :

(72)

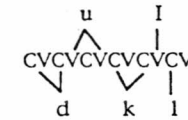
Entrée lexicale

/dukkl/



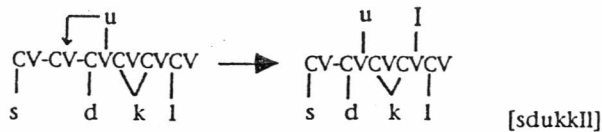
Aoriste

[ddukkl]



Par contre, l'adjonction du morphème du causatif évite au cv-initial de devoir assurer le rôle syntaxique qui lui a été confié auparavant. Le morphème dérivationnel constitue, dans ce cas, la tête de la construction et se charge de marquer [+verbe] la base à laquelle il est lié. La tâche du cv-initial devient purement morphologique, en permettant au morphème qui le précède de se rapprocher de la base qui l'accueille :

(73)



La gémination de la consonne initiale n'est active qu'en l'absence de tout morphème dérivationnel ou flexionnel. Visiblement, elle traduit le même rôle syntaxique que le morphème qui l'empêche d'apparaître, car si ce n'était pas le cas, rien n'empêcherait son maintien face à un morphème dérivationnel ou flexionnel. Autrement dit, on aurait pu avoir des formes comme *sɪddukkɪl, *mɪlluzzu, *ttɪggalla... etc.

La gémination de la consonne initiale des verbes inchoatifs n'est que la manifestation du rôle syntaxique confié au cv-initial, en l'absence d'un préfixe marqué [+verbe]. Il se charge de déterminer la catégorie syntaxique des formes sous-jacentes de type /dukkɪl/, /mattɪ/ ... Nous formulons cette hypothèse dans le paramètre suivant :

(74)

“ En PCA, le cv-initial se charge de déterminer la catégorie syntaxique des bases inchoatives à gémignée initiale, en l'absence d'un préfixe dérivationnel ou flexionnel. ”

Ce rôle syntaxique se limite à la classe des verbes inchoatifs à gémignée initiale. En dehors de ce contexte, le cv-initial se contente d'expliquer la variation qui touche la taille de certains morphèmes dérivationnels.

II.6. Conclusion :

Mises à part les analyses proposées par Guerssel (1992b) et Iazzi (1991), les autres études soutiennent l'hypothèse selon laquelle la grammaire du berbère distingue entre deux morphèmes du causatif : un morphème constitué d'une consonne simple [s] et un second gémigné [ss]. Ils sont en

distribution complémentaire et leur apparition est conditionnée par la structure syllabique du verbe.

L'analyse que nous avons défendue dans ce chapitre constitue une rupture nette avec ce qui constitue le point commun des études classiques. Nous avons développé l'idée selon laquelle la grammaire du PCA ne possède qu'un seul morphème du causatif. Il est lexicalement simple et sa gémination est due à l'activation d'une position libre en début du verbe, appelée cv-initial. Nous avons proposé un mécanisme qui justifie l'utilisation de cette position. Cela se fait suivant deux figures :

1. lorsque le cv-initial est licencié par la voyelle du radical, le préfixe du causatif entame un mouvement vers la droite qui l'oblige à abandonner son site lexical et à se loger dans la position consonantique du site initial. Suite à ce mouvement, le site d'origine du préfixe causatif est contraint à s'effacer du moment qu'il est segmentalement vide.

2. Par contre, lorsque le cv-initial n'est pas licencié, le morphème du causatif branche sur sa position consonantique pour éviter qu'elle ne reste vide à l'intérieur du domaine du verbe.

Le premier cas implique que le morphème du causatif est simple ; alors que dans le deuxième cas, il est gémigné.

Par ailleurs, le comportement de la consonne initiale de certains verbes inchoatifs nous a montré qu'outre le rôle phonologique et morphologique, le cv-initial peut assurer un rôle syntaxique. Nous avons démontré qu'en l'absence d'un préfixe dérivationnel ou flexionnel, le site initial détermine la catégorie syntaxique des bases de type /mattɪ/ et permet, par la même occasion à leur consonne initiale de gémigner par propagation.

La notion de cv-initial se rapproche considérablement de celle de "morphème verbal nul" développée par Guerssel (1992b). Elle se démarque, néanmoins, grâce à sa vocation universelle. Car, en dehors du PCA, l'existence du cv-initial a été préalablement démontrée par Lowenstamm (1999), dans différentes langues. La nature des faits en PCA, d'un côté, et en Parler d'Aït Seghrouchen, de l'autre côté, a voulu que le rôle du cv-initial soit différent de celui du "morphème verbal nul" :

- site pas toujours occupé
- n'a pas toujours un rôle syntaxique.

- site toujours occupé
- a toujours un rôle syntaxique

Enfin, pour le bon fonctionnement de cette analyse, soulignons l'importance du cadre théorique dans laquelle elle s'inscrit. En effet, sans admettre que la taille de la syllabe est réduite à une stricte alternance de deux constituants C (attaque) et V (noyau) et sans prendre en compte les relations de gouvernement qui les régissent, nous n'aurions pas pu défendre une telle analyse.

III. LE THEME DU RECIPROQUE

Le contenu de ce chapitre s'inscrit dans la continuité de l'analyse effectuée à propos du thème du causatif. Nous essayerons de démontrer que la dérivation des formes verbales au thème du réciproque obéit au même mécanisme que celles dérivées au thème du causatif. La variation qui touche la taille du morphème du réciproque s'explique par sa capacité à se servir du cv-initial du verbe comme site de propagation.

Ce chapitre sera articulé autour de deux sections. En (III.1), nous étudierons la manière dont le thème du réciproque est formé, ainsi que sa conjugaison aux différents thèmes verbaux. (III.2) sera consacré à l'étude de la taille du morphème du réciproque. Nous essayerons de déterminer les raisons pour lesquelles certains verbes recourent à la variante simple du morphème [m], alors que d'autres recourent à la variante géminée [mm]. Nous nous intéresserons, aussi, à la manière dont les formes correspondant au thème du réciproque sont dérivées à partir des verbes bilitères et des verbes à initiale vocalique.

1. La formation du thème du réciproque :

Le thème réciproque est dérivé par préfixation de la consonne [m] à la forme verbale de base. A l'image de la taille du morphème causatif, celle du morphème du réciproque est variable. Il reste simple ou alors gémine selon la nature du verbe auquel il est associé :

(1)	Aoriste	réciproque	
(a)	eawIn	meiwin	"aider"
	\$awIr	mSiwir	"consulter"
	samh	nsimih	"pardonner"
	xdIm	nxidim	"travailler"
	hsad	mhisid	"jalouser"
	\$InnIq	mSinniq	"saisir par le cou"

(1)

knu	mmIknu	"se pencher"
zri	mmIzri	"passer"
k°ti	mmIk°ti	"se souvenir"
rwi	mmIrwI	"salir"
nIs	mmInsu	"passer la nuit, diner"
zIr	mmzr,u	"se voir"

Il se réalise sous forme d'une coronale nasale [n] lorsqu'il est préfixé aux verbes qui contiennent une consonne labiale :

(2)

Aoriste	réciproque	
samh	nsimih	"pardonner"
wajb	nwijib	"répondre"
gabll	ngibil	"être en face"
hkIm	nhikim	"juger"
fhIm	nfihim	"comprendre"
hmll	nhimil	"aimer"

La variante [my] du morphème du réciproque se manifeste devant les verbes à initiale vocalique :

(3)

Aoriste	réciproque	
azIn	myizin	"envoyer"
awz	myiwiz	"veiller la nuit"

Par ailleurs, d'autres phénomènes phonologiques accompagnent la formation du thème du réciproque. Nous en citerons quelques uns ci-dessous, illustrés par des exemples :

1.1. Mélocle vocalique interne :

Dans les verbes qui excèdent deux consonnes dépourvues de voyelles pleines, ainsi que dans les verbes de type CVCC où V est une voyelle pleine,

une mélocle vocalique i -- i accompagne la préfixation du morphème du réciproque :

(4)

- Verbes en CCC :

Aoriste	réciproque	
xdIm	<u>nxidim</u>	"travailler"
hmll	<u>nhimil</u>	"aimer"
fhIm	<u>nfihim</u>	"comprendre"
šIrd	<u>msirid</u>	"porter plainte"

- Verbes en CCCC :

Aoriste	réciproque	
εIllIm	<u>neillim</u>	"apprendre"
sIllIm	<u>nsillim</u>	"saluer"

- Verbes en CVCC :

Aoriste	réciproque	
εawIn	<u>meiwIn</u>	"aider"
wajIb	<u>nwijib</u>	"répondre"
gabll	<u>ngibil</u>	"être en face"
šifId	<u>nsifid</u>	"envoyer"
zayId	<u>mziyid</u>	"ajouter"
zahIm	<u>nzihim</u>	"se serrer"
hasIb	<u>nhisib</u>	"compter"

Remarquons, à propos de ce dernier groupe de verbes, que la voyelle radicale a de l'aoriste est supprimée pour laisser place à la mélocle vocalique qui accompagne le morphème du réciproque.

1.2. Apparition d'une voyelle pleine en position finale :

Elle concerne certains verbes bilitères en CC :

(5)

Aoriste	réciproque	
nIs	mmInsu	"passer la nuit, diner ensemble"
kIl	mmIklu	"passer la journée, déjeuner ensemble"

Remarquons, tout d'abord, que ces verbes font appel à la variante géminée du morphème du réciproque. Ils se caractérisent, aussi, par l'absence de la mélodie vocalique interne /i__i/ qu'on a précédemment relevée dans des verbes comme *nxidim* ou *meiwin*. La voyelle *u* qui apparaît en position finale n'est pas inattendue vu les similitudes qui existent entre ce type de verbes et ceux en CCU (cf. section 1.5. dans le chapitre de l'inaccompli). Nous avons soutenu, auparavant, l'idée que les verbes de type *nIs* possèdent une entrée lexicale composée de deux consonnes suivies d'une voyelle phonologiquement motivée. Ce type de comportement a conduit Iazzi (1995) à se demander "si l'on est en présence d'un vestige du passé, i.e. d'une voyelle tombée en désuétude et dont les traces sont sauvegardées par la mémoire (...) nous serons amenés à supposer un état de langue où une voyelle, probablement /u/, parce que c'est la voyelle la plus fréquente dans les structures /CCV/ (...) occupait la position finale."

1.3. Formes invariables :

Il existe, enfin, des verbes pour lesquels la formation du réciproque se limite à la préfixation de l'une des variantes du morphème du réciproque. Cette catégorie englobe tous les verbes en CCI, CCU, CUCCU, CACA. Voici quelques exemples :

(6)

	Aoriste	Réciproque
"passer"	zri	mmIzri
"salir"	rwi	mmIrwi
"être à côté de"	ħada	mħada
"être dégoûté"	mmuktu	nmuktu

La gémination de la consonne initiale du verbe *mmuktu* au thème de l'aoriste est caractéristique de la classe des verbes dits "inchoatifs" qui voient cette consonne dégéminder au contact d'un morphème dérivationnel (cf. section (5.6.) dans le chapitre II pour une étude ce type de verbes). Il est intéressant de voir, à cette occasion, que la consonne initiale du verbe *mmuktu* dégémine au contact du morphème du réciproque. L'emploi de la variante [n] de ce morphème s'explique par la présence d'une consonne labiale dans le radical du verbe.

1.4. Les thèmes verbaux :

Les formes du réciproque se conjuguent aux différents thèmes verbaux. Les exemples mentionnés jusqu'ici sont conjugués au thème de l'aoriste. Voici d'autres exemples qui traduisent le comportement de ces formes dans les autres thèmes verbaux (inaccompli, accompli positif et négatif) :

a) Thème de l'inaccompli:

(7)

Aoriste	inaccompli	inac. réciproque	
xdIm	ttIxdam	ttInxidim	"travailler"
sIIIIm	ttsIIlam	ttInsillim	"saluer"
fhIm	ttIfham	ttInfihim	"comprendre"
zri	zray	mmIzray	"passer"
sti	stay	mmIstay	"choisir"

Une remarque importante est à relever à propos de ces verbes : le préfixe de l'inaccompli persiste au contact du morphème du réciproque. Par opposition au phénomène précédemment relevé à propos de l'inaccompli des formes causatives⁴¹. En effet, nous avons noté à propos de ces dernières formes que le morphème qui marque le thème de l'inaccompli s'efface au contact du morphème causatif. Ce qui donne pour des verbes comme *xdIm* et *fhIm* le résultat suivant :

(8)

Aoriste	inaccompli	inaccompli causatif	
xdIm	ttIxdam	sslxdam	*ttIssIxdam
fhIm	ttIfham	sslfham	*ttIssIfham.

En PCA, il est impossible d'obtenir des formes dérivées où le préfixe *tt-* de l'inaccompli et celui du causatif coexistent. Alors que ce problème ne se pose pas avec les formes dérivées au thème du réciproque.

⁴¹ se reporter au chapitre consacré au thème du causatif (p. 78).

Les exemples cités ci-dessous correspondent à la 3ème pers. sg.:

(9)

Aoriste	Accompli	Acc. du réciproque
xdIm	xdIm	nxadam
sllIm	sllIm	nsallam
fhIm	fhIm	nfaham
zri	zri	mmIzri
sti	sti	mmIsti
zahm	zahm	nzaham

La mélodie vocalique /i___i/ qui accompagne la préfixation du morphème du réciproque aux verbes en CCC ou CVCC lors de leur conjugaison au thème de l'inaccompli alterne avec la mélodie /a__a/ lorsque ces mêmes verbes sont conjugués au thème de l'accompli. En conjuguant les formes nxadam, nfaham, nzaham, données ci-dessus en (9), au thème de l'inaccompli on obtient respectivement nxidim, nfihim, nzihim. Dans les paradigmes de conjugaison du PCA, comme dans tous les parlars berbères, la voyelle /i/ marque la première et la deuxième personne du singulier tandis que la voyelle /a/ marque les autres personnes. Ainsi, les formes données, ci-dessus, au thème de l'aoriste correspondent à la deuxième personne du singulier et celles données au thème de l'accompli correspondent à la troisième personne du singulier. Voici d'autres exemples de verbes où l'alternance i/a se manifeste :

(10)

Aoriste	accompli positif	
irwɨs	irwəs	"ressembler"
izwɨr	izwər	"être premier"
isgɨn	isgən	"être noir"
tɨhl	i-təhl	"se marier"
mmɨgɨr	i-mməgər	"rencontrer"
nɨgɨrɨ	i-ngərə	"se séparer"

Ci-dessous en (11), le verbe bnu "construire" est conjugué au thème de l'accompli positif. L'alternance i/a caractérise les formes qui correspondent à la première et 2ème personnes du singulier, par opposition à celles qui marquent les autres personnes du singulier et du pluriel:

(11)

1ère pers. sg.	bni-v
2ème pers. sg.	t-bni-t
3 pers. sg.	i-bna
	t-bna
1 ère pers. pl.	n-bna
2ème pers. pl.	t-bna-m
	t-bna-mt
3ème pers. pl.	bna-n
	bna-nt

Les formes de l'accompli négatif restent invariables par rapport à celles l'accompli positif. Autrement dit, aucun changement morphologique ne se produit pour marquer le passage de l'accompli positif à l'accompli négatif :

(12)

Accompli positif	accompli négatif
nxadam	nxadam
nfaham	nfaham
mmIzri	mmIzri
mmIsli	mmIsli

2. La taille du morphème du réciproque en PCA :

2.1. Présentation des faits :

Voici un ensemble de verbes qui montrent les différents contextes où la taille du morphème du réciproque varie. Ce qui nous permettra de présenter les problèmes que soulève la dérivation de ce thème :

Aoriste	réciproque	
a.		
\$awIr	m\$iwir	"consulter, prendre l'avis de quelqu'un."
qawIl	mqiwil	"promettre"
hada	mhidi	"être à côté de "
hsad	mhisid	"être jaloux"
\$Ird	m\$irið	"porter plainte"
xsIr	mxisir	"se disputer"
b.		
kIl	mmIklu	"passer la journée"
nIs	mmInsu	"passer la nuit"
lIs	mmIlsu	"s'habiller"
zri	mmIzri	"passer"
sli	mmIsli	"toucher"
rwi	mmIrwi	"salir"
knu	mmIknu	"se pencher"
zdi	mmIzdi	"coller, être collé"
c.		
azIn	myizin	"envoyer"
awlz	myiwiz	"rester éveillé"
ati	myiti	"dépasser"
d.		
gabIl	ngibil	"garder"
eIlIlm	neillim	"apprendre"
sIlIlm	nsillim	"saluer"
xdIm	nxidim	"travailler"
fhIm	nfihim	"comprendre"
samh	nsimih	"pardonner"
hmIl	nhimil	"s'entr'aimer"

En observant, d'abord, les verbes regroupés en (a) et (b), on remarque que la taille du morphème du réciproque varie entre une forme simple /m/ et une forme géminée /mm/ :

- i. Il est simple lorsque le verbe commence par CV,
- ii. Il est géminé lorsque le verbe commence par CCV.

Ces deux remarques constitueront le point de départ de notre analyse.

Ce chapitre sera consacré essentiellement à la compréhension du mécanisme qui amène le morphème du réciproque à changer de taille. En outre, on relève dans les deux autres groupes de verbes (c) et (d) que :

i. le morphème du réciproque est composé d'une consonne suivie d'un glide /my/ devant les verbes à initiale vocalique,

ii. Il est sous forme d'une coronale nasale [n] devant les verbes qui contiennent une consonne labiale.

Dans tous les cas, les variantes du morphème [m], [mm], [my], [nn] et [n] occupent un gabarit qui ne dépasse jamais deux CVs. Les variantes simples [m] et [n] s'associent à un seul CV tandis que les variantes composées [mm], [my] et [nn] branchent sur deux CVs :

(14)

a.	b.	c.	d.	e.
CV	CV	CVCV	CVCV	CVCV
		\ /		\ /
m	n	m	m y	n

Ceci nous donne, d'ores et déjà, une idée sur la manière d'analyser le comportement du morphème du réciproque devant les différents types de verbes. Notre objectif est d'expliquer les raisons pour lesquelles ce morphème occupe tantôt un gabarit formé d'un seul CV, tantôt de 2 CVs. Nous verrons, à l'instar du thème du causatif, qu'en termes de G.P. nous pouvons justifier l'activation du cv-initial en tant que site de propagation pour le morphème du réciproque. La seule différence notée, en comparaison avec le thème du causatif, est que le réciproque se caractérise par l'inflection d'une mélodie vocalique dans certains verbes. Cette caractéristique n'est pas sans influence sur la taille qu'adopte le morphème du réciproque, car ces voyelles infixées constituent, comme nous le verrons plus loin, des sources de G.P. pouvant licencier le site initial.

2.2. Analyse en CV-initial :

Comme nous l'avons supposé, auparavant, dans le chapitre du causatif, chaque verbe en PCA possède en tête un CV vide. Il est utilisable sous des

conditions phonologiques précises pour justifier certaines opérations morphologiques qui se déroulent devant le verbe. C'est à cette position que reviendra la tâche de justifier la variation que subit la taille du préfixe du réciproque.

Pour commencer nous faisons l'hypothèse que :

(15)

"Le morphème du réciproque est lexicalement simple. Il se pose devant le verbe avec son propre gabarit constitué d'un seul CV."

l'exemple en (15') illustre cette hypothèse :

(15')

CV+CV CVCVCVCVCV
 | | \ / | \ / |
 m S i w i r

Ensuite, en termes de G.P. et en application du PCV, nous supposons que le morphème du réciproque exploite le CV-initial selon deux manières distinctes :

(16)

a. Lorsque le cv-initial est licencié par une voyelle du radical, il accueille le morphème du réciproque qui a déserté son site d'origine.

GP
 ↓
 CV+CV CVCVCVCVCV
 | | \ / | \ / |
 m S i w i r

b. Lorsqu'il n'est pas licencié, le morphème du réciproque l'utilise comme site de propagation.

GP
 I ↓
 CV+CV CVCVCVCV
 \ / | | \ /
 m z r i

Cette deuxième possibilité est justifiée par la nécessité de remplir un site qui reste vide à l'intérieur du domaine du verbe. En effet, le PCA ne tolère pas qu'un tel site soit maintenu vide entre le verbe et son préfixe. Par ailleurs, la première possibilité qui stipule que le morphème /m/ abandonne son site pour se loger dans le cv-initial lorsque celui-ci est licencié, implique que le site déserté tombe du moment qu'il est segmentalement vide.

En faisant ce choix, le PCA constitue un cas de langues où un calcul est entrepris au niveau de chaque verbe pour déterminer sous quelle forme le cv-initial va être exploité. Nous rappelons, à cette occasion, que deux autres cas de langues ont été développés dans le travail de Lowenstamm (1999) :

a. Le cas du français où le CV-initial est toujours licencié pour accueillir les différents clitiques qui se mettent devant le mot.

b. Le cas de l'hébreu où le CV-initial n'est pas toujours licencié, mais où une "convention d'uniformité" stipule qu'il doit être considéré comme n'étant jamais licencié.

Voyons, à présent, comment peut-on appliquer l'hypothèse exposée plus haut en (15) et (16) aux différents verbes qui sont regroupés en (13) ?

Reprenons, tout d'abord, les exemples regroupés en (13 a-b) :

(13)

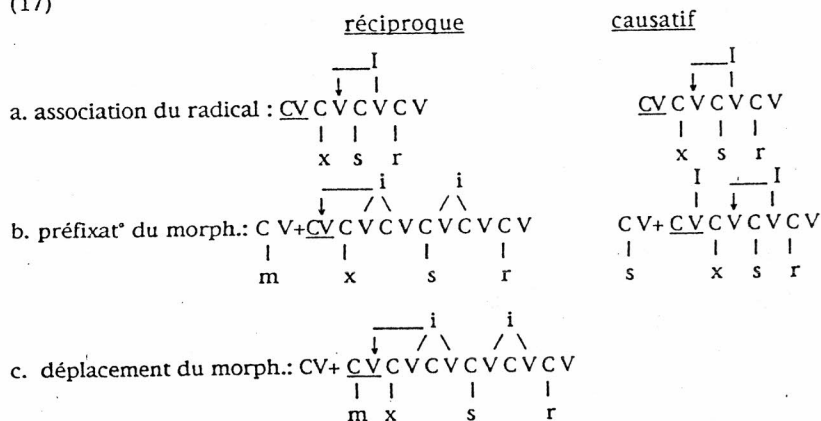
Aoriste	réciproque	
a.		
\$awIr	mSiwir	"consulter, prendre l'avis de quelqu'un"
εawIn	meiwin	"aider"
qawll	mqiwil	"promettre"
hada	mhidi	"être à côté de"
hsad	mhisid	"être jaloux"
šIrq	mširiq	"porter plainte"
xsIr	mxisir	"se disputer"
b.		
kIl	mmIklu	"passer la journée"
nIs	mmInsu	"passer la nuit"
lIs	mmllsu	"s'habiller"

zri	mmIzri	"passer"
sli	mmIsli	"toucher"
rwi	mmIrwI	"salir"
knu	mmIknu	"se pencher"
zdi	mmIzdi	"coller, être collé"

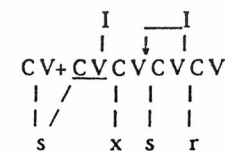
Prenons un verbe comme xsIr. Vu la manière dont le PCV permet de distribuer les noyaux vides à l'intérieur de ce verbe, sa forme au thème du causatif ssIxsr fait appel à un morphème géminé. En effet, comme nous allons le comprendre plus bas en regardant la représentation en (17), le morphème du causatif garde son site d'origine et se propage en plus sur le cv-initial du moment que celui-ci est non-licencié et qu'il ne peut pas, par conséquent, rester vide à l'intérieur du domaine du verbe.

Au thème du réciproque, la préfixation du morphème /m/ au même verbe, accompagnée de l'infixation d'une mélodie vocalique /i...i/ dans le verbe mène à une situation où le CV-initial de la forme dérivée mxisir est obligatoirement licencié, permettant ainsi au morphème du réciproque d'opérer un mouvement vers le cv-initial. Nous représentons ci-dessous les deux formes dérivées, i.e. la forme causative ssIxsr et la forme du réciproque mxisir, pour mesurer le rôle qui revient aux noyaux vocaliques interprétés dans le choix de la taille qu'adopte le morphème du causatif ou du réciproque:

(17)



c'. propagation du morph.:



d. forme résultante : [mxisir] [ssIxsr].

L'application du PCV et du G.P. au verbe xsIr implique l'interprétation phonétique du noyau vide situé entre s et r, sous forme d'une voyelle centrale brève [I]. Cette voyelle gouverne le noyau qui la précède. Son emplacement est déterminant pour la suite des opérations au thème causatif. Par contre, son absence au thème du réciproque est due à l'infixation d'une mélodie vocalique /i...i/ aux deux premiers noyaux du verbe.

Cette comparaison des deux mécanismes de dérivation du causatif et du réciproque, à travers l'exemple du verbe xsIr, montre à quel point les noyaux vocaliques interprétés à l'intérieur du verbe peuvent influencer la taille qu'adopte le morphème dérivationnel mis en oeuvre. Pour une même base xsIr, les morphèmes utilisés changent de taille, non parce que le mécanisme mis en oeuvre est différent d'un thème à l'autre ; mais, parce que la préfixation du morphème du réciproque est accompagnée d'une infixation vocalique qui modifie la disposition du matériel vocalique à l'intérieur du verbe xsIr.

2.3. Représentation des formes dérivées au thème du réciproque :

2.3.1. Les verbes qui recourent au morphème simple :

Voyons, à présent, le cas d'un autre verbe dans le même groupe que xsIr :

- Le verbe sllIm :

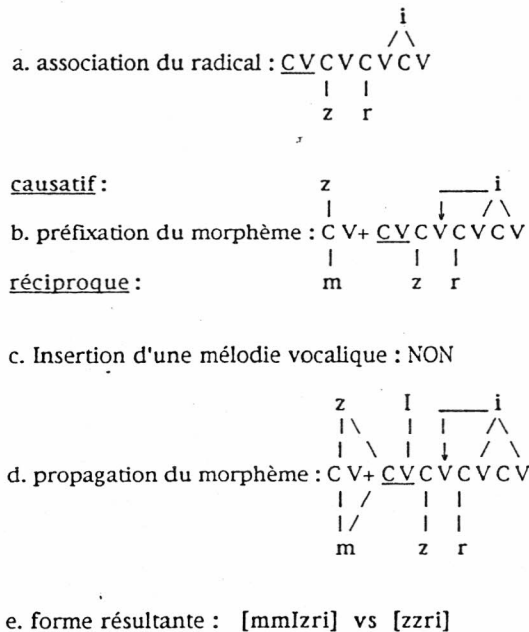
Peu importe le nombre de segments qui constituent le verbe ou encore la nature des consonnes qui le composent. Ce qui importe, avant tout, c'est le

charge de licencier le cv-initial du verbe, permettant, par la suite, au préfixe d'abandonner son gabarit et de prendre place à l'intérieur du site initial. Sa taille est, ainsi, justifiée.

2.3.2. Les verbes qui recourent au morphème géminé :

Passons maintenant à la représentation des verbes où le morphème du réciproque est géminé. Il est intéressant de comparer le mécanisme mis en oeuvre dans ce type de verbes pour dériver les formes du réciproque à celui qui est utilisé pour dériver les formes du causatif. Prenons le cas du verbe zri "passer" :

(20)



zri appartient à cette catégorie de verbes dite "invariable" au thème du réciproque dans le sens où la mélodie vocalique qui caractérise ce thème et qui accompagne le morphème /m/ n'intervient pas ici. Il en résulte que le mécanisme mis en oeuvre pour dériver la forme du réciproque devient

identique à celui qui est utilisé pour dériver la forme du causatif. C'est-à-dire que la taille des morphèmes /m/ et /s/ découle du même principe :

i. Le site initial du verbe zri est non-licencié vu que le noyau vocalique adjacent est gouverné par la voyelle finale /i/.

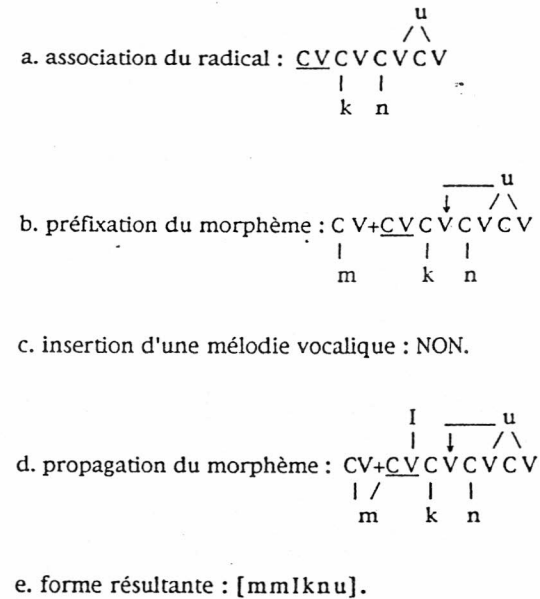
ii. Pour empêcher que le cv-initial ne reste vide à l'intérieur du domaine du verbe zri, les morphèmes s- et m- le remplissent par propagation.

iii. Le noyau vide du site initial se matérialise phonétiquement sous forme de [I], du moment qu'il échappe au G.P. de la voyelle radicale.

iv. Le morphème du causatif subit, par ailleurs, une harmonie de voisement en s'assimilant avec la consonne initiale du verbe zri.

Penchons-nous, maintenant, sur le cas du verbe knu "se pencher" :

(21)



La voyelle radicale /u/ gouverne la position vocalique qui la précède, l'empêchant ainsi de licencier le cv-initial. Le morphème du réciproque se propage sur la position consonantique du site initial pour éviter qu'elle ne

reste vide à l'intérieur du domaine du verbe. Le noyau vocalique qui précède le verbe est amené à se réaliser phonétiquement sous forme d'une voyelle centrale brève [ɪ], du moment qu'il échappe au GP. Une fois de plus, la forme mmIknu est à comparer avec la forme du causatif du même verbe, à savoir ssIknu. La taille des deux morphèmes découle du même principe, celui qui oblige chacun d'eux à se propager sur le cv-initial pour empêcher qu'il ne reste vide à l'intérieur du domaine du verbe.

2.4. Les verbes bilitères nIs, kIl, lIs :

L'étude des formes dérivées des verbes nIs, kIl et lIs au thème du réciproque représente un grand intérêt quant à la compréhension de leur structure sous-jacente. En effet, la voyelle qui apparaît en position finale dans mmInsu, mmIklu, mmllsu au thème du réciproque constitue un argument supplémentaire en faveur de l'analyse que nous leur avons consacrée lors de l'étude du thème de l'inaccompli. Nous avons eu, alors, l'occasion de distinguer entre deux types de verbes bilitères, ceux de type gIn et ceux de type nIs. Nous avons soutenu l'idée selon laquelle les premiers possèdent une entrée lexicale composée de deux segments consonantiques /CC/, alors que les deuxièmes possèdent une entrée lexicale composée de deux segments consonantiques suivis d'un segment vocalique /CCa/. Nous nous sommes basés, pour arriver à cette conclusion, sur les similitudes morphologiques qui existent entre les verbes de type nIs et ceux de type CCU. Nous remettons ci-dessous le tableau récapitulatif de ces similitudes :

(22)

	<i>accompli</i>	<i>inaccompli</i>	<i>réciproque</i>	<i>causatif</i>
<u>nIs</u>	nsa	nIssa	mmInsu	ssIns
<u>lIs</u>	lsa	lIssa	mmllsu	sslls
<u>knu</u>	k*na	kInnu	mmIknu	ssIknu
<u>gIn</u>	gIn	ggan	-	sgIn

En examinant ces exemples, on remarque que les verbes bilitères de type nIs se rapprochent plus des verbes de type knu que de ceux de type gIn. Voici le détail de ces remarques :

(23)

i. nIs et lIs comme knu laissent apparaître la même voyelle en position finale lorsqu'ils se conjuguent au thème de l'accompli, tandis que gIn reste invariable.

ii. nIs et lIs géminent la consonne finale au thème de l'inaccompli, tout comme knu, alors que gIn gémine la consonne initiale.

iii. Enfin, nIs et lIs laissent apparaître la même voyelle que knu en position finale, dans leurs formes dérivées au thème du réciproque.

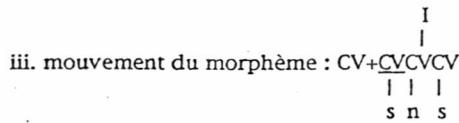
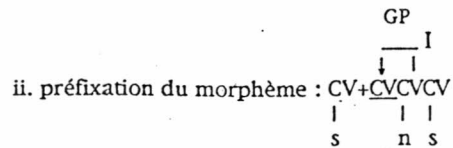
iv. On en conclut que nIs et lIs ressemblent dans leurs paradigmes de conjugaison au verbe knu. Ils se comportent comme des verbes qui possèdent une voyelle radicale en position finale.

Ce sont ces mêmes similitudes qui ont conduit Iazzi (1995) à se poser la question de savoir si la voyelle qui apparaît en position finale de nIs et lIs ne constituerait pas un vestige du passé, une voyelle ancienne tombée en désuétude. Un état de langue où une voyelle, probablement /u/, occupait la position finale de ce type de verbes.

Sur la base de ces similitudes, nous avons supposé que les verbes de type nIs possèdent un segment vocalique sous-jacent en position finale. Sa présence est phonologiquement motivée pour pouvoir dériver des formes correctes. En effet, nous avons vu, au 2ème chapitre de ce travail, qu'en l'absence de ce segment vocalique final dans le verbe nIs, par exemple, il nous est impossible de justifier la présence d'un morphème causatif géminé dans ssIns. Car en application stricte du mécanisme de dérivation des formes causatives, en respectant le PCV et la façon dont les noyaux vides sont distribués à l'intérieur de ce verbe, on se retrouve avec une forme causative dotée d'un préfixe simple comme dans la représentation suivante :

(24)

i. association du radical : $\begin{array}{c} \text{I} \\ | \\ \text{CV} + \text{CVCV} \\ | \quad | \\ \text{n} \quad \text{s} \end{array}$

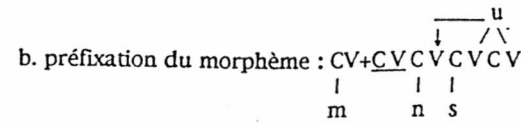
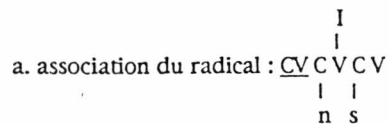


iv. forme résultante : *[snIs].

Ce n'est pas là la forme correcte qu'on aurait voulu obtenir. En l'absence de voyelle finale, le noyau vocalique entre /n/ et /s/ se matérialise phonétiquement sous forme d'une voyelle centrale brève, laquelle pouvant gouverner le cv-initial et autoriser ainsi le morphème du causatif à abandonner son gabarit lexical pour se loger dans le site initial. C'est pour remédier à cette situation que nous soutenons l'idée selon laquelle l'entrée lexicale du verbe nIs comprend un segment vocalique en position finale.

Par ailleurs, au thème du réciproque, les données sont relativement claires, car la présence de la voyelle /u/ dans [mmInsu] justifie la forme géminée du morphème du réciproque et prouve, par la même occasion, que la forme phonétique du verbe de base [nIs] ne reflète pas sa structure profonde. Voici, par le biais de la représentation de la forme dérivée mmInsu, la mise en évidence de l'importance que revêt la présence de ce segment vocalique en position finale :

(25)



d. forme résultante : [mmInsu].

La voyelle /u/ qui apparaît en position finale du verbe, après préfixation du morphème réciproque, se substitue à la voyelle /a/ que nous avons supposée dans son entrée lexicale et qui est non visible dans la forme de l'aoriste (i.e. nIs). La voyelle /u/ se charge de gouverner le noyau vocalique situé entre /n/ et /s/. Il en résulte que le cv-initial du verbe est non licencié. Le morphème du réciproque l'utilise alors comme site de propagation en branchant sur sa position consonantique. Ce qui donne, en fin de compte, une forme verbale dotée d'un morphème géminé, [mmInsu].

2.5. Les verbes à initiale vocalique :

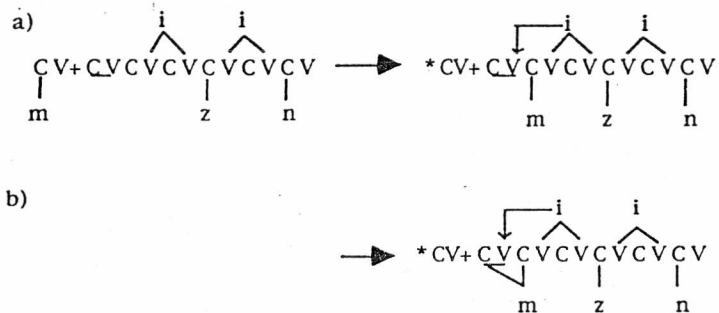
Les verbes à initiale vocalique regroupés en (13.c.) et que nous remettons ci-après, sont traités dans le cadre théorique que nous mettons en oeuvre ici comme ayant une position d'attaque vide, non interprétée en tête. Cette position est licenciée par le noyau vocalique suivant. Elle constitue, à côté du cv-initial, un site libre pouvant recevoir du matériel extra-radical qui se pose devant le verbe. Le morphème du réciproque représente, dans ce sens, un candidat à son occupation.

(13)

Aoriste	réciproque	
azIn	myizin	"envoyer"
awIz	myiwiz	"rester éveillé"
ati	myiti	"dépasser"

Dans la logique du mécanisme (16.a) que nous avons appliqué jusqu'ici pour dériver les formes du réciproque où le cv-initial est licencié, le préfixe abandonne son site d'origine pour s'associer à la position consonantique du cv-initial. Mais, il va plus loin que cette position. Il est autorisé, dans ce type de verbe, à s'associer directement à la position d'attaque libre devant le verbe:

(26) - La forme du verbe azIn au thème du réciproque :



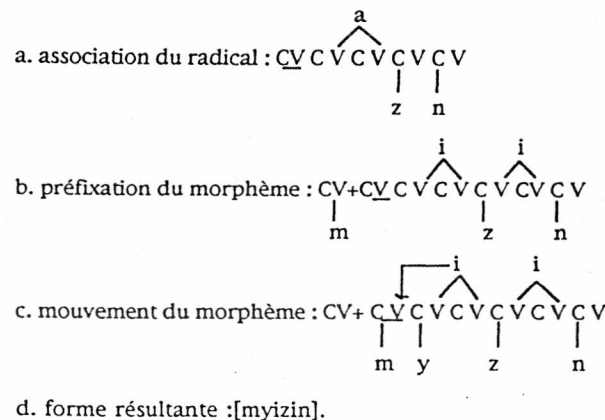
Ensuite, le morphème du réciproque se propage sur la position consonantique du cv-initial. Ce qui aurait pu donner une forme dérivée comme *[mmizin]. Le même mécanisme a servi, par exemple, pour dériver la forme causative [ssimlul] à partir du verbe imlul (voir. chapitre du causatif). Cependant, comme nous pouvons le constater, *[mmizin] ne correspond pas à la forme attestée dans le PCA. En effet, le morphème utilisé devant le verbe azIn est composé d'une consonne suivie d'un glide [my].

Habituellement, le glide /y/ sert en PCA pour éviter l'hiatus. Dans une succession de deux voyelles le glide fait surface comme dans l'exemple suivant :

(27)
- ifa y as afus.
donner-acc 3eme pers sg à lui main.
il lui a donné la main.

Notre analyse est incapable, à ce stade, d'apporter une réponse satisfaisante à la question de savoir pourquoi un glide apparaît devant le morphème m ? Tout ce qu'elle montre dans un cas comme celui-ci, c'est qu'un morphème, lexicalement simple /m/, réussit à occuper les deux positions consonantiques libres au début du verbe, à savoir l'attaque vide et la position consonantique du site initial. Autrement dit, notre analyse a su prévoir la place dont a besoin le morphème [my] pour être logé. Voici la représentation que nous réservons à la forme dérivée [myizin] :

(28)



Le morphème du réciproque m abandonne son site et se loge dans la position consonantique du cv-initial, tandis que le glide y remplit la position d'attaque vide devant le verbe. Ce qui permet de dériver la forme [myizin].

3. Conclusion :

La manière dont nous avons analysé la variation de la taille du morphème qui marque le thème du réciproque, constitue un argument de plus quant au rôle qui revient aux noyaux vocaliques dans tout verbe qui exploite son cv-initial à des fins morphologiques. Ces noyaux vocaliques déterminent la forme sous laquelle le site initial va être investi. En effet, nous avons appliqué aux formes dérivées au thème du réciproque, ainsi qu'à

celles dérivées au thème du causatif (chapitre précédent) le même mécanisme. Nous avons supposé tout d'abord que les morphèmes /m/ et /s/ sont lexicalement simples. Leur gabarit lexical est formé d'un seul CV. Ensuite, leur gémination dépend de leur capacité à se propager sur la position consonantique du site initial. Comme nous l'avons expliqué, ils ne sont autorisés à effectuer cette opération que sous des conditions phonologiques prédéterminées. Le morphème du réciproque /m/, comme celui du causatif /s/, n'est autorisé à brancher sur le cv-initial que lorsque celui-ci est non licencié par la voyelle du radical. Ceci est dicté par le besoin de remplir un site obligatoire vide à l'intérieur du domaine du verbe. Il est impossible de maintenir une forme où le cv-initial, segmentalement vide, persiste entre le gabarit du morphème et celui du verbe de base. Par contre, lorsqu'il se trouve devant un verbe dont le cv-initial est licencié, le morphème du réciproque ou celui du causatif adopte une autre démarche. Il abandonne son site d'origine et se loge directement dans la position consonantique du cv-initial

Tout cela montre que le contenu des noyaux vocaliques d'une quelconque forme, ainsi que la notion de licenciement qu'ils véhiculent, sont déterminants pour pouvoir exploiter le cv-initial à des fins morphologiques. Ce qui influe directement sur la taille qu'adoptent les morphèmes dérivationnels devant le verbe.

Le chapitre qui suit constitue une occasion de plus pour consolider notre hypothèse sur l'utilisation du site initial par ces morphèmes. Il sera consacré à l'étude de leur comportement lorsqu'ils interagissent dans une même forme. En effet, il serait intéressant d'observer la taille des morphèmes dérivationnels dans les formes qui combinent les thèmes du causatif, du réciproque et du passif. Des formes qui expriment "le causatif du réciproque" ou le "réciproque du causatif", ou encore "le passif du causatif".

IV. L'INTERACTION DES THEMES DERIVATIONNELS

O. Introduction :

Le PCA connaît trois principaux thèmes dérivationnels : le causatif, le réciproque et le passif. Nous en avons traité, jusqu'à présent, les deux premiers. Nous n'aurons pas l'occasion, dans ce travail, de revenir en détail sur la formation du thème du passif. Signalons, à titre indicatif, qu'il est dérivé par préfixation de [ttu] ou [tty] à la forme verbale de base. Le second est préfixé à toutes les bases à initiale vocalique, tandis que le premier est préfixé à celles qui comportent un groupe consonantique en position initiale.

La morphologie verbale du PCA (et du berbère en général) permet de dériver des formes morphologiquement complexes où peuvent se réunir plusieurs morphèmes dérivationnels. Nous verrons, dans les exemples que nous examinerons après, qu'un verbe de base peut contenir devant lui jusqu'à trois positions destinées à accueillir des morphèmes dérivationnels et que nous schématisons comme suit :

[[--] + [--] + [--] + [BASE]]

Ces trois positions peuvent accueillir les morphèmes marquant le causatif, le réciproque ou le passif. L'intérêt de ce chapitre réside dans l'observation du comportement de ces morphèmes lors de leur combinaison. Nous essayerons de montrer que la variation de leur taille dépend, essentiellement, de leur place à l'intérieur de la forme dérivée. Autrement dit, le préfixe qui se trouve en contact direct avec le verbe peut géminer en investissant le cv-initial, alors que les autres gardent une forme simple.

IV.1. A propos de l'interaction des thèmes dérivationnels en PCA:

La morphologie verbale du PCA offre la possibilité de combiner les trois thèmes dérivationnels dans une même forme. Par un calcul des combinaisons théoriques, nous en obtenons douze. Appelons une base verbale "X" et les trois préfixes "a", "b", "c" :

fhIm	nfihim	sInfihim	"faire en sorte qu'ils se comprennent"
εIIIIm	neillim	sIneillim	"faire apprendre mutuellement"
hada	mħidi	sImħidi	"mettre côte à côte"
εawn	meiwin	sImeiwin	"causer l'entre-aide"
sIIIIm	nsillim	sInsellim	"faire saluer"
knu	mmIknu	sImmIknu	"faire en sorte que l'un se penche vers l'autre"
zri	mmIzri	zImmIzri	"faire croiser"
nIs	mmInsu	sImmInsu	"faire dîner ensemble"
k*ti	mmIk*ti	sImmIk*ti	"faire en sorte qu'ils se rappellent"
arud	myirid	sImyirid	"faire laver mutuellement"
gabll	ngibil	sIngibil	"mettre en face de"
hmll	nħimil	sInħimil	"faire en sorte qu'ils s'aiment"
ħi\$Sim	nħi\$Sim	sInħi\$Sim	"faire en sorte qu'ils se sentent gênés l'un envers l'autre"

ii. passif + causatif

Aoriste	Causatif	P+C+base	
xdIm	ssIxdIm	ttussIxdam	"il a été employé"
badll	sbadll	ttusbadal	"il a été changé"
ggall	sgall	ttusgalla	"se faire jurer"
miyyll	smiyyll	ttusmiyyal	"être penché"

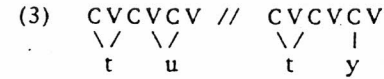
iii. réciproque + causatif :

Aoriste	C	R+C+base.	
fhIm	ssIfhIm	nIsfihim	"se faire comprendre mutuellement"

iv. passif + causatif + réciproque :

Aoriste	P+C+R+base	
k*ti	ttusImmIk*tay	"être poussé à se remémorer ensemble"
εIIIIm	ttusIneallam	"être contraint à apprendre mutuellement"

La productivité des combinaisons décroît dans l'ordre donné, i.e. i >> ii >> iii >> iv. Nous étudierons, particulièrement, la combinaison des préfixes du causatif et du réciproque. Nous pensons que la variation de leur taille dépend de leur capacité à exploiter le site initial du mot. Le préfixe du passif sera écarté de cette analyse puisque sa taille ne varie pas ; il garde un gabarit formé de trois CVs dans toutes les formes dérivées :



Les combinaisons qui impliquent les morphèmes du causatif et du réciproque sont de loin le plus productives en PCA. Appelons "PR1" le préfixe situé à l'intérieur, en contact direct avec le verbe de base, et "PR2" celui qui est situé à la périphérie de la forme dérivée. En observant les exemples en (2. i), nous constatons ce qui suit :

(4)

a. le morphème du réciproque fait appel à une mélodie vocalique /i...i/ au thème de l'inaccompli. Cette voyelle apparaît entre les deux premières et les deux dernières consonnes, dans les verbes de type CCC, CC_iC_iC (ex. xdlm > nxidim et slllm > nsillim)

b. les verbes en CaCC et CaCa éliminent leurs voyelles radicales et laissent apparaître la mélodie vocalique /i...i/ (ex. "εawn > meiwin" et "hada > mħidi").

c. le verbe nIs laisse apparaître la voyelle u en position finale.

d. Dans toutes les formes combinées, de type "PR2+PR1+base", PR2 est toujours simple.

e. PR1 varie entre une forme simple et gémignée, selon la nature du verbe auquel il est associé.

f. PR1 est gémigné lorsque le verbe de base commence par CC. Il est simple lorsque la position vocalique initiale du verbe est phonétiquement interprétée.

g. Lorsque le préfixe du réciproque est associé à PR1 et que le verbe de base commence par une voyelle pleine, il apparaît sous forme de /my-/, (ex. arud>myirid).

Sur ces différentes remarques, nous retenons, tout d'abord, celles en (f) et en (g). PR2 est toujours simple, quelle que soit la nature du préfixe qui le remplit (causatif ou réciproque). Par contre, PR1 varie entre une forme simple et une autre géminée. Ces deux remarques nous permettent de formuler la problématique ci-dessous.

IV.2. Problématique :

Nous organisons l'analyse autour de deux questions essentielles. Elles concernent les deux positions que nous avons nommées précédemment PR1 et PR2 et auxquelles sont associés les deux morphèmes dérivationnels du réciproque et du causatif :

(5) a. *Pourquoi le morphème associé à PR1 gémine-t-il devant certains verbes?*

b. *Pourquoi le morphème associé à PR2 ne gémine jamais ?*

Nous aurons l'occasion de traiter les formes verbales où trois morphèmes dérivationnels se côtoient. Elles sont, cependant, moins intéressantes pour mon analyse puisque le seul morphème pouvant occuper PR3 n'est autre que celui du passif. Or, comme nous l'avons signalé auparavant, ce morphème ne change pas de taille.

IV.3. Analyse de la variation de la taille des morphèmes dérivationnels dans un contexte de combinaison en PCA :

3.1. Le choix des formes dérivées:

Pour répondre à la question en (5.a.), nous devons démontrer que la taille du morphème dérivationnel associé à PR1 varie grâce à sa capacité à se servir du cv-initial comme site de propagation. Mais pour cela, il nous aurait été nécessaire de trouver un exemple de verbe où la dérivation du "réciproque du causatif" VS "causatif du réciproque" permet de géminer le morphème du causatif dans le premier cas, puis celui du réciproque dans le

deuxième cas. Or, comme nous le constatons dans les exemples cités en (2), il nous a été impossible de fournir ce type de verbes.

Tous les linguistes qui travaillent sur les données relatives aux parlers chleuhs sont régulièrement confrontés à la difficulté de fournir des exemples morphologiquement complexes mettant en oeuvre plusieurs morphèmes dérivationnels. C'est ainsi que nous avons été confrontés à la difficulté de trouver une forme verbale où le morphème dérivationnel associé à PR1 gémine selon que la forme obtenue correspond au "réciproque du causatif" ou au "causatif du réciproque". Pour une base comme knu "se pencher", on peut dériver les deux formes suivantes :

a. sImmIknu

b. *mIssIknu

La première forme qui correspond au "causatif du réciproque" est correcte, tant du point de vue morphologique que du point de vue sémantique. Par contre, la deuxième forme qui correspond au réciproque du causatif est sémantiquement incorrecte, même si elle est morphologiquement dérivable. Prenons deux phrases où ces deux formes peuvent être utilisées :

(6)

a. i-sImmIk*na Hmad sin irgazIn

caus-récip-pencher-acc. 3 pers sg Ahmed deux hommes.

Ahmed a causé le fait que les deux hommes se penchent ,l'un en face de l'autre.

b. * mIssIk*nan sin irgazIn Hmad d Brahim

récip-caus-pencher - accompli 3 pers pl deux hommes Ahmed et Brahim

*deux hommes ont fait pencher Ahmed et Brahim.

En (6.a.), le sens du verbe sImmIk*na est sans ambiguïté : la préfixation du morphème causatif, suivi de celui du réciproque traduit une situation où "Ahmed a poussé les deux hommes à se pencher mutuellement l'un en face de l'autre". Par contre, en (6.b), le sens du verbe mIssIk*na est difficilement perceptible pour un locuteur moyen du PCA. Pour rapporter une situation où "deux hommes ont fait pencher Ahmed et Brahim", ce même

locuteur utilisera une forme morphologiquement moins complexe, au risque d'ôter au sens du verbe l'information fournie par le morphème du réciproque. Cette forme n'est autre que celle utilisée dans (6.c).

(6)

c. sslk*nan sin irgazIn Hmad
 caus-pencher- accompli 3 pers. pl. deux hommes Ahmed
 Deux hommes ont fait pencher Ahmed.

Malgré l'impossibilité de fournir un exemple de verbe où l'interversion des positions conduit le morphème du causatif, associé à PR1, à géminer, nous essayerons, néanmoins, de démontrer que dans une combinaison de morphèmes dérivationnels en tête du verbe, seul celui qui est en contact direct avec le verbe de base peut géminer.

3.2. La taille du morphème associé à PR1:

Nous soutenons l'hypothèse suivante :

(7)

La variation de la taille du morphème associé à PR1 dépend de sa capacité à investir la position consonantique du cv-initial.

Nous supposons que le seul cv-initial qui existe est celui fourni, au niveau lexical, devant le verbe de base. Rappelons ici le mécanisme qui sert à dériver les thèmes du causatif et du réciproque. Nous avons démontré, lors de l'étude de ces deux thèmes (chapitres II et III) que :

(8)

1. Les morphèmes du causatif et du réciproque sont lexicalement simples. Ils se posent devant le verbe avec leur gabarit constitué d'un seul CV.

2. Ils abandonnent leur gabarit lexical et se logent dans le cv-initial lorsque celui-ci est licencié.

3. Lorsque le cv-initial n'est pas licencié. Le morphème du causatif ou celui du réciproque l'investit en se propageant sur sa position consonantique.

(8.3.) est rendu légitime par l'application du paramètre suivant :

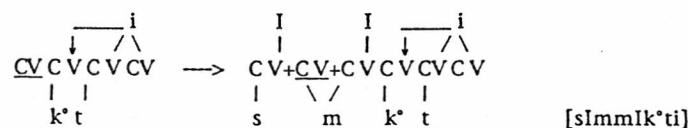
(8')

"Lorsque le cv-initial, pris dans le domaine du verbe⁴³, est non licencié, le morphème dérivationnel du causatif ou du réciproque le remplit par propagation."

3.2.1. Le causatif du réciproque :

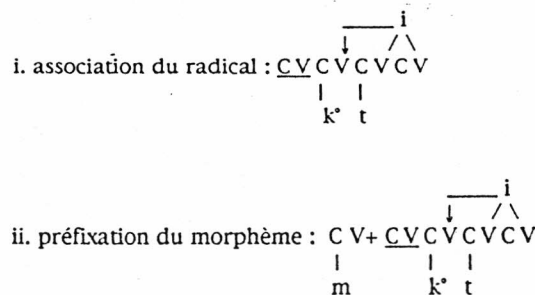
Prenons l'exemple du verbe k*ti:

(9)

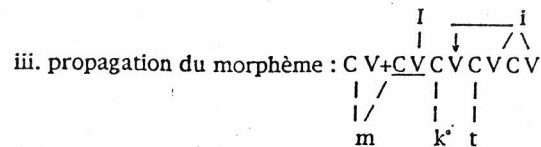


Pour dériver la forme [sImmIk*ti] à partir de [k*ti] en appliquant le mécanisme en (8), il faut respecter une hiérarchie de dérivation qui montre la manière dont le site initial du verbe est investi. Ainsi, [sImmIk*ti] n'est pas directement dérivée du verbe [k*ti]. Entre les deux subsiste une forme morphologiquement moins complexe : celle du réciproque [mmIk*ti]. Nous rappelons ici la façon dont celle-ci est dérivée :

(10)



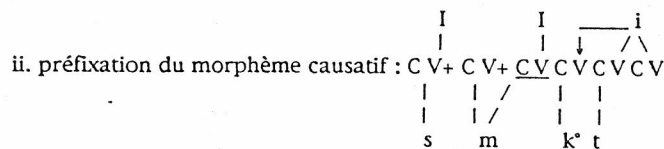
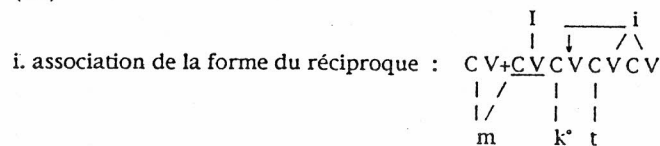
⁴³ Le domaine du verbe est constitué du gabarit lexical du verbe de base précédé du cv-initial. Il s'agit là d'une notion capitale dans ce travail car elle délimite le domaine d'application de plusieurs opérations phonologiques et morphologiques en PCA.



iv. forme résultante : [mmIk*ti].

Par respect du mécanisme en (8), le morphème du réciproque branche sur la position consonantique du site initial pour éviter qu'elle ne reste vide à l'intérieur du domaine du verbe. Ensuite, pour dériver le "causatif du réciproque", il suffit d'ajouter devant la forme obtenue en (10.iv.) le morphème marquant le thème du causatif :

(11)



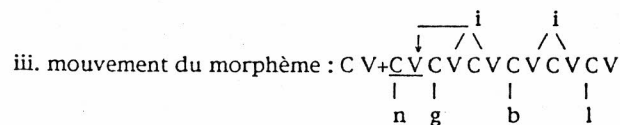
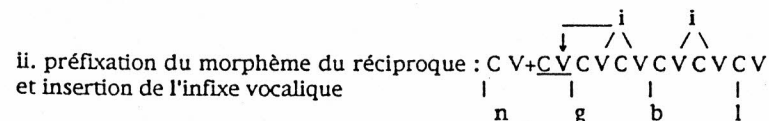
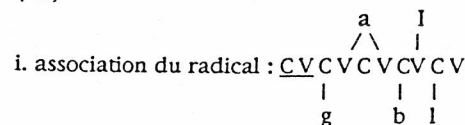
iii. forme résultante : [sImmIk*ti].

L'ajout du morphème du causatif, i.e. /s/, devant [mmIk*ti] ne modifie en rien le dispositif qui permet au morphème du réciproque d'investir le cv-initial par propagation. La voyelle épenthétique [I], associée aux noyaux vocaliques du cv-initial et du site lexical du morphème causatif, résulte du fait que ces noyaux échappent au GP des voyelles adjacentes et doivent, par conséquent, se matérialiser phonétiquement.

La façon dont le cv-initial a été exploité dans cet exemple, montre, avant tout, le rôle qui revient aux noyaux vocaliques du verbe de base. Leur

disposition à l'intérieur du verbe, ainsi que leur contenu détermine la forme sous laquelle le site initial sera utilisé. En effet, dans l'exemple ci-dessus (10), le cv-initial n'est pas licencié. Il en résulte que le morphème du réciproque le remplit par propagation. Dans l'exemple que nous traiterons ci-dessous, nous verrons que lorsque le cv-initial est licencié, le morphème associé à PR1 reste simple. Prenons l'exemple du verbe gabli (2.i). Le stade initial de la dérivation de la forme qui exprime "le causatif du réciproque", consiste à obtenir la forme intermédiaire correspondant au thème du réciproque :

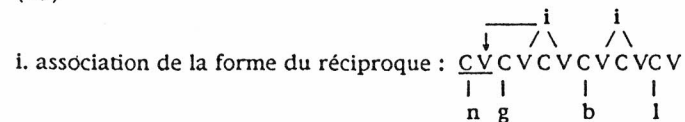
(12)

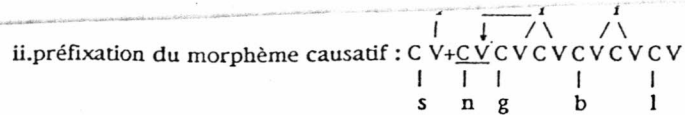


iv. forme résultante : [ngibil].

Le morphème du réciproque abandonne son gabarit lexical pour se loger dans le cv-initial licencié par la voyelle /i/ du verbe de base. Le site déserté tombe du moment qu'il est segmentalement vide. La forme dérivée garde, par conséquent, un morphème simple. A cette forme, i.e. [ngibil], nous ajoutons le morphème du causatif pour obtenir [sIngibil] :

(13)



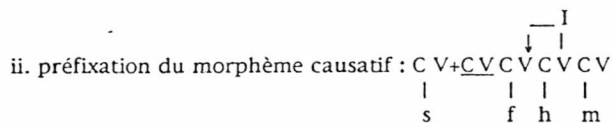
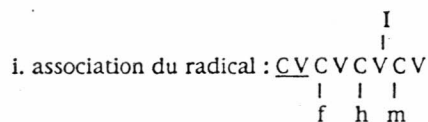


iii. forme résultante : [sIngibil].

3.2.2. Le réciproque du causatif :

Comme nous l'avons signalé auparavant, l'interversion des positions entre le morphème du réciproque et celui du causatif pour dériver la forme exprimant le "réciproque du causatif" n'atteste pas d'exemple de verbe où on pourrait observer la gémination de /s/ par sa propagation sur la position consonantique du cv-initial⁴⁴. Nous nous contentons de traiter un exemple où la taille de ce morphème reste simple⁴⁵.. Prenons l'exemple du verbe fhIm:

(14)



⁴⁴ Ceci dit, comme nous le verrons plus loin, il est possible d'obtenir des verbes où la combinaison des morphèmes dérivationnels permet à /s/ de géminer :
ex. i-ttusslxdam "il a été employé" (passif du causatif).

⁴⁵ Il y'a deux cas problématiques isolés sur lesquels M. Elmedlaoui a attiré notre attention :

aoriste	glose	R+C+Base	glose
afud	"être balayé"	nsifid	"prendre congé"
	"être essuyé"		

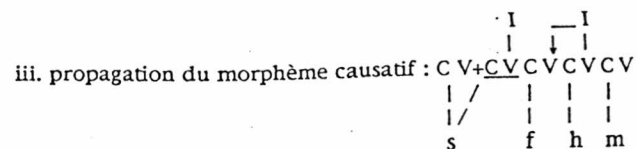
arud "être lavé" msirid "se laver mutuellement"

Selon notre hypothèse, ces deux formes auraient dû se doter d'un morphème causatif géminé dans la forme qui correspond au R+C+base :

*n-ss-ifid.

*m-ss-irid.

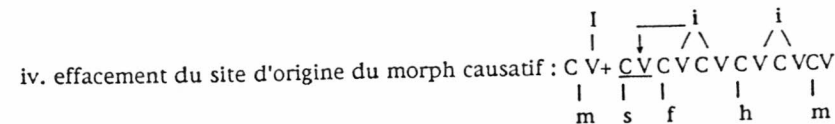
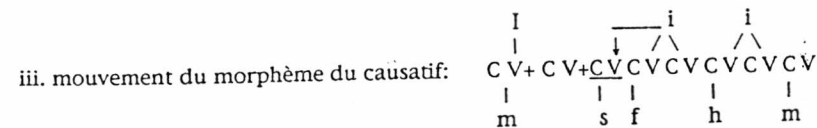
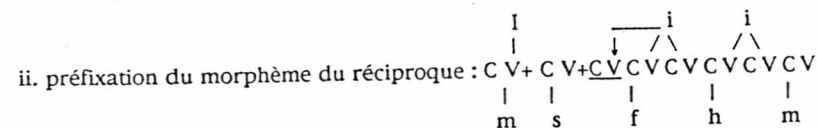
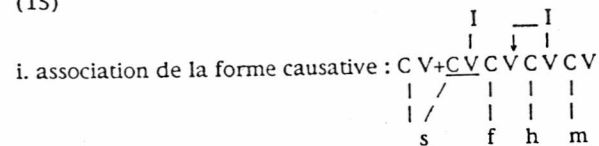
Ceci parce que le morphème du causatif profite du fait qu'il branche sur l'attaque libre devant le verbe et sur la position consonantique du cv-initial. Nous considérons ces deux exemples comme étant des formes lexicalisées.



iv. forme résultante : [ssIfhIm].

La gémination du morphème causatif est le résultat de sa propagation sur la position consonantique du cv-initial. Une telle opération est légitimée par la nécessité de remplir le site initial resté vide et non licencié à l'intérieur du domaine du verbe. Observons, maintenant, la taille de ce morphème lorsque celui qui marque le réciproque s'adjoint à la forme causative :

(15)



v. forme résultante : [mIsfihim].

L'adjonction du morphème marquant le réciproque à la forme causative [sslfhlm] est accompagnée de l'inflection d'une mélodie vocalique⁴⁶ /i...i/ dans le verbe de base. Cet infixe vocalique change la nature des noyaux phonétiquement interprétés dans ce verbe et implique les résultats suivants :

- a. le cv-initial est licencié par la voyelle infixée entre les deux premières consonnes du verbe de base,
- b. le morphème du causatif n'est plus autorisé à brancher sur la position consonantique du site initial,
- c. cette nouvelle configuration l'amène à abandonner son gabarit lexical et à se loger dans le cv-initial,

3.2.3. Le passif du causatif :

Le morphème du passif /ttu/ et ses deux allomorphes /ttaw/⁴⁷ et /tty/, sont accompagnés de l'inflection de la voyelle /a/ entre les deux derniers segments du radical, comme le montrent les exemples cités en (2.ii.) que nous redonnons ci-dessous :

2.ii. passif + causatif

Aoriste	Causatif	P+C+base	
xdIm	sslxdlm	ttusslxdam	"être employé"
badll	sbadll	ttusbadal	"échanger"
ggall	sgall	ttusgalla	"jurer"
miyyll	smiyyll	ttusmiyyal	"être penché"

En examinant ces exemples, on constate que le morphème du causatif associé à PR1 varie entre une forme simple et une forme géminée. La disposition des segments vocaliques dans le verbe de base est responsable de cette variation :

⁴⁶ Remarquons, à cette occasion, la capacité qu'a le morphème du réciproque d'inflecter la double mélodie vocalique, par dessus le morphème du causatif.

⁴⁷ Cet allomorphe se substitue à /ttu/ chez certains locuteurs. Pour une même base, les deux morphèmes sont valables : ex. klrz → tukraz/ttawkraz.

- Dans le premier exemple [ttusslxdam] qui contient un morphème du causatif géminé, la voyelle qui accompagne le morphème du passif est infixée entre les deux derniers segments du radical. Sa place est déterminante puisqu'elle se charge de gouverner le noyau vocalique qui la précède.

- Dans les autres exemples qui font appel à un préfixe causatif simple, le noyau vocalique initial du verbe de base est occupé par une voyelle pleine ou épenthétique.

Ce qu'il faut retenir de la manière dont sont répartis les segments vocaliques dans ces verbes, c'est que le noyau vocalique initial de verbe de base doit être phonétiquement interprété pour que le cv-initial soit licencié et que le morphème du causatif se retrouve non géminé. Par contre, pour que le morphème du causatif soit géminé, il faut que le noyau vocalique initial soit segmentalement vide.

Voyons, en clair, comment ce mécanisme est mis en oeuvre pour dériver le "passif du causatif". Intéressons-nous, tout d'abord, aux formes où le morphème du causatif est simple. Pour cela, prenons l'exemple du verbe ttusbadal. Pour dériver cette forme, il faut, d'abord, dériver la forme causative à partir du verbe de base badll :

(16)

i. association du radical : $\begin{array}{ccccccc} & & a & & I & & \\ & & / \backslash & & | & & \\ C & V & C & V & C & V & C & V \\ | & & & & | & & | & \\ b & & & & d & & l & \end{array}$

ii. préfixation du morphème causatif : $\begin{array}{ccccccc} & & & & a & & I & \\ & & & & / \backslash & & | & \\ C & V & + & C & V & + & C & V & C & V & C & V \\ | & & & | & & & | & & | & & | & \\ s & & & b & & & d & & l & & & \end{array}$

iii. mouvement du morphème : $\begin{array}{ccccccc} & & & & a & & I & \\ & & & & \downarrow & & / \backslash & & | & \\ C & V & + & C & V & + & C & V & C & V & C & V \\ | & & & | & & & | & & | & & | & \\ s & & & b & & & d & & l & & & \end{array}$

iv. forme résultante : [sbadll].

La forme résultante est, ensuite, utilisée pour dériver la forme qui correspond au "passif du causatif". Il suffit, dans ce cas, d'ajouter le morphème du passif en tête de la forme causative pour obtenir ttusbadal :

(17)

i. association de la forme causative : $\begin{array}{c} \text{a} \quad \text{I} \\ \diagdown \quad \diagup \\ \text{CVCVCVCVCV} \\ | \quad | \quad | \quad | \\ \text{s} \quad \text{b} \quad \text{d} \quad \text{l} \end{array}$

ii. préfixation du morphème du passif et insertion de la mélodie vocalique : $\begin{array}{c} \text{u} \quad \text{a} \quad \text{a} \\ \diagdown \quad \diagup \quad \diagup \\ \text{CVCVCV} + \text{CVCVCVCVCV} \\ \diagup \quad \diagdown \quad | \quad | \quad | \quad | \\ \text{t} \quad \text{s} \quad \text{b} \quad \text{d} \quad \text{l} \end{array}$

iii. forme résultante : [ttusbadal].

La voyelle interne au verbe, qui accompagne la préfixation de /ttu/ ne modifie pas la relation de gouvernement qui existe entre la voyelle radicale et la position vocalique du cv-initial. Le préfixe associé à PR1 reste simple comme dans la forme du causatif.

Dans une verbe dépourvu de voyelle pleine comme xdIm, la voyelle épenthétique [I] associée au noyau situé entre les deux derniers segments, assure le même rôle qu'une voyelle pleine. Elle gouverne le noyau vocalique qui la précède. Ce qui implique que le cv-initial du verbe xdIm se retrouve non licencié. Pour éviter qu'il ne reste segmentalement vide à l'intérieur du domaine du verbe, le morphème du causatif le remplit par propagation. Voici la représentation de la manière dont ssIxdIm est dérivé :

(18)

i. association du radical : $\begin{array}{c} \text{I} \\ \text{---} \\ \downarrow \quad | \\ \text{CVCVCVCV} \\ | \quad | \quad | \\ \text{x} \quad \text{d} \quad \text{m} \end{array}$

ii. préfixation du morph. caus. : $\begin{array}{c} \text{---} \text{I} \\ \downarrow \quad | \\ \text{CVCVCVCVCV} \\ | \quad | \quad | \quad | \\ \text{s} \quad \text{x} \quad \text{d} \quad \text{m} \end{array}$

iii. propagation du morph. caus. : $\begin{array}{c} \text{I} \quad \text{---} \text{I} \\ \downarrow \quad \downarrow \\ \text{CVCVCVCVCV} \\ | \quad / \quad | \quad | \quad | \\ | \quad / \quad | \quad | \quad | \\ \text{s} \quad \text{x} \quad \text{d} \quad \text{m} \end{array}$

iv. forme résultante : [ssIxdIm].

La forme résultante sert, ensuite, à dériver celle qui correspond au "passif du causatif" :

(19)

i. association de la forme causative : $\begin{array}{c} \text{I} \quad \text{---} \text{I} \\ \downarrow \quad \downarrow \\ \text{CVCVCVCVCV} \\ | \quad / \quad | \quad | \quad | \\ | \quad / \quad | \quad | \quad | \\ \text{s} \quad \text{x} \quad \text{d} \quad \text{m} \end{array}$

ii. préfixation du morphème du passif et insertion de la mélodie vocalique caractéristique du passif : $\begin{array}{c} \text{u} \quad \text{I} \quad \text{---} \text{a} \\ \diagdown \quad \diagup \quad \downarrow \quad \diagup \\ \text{CVCVCV} + \text{CVCVCVCVCV} \\ \diagup \quad \diagdown \quad | \quad | \quad | \quad | \\ \text{t} \quad \text{s} \quad \text{x} \quad \text{d} \quad \text{m} \end{array}$

iii. forme résultante : [ttussIxdam].

L'adjonction du morphème du passif [ttu] en tête de la forme causative et l'infexion de la voyelle a à l'intérieur du verbe ne modifie pas les relations de gouvernement qui permettent d'utiliser le cv-initial en tant que site de propagation.

De la même façon, nous dérivons la forme exprimant le "passif du causatif" [ttussIk'tay], à partir de la forme causative [ssIk'ti]. Ainsi, nous dérivons, tout d'abord, [ssIk'ti] :

(20)

i. association du radical : $\begin{array}{c} \text{CVCVCVCV} \\ \text{I} \quad \text{I} \\ \text{k}^* \quad \text{t} \end{array}$

ii. préfixation du morph. caus. : $\begin{array}{c} \text{C V} + \text{CVCVCVCV} \\ \text{I} \quad \text{I} \quad \text{I} \\ \text{s} \quad \text{k}^* \quad \text{t} \end{array}$

iii. propagation du morph. caus. : $\begin{array}{c} \text{C V} + \text{CVCVCVCV} \\ \text{I} \quad \text{I} \quad \text{I} \\ \text{s} \quad \text{k}^* \quad \text{t} \end{array}$

iv. forme résultante : [ssIk'ti].

Ensuite, à cette forme s'ajoute le morphème du passif, sans changer le dispositif qui permet au morphème du causatif de remplir le cv-initial par propagation. Signalons, tout de même, que la voyelle qui accompagne le morphème du passif casse l'association de la voyelle radicale *i* pour prendre sa place, sans altérer les relations de gouvernement entre les noyaux. La forme obtenue est représentée de la façon suivante :

(21)

i. association de la forme causative : $\begin{array}{c} \text{C V} + \text{CVCVCVCV} \\ \text{I} \quad \text{I} \quad \text{I} \\ \text{s} \quad \text{k}^* \quad \text{t} \end{array}$

ii. préfixation du morph. du passif : $\begin{array}{c} \text{CVCVCV} + \text{CV} + \text{CVCVCVCV} \\ \text{I} \quad \text{I} \quad \text{I} \quad \text{I} \\ \text{t} \quad \text{s} \quad \text{k}^* \quad \text{t} \quad \text{y} \end{array}$

iii. forme résultante : [ttussIk'tay].

3.2.4. Passif+causatif+réciproque :

Voici, en (2.iv.), une des possibilités les plus riches de combinaison de plusieurs morphèmes dérivationnels en tête du verbe, en PCA :

2.iv. passif + causatif + réciproque :

verbe	P+C+R+base	
k'ti	ttusImmIk'tay	"être poussé à se remémorer ensemble"
eIIIm	ttusIneallam	"être poussé à apprendre ensemble"

Ce type de combinaison met en oeuvre trois morphèmes dérivationnels devant le verbe, qui sont respectivement de l'intérieur vers l'extérieur : les morphèmes du réciproque, du causatif et du passif. En français, il est difficile de traduire le sens exact d'une forme comme [ttusImmIk'tay]. En anglais, cette forme se traduit comme en (22) :

(22)

- they were made to reminisce.

"were" exprime le mode passif, "made" exprime le causatif, alors que le verbe "reminisce" contient l'idée d'une action réciproque.

Il n'est pas difficile, par l'application du mécanisme en (8), de prévoir le morphème candidat à la gémation dans la forme qui met en oeuvre trois morphèmes devant le verbe [k'ti]. En effet, dans [ttusImmIk'tay], seul le morphème du réciproque, en contact direct avec le cv-initial, gémine. Le morphème du causatif reste simple, par manque de position pouvant lui servir comme site de propagation, tandis que la taille du morphème du passif est invariable. Pour dériver [ttusImmIk'tay], il faut respecter la hiérarchie suivante :

- Premièrement, il faut dériver la forme du réciproque du verbe de base [k'ti] :

i. association du radical : $\begin{array}{c} \text{CVVCVCVCV} \\ | \quad | \\ \text{k}^* \quad \text{t} \end{array}$

ii. préfixation du morphème du réciproque : $\begin{array}{c} \text{C V} + \text{CV} + \text{CVVCVCV} \\ | \quad | \quad | \quad | \\ \text{m} \quad \text{k}^* \quad \text{t} \end{array}$

iii. propagation du morphème du réciproque : $\begin{array}{c} \text{C V} + \text{CV} + \text{CVVCVCV} \\ | \quad | \quad | \quad | \\ \text{m} \quad \text{k}^* \quad \text{t} \end{array}$

iv. forme résultante : [mmIk*ti].

Remarquons, au passage, que dans un verbe de type [k*ti], la mélodie vocalique qui accompagne, habituellement, le morphème du réciproque n'est pas infixée.

- Deuxièmement, le morphème du causatif est préfixé à la tête de cette nouvelle forme pour obtenir la forme [sImmIk*ti] qui correspond au "causatif du réciproque" :

(24)

i. association de la forme du réciproque : $\begin{array}{c} \text{C V} + \text{CV} + \text{CVVCVCV} \\ | \quad | \quad | \quad | \\ \text{m} \quad \text{k}^* \quad \text{t} \end{array}$

ii. préfixation du morphème du causatif : $\begin{array}{c} \text{C V} + \text{C V} + \text{CV} + \text{CVVCVCV} \\ | \quad | \quad | \quad | \quad | \quad | \\ \text{s} \quad \text{m} \quad \text{k}^* \quad \text{t} \end{array}$

iii. forme résultante : [sImmIk*ti].

- En dernier lieu, le morphème du passif est préfixé à [sImmIk*ti] pour obtenir [ttusImmIk*tay] :

i. association de la forme du "causatif du réciproque" : $\begin{array}{c} \text{C V} + \text{C V} + \text{CV} + \text{CVVCVCV} \\ | \quad | \quad | \quad | \quad | \quad | \\ \text{s} \quad \text{m} \quad \text{k}^* \quad \text{t} \end{array}$

ii. préfixation du morphème du passif : $\begin{array}{c} \text{C V} + \text{C V} + \text{C V} + \text{CV} + \text{CVVCVCV} \\ | \quad | \quad | \quad | \quad | \quad | \quad | \quad | \\ \text{t} \quad \text{u} \quad \text{s} \quad \text{m} \quad \text{k}^* \quad \text{t} \quad \text{y} \end{array}$

iii. forme résultante : [ttusImmIk*tay].

A travers la représentation des formes de ce type et celle qui ont précédé, i.e. "causatif du réciproque", le "réciproque du causatif" et le "passif du causatif", nous répondons à la question posée au début de ce chapitre, en (5.a) :

" La variation de la taille du morphème dérivationnel associé à PR1 s'explique par sa capacité à se servir du cv-initial comme site d'accueil."

3.3. La taille du morphème associé à PR2 :

La réponse à la question posée en (5.b.) découle de celle que nous avons apporté à la question en (5.a.). En effet, la raison pour laquelle le morphème associé à PR2 ne géminé jamais s'explique par le fait que le seul site libre pouvant être occupé lui est inaccessible devant la présence d'un autre morphème en PR1. Autrement dit, dans une forme où plusieurs morphèmes dérivationnels se combinent en tête du verbe, seul celui qui occupe PR1 peut géminer en se servant du cv-initial du verbe de base. Par conséquent, il est impossible au morphème associé à PR2 de se servir de ce même site pour géminer. Toutes les formes que nous avons pu traiter jusqu'ici confirment cette hypothèse.

Parmi toutes les études que nous avons consultées au sujet de l'interaction des morphèmes dérivationnels en tête du verbe, celle de Guerssel (1992b) a particulièrement attiré notre attention pour deux raisons essentielles :

du verbe dans le parler étudié par Guerssel (1992b) est différent de leur comportement dans le PCA. En effet, dans le parler de Guerssel, le morphème dérivationnel qui peut géminer dans une forme verbale dérivée n'est pas celui qui est en contact direct avec le verbe de base, mais bien celui qui se trouve à la périphérie de cette forme. Autrement dit, dans une forme construite sur le modèle [PR2+PR1+Base], où "PR1" et "PR2" indiquent des positions que peuvent occuper les préfixes dérivationnels, seul le morphème associé à PR2 peut géminer. Voici en (24) quelques exemples tirés du travail de Guerssel (1992b) :

(24)

- Causatif + réciproque :

ss^e-m-wala "to cause to face each other"
 ss^e-my-azan "to cause to send each other"

-Passif+causatif+réciproque :

ttu-s^e-m-wala "to be caused to face each other"
 ttu-s^e-my-azan "to be caused to send each other"

Pour justifier la gémination des morphèmes associés à PR2, Guerssel (1992b) suppose l'existence d'un morphème verbal nul composé d'une attaque et d'un noyau, non pas devant le verbe de base comme nous l'avons, par ailleurs, supposé en PCA par le biais du cv-initial, mais bien à la périphérie de la forme verbale dérivée. Ce qui permet, dans ce contexte de combinaison des morphèmes dérivationnels, à celui qui est associé à PR2 de géminer en exploitant ce morphème verbal nul.

Deuxièmement, Selon Guerssel (1992b), et contrairement à ce que nous avons constaté en PCA, le morphème du passif, en Parler d'Aït Seghrouchen, est simple en forme sous-jacente /tu/. Il gémine en se propageant sur la position d'attaque du morphème verbal nul.

IV.4. Les propriétés syntaxiques des morphèmes dérivationnels et les incidences sur leur combinaison :

Cette section est consacrée à l'étude des propriétés syntaxiques qu'ont les différents morphèmes dérivationnels des trois thèmes qu'on a vus

Jusqu'ici. Certaines de ces propriétés limitent les possibilités de combinaisons que peuvent avoir ces morphèmes en tête du verbe. Les études qui se sont intéressées à ce phénomène sont multiples. Nous avons consultées celles de J. Lumsden (1987), Guerssel (1985, 1986), S. Chaker (1984) et Jebbour (1992).

4.1. Transitivisation vs détransitivisation :

En PCA, toute opération morphologique qui vise à dériver les thèmes du passif et du causatif prend en considération l'existence ou l'absence de la propriété de transitivité dans le verbe de base.

Ainsi, il est généralement admis que le passif correspond à une transformation qui affecte une phrase active. Le verbe qui constitue le noyau du "syntagme prédicatif" doit être marqué [+transitif] pour que la phrase P qui le domine puisse être sujette à la passivisation.

En indo-européen, le passif n'est pas marqué morphologiquement. Il est construit par interversion du syntagme nominal SN1 qui occupe la position de sujet avec le syntagme nominal SN2, complément d'objet, de façon à ce que ce dernier devienne sujet de la phrase passive et que le premier puisse occuper la position de complément d'agent. Par contre, en PCA (et en berbère, en général), le verbe est marqué morphologiquement au thème du passif. Suite à la dérivation de ce thème, le premier argument du verbe, appelé aussi "premier déterminant" disparaît et le deuxième argument prend sa place.

La disparition du premier argument du verbe lors de la transformation passive a poussé certains linguistes à considérer le morphème du passif, en berbère, comme un détransitivisant, puisqu'il abrège la structure argumentale du verbe qui le reçoit en éliminant l'un de ses arguments, le rendant ainsi intransitif :

(25)

a. i-bna urgaz tiglmmi
 3pers sg, construire - l'homme - maison.
 l'homme a construit la maison.

b. ttu-bna tigImmi

3pers sg fem passif construire - maison.

la maison a été construite.

En (25.a.), urgaz qui occupe la position de 1er argument du verbe bn, disparaît lors de la transformation passive en (25.b.). Le 2ème argument tigImmi prend alors sa place.

Par opposition au morphème du passif, celui du causatif nécessite que le verbe auquel il s'applique soit marqué [- transitif]. Les formes obtenues ne correspondent pas parfaitement à la notion de "causatif" ou de "factitif" comme nous l'entendons en français, par exemple. En dehors de quelques utilisations secondaires qui font de lui un "verbalisateur", le morphème du causatif assure, essentiellement, la fonction de "transitivisant", dans le sens où tous les verbes qui le reçoivent deviennent transitifs. Leur structure argumentale s'enrichit d'un argument supplémentaire :

(26)

a. igIn urgaz.

dormir-accompli, 3eme pers sg homme

L'homme dort.

b. isgIn Hmad argaz.

dormir-causatif-accompli, 3eme pers sg Ahmed homme

Ahmed a fait dormir l'homme.

En (26.a.), le verbe gIn possède un seul argument, i.e. urgaz. Il est, de ce fait, [intransitif]. En (26.b.), la préfixation du morphème causatif enrichit la structure argumentale de ce verbe en lui attribuant un argument supplémentaire, i.e. Hmad. Le verbe sgIn devient alors [transitif].

Deux conclusions se dégagent de ce qui a précédé :

a. le morphème du passif ne s'applique qu'aux verbes intrinsèquement transitifs.

intransitifs⁴⁸.

4.2. Les restrictions syntaxiques sur la combinaison des morphèmes dérivationnels:

Dans la logique des combinaisons morphologiques des thème du passif et du causatif, il serait possible de dériver une forme causative à partir de l'output du passif comme il serait possible de former le passif à partir de l'output du causatif. Mais, la langue n'atteste, comme nous l'avons vu dans les exemples en (2.ii.), qu'une seule possibilité : celle qui permet de dériver la forme du "passif du causatif" à partir de l'output du causatif. Un exemple est fourni, ci-dessous, avec le verbe mun :

(27) passif+causatif+base :

a. ismun Hmad imkrad

ramasser-causatif- acc. 3eme pers sg Ahmed vêtements.

Ahmed a ramassé les vêtements.

b. ttusman-n imkrad

ramasser- passif+causatif- acc. 3eme pers pl vêtements

Les vêtements on été ramassés.

c. *sttuman-n imkrad.

*ramasser-causatif+passif-acc. 3eme pers pl. vêtements.

A la forme causative du verbe mun en (27.a.), il est possible de préfixer le morphème du passif pour obtenir ttusman-n. En (27.b.) Le morphème du causatif enrichit la structure argumentale du verbe de base pour que l'adjonction du morphème du passif soit syntaxiquement possible. En (27.c.) la forme *sttumann, qui exprimerait "le passif causativisé" du verbe mun, est incorrecte.

⁴⁸ Il existe des exceptions dans ce domaine où le verbe peut accepter le s- bien qu'étant intrinsèquement transitif :

ex.

a. i\$Sa Hmad aYrum.

manger-accompli, 3eme pers, sg Ahmed pain

Ahmed a mangé le pain.

b. i\$Sa Hmad akuray i Brahim

manger-causatif-accompli, 3eme pers sg Ahmed baton à Brahim

Ahmed a battu Brahim.

Syntaxiquement, il est impossible de dériver une telle forme. En reprenant l'exemple en (27.c.), on constate que le verbe mun est pris dans une configuration où le morphème du passif exige que le premier argument qui accomplit l'action dans la phrase active, soit éliminé dans la phrase passive. Alors que l'adjonction du morphème du causatif sous-entend que l'agent de l'action est identifié. Autrement dit, le morphème du causatif nécessite que l'argument qui joue le rôle d'agent de l'action soit fourni avec le verbe. Or, le morphème du passif s'est chargé de l'éliminer.

(28)

" En PCA, il est impossible de dériver une forme verbale où le morphème du passif est précédé de celui du causatif, car ce dernier nécessite que l'argument qui assure la fonction d'agent de l'action soit fourni dans la structure argumentale du verbe auquel il s'applique. Or, cet argument fait défaut dans l'output du passif."

Pour les mêmes raisons, il est possible d'expliquer l'impossibilité d'obtenir une forme verbale qui exprimerait le " réciproque du passif". Prenons l'exemple du verbe zahlm "se serrer" :

(29)

a. nzaḥamn ifrxan

se serrer-réciproque-acc. 3eme pers pl. garçons
Les garçons se sont serrés les uns contre les autres.

b. ttuzahamn ifrxan

serrer-passif-acc. 3eme pers pl. garçons
les garçons ont été serrés.

c. *nttuzahamn ifrxan.

En (29.a.), la forme réciproque du verbe zahlm indique une situation où l'agent et le patient sont assurés par le même argument, en l'occurrence ifrxan. En (29.b.), l'argument, agent de l'action, est non identifié. ifrxan occupe, dans ce cas, la position de 1er argument, ayant subi l'action. *nttuzahamn est, de ce fait, incorrecte puisqu'elle suppose une situation où le

1er argument du verbe est supprimé par la dérivation du passif et réclamé, en même temps, par la présence du morphème du réciproque.

En somme, ce qu'il convient de retenir de ce dernier point du chapitre, c'est que le PCA ne permet pas, pour des raisons syntaxiques liés à la nature des arguments fournis dans structure argumentale du verbe, de dériver des formes où le morphème du passif serait associé à PR1, tandis que le morphème du causatif ou celui du réciproque serait associé à PR2.

Il s'agit là d'une étude syntaxique élémentaire où nous avons évité de nous inscrire dans un cadre théorique spécifique.

5. conclusion :

Malgré les problèmes que nous avons pu rencontrer pour constituer des exemples de verbes où plusieurs morphèmes dérivationnels interagissent, ce chapitre nous a été d'une grande utilité. Il nous a permis de consolider le mécanisme de dérivation basé sur l'activation du cv-initial. Par la diversité des combinaisons que peuvent avoir les morphèmes dérivationnels en tête du verbe, nous avons démontré que seul le morphème qui se trouve au voisinage immédiat du verbe de base peut géminer. Nous avons, aussi, expliqué pourquoi les autres morphèmes associés aux autres positions prefixales ne géminent pas.

Ainsi, en nous basant sur le même mécanisme que celui utilisé, auparavant, pour expliquer la variation de la taille des morphèmes du causatif et du réciproque, nous avons montré que lorsque plusieurs morphèmes interagissent devant un verbe pour dériver soit "le passif du causatif", soit "le causatif du réciproque" ou encore "le réciproque du causatif", seul celui qui est en contact direct avec le cv-initial peut géminer. En dehors de ce morphème, les autres morphèmes dérivationnels ne peuvent pas géminer pour la simple raison qu'il n'y a pas d'autres sites libres pouvant être investis.

Enfin, nous avons effectué un bref aperçu sur les propriétés syntaxiques des morphèmes dérivationnels et nous avons essayé d'expliquer les restrictions syntaxiques qui pèsent sur certaines de leurs combinaisons.

DISSIMILATION DE LABIALITE ET HARMONIE
DES SIBILANTES

o. Introduction :

L'étude du comportement des morphèmes dérivationnels du causatif et du réciproque (chapitres II, III), a démontré que la variation de leur taille est liée à l'existence d'un cv libre devant le verbe, qu'ils peuvent exploiter en tenant compte des relations de GP qui agissent à l'intérieur de ce verbe. De plus, leur comportement dans un contexte de combinaison (chapitre IV) confirme l'existence de ce site. En effet, les formes que nous avons étudiées montrent que seul le morphème qui se trouve en contact direct avec le verbe de base peut géminer en exploitant le cv-initial.

Notre objectif, dans ce dernier chapitre, est d'apporter des arguments supplémentaires en faveur de l'existence du cv-initial, et ce, par l'analyse de deux phénomènes classiques en berbère, à savoir la *dissimilation labiale* qui touche le morphème du réciproque /m/ et l'*harmonie d'antériorité* qui s'applique au morphème du causatif /s/. Le but est de démontrer que le cv-initial joue un rôle crucial à ce niveau dans le sens où il constitue le domaine où se déclenchent ces deux phénomènes. Il s'agit plus particulièrement de comparer, d'un côté, des formes comme sInfihim et msInfihim, de l'autre, des formes comme ShiS\$Im et sInhiS\$im et d'expliquer :

i. pourquoi dans msInfihim la dissimilation labiale *m>n* touche le morphème qui se trouve au voisinage immédiat du verbe de base et pas celui qui est à l'extérieur ?

ii. pourquoi l'harmonie d'antériorité *s>\$* s'applique au morphème du causatif dans ShiS\$Im et pas dans sInhiS\$im ?

Ce chapitre sera articulé autour de deux axes principaux. Premièrement, nous nous intéresserons à la dissimilation labiale du morphème du réciproque. Nous proposerons une analyse qui prévoit aussi bien les contextes où ce morphème est sujet à la dissimilation labiale que ceux où il lui échappe. Deuxièmement, nous aborderons le phénomène de l'harmonie des sibilantes et, plus particulièrement, l'harmonie d'antériorité

qui concerne le morphème du causatif. Nous ne manquerons pas de faire le rapprochement entre les deux phénomènes en question, en vue de leur consacrer une même analyse.

1. La dissimilation de labialité en PCA :

1.1. Présentation du phénomène :

En PCA, les radicaux qui comportent plus d'une consonne labiale sont prohibés, sauf dans le cas des emprunts dont quelques exemples sont donnés en (2) :

(2)

fhIm de l'arabe fahima "comprendre",

fad ma de l'arabe fat:ima "nom propre" qui est d'ailleurs souvent réalisé comme fadna en PCA,

famila de l'espagnol familia,

L'impossibilité d'avoir ce type de radicaux peut être décrite par la contrainte suivante :

(1) En PCA, les labiales /b,f,m/ ne cooccurrent pas à l'intérieur d'un même morphème.

Cette contrainte est, également, observée lors de la dérivation du thème du réciproque. On remarque, ainsi, que le préfixe /m/ se dissimile en [n] lorsqu'il est préfixé à un radical qui comporte une labiale. Voici en (4) des exemples où la dissimilation de trait de labialité se produit (la labiale du radical et le morphème du réciproque sont soulignés) :

(3)

	<u>Aoriste</u>	<u>réciproque</u>	
a.	<u>xdIm</u>	<u>nxidim</u>	*mxidim "travailler"
	<u>fhIm</u>	<u>nfihim</u>	*mfihim "comprendre"
	<u>hkIm</u>	<u>nhikim</u>	*mhikim "juger"
	<u>gabIl</u>	<u>ngibil</u>	*mgibil "surveiller"
	<u>samh</u>	<u>nsimih</u>	*msimih "pardonner"
	<u>xalf</u>	<u>nxilif</u>	*mxilif "contrarier"
	<u>sIllIm</u>	<u>nsillim</u>	*msillim "saluer"

<u>hm</u> lI	<u>n</u> himil	*mhimil	"aimer"
x <u>lbb</u> lI	<u>n</u> xibbil	*xibbil	"brouiller"
\$ <u>lbb</u> l r	<u>n</u> \$ibbir	*m\$ibbir	"saisir, tenir"

b.

<u>fk</u>	<u>n</u> nIfku	*mmIfku	"donner"
rz <u>Im</u>	<u>n</u> nurzIm	*mmurzIm	"ouvrir"

En (3.a.), les formes dérivées au thème du réciproque font appel à un morphème simple /m/ qui se dissimile en [n] en présence d'une labiale dans le radical. En (3.b.), il s'agit de verbes qui font appel à un morphème géminé [mm] qui se dissimile en [nn] dans le même contexte. La distribution des deux variantes, simple ou géminée, du morphème du réciproque est régie par la capacité de ce dernier à se servir du cv-initial comme site d'accueil ou comme site de propagation⁴⁹.

Parallèlement aux exemples donnés en (3) où la contrainte (1) est respectée, favorisant la dissimilation labiale du morphème /m/, il existe d'autres exemples comme ceux qui vont suivre en (4) où cette dissimilation ne se produit pas en dépit de la présence d'une labiale dans le radical:

(4)

a.

<u>Aoriste</u>	<u>Causatif</u>	<u>Réciproque</u>	[R[C[base]]]	<u>gloses</u>
fh <u>Im</u>	ssIfh <u>Im</u>	<u>n</u> fihim	<u>m</u> Isfihim	"comprendre"
xd <u>Im</u>	ssIxd <u>Im</u>	<u>n</u> xidim	<u>m</u> Isxidim	"travailler"

b.

<u>Aoriste</u>	[C[R[base]]]	[R[C[R[base]]]]	<u>gloses</u>
xalf	sIn <u>x</u> ilif	<u>m</u> sIn <u>x</u> ilif	"croiser"
hi <u>SS</u> Im	sIn <u>hi</u> SS <u>Im</u>	<u>m</u> sIn <u>hi</u> SS <u>Im</u>	"être timide, avoir honte"

Les verbes ssIfhIm et ssIxdIm en (4.a.) comportent la labiale m. Ce qui devrait favoriser la dissimilation labiale du morphème du réciproque lorsqu'il s'agit de dériver des formes qui expriment le réciproque du causatif puisque la préfixation de /m/ à ces deux verbes entraîne, naturellement, la violation de la contrainte précitée en (1). On s'attendrait à obtenir *nIsfihim et *nIsxidim où /m/ se serait dissimilé en [n]. Néanmoins, les formes

⁴⁹ Pour une illustration de ce mécanisme, cf. les chapitres II, III, IV, consacrés à l'étude de la variation de la taille des morphèmes du causatif et du réciproque.

attestées vont à l'encontre de cette prédiction car la variante labiale du morphème du réciproque est maintenue en dépit de la présence d'une labiale dans le radical du verbe.

Les exemples en (4.a) montrent que, pour un même verbe fhIm, le morphème du réciproque se dissimile ou non selon qu'on dérive la forme du réciproque nfihim ou bien celle du réciproque du causatif mIsfihim. Les exemples en (4.b), morphologiquement plus complexes que ceux en (4.a) et servant à exprimer "le réciproque du causatif du réciproque" montrent que le morphème du réciproque qui est en contact direct avec le verbe de base se dissimile en [n] alors que celui qui le précède reste invariable /m/.

En somme, ce que nous pouvons retenir de la comparaison des exemples donnés en (3) à ceux en (4) c'est que :

(5)

i. Tout d'abord, la dissimilation labiale ne perturbe pas le fonctionnement normal de la préfixation puisque la gémation ou la non-gémation du morphème qui se trouve au voisinage immédiat du verbe de base opère comme attendu. Autrement dit, la taille du morphème du réciproque est prédictible grâce au mécanisme développé dans les chapitres précédents, en dépit du fait qu'il soit ou non sujet à la dissimilation labiale. Ainsi, nous distinguons, par exemple, entre des exemples comme nfihim et nxidim où le morphème du réciproque est simple, et d'autres comme nnIfku et nnurzIm où il est géminé.

ii. Par ailleurs, la dissimilation labiale affecte le morphème du réciproque /m/ lorsqu'une consonne labiale est contenue dans le verbe de base,

iii. Ensuite, le morphème du réciproque /m/ peut échapper à la dissimilation labiale comme dans les formes dérivées données en (4),

iv. Enfin, l'absence de dissimilation labiale ne concerne pas une sous-classe particulière de verbes puisque nous avons vu que pour un même verbe, fhIm par exemple, le morphème /m/ qui lui est préfixé, se dissimile en [n] dans la forme du réciproque nfihim et reste invariable dans la forme qui exprime le réciproque du causatif mIsfihim.

iv. Dans les deux cas de figure, c'est-à-dire lorsqu'il y a dissimilation de labialité ou non, on peut souligner une régularité dans le choix de l'une des deux variantes (labiale ou dentale) du morphème du réciproque. La variante dentale [n] est utilisée lorsque le morphème du réciproque est en contact direct avec le verbe de base qui contient une consonne labiale. La variante labiale [m] est utilisée lorsqu'un autre morphème dérivationnel empêche le morphème du réciproque d'être en contact direct avec le verbe de base.

Cela nous conduit à poser la question suivante :

(6)

– Qu'est-ce qui explique, dans un verbe qui contient une labiale, que le morphème du réciproque auquel il fait appel se dissimile ou non ?

- Autrement dit, comment peut-on expliquer qu'un même verbe de base, fhIm par exemple, permet ou non au morphème du réciproque auquel il fait appel de se dissimiler en [n] selon qu'on dérive la forme qui exprime "le réciproque", nfihim, ou bien celle qui exprime "le réciproque du causatif", mIsfihim ?

La réponse à cette question constitue le point central de l'analyse que nous allons défendre ici. Toutefois, il est intéressant de voir, d'abord, comment les analyses proposées jusqu'ici ont abordé le phénomène de la dissimilation labiale qui touche le morphème du réciproque ?

1.2. Elmedlaoui (1992) :

Les faits relatifs à la dissimilation labiale du morphème du réciproque en PCA sont similaires à ceux décrits par Elmedlaoui (1992) dans le Parler Chleuh d'Imedlawn. L'auteur analyse ce phénomène dans le cadre théorique de la géométrie des traits et propose une analyse englobant la dissimilation du trait de labialité des consonnes simples et des consonnes labio-vélarisées. Il explique cette dissimilation comme étant une "stratégie de réparation" qui évite la cooccurrence du trait de [labialité] à l'intérieur d'un même morphème. Sans aller dans les détails du modèle de représentations qu'il adopte, nous retenons le fait que l'analyse qu'il propose prévoit tous les contextes où le morphème du réciproque⁵⁰ se dissimile en [n]. Cependant, elle

⁵⁰ Mais aussi les morphèmes de l'agentif et du dénominatif.

ne traite pas les cas, comme ceux donnés en (4), où le morphème du réciproque ne se dissimile pas en [n] en dépit de la présence d'une consonne labiale dans le radical du verbe qui l'accueille.

Les exemples fournis en (4.b.) sont tirés d'Elmedlaoui (1992:82) et sont retenus, par l'auteur, comme posant problème à la "portée descriptive" de son analyse dans le sens où celle-ci ne prévoit pas le domaine d'application de la dissimilation labiale. Si cette analyse prévoit que dans msInhiSSim, le morphème du réciproque qui est au contact du verbe de base hiSSim se dissimile en [n], elle est incapable, au même moment, d'expliquer pourquoi le morphème /m/ qui est à la périphérie de cette même forme ne se dissimile pas.

1.3. Le cv-initial et le Domaine du verbe :

L'objectif principal de l'analyse que nous allons développer ici ne se limite pas seulement à rendre compte de la dissimilation de /m/ en [n] devant des verbes comme ceux en (3), mais tend, aussi, à expliquer la raison pour laquelle ce même morphème échappe à la dissimilation labiale dans les exemples donnés en (4). Pour cela, reconsidérons ces deux types d'exemples :

(3)

	<u>Aoriste</u>	<u>réciproque</u>	
a.	xdlm	<u>n</u> xidim	"travailler"
	fhlm	<u>n</u> fihim	"comprendre"
	hklm	<u>n</u> hikim	"juger"
	gabll	<u>n</u> gibil	"surveiller"
	samh	<u>n</u> simih	"pardonner"
	xalf	<u>n</u> xilif	"contrarier"
	slllm	<u>n</u> sillim	"saluer"
	hml	<u>n</u> himil	"aimer"
	xlbbll	<u>n</u> xibbil	"brouiller"
	Slbbllr	<u>n</u> Sibblr	"saisir, tenir"
b.	fk	<u>n</u> nIfku	"donner"
	rzlm	<u>n</u> nurzlm	"ouvrir"

(4)

a.

	<u>Causatif</u>	<u>[R[C[base]]]</u>	
"faire comprendre"	ssIfhIm	mIsfihim	*nIsfihim
"faire travailler"	ssIxdIm	mIsxidim	*nIsxidim

b.

	<u>Aoriste</u>	<u>[C[R[base]]]</u>	<u>[R[C[R[base]]]]</u>
	xalf	sInxilif	msInxilif
"être timide"	hiSSIm	sInhiSSim	msInhiSSim

Tous les verbes mentionnés en (3) et (4) contiennent une consonne labiale et peuvent donc, par respect de la contrainte (1) favoriser la dissimilation labiale du morphème du réciproque /m/ qui leur est préfixé. Tel est le cas dans les exemples regroupés en (3) où ce morphème se dissimile en [n] comme dans le verbe nxidim ou en [nn] comme dans le verbe nnIfku. Par contre, dans les exemples en (4), la contrainte (1) n'est que partiellement respectée. En effet, si nous observons une forme comme msInxilif, nous constatons que :

i. le morphème du réciproque qui est utilisé à l'intérieur de cette forme, au contact du verbe de base, est soumis à la dissimilation labiale m>n.

ii. par contre, le morphème qui se trouve à la périphérie de cette même forme, échappe à la dissimilation labiale en dépit de l'existence d'une consonne labiale dans le radical du verbe auquel il est attaché.

La question qui se pose à la comparaison des exemples en (3) et (4) est la suivante :

(7)

- *Qu'est-ce qui empêche le morphème du réciproque qui est à la périphérie des formes données en (4) d'être soumis à la dissimilation labiale ?*

Comparons les deux formes suivantes : nfihim et mIsfihim. La première forme représente le cas où le morphème du réciproque se dissimile en [n], la deuxième forme représente le cas où il ne se dissimile pas :

i. Dans la première forme, nfihim, le morphème /m/ qui se dissimile en [n] est en contact direct avec le verbe de base. Dans la seconde forme,

mIsfihim, le morphème du causatif /s/ s'intercale entre le morphème du réciproque et le verbe de base.

ii. Le morphème du causatif ne se comporte pas comme un segment qui bloque la propagation de la dissimilation labiale. Mais plutôt comme un morphème qui empêche celui du réciproque d'être au voisinage immédiat du verbe de base.

La problématique soulevée par l'analyse proposée par Elmedlaoui (1992) à propos du domaine lexical où s'applique la dissimilation labiale, mérite d'être examinée ici. En effet, pour être pertinente, la proposition de l'existence d'un domaine lexical propre à la dissimilation labiale doit être capable de justifier la dissimilation du morphème du réciproque dans le cas de nfihim et pas dans celui de mIsfihim. Pour cela, nous proposons de démontrer que le morphème du réciproque n'est sujet à la dissimilation labiale que lorsqu'il est associé à un domaine bien précis.

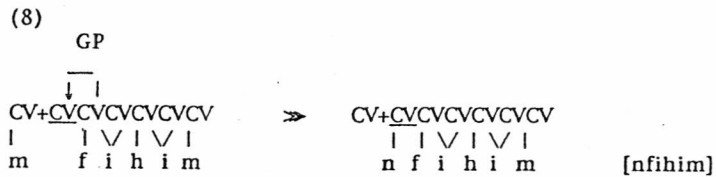
La théorie du cv-initial telle qu'elle a été exploitée dans les chapitres précédents pour justifier la taille des morphèmes dérivationnels du causatif et du réciproque, est la clef au comportement du morphème du réciproque /m/ vis-à-vis de la dissimilation labiale.

L'un des principes fondamentaux de la théorie du cv-initial, développée dans Lowenstamm (1999), stipule que chaque catégorie majeure possède en tête un CV vide qui remplace la frontière traditionnelle /#/ de la SPE. Suivant cette hypothèse, nous avons doté chaque verbe en PCA d'un CV libre en tête. Nous avons démontré, lors de l'étude des mécanismes de formation des thèmes du causatif et du réciproque (chapitre II et III), que ce CV est exploité à des fins morphologiques. En effet, les morphèmes dérivationnels du causatif et du réciproque l'investissent selon un mécanisme prédéfini que je rappelle dans le cas des deux formes que nous étudions ici :

Dans nfihim, le morphème du réciproque n- investit le cv-initial selon le mécanisme suivant :

a. Le cv-initial est licencié pas la voyelle /i/ qui est située entre /f/ et /h/.

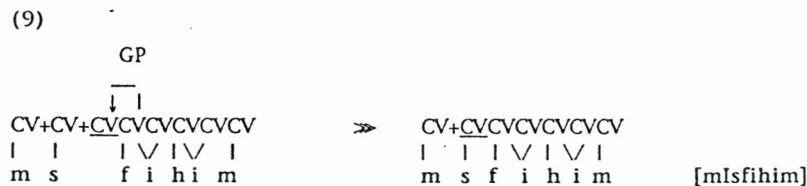
b. Suite à cela, le morphème du réciproque abandonne son gabarit lexical et se loge dans le cv-initial comme indiqué en (8) :



Dans le cas de mIsfihim, c'est le morphème du causatif /s/ qui investit le cv-initial de la même manière que l'a fait le morphème du réciproque dans nfihim :

a. le cv-initial est licencié par la voyelle /i/ qui est située entre /f/ et /h/.

b. Le morphème du causatif abandonne son gabarit lexical et se loge dans le cv-initial comme illustré en (9) :



Ces formes telles qu'elles sont représentées ici en (8) et (9) renseignent sur le comportement du morphème du réciproque vis-à-vis de la dissimilation labiale. Elles montrent que ce morphème :

a. est sujet à la dissimilation labiale lorsqu'il est associé à l'intérieur du cv-initial, comme indiqué en (8),

b. reste invariable lorsqu'il est associé à l'extérieur du cv-initial, comme illustré en (9).

c. Notons que, d'une manière générale, tous les cas où le morphème /m/ échappe à la dissimilation labiale sont un sous-ensemble des cas où sa gémiation est impossible. Autrement dit, le PCA n'atteste pas d'exemples de verbes où le morphème en question échappe à la dissimilation labiale tout en étant gémifié.

Le cv-initial joue, à ce niveau, un rôle essentiel car il nous renseigne sur le domaine d'application de la dissimilation labiale. Il apporte la réponse aux questions que nous avons précédemment posées en (6) et (7). En effet, ce site permet de saisir la différence entre nfihim et mIsfihim. Cette différence réside dans le fait que le morphème du réciproque utilisé dans nfihim est associé à l'intérieur du cv-initial alors que celui utilisé dans mIsfihim garde son propre gabarit lexical. Ce qui permet de conclure que /m/ ne se dissimile en [n] que lorsqu'il est associé à l'intérieur du cv-initial. Nous formulons, donc, l'hypothèse suivante :

(10)

" Le morphème du réciproque est soumis à la dissimilation labiale lorsqu'il est associé à l'intérieur du cv-initial."

Cette hypothèse prévoit les contextes où la dissimilation labiale s'applique au morphème du réciproque et répond, par la même occasion, à la question de savoir pourquoi /m/ se dissimile en [n] dans nfihim et pas dans mIsfihim ? Elle distingue deux contextes différents :

i. celui où le morphème du réciproque /m/ est associé à l'intérieur du cv-initial provoquant sa dissimilation en [n],

ii. celui où il est associé à l'extérieur du cv-initial et où la dissimilation labiale ne peut pas l'atteindre.

Néanmoins, cette hypothèse nécessite d'être complétée car si elle prévoit le contexte où /m/ se dissimile en [n], elle ne détermine pas, pour autant, le domaine d'application de la contrainte formulée en (1) et que nous rappelons ici :

(1) En PCA, les labiales /b,f,m/ ne co-occurrent pas à l'intérieur d'un même morphème.

Autrement dit, l'hypothèse formulée en (10) ne précise pas le lien entre le cv-initial comme site où le morphème du réciproque se dissimile en [n] et le gabarit du radical du verbe qui contient une consonne labiale. Le domaine où s'applique la contrainte (1) de non-occurrence des labiales ne doit pas considérer le cv-initial et le gabarit du radical verbal comme étant deux morphèmes séparés. En conséquence, nous proposons que :

(11)

"Le domaine morphologique où la contrainte (1) est respectée, est constitué du gabarit du radical verbal, précédé du cv-initial. Tel domaine est appelé *Domaine du Verbe*."

Le cv-initial fait donc partie du domaine lexical où la contrainte (1) est respectée. Ce qui explique que le morphème du réciproque soit soumis à la dissimilation labiale lorsqu'il est associé à l'intérieur de ce site. Par conséquent, nous reformulons l'hypothèse donnée en (10) comme suit :

(12)

" Il y'a dissimilation du trait de labialité du morphème du réciproque lorsque celui-ci s'attache à l'intérieur du *Domaine du Verbe* tel qu'il a été défini en (11)."

Par ailleurs, lorsque le morphème du réciproque est associé en dehors du *Domaine du verbe*, il échappe à la dissimilation labiale. C'est ainsi que s'explique la cooccurrence des labiales dans les formes données en (4). L'hypothèse de l'existence d'un domaine lexical propre à la dissimilation labiale du morphème du réciproque nous conduit, par conséquent, à reconsidérer la contrainte préalablement exprimée en (1). Celle-ci doit, à présent, mettre l'accent non plus sur le morphème comme site à l'intérieur duquel les labiales ne peuvent pas coexister, mais plutôt sur le domaine du verbe. Voici en (12') une reformulation de la contrainte de non-occurrence des labiales en PCA :

(12')

" En PCA, les labiales /b, f, m/ ne cooccurrent pas à l'intérieur du *domaine du verbe* "

L'hypothèse en (12) permet de dériver non seulement les formes où le morphème du réciproque /m/ se dissimile en [n] ; mais aussi celles où il échappe à la dissimilation labiale. Voici en (13) une illustration de quelques formes où la dissimilation de /m/ en [n] a lieu :

(13)

ngibil "être en face, se surveiller mutuellement"

nxidim "travailler ensemble"

a.	m	g	i	b	i	l		n	g	i	b	i	l	[ngibil]
			^		^					^		^		
	CV+[<u>V</u> CVVCVCVCVCV]						>>>>	CV+[<u>V</u> CVVCVCVCVCV]						
			\		\					\		\		
b.	m	x	i	d	i	m		n	x	i	d	i	m	[nxidim]

Dans les deux exemples représentés ci-dessus, le morphème du réciproque /m/ se dissimile en [n] du fait qu'il est associé à l'intérieur du *Domaine du verbe* qui contient une consonne labiale. Ce qui est plus intéressant à expliquer ici ce n'est pas seulement la dissimilation de /m/ en [n] ; car ce n'est que la conséquence du respect de la contrainte de non-occurrence des consonnes labiales à l'intérieur du domaine du verbe ; mais c'est également le mécanisme qui permet au morphème du réciproque d'abandonner son gabarit lexical et de s'associer à l'intérieur du *Domaine du verbe*. Ce mécanisme que nous avons, auparavant, illustré au chapitre III indique que :

(14)

i. le morphème du réciproque est lexicalement simple /m/. Il se pose devant le verbe avec son gabarit constitué d'un seul CV,

ii. Il abandonne son gabarit lexical et se loge dans le cv-initial lorsque celui-ci est licencié par une voyelle radicale.

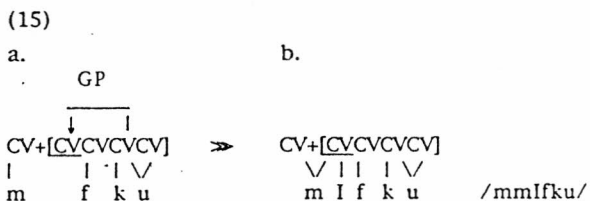
iii. lorsque le cv-initial n'est pas licencié, le morphème du réciproque conserve son gabarit lexical et se propage sur la position consonantique du cv-initial.

L'application de ce mécanisme en (13) justifie le mouvement du morphème du réciproque de son site lexical vers le cv-initial. En effet, ce dernier étant licencié aussi bien devant /gibil/ (13.a) que devant /xidim/ (13.b.) par la voyelle /i/ située entre les deux premières consonnes de

chacun des deux verbes, le morphème du réciproque /m/ abandonne son gabarit lexical et se loge dans le cv-initial. Pour éviter de dériver des formes comme *[mfihim] et *[mxidim] où la contrainte de non-occurrence des labiales à l'intérieur du domaine verbal ne serait pas respectée, le morphème du réciproque /m/ se dissimile en [n] dans les deux formes. Ce qui donne [nfihim] et [nxidim]. La même analyse est valable pour tous les exemples donnés en (3.a).

Intéressons-nous, à présent, aux exemples en (3.b.) et voyons si l'hypothèse proposée en (12), associée au mécanisme donné en (14), est adéquate lorsqu'il s'agit d'expliquer la dissimilation labiale d'un morphème géminé.

Prenons l'exemple du verbe nnIfku où le morphème du réciproque est géminé. Avant d'expliquer la dissimilation labiale de [mm] en [nn], il faut, tout d'abord, justifier sa gémination. Pour cela, on applique le mécanisme donné en (14) :



La gémination du morphème du réciproque devant le verbe /fku/ s'explique de la manière suivante :

i. le morphème du réciproque est lexicalement simple /m/. Il se pose devant le verbe /fku/ avec son gabarit constitué d'un seul CV,

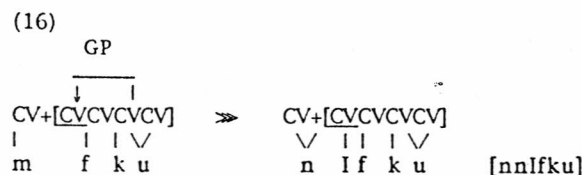
ii. La voyelle finale /u/ gouverne le noyau vocalique situé entre /f/ et /k/. Le cv-initial se retrouve, par conséquent, non-licencié.

iii. Pour empêcher que le cv-initial ne reste vide à l'intérieur du domaine du verbe, le morphème du réciproque /m/ le remplit en se propageant sur sa position consonantique, comme c'est indiqué en (15.b.).

iv. La forme résultante de ce mécanisme /mmIfku/ est, par conséquent, dotée d'un morphème géminé.

v. La voyelle [I] située entre /mm/ et /f/ est une voyelle épenthétique qui résulte de l'application du PCV. Ce principe stipule que toute position vocalique vide qui échappe au GP est phonétiquement interprétée.

La dissimilation de /mm/ en [nn] devant /fku/ est prédite par l'hypothèse donnée en (12). En se propageant sur la position consonantique du cv-initial, le morphème du réciproque s'attache par la même occasion à l'intérieur du domaine du verbe. L'hypothèse en (12) prévoit, dans ce cas, que /mm/ se dissimile en [nn]. La représentation exacte du processus décrit en (15) est donc celle donnée en (16):



L'ensemble des exemples traités jusqu'ici montrent que le morphème du réciproque, simple ou géminé, est soumis à la dissimilation labiale chaque fois qu'il est associé à l'intérieur du domaine du verbe qui contient une consonne labiale. Ces exemples ont permis de valider l'hypothèse selon laquelle le domaine du verbe est le domaine lexical où s'applique la contrainte de non-occurrence des labiales en PCA.

1.4. Absence de dissimilation labiale du morphème du réciproque :

Cette section sera consacrée à l'étude des formes verbales où le morphème du réciproque /m/ échappe à la dissimilation labiale en dépit de l'existence d'une consonne labiale dans le radical du verbe qui le reçoit. Nous allons démontrer que ces verbes ne constituent pas des contre-exemples à l'analyse proposée dans la section précédente. Nous verrons que les contextes où le morphème du réciproque /m/ n'est pas soumis à la dissimilation labiale sont prévisibles lorsqu'on admet que la contrainte de

non-occurrence des labiales n'est respectée qu'à l'intérieur du domaine du verbe. Nous reprenons ci-dessous les exemples donnés en (4) :

(4)

a.

	<u>Causatif</u>	<u>[R[C[base]]]</u>	
"faire comprendre"	ssIfhIm	mIsfihim	*nIsfihim
"faire travailler"	ssIxdIm	mIsxidim	*nIsxidim

b.

	<u>Aoriste</u>	<u>[C[R[base]]]</u>	<u>[R[C[R[base]]]</u> ⁵¹
	xalf	sInxilif	msInxilif
"être timide"	hiSSIm	sInhiSSim	msInhiSSim

Au premier abord, ces exemples constituent des cas de violation de la contrainte de non-occurrence des labiales. On remarque, par exemple, que dans mIsxidim (4.a.) la variante labiale [m] du morphème du réciproque coexiste avec la consonne /m/ du radical. On observe, par ailleurs, que dans tous les exemples où /m/ ne se dissimile pas en [n], un autre morphème dérivationnel le sépare du verbe de base. La question que soulève ce type d'exemples est la suivante :

(17)

- Comment peut-on expliquer le maintien de la variante labiale [m] du morphème du réciproque devant un verbe qui contient une consonne labiale?

L'utilisation de la variante labiale du morphème du réciproque dans les exemples de type mIsxidim ne constitue pas une violation de la contrainte (12') de non-occurrence des labiales à l'intérieur du domaine du verbe. L'hypothèse formulée en (12) et qui a été utilisée jusqu'ici pour expliquer la dissimilation de /m/ en [n] sert, également, à justifier sa non-dissimilation. En effet, le domaine du verbe étant le domaine lexical où la contrainte de non-occurrence des labiales est respectée, il s'en suit qu'en dehors de ce domaine, le morphème /m/ n'est plus soumis à la dissimilation labiale. Autrement dit, nous supposons que :

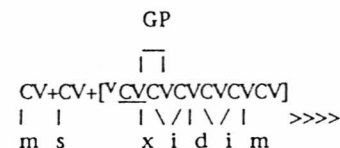
⁵¹ [C[R[base]]] : causatif du réciproque du causatif.
[R[C[R[base]]]] : réciproque du causatif du réciproque.

(18)

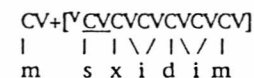
"Il n'y a pas dissimilation labiale du morphème du réciproque devant un verbe qui contient une consonne labiale, lorsque, dans un contexte de combinaison des morphèmes dérivationnels, le morphème du réciproque reste associé à l'extérieur du domaine du verbe tel qu'il a été défini en (10)."

Le comportement du morphème du réciproque dans les exemples donnés en (4) confirme cette hypothèse. Le domaine du verbe tel qu'il a été défini en (11) n'offre qu'une seule position libre, en l'occurrence celle du cv-initial, pouvant être occupée par du matériel préfixal. Elle ne peut être investie que par le morphème qui se trouve en contact direct avec le verbe de base. Dans le cas des exemples en (4), c'est le morphème du causatif qui occupe cette position. Pour illustrer cette hypothèse, examinons le cas du verbe mIsxidim :

(19) a.



b.



Le domaine du verbe, délimité par les crochets, est constitué du gabarit du radical, précédé du cv-initial. Le morphème du réciproque ne peut être soumis à la dissimilation labiale que s'il est associé à l'intérieur de ce domaine, en exploitant le cv-initial du verbe. Or, dans l'exemple ci-dessus, le cv-initial est préalablement investi par le morphème du causatif selon le mécanisme suivant :

(20)

i. Le cv-initial du verbe de base xidim est licencié par la voyelle /i/ située entre les consonnes /x/ et /d/,

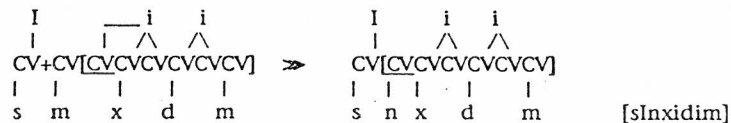
ii. le morphème du causatif /s/ abandonne son gabarit lexical et se loge dans la position consonantique du site initial, comme indiqué en (19.b.),

Par conséquent, le morphème du réciproque garde son propre gabarit lexical. Il reste, ainsi, manitenu en dehors du domaine où s'applique la

dissimilation labiale. Le maintien de la variante labiale /m/ de ce morphème devant le verbe sxidim est entièrement prédit.

Pour démontrer d'avantage que le domaine du verbe tel qu'il a été défini en (11) est bien le domaine lexical où s'applique la dissimilation labiale, examinons la forme sInxidim qui exprime "le causatif du réciproque" et qui est dérivée du verbe xidim. Devant cette forme, le morphème du réciproque précède immédiatement le cv-initial. Ce qui lui offre la possibilité de s'associer à l'intérieur du domaine du verbe. Il investit la position consonantique du cv-initial comme c'est illustré en (21), de la même manière que le fait le morphème du causatif dans la forme mIsxidim, représentée en (19):

(21)



A partir du même verbe de base, i.e. xidim, nous démontrons que le morphème du réciproque /m/ :

i. se dissimile en [n] dans la forme sInxidim parce qu'il s'attache à l'intérieur du domaine du verbe,

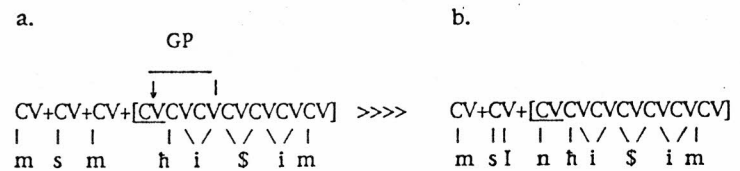
ii. échappe à la dissimilation labiale dans mIsxidim parce qu'il est associé à l'extérieur du domaine du verbe.

La problématique soulevée par Elmedlaoui (1992: 82) à propos du domaine lexical où s'applique la dissimilation labiale trouve sa réponse dans l'analyse que nous proposons ici. Les exemples, comme ceux en (4.b.), qui posent problème à la portée descriptive de l'analyse d'Elmedlaoui (1992) ne sont plus considérés comme des exceptions une fois qu'on a admis que "le domaine du verbe est le domaine lexical où s'applique la dissimilation labiale".

Des cas plus complexes que ceux examinés en (19) et (21) peuvent être envisagés. Ainsi, l'exemple du verbe msInhi\$Sim, cité par Elmedlaoui

(1992:82) et qui exprime "le réciproque du causatif du réciproque" reçoit, dans le cadre de l'analyse que nous proposons, un traitement qui permet d'expliquer la raison pour laquelle le morphème du réciproque qui est au voisinage immédiat du verbe hi\$Sim est soumis à la dissimilation labiale tandis que celui qui précède le morphème du causatif n'est pas soumis à cette dissimilation. Observons cette forme telle qu'elle est représentée en (22) :

(22)



L'emploi de la variante dentale [n] du morphème du réciproque devant le verbe hi\$Sim s'explique de la manière suivante:

(23)

i. par application du mécanisme exposé plus haut en (14), le morphème du réciproque /m/, en contact direct avec le verbe hi\$Sim, abandonne son gabarit lexical et se loge dans le cv-initial licencié par la voyelle /i/.

ii. en investissant la position consonantique du cv-initial, le morphème du réciproque /m/ se retrouve associé à l'intérieur du "domaine du verbe" tel qu'il est défini en (11).

iii. ce domaine étant le domaine lexical où la contrainte de non-occurrence des labiales est respectée, le morphème du réciproque /m/ se dissimile en [n] devant la présence d'une consonne labiale dans le radical du verbe, comme indiqué en (22.b.).

En dehors du domaine du verbe, la contrainte de non-occurrence des labiales cesse de s'appliquer. C'est pour cela que le morphème du réciproque qui apparaît à l'extrême gauche dans msInhi\$Sim n'est pas concerné par la dissimilation labiale. Autrement dit, suivant l'hypothèse donnée en (18), ce morphème reste invariable parce qu'il garde son propre gabarit lexical et que pour cela il reste associé à l'extérieur du domaine du verbe.

En somme, ce que nous retenons de l'étude de la dissimilation labiale en PCA c'est qu'il s'agit d'un phénomène phonologique qui résulte du respect de la contrainte de non-occurrence des labiales à l'intérieur du domaine du verbe. Il concerne le morphème du réciproque lorsque celui-ci est associé à l'intérieur du domaine du verbe. Il découle de cette démonstration qu'en dehors de ce domaine, le morphème du réciproque /m/ n'est pas soumis à la contrainte de non-occurrence des labiales et que, par conséquent, il échappe à la dissimilation labiale.

2. L'harmonie des sibilantes en PCA :

2.1. Présentation du phénomène :

La présente section sera consacrée à l'étude de l'harmonie des sibilantes en PCA. Ce phénomène sera abordé de la même manière que l'a été celui de la dissimilation labiale, dans l'objectif de fournir une analyse qui regroupe les deux phénomènes et de présenter des arguments supplémentaires quant aux avantages de la théorie du cv-initial et à la pertinence de la notion de "domaine du verbe" dans la compréhension de certains aspects de morphologie verbale du PCA.

En PCA, le morphème du causatif /s-/ est l'objet d'un processus d'assimilation par lequel il s'harmonise avec la sibilante du radical sur la base du trait d'antériorité. Ce processus est dû au fait qu'en PCA, les sibilantes /s, \$, z, j/ ne peuvent s'opposer par le trait [antérieur] dans un même radical. Des radicaux de type */s(...)S/, */z(...)j/ sont exclus quelque soit l'ordre de ces sibilantes. Observons les exemples suivants :

(24)

	<u>Aoriste</u>	<u>causatif</u>		
a.	ha\$ɑ	\$ha\$ɑ	*sha\$ɑ	"craindre"
	ku\$ɪm	\$ku\$ɪm	*sku\$ɪm	"être paralysé"
	fɪrrɪj	\$fɪrrɪj	*sfɪrrɪj	"amuser"
	fɪjjij	\$fɪjjij	*sfɪjjij	
	hɪssɪm	\$hɪssɪm	*shɪssɪm	"être timide"
b.	k\$ɪm	\$k\$ɪm	*ssk\$ɪm	"entrer"
	r\$ɑ	\$r\$ɑ	*ssr\$ɑ	"être vetuste, pourri"

njɪm	jjɪnjɪm	*ssɪnjɪm	"sauver"
a\$ɪk	\$sa\$ɪk	*ssa\$ɪk	"venir"

Ces exemples montrent que, lors de la dérivation du thème du causatif, le morphème /s-/ se transforme en [\$] en s'harmonisant sur la base du trait [antérieur] avec la sibilante présente dans le radical. Les exemples qui font appel à un morphème simple [\$] sont regroupés en (24.a.) alors que ceux qui font appel à un morphème géméné [\$\$] ou [jj] sont regroupés en (24.b.).

L'emploi de [jj] au lieu de [\$\$] dans certains exemples comme jjɪnjɪm témoigne d'une harmonie de voisement qui accompagne celle de l'antériorité. Son application est conditionnée par la nature des segments qui séparent la sibilante voisée du radical de la sibilante sourde que constitue le morphème du causatif. Autrement dit, l'harmonie de voisement ne s'applique au morphème du causatif que si les segments qui s'intercalent entre la source du voisement et la cible sont tous voisés. Si un segment [sourde] intervient à cet endroit, l'harmonie de voisement est bloquée comme c'est le cas dans l'exemple \$fɪjjij où la consonne /f/ empêche la propagation de trait de voisement.

En outre, même si l'harmonie de voisement et d'antériorité s'appliquent simultanément au morphème du causatif, voir Elmedlaoui (1992:23), il ne s'agit pas d'un processus unique qui manipule en même temps ces deux types d'harmonies.

Dans la présente section, nous nous intéresserons plus particulièrement à l'harmonie d'antériorité qui, comme nous le verrons, ne connaît pas de restriction dans son application. La nature des segments qui séparent la sibilante du radical de la sibilante préfixée n'empêche pas le déclenchement du processus d'assimilation. L'étude que nous lui consacrerons sera l'occasion de vérifier à nouveau en pratique l'hypothèse d'un domaine lexical siège de certains phénomènes phonologiques. Tel domaine que nous avons, auparavant, proposé lors de l'étude de la dissimilation labiale du morphème du réciproque.

Alors que d'autres études ont abordé l'harmonie des sibilantes et la dissimilation labiale de deux façons distinctes en consacrant à chacune d'entre elles une analyse spécifique et en omettant de faire le rapprochement entre elles, l'étude que nous proposons ici présente

l'avantage de leur consacrer une même analyse. Nous montrerons, dans ce qui suit, qu'en accord avec les prédictions de la théorie du cv-initial (Lowenstamm, 1999) et de la Phonologie du Gouvernement dont les principes ont été présentés dans la première partie de ce travail, d'après les articles de KLV (1985, 1990), l'harmonie d'antériorité qui concerne le morphème du causatif peut être envisagée de la même manière que l'a été la dissimilation labiale ; c'est-à-dire, comme un phénomène phonologique qui se déroule à l'intérieur du domaine du verbe. Cette approche permettra d'expliquer aussi bien les cas où le morphème du causatif /s/ s'harmonise avec la sibilante du radical comme dans ShISSIm que ceux où il ne s'harmonise pas comme dans sInhiSSIm.

2.2. L'harmonie des sibilantes : assimilation par propagation.

Elmedlaoui (1992:16) traite, dans le cadre de la théorie géométrique des représentations phonologiques, les deux aspects de l'harmonie des sibilantes : harmonie de voisement et harmonie d'antériorité, sans, pour autant, les considérer comme " *le produit d'un processus unique qui manipule en même temps et en une seule opération l'ensemble des spécifications [avoisé] et [aantérieur].*" (p. 22). Il propose une analyse qui distingue, dans l'harmonie des sibilantes, deux processus d'assimilation qui opèrent par propagation des traits de voisement et d'antériorité d'un segment source vers un segment cible. Il relève dans les faits relatifs au Parler Chleuh d'Imedlawen suffisamment d'arguments pour conclure que :

i. La propagation des traits de voisement et d'antériorité est unidirectionnelle de droite à gauche, partant de la sibilante du radical vers celle du préfixe. La directionnalité de gauche à droite est écartée du fait que le Parler Chleuh que l'auteur étudie n'emploie pas de suffixes qui contiennent une sibilante pouvant constituer la cible de la propagation.

ii. Mise à part la propagation du trait emphatique qui se fait dans les deux directions, tous les aspects de l'assimilation sont unidirectionnels de droite à gauche.

L'analyse d'Elmedlaoui (1992) prévoit tous les contextes où le morphème du causatif est sujet à l'harmonie de voisement et d'antériorité. Cependant, elle ne définit pas le domaine où s'applique l'harmonie des sibilantes. En effet, si elle rend compte sans ambiguïté du processus

responsable de l'assimilation se /s/- dans ShISSIm, elle n'explique pas, cependant, la raison pour laquelle ce même morphème échappe à l'assimilation dans sInhiSSIm. Cette forme qui exprime "le causatif du réciproque" du verbe hISSIm offre, pourtant, l'occasion au morphème du causatif de s'assimiler avec la sibilante /s/ présente dans le radical. Il ne s'agit pas là d'une forme verbale marginale qui ferait exception à la règle puisque d'autres formes de ce type seront examinées plus loin.

L'analyse que nous proposons dans la section qui suit traite plus particulièrement les exemples de type sInhiSSIm. L'objectif est de démontrer que ces exemples peuvent être pris en charge par une analyse qui prévoit aussi bien les cas où le morphème du causatif s'harmonise avec la sibilante du radical que ceux où il ne s'harmonise pas.

2.3. le domaine lexical de l'harmonie d'antériorité :

Le contexte d'application de l'harmonie d'antériorité au morphème du causatif est comparable à celui où le morphème du réciproque est soumis à la dissimilation labiale. Comparons les formes en (25.a.) à celle en (25.b.). Les premières formes sont des exemples du phénomène de la dissimilation labiale du morphème du réciproque, les secondes de l'harmonie d'antériorité du morphème du causatif :

(25)

a.

<u>Aoriste</u>	<u>Réciproque</u>	<u>réciproque du causatif</u>	
fhIm	<u>n</u> fihim	<u>m</u> Isfihim	"comprendre"
xdIm	<u>n</u> xidim	<u>m</u> Isxidim	"travailler"

b.

<u>Aoriste</u>	<u>causatif</u>	<u>causatif du réciproque</u>	
hISSIm	ShISSIm	sInhiSSIm	"être timide"
aSk	SSaSk	smSuSku	"convenir"

Nous pouvons faire deux remarques capitales qui traduisent chacune un comportement, certes, différent du morphème du causatif et de celui du réciproque, mais, pouvant être expliqués de la même manière:

i. Le morphème du causatif /s/ s'harmonise avec la sibilante /ʃ/ des verbes *hISSIm* et *aSk* de la même façon que le morphème du réciproque /m/ se dissimile en [n] devant les verbes *fhIm* et *xdIm* ; c'est-à-dire lorsqu'il est au voisinage immédiat du verbe de base.

ii. Le morphème du réciproque échappe à la dissimilation labiale dans les formes qui expriment "le réciproque du causatif" en (25.a.) du fait que le morphème du causatif l'empêche d'être au voisinage immédiat du verbe de base. De même, le morphème du causatif ne s'assimile pas avec la sibilante des verbes *hISSIm* et *aSk* car le morphème du réciproque le sépare du verbe de base.

Comme nous l'avons démontré dans la section précédente, le fait que le morphème du réciproque soit au voisinage immédiat du verbe de base lui offre la possibilité d'exploiter le cv-initial et d'être, par conséquent, associé à l'intérieur du domaine du verbe. Nous avons démontré, par la suite, que ce domaine est le domaine lexical où le morphème du réciproque est soumis à la dissimilation labiale.

Vu les similitudes relevées en (26) entre le phénomène de la dissimilation labiale du morphème du réciproque et celui de l'harmonie des sibilantes auquel le morphème du causatif est sensible, nous suggérons d'appliquer à ce dernier la même analyse que celle qui a servi à élucider le comportement du morphème du réciproque dans la section précédente. Notre objectif est de démontrer que le domaine du verbe est, également, le domaine lexical où l'harmonie d'antériorité s'applique au morphème du causatif. Nous proposons l'hypothèse suivante :

(27)

" Le morphème du causatif /s/ s'assimile en antériorité avec la sibilante du radical lorsqu'il s'attache à l'intérieur du domaine du verbe. "

Rappelons que :

(28)

" Le domaine du verbe est un domaine lexical constitué du gabarit du radical verbal, précédé du cv-initial. "

2.3.1. L'harmonie d'antériorité :

L'hypothèse formulée en (27) doit être capable de justifier l'harmonie $s \rightarrow \$$ qui touche le morphème du causatif lorsqu'il est au voisinage immédiat du verbe de base. Notamment, dans les exemples précédemment cités en (24) et que nous donnons à nouveau ci-dessous :

(24)

	<u>Aoriste</u>	<u>causatif</u>		
a.	haSa	ShaSa	*shaSa	"craindre"
	ku\$Im	\$ku\$Im	*sku\$Im	"être paralysé"
	fIrrIj	\$fIrrIj	*sfIrrIj	"amuser"
	fIjjij	\$fIjjij	*sfIjjij	
	hISSIm	ShISSIm	*shISSIm	"être timide"
b.	k\$Im	\$\$Ik\$Im	*ssIk\$Im	"entrer"
	r\$Sa	\$\$Ir\$Sa	*ssIr\$Sa	"être vétuste, pourri"
	njIm	jjInjIm	*ssInjIm	"sauver"
	a\$K	\$\$a\$K	*ssa\$K	"venir"

Cependant, avant que le morphème du causatif ne s'assimile avec la sibilante du radical, suivant l'hypothèse en (27), il doit intégrer le domaine du verbe. Pour cela, nous appliquons le mécanisme qui a été établi au chapitre II et qui stipule que :

(29)

a. Le morphème du causatif est lexicalement simple /s/. Il se pose devant le verbe avec son gabarit constitué d'un seul CV.

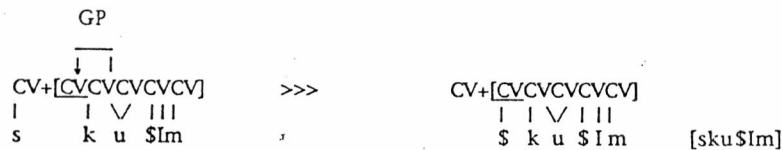
b. Il abandonne son gabarit lexical et se loge dans le cv-initial lorsque celui-ci est licencié.

c. Il se propage sur la position consonantique du cv-initial lorsqu'il n'est pas licencié.

(29.c) est justifié par le besoin de remplir une position qui ne peut pas rester vide à l'intérieur du domaine du verbe.

Malgré le fait que ce mécanisme implique que le morphème du causatif investisse le cv-initial de deux manières différentes suivant que ce dernier est licencié ou non, il lui permet, néanmoins, dans les deux cas de figure, de s'associer à l'intérieur du domaine du verbe. Il détermine, également, la taille qu'il adopte. C'est ainsi que la distinction est faite entre les exemples en (24.a.) qui font appel à un morphème simple [S] et ceux en (24.b.) qui font appel à un morphème géminé [SS]. Voici en (30) une illustration de la façon dont s'applique ce mécanisme pour dériver une forme verbale qui fait appel à un morphème simple, suivie en (31) d'une forme qui fait appel à un morphème géminé :

(30) [Sku\$Im]



La taille qu'adopte le morphème du causatif devant le verbe ku\$Im s'explique comme suit :

i. La voyelle /u/ licencie le cv-initial et permet, ainsi, au morphème du causatif d'abandonner son gabarit lexical et de se loger à l'intérieur du cv-initial.

ii. En investissant le cv-initial, le morphème du causatif s'attache, par la même occasion à l'intérieur du domaine du verbe.

iv. L'hypothèse en (27) prédit, dès lors, que le morphème du causatif soit sujet à l'harmonie d'antériorité en s'assimilant avec la sibilante du verbe ku\$Im.

v. la forme obtenue au terme de ces différentes opérations est conforme aux prédictions de l'hypothèse donnée en (27). Elle coïncide avec la forme réelle attestée en PCA.

La forme qui sera traitée ci-dessous en (31) fait appel à un morphème géminé. Elle permet de consolider l'hypothèse selon laquelle l'harmonie d'antériorité à laquelle son préfixe est sensible s'applique à l'intérieur du domaine du verbe :

(31) [SSIk\$Im]



Dans cet exemple, le morphème du causatif se propage sur la position consonantique du cv-initial pour éviter qu'elle ne reste vide à l'intérieur du verbe. Il s'en suit que ce morphème branche à l'intérieur du domaine du verbe et devient, par conséquent, cible pour l'harmonie d'antériorité devant l'existence d'une sibilante antérieure dans le verbe ku\$Im.

Par la manière dont ils sont traités respectivement en (30) et (31), Sku\$Im et SSIk\$Im ont servi à démontrer que l'harmonie d'antériorité s'applique au morphème du causatif à l'intérieur du domaine du verbe. Le cv-initial jouit, à ce stade, d'un rôle essentiel puisqu'il offre la possibilité au morphème du causatif de s'attacher à l'intérieur du domaine du verbe. Pour valider l'hypothèse formulée en (27) et confirmer, ainsi, l'existence d'un domaine lexical propre à l'harmonie d'antériorité, nous tenterons de démontrer, dans ce qui suit, qu'en dehors de ce domaine, le morphème du causatif ne s'harmonise pas avec la sibilante du radical.

2.3.2. Absence d'harmonie d'antériorité :

Si les prédictions de l'hypothèse donnée en (27) sont exactes, celle-ci doit, également, engendrer des formes verbales qui permettent, par le jeu des combinaisons des morphèmes dérivationnels, au préfixe du causatif d'être associé à l'extérieur du domaine du verbe et d'échapper, ainsi, à l'harmonie d'antériorité. Autrement dit, pour que l'hypothèse de l'existence d'un domaine lexical propre à l'harmonie d'antériorité soit admise, il faut qu'elle soit capable d'expliquer aussi bien les cas où l'harmonie s>\$ se produit,

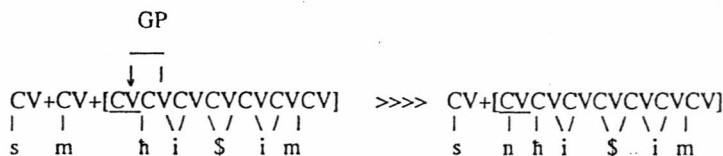
comme *ššikšim* et *škušim*, que ceux où elle ne se produit pas comme dans l'exemple suivant :

(32)

Aoriste	réciproque	causatif du réciproque	
hiššim	nhiššim	sInhiššim	"être timide, avoir honte"

Contrairement aux exemples donnés en (24), on remarque dans le présent exemple, que le morphème du causatif ne se trouve pas au voisinage immédiat du verbe de base. Le traitement consacré à ce verbe en (33) montre que le morphème du réciproque empêche celui du causatif de s'associer à l'intérieur du domaine du verbe :

(33)



En étant au voisinage immédiat du verbe de base, le morphème du réciproque /m/ investit le cv-initial du moment que celui-ci est licencié par la voyelle /i/ située entre les deux premières consonnes du radical. Il se retrouve, de ce fait, associé à l'intérieur du domaine du verbe et se dissimile en [n] suite à la présence d'une consonne labiale dans le radical. Devant l'impossibilité d'accéder au site initial, le morphème du causatif reste associé à l'extérieur du domaine du verbe. Ceci l'empêche de s'harmoniser avec la sibilante du radical.

Par ailleurs, lorsque le même verbe *hiššim* sert de base à la dérivation de la forme qui exprime le causatif, *šhiššim*, on remarque que le morphème /s/ qui lui est préfixé est soumis à l'harmonie d'antériorité. En effet, l'application du mécanisme en (29) permet à ce préfixe d'abandonner son site lexical et de se loger à l'intérieur du cv-initial. Ensuite, l'hypothèse formulée en (27) prévoit que le domaine du verbe auquel appartient le cv-initial soit le domaine lexical où s'applique l'harmonie d'antériorité. Le morphème du causatif étant pris à l'intérieur de ce domaine, il s'assimile

avec la sibilante présente dans *hiššim*. Voici ci-dessous la représentation de la forme *šhiššim* :

(34)



Le parallèle entre les deux formes en (33) et (34) confirme l'hypothèse en (27). Ces deux formes montrent que le morphème du causatif qu'elles utilisent n'est sensible à l'harmonie d'antériorité que lorsqu'il s'attache à l'intérieur du domaine du verbe. L'hypothèse est d'autant plus adéquate qu'elle prévoit également que ce même morphème échappe à l'harmonie d'antériorité lorsqu'il est associé à l'extérieur du domaine du verbe.

3. Conclusion :

En guise de conclusion, nous proposons d'examiner les formes verbales suivantes :

(35)

- a. šimššak
- b. msInhiššim

La première forme exprime "le causatif du réciproque du causatif" du verbe *aš* ; la seconde, fournie dans Elmedlaoui (1992:82), exprime le "réciproque du causatif du réciproque" du verbe *hiššim*. En comparant ces deux formes, nous pouvons observer simultanément les deux phénomènes que nous avons étudiés dans ce chapitre. Cela nous permettra de mesurer l'importance que revêt l'hypothèse de l'existence d'un domaine lexical commun aux deux phénomènes. En effet, ces deux formes soulèvent deux problèmes qui, à première vue, nécessitent deux analyses distinctes :

1. Pourquoi, en (35.a.), l'un des morphèmes du causatif utilisés devant le verbe *aš* n'est pas soumis à la l'harmonie d'antériorité ?

11. Pourquoi, en (35.b.), l'un des deux morphèmes du réciproque échappe à la dissimilation labiale ?

L'analyse que nous avons défendue dans ce chapitre répond à ces deux questions. Elle stipule que, des deux morphèmes du causatif mis en oeuvre en (35.a.), seul celui qui est associé à l'intérieur du domaine du verbe est sujet à l'harmonie d'antériorité. De même, des deux morphèmes du réciproque utilisés en (35.b.), seul le morphème qui est associé à l'intérieur du domaine du verbe est soumis à la dissimilation labiale. La représentation que je consacre, ci-dessous, aux deux formes en question met en valeur l'utilité d'un tel domaine :

(36)

s m s	a \$ k		s m	\$ a \$ k
	^			^ ^
CV+CV+CV+[CVCVCVCVCVCV]	>>>>		CV+CV+[CVCVCVCVCVCV]	
	\ / \ / \ /			\ / \ / \ /
m s m	h i \$ i m		m s	n h i \$ i m

En outre, nous soulignons l'avantage de la théorie du cv-initial proposée par Lowenstamm (1999) dans l'analyse des phénomènes de la dissimilation labiale et de l'harmonie d'antériorité. En l'absence d'un site libre devant le verbe pouvant accueillir le morphème du causatif ou du réciproque, il est difficile de soutenir l'existence d'un domaine lexical propre à ces deux phénomènes.

CONCLUSION

Cette thèse s'inscrit dans la continuité des travaux⁵² qui visent à démontrer que le niveau squelettal ne doit plus être considéré comme étant uniquement une suite de positions sur lesquelles viennent s'ancrer les segments et les constituants syllabiques. Nous avons argumenté en faveur de l'existence de sites gabaritiques dont le contenu est exclusivement squelettal et qui sont le siège d'opérations morphologiques particulières. Pour cela nous avons situé ce travail dans le cadre de la Phonologie du Gouvernement et nous avons adopté l'approche CVCV qui nous permet de manipuler des unités CV, indépendamment du niveau segmental.

Nous nous sommes intéressés, dans cette thèse, à deux aspects particuliers de la morphologie verbale du PCA : le premier concerne le processus de formation du thème de l'inaccompli, le second porte sur l'analyse du comportement des morphèmes dérivationnels du causatif et du réciproque.

Dans le cas du thème de l'inaccompli, nous avons proposé une analyse qui réduit le nombre des mécanismes qui servent à exprimer ce thème en considérant que la voyelle qui apparaît dans certaines formes verbales comme *xdlm* > *ttdām*, *sklr* > *skar*, est le résultat d'une épenthèse vocalique. En outre, nous avons supposé que toutes les formes verbales qui géminent une consonne radicale pour exprimer l'inaccompli subissent une extension de leur gabarit sous forme d'un suffixe vide CV, permettant à l'une des consonnes radicales, excepté la dernière, de géminer en se propageant sur la position supplémentaire fournie dans le nouveau gabarit. Cette analyse implique, de ce fait, que GEM est le résultat d'une activité morphologique observable au niveau squelettal et non le résultat d'un processus phonologique qui manipule la structure syllabique.

L'analyse des comportements des morphèmes du causatif et du réciproque en PCA met en application la théorie du cv-initial proposée par Lowenstamm (1999). Cette théorie est fondée sur l'existence d'un site libre CV devant chaque catégorie majeure, qui n'est pas la projection des éléments présents au niveau segmental et qui constitue le siège d'opérations

morphologiques particulières. Dans le cas du PCA, nous avons exploité ce site pour justifier la variation de la taille des morphèmes du causatif et du réciproque. En prenant en compte les relations de gouvernement qui servent à licencier ce site, nous avons proposé un mécanisme qui prédit la taille du morphème du causatif ou du réciproque, quelque soit la nature du verbe de base qui l'accueille. De plus, les contextes de combinaison des morphèmes dérivationnels qu'offre la morphologie verbale du PCA montre que seul le morphème qui est au voisinage immédiat du cv-initial peut géminer lorsque les conditions de l'utilisation de ce site sont réunies.

La version initiale de la théorie du cv-initial (Lowenstamm, 1999) ouvre la voie à une multitudes de possibilités quant à la manière d'utiliser ce site à des fins morphologiques. Au regard des relations de gouvernement qui servent à légitimer le cv-initial, Lowenstamm (1999) distingue entre deux types de langues :

1. des langues comme le français où le cv-initial est toujours licencié et, par conséquent, toujours exploité.

2. des langues comme l'hébreu où le cv-initial n'est pas toujours licencié, mais où la convention d'uniformité le considère comme n'étant jamais licencié.

Par le cas du PCA, nous apportons un troisième type de langues :

3. celui où le cv-initial n'est pas toujours licencié et où un calcul est nécessaire mot par mot pour pouvoir l'exploiter.

L'analyse que nous avons proposée pour expliquer la variation de la taille des morphèmes du causatif et du réciproque réduit, par ailleurs, la part du lexique dans l'étude de certains aspects de la morphologie verbale du PCA. Elle contient, également, une prédiction transdialectale puisqu'en reconnaissant l'existence d'un site libre devant chaque verbe en berbère, pouvant être exploité par le morphème du causatif ou du réciproque, elle prédit deux types de dialectes :

1. des dialectes comme le PCA où les morphèmes /s/ et /m/ sont tantôt simples, tantôt géminés,

⁵² Mc Carthy (1979), Guerssel (1992), Guerssel & Lowenstamm (1990), Lowenstamm (1999, 2000) .

2. des dialectes comme le Parler d'Aït Seghrouchen (Guerssel, 1992) où ces morphèmes sont toujours géminés.

Elle prédit, par la même occasion, qu'aucun dialecte du berbère ne peut utiliser les morphèmes /s/ et /m/ qui soit uniquement simples.

Enfin, l'hypothèse de l'existence d'un cv libre devant chaque verbe en PCA se confirme à l'occasion de l'étude des phénomènes de la dissimilation labiale qui touche le morphème /m/ et de l'harmonie d'antériorité qui s'applique au morphème /s/. Nous avons démontré que ces deux phénomènes se déclenchent dans un domaine prédéterminé appelé "domaine du verbe", dont le cv-initial fait partie. Ainsi, les morphèmes /s/ et /m/ deviennent respectivement sujets à l'harmonie d'antériorité et à la dissimilation de labialité lorsqu'ils se retrouvent associés à l'intérieur du cv-initial.

En résumé, la théorie du cv-initial, appliquée dans le cadre de la PG et suivant le modèle CVCV, s'avère efficace aussi bien pour expliquer la variation de la taille des morphèmes /s/ et /m/ en PCA que pour prévoir leur comportement vis-à-vis de la dissimilation labiale et de l'harmonie d'antériorité. D'une manière générale, elle favorise, également, la tendance qui caractérise les théories phonologiques actuelles et qui consiste à appliquer la phonologie à certains endroits du mot.

Placée dans le cadre des travaux qui défendent une activité morphologique propre au niveau squelettal, la théorie du cv-initial ouvre les perspectives devant la reconnaissance d'autres sites gabaritiques qui constitueraient le siège d'opérations morphologiques particulières.

ANNEXES

ANNEXE 1:
THEME DE L'INACCOMPLI

Aoriste	Inaccompli	Accompli	
g	ttIgga	ga	"être, devenir"
SS	\$Itta	\$Sa	"manger"
kk	ttIkka	kka	"passer par"
gg°	ttIgg°a	gg°a	"laver"
gIn	ggan	gIn	"dormir"
fIl	ffal	fIl	"laisser"
qIr	qar	qIr	"tomber"
vIz	qqaz	vza	"creuser"
sIv	ssav	sva	"acheter"
mIl	mmal	mIa	"montrer"
rIlg	rrag	rga	"concasser"
zId	zzad	zda	"mouler"
dIl	dIllu	dIa	"être couvert"
kIs	kIssa	ksa	"paître"
kIl	kIlla	kIa	"passer la journée"
lIs	lIssa	lsa	"s'habiller"
nIs	nIssa	nsa	"passer la nuit"
nIz	nIzza	nza	"être vendu"
nIv	nIqqa	nva	"tuer"
rIv	rIqqa	rva	"être chaud"
zIr	zIrra	zra	"voir"
vIr	aqqra	vra	"lire"
fIk	akka	fka	"donner"
bsIr	bIssIr	bsIr	"étaier"
fIrd	ffIrd	fIrd	"démanger"
fIrg	ffIrg	fIrg	"faire un enclos"
fIrn	ffIrn	fIrn	"trier"
hIrg	hhIrg	hIrg	"brûler"
gzim	gIzzIm	gzIm	"couper"
g°mIr	g°ImmIr	g°mIr	"pêcher"
xIrb	xxIrb	xIrb	"griffer"

x°Imj	xx°Imj	x°Imj	"griffer"
k°Imz	kk°Imz	k°Imz	"gratter"
kIrz	kkIrz	kIrz	"labourer"
kIrf	kkIrf	kIrf	"attacher"
k\$Im	kI\$Im	k\$Im	"entrer"
kIrd	kkIrd	kIrd	"peigner"
IkIm	IkIkIm	IkIm	"arriver"
msIl	mIssIl	msIl	"obturer"
mgIr	mIggIr	mgIr	"moissonner"
nkIr	nIkIr	nkIr	"se lever"
ndIr	nIddIr	ndIr	"souffrir"
ndIrd	nIdrd	ndIrd	"sursauter"
nzIl	nIzzIl	nzIl	"piquer"
vIrs	qqIrs	vIrs	"égorger"
bri	BIrri	bri	"rayer"
bsi	bIssi	bsi	"détacher, fondre"
gli	gIlli	gli	"pousser"
gzi	gIzzi	gzi	"vacciner"
k°li	k°Illi	k°li	"teinter"
kmi	kImmi	kmi	"fumer"
k°ti	k°Itti	k°ti	"se souvenir"
xsi	xIssi	xsi	"être éteint"
mdi	mIddi	mdi	"tendre un piège"
mqi	mIqdi	mqi	"goûter"
msi	mIssi	msi	"être tiède"
ngi	nIggi	ngi	"couler"
rwi	rIwwi	rwi	"salir"
zwi	zIwwi	zwi	"gaucher"
bnu	bInnu	bna	"construire"
bdu	bIddu	bda	"commencer"
bdu	bIddu	bda	"partager"
dru	dIrru	dra	"partager repas"
du	dIllu	da	"tremper"
fru	fIrru	fra	"rembourser dette"
gru	gIrru	g°ra	"ramasser"
hbu	hIbbu	hba	"cacher"
hsu	hIssu	hsa	"apprendre"

	<i>kba</i>	<i>kba</i>	
kɔu	kɪɔu	k°ɔa	"percer"
kɔu	kɪɔu	k°ɔa	"sentir"
knu	kɪnnu	k°na	"se pencher"
kru	kɪrru	k°ra	"louer"
xlu	xɪllu	x°la	"être fou, détruire"
jlu	jɪllu	jla	"être perdu"
rɔu	rɪbbu	rba	"mettre sur dos"
rku	rɪkku	rka	"être sale"
sli	slay	sli	"toucher"
sri	sray	sri	"peler (peau)"
zdi	zday	zdi	"coler, être colé"
zli	zlay	zli	"isoler"
zri	zray	zri	"passer"
ɣ°li	aqq°lay	ɣ°li	"monter"
skɪr	skar	skɪr	"faire"
sɪrm	srum	sɪrm	"tailler"
sɪlv	sluv	sɪlv	"boucher un trou"
sɪlm	slum	sɪlm	"lécher"
ʃɪrɔ	ʃrɔ	ʃɪrɔ	"porter plainte"
zɪlm	zlum	zɪlm	"loucher"
bus	ttbus	bus	"embrasser"
ɔuf	ttɔuf	ɔuf	"surveiller"
gum	ttgum	gum	"suffire"
hul	tthul	hul	"s'inquiéter"
luh	ttluh	luh	"jeter"
ruh	ttruh	ruh	"rentrer"
mun	ttmuna	mun	"accompagner"
sul	ttsul	sul	"survivre"
ʃuɔ	ttʃuɔ	ʃuɔ	"soufler"
vuf	ttvuf	vuf	"avoir chaud"
vus	ttvus	vus	"être propre"
eum	tteum	eum	"nager"
zur	ttzur	zur	"rendre visite"
bɪrm	ttɪbram	bɪrm	"rouler"
fɔlh	ttɪfɔah	fɔlh	"dévoiler secret"
fɔlɪr	ttɪfɔar	fɔlɪr	"déjeuner matin"
ftɪl	ttɪftal	ftɪl	"rouler"

fɪrh	ttɪfrah	fɪrh	"être heureux"
fɪrs	ttɪfras	fɪrs	être acre (couteau)
hɪrɔ	ttɪhraɔ	hɪrɔ	"ère malade"
hɪlk	ttɪhɪlak	hɪlk	"endommager"
hɪkm	ttɪhɪkam	hɪkm	"reigner, juger"
hɪmd	ttɪhmad	hɪmd	"remercier (dieu)"
hɪml	ttɪhmil	hɪml	"aimer"
jɪrh	ttɪjrah	jɪrh	"blesser"
jɪlx	ttɪjlax	jɪlx	"être sale"
ʃɪmt	ttɪʃmat	ʃɪmt	"duper"
k°ɪfs	ttɪk°fas	k°ɪfs	"semer"
kɪsb	ttɪksab	kɪsb	"élever (bétail)"
lɪhm	ttɪlham	lɪhm	"souder"
lɪɛb	ttɪleab	lɪɛb	"jouer"
mɪlk	ttɪmlak	mɪlk	"posséder (terres)"
mɪrd	ttɪmrad	mɪrd	"rampier"
mɪrg	ttɪmrag	mɪrg	"être gêné"
mɔɪl	ttɪmɔal	mɔɪl	"enterrer"
nɪvd	ttɪnvad	nɪvd	"moudre"
nɪjm	ttɪnjam	nɪjm	"être épargné"
nɪjh	ttɪnjah	nɪjh	"réussir"
nɛɪl	ttɪneal	nɛɪl	"insulter"
ng°ɪr	ttɪng°ar	ng°ɪr	"travailler"
xɪdm	ttɪxdam	xɪdm	"proliférer"
xɪlf	ttɪxlaf	xɪlf	"créer"
xɪlq	ttɪxlaq	xɪlq	"être fermenté"
xmɪr	ttɪxmar	xmɪr	"surprendre"
xɪtl	ttɪxtal	xɪtl	"être en panne"
xɪsr	ttɪxsar	xɪsr	"peser"
ɛbɪr	ttɪebar	ɛbɪr	"excuser"
ɛdɪr	ttɪedar	ɛdɪr	"être paresseux"
ɛgɪz	ttɪegaz	ɛgɪz	"transpirer"
ɛɪrg	ttɪerag	ɛɪrg	réparer, fabriquer
ɛdɪl	ttɪedal	ɛdɪl	"préparer le pain"
ɛjɪn	ttɪejan	ɛjɪn	"être malin"
qɪfz	ttɪqfaz	qɪfz	"être ancien"
qɪdm	ttɪqdam	qɪdm	

q*Ind	ttIq*nad	q*Ind	"s ennuyer"
rhI	ttIrhI	rhI	"déménager"
rhIm	ttIrhIm	rhIm	souhaiter clémence
rkIm	ttIrkIm	rkIm	"pourrir"
rzIm	ttIruzIm	rzIm	"ouvrir"
r\$Im	ttI\$r\$Im	r\$Im	"dessiner"
vImz	ttIvmz	vImz	"cligner de l'oeil"
vdIr	ttIvdIr	vdIr	trahir, surprendre
sIlx	ttIslx	sIlx	"écorcher (bête)"
sIxf	ttIsxaf	sIxf	"s évanouir"
tIbt	ttIbt	tIbt	"être sage"
tIlf	ttIlf	tIlf	"se perdre"
flnz	ttInaz	flnz	"mentir"
zIlg	ttIzlg	zIlg	"glisser"
zIrb	ttIzrb	zIrb	"être pressé"
rmi	ttIrmay	rmi	"être fatigué"
rei	ttIreay	rei	"être mélange"
qlu	ttIqlu	qla	"être trempé"
hfu	ttIhfu	hfa	"être émoussé"
hmu	ttIhmu	hma	"être chaud"
hdu	ttIhdu	hda	"offrir"
Swu	ttISwu	Swa	"griller"
ndu	ttIndu	nda	"être battu (lait)"
nru	ttInru	nra	"battre"
emu	ttIemu	ema	"être aveugle"
efu	ttIefu	efa	"pardonner"
elu	ttIelu	ela	"être haut"
eru	ttIeru	era	"être nu"
qlu	ttIqlu	q*la	"frir, rôtir"
rju	ttIrrju	rja	"espérer"
rku	ttIrrku	rka	"être sale"
rju	ttIrrju	rja	"espérer"
shu	ttIshu	sha	"être fort"
shu	ttIshu	sha	"révasser"
zmu	ttIzmu	zma	"être effrayé"
ara	ttIara	ura	"écrire"
ati	ttIati	uti	"dépasser"

ak*i	ttak*i	uki	"sauter"
ag*i	ttag*i	ugi	"refuser"
asi	ttasi	usi	"prendre"
awi	ttawi	iwi	"amener"
ili	ttili	ila	"épouser, être"
ini	ttini	inna	"dire"
iri	ttiri	ira	"vouloir, accepter"
af	ttaf	uf	"être mieux"
af	ttafa	ufa	"trouver"
av	ttav	av	"avoir mal"
az	ttaz	az	"être proche"
ut	ttut	ut	"frapper"
fi	ttfi	fi	"être supprimé"
di	ttid	di	"faire sortir"
ei\$	ttai\$	ei\$	"vivre"
diw	ttidw	diw	"se réveiller dans la nuit"
Sib	ttSib	Sib	"être vieux"
Siq	ttSiq	Siq	"rester"
sis	ttsis	sis	"bouillir"
add	ttadd	udd	"appuyer"
adIr	ttadIr	udIr	"appuyer"
adIr	ttadIr	udIr	"piétiner"
adf	ttadf	udf	"arracher (poils)"
adIn	ttadIn	udIn	"avoir mal"
afs	ttafs	ufs	"fouler aux pieds"
ahI	ttahI	uhI	"être agacé"
agg*	ttagg*a	ugga	"apparaître"
ag*Il	ttag*Il	ugIl	"suspendre"
ag*Im	ttag*Im	ugIm	"puiser"
ag*Ir	ttag*Ir	ugIr	"dépasser"
ag*z	ttag*z	ugz	"apercevoir"
ak*Il	ttak*Il	ukIl	"piétiner"
ak*Ir	ttak*Ir	ukIr	"voler"
all	ttall	ull	"lever, soulever"
als	ttals	uls	"répéter"
alv	ttalv	uly	"vanter le mérite"

alm	ttalm	ulm	"ourler"
amn	ttamn	umn	"croire"
amz	ttamz	umz	"attraper, tenir"
anf	ttanf	unf	"s écarter"
ajj	ttajja	ujja	"laisser"
arm	ttarm	urm	"essayer"
ass	ttass	uss	"attacher"
av° d	ttav° d	uyd	"être droit"
azIn	ttazIn	uzIn	"envoyer"
awk	ttawk	uwk	"tirer"
awn	ttawn	iwn	monter, escalader
aws	ttaws	iws	"aider"
awz	ttawz	iwz	"veiller la nuit"
ayl	ttayl	uyl	"voler"
aru	ttaru	uru	"accoucher"
amu	ttamu	uma	"contenir"
azu	ttazu	uza	"égorcher, dépecer"
awi	ttawi	iwi	"emporter"
uff	ttuff	uff	"être gonflé"
bIrbIr	ttbIrbur	bIrbIr	"bouillir"
bIrrIm	ttbIrram	bIrrIm	"tourner"
fIlIIs	ttfIlIIs	fIlIIs	"être têtue"
fIrrIj	ttfIrraj	fIrrIj	"s amuser"
fIrrI\$	ttfIrra\$	fIrrI\$	"étaier"
fIssIl	ttfIssal	fIssIl	"tailler"
hIjjIr	ttfIjjar	hIjjIr	"gêner"
hImmlz	ttfImmaz	hImmlz	"être serré"
hIrrIk	ttfIrrak	hIrrIk	"bouger"
jIggIr	ttfIggar	jIggIr	"contrarier"
jImmIl	ttfImmMal	jImmIl	"vendre en vrac"
\$IkkIm	tt\$Ikkam	\$IkkIm	"dénoncer"
kIrrIj	ttkIrraj	kIrrIj	"gratter, rayer"
lIqqIf	ttlIqqaf	lIqqIf	"attraper"
lIqqIm	ttlIqqam	lIqqIm	ajouter, additionner
eIlIIm	tteIlIIm	eIlIIm	"apprendre"
xIlIIf	ttxIlIIf	xIlIIf	"transvaser"
xIlIIs	ttxIlIIs	xIlIIs	"payer"

rIzzIf	ttIzzaf	rIzzIf	"rendre visite en apportant cadeaux"
vIndIf	ttvIndaf	vIndIf	"tromper, escroquer"
vIrbIz	ttvIrbaz	vIrbIz	"galoper, courir"
zIlmIq	ttzIlmaq	zIlmIq	"être gauche"
mIrvId	ttmIrvad	mIrvId	"rouler par terre"
bIrbIr	ttbIrbur	bIrbIr	"bouillir"
badIl	ttbadal	badIl	"changer"
bayIn	ttbayan	bayIn	"apparaître"
basIl	ttbasal	basIl	"être impoli"
farq	ttfaraq	farq	"être séparé"
gawIr	ttgawar	gawIr	"s asseoir"
gabIl	ttgabal	gabIl	"surveiller"
hasb	tthasab	hasb	"compter"
lahg	ttlahag	lahg	"rejoindre"
eawIn	tteawan	eawIn	"aider"
eawd	tteawad	eawd	"répéter"
qawIl	ttqawal	qawIl	"promettre"
yawIl	ttyawal	yawIl	"être pressé"
xalf	ttxalaf	xalf	"inverser, croiser"
warg	ttwarga	warg	"rêver"
zahIm	ttzaham	zahIm	"encombrer, serrer"
maçIl	ttmaçal	maçIl	"tarder"
sawIl	sawal	sawIl	"parler"
faq	ttfaq	faq	"se rendre compte"
faw	ttfaw	faw	"être éclairé"
Sar	ttSar	Sar	"citer"
las	ttlas	las	"tondre"
yal	ttyal	yal	"croire"
ffay	ttffay	ffay	"sortir"
ggall	ttgalla	ggall	"jurer"
mmay	ttmay	mmay	"se battre"
zzall	ttzalla	zzall	"prier"
llugmu	ttlugmu	llugma	"être pourri"
mmuktu	ttmuktu	mmuk°ta	"être écoeuré"
kkusu	ttkusu	kkusa	"hériter"
gurzu	ttgurzu	gurza	"être enrôlé"

lluzzu	ttluzzu	lluzza	"se disperser"
fukku	ttfukku	fukka	"résoudre"
hukku	ttukku	hukka	"gratter"
hujju	ttujju	hujja	"faire le pèlerinage"
hussu	ttussu	hussa	"sentir"
sunfu	ttunfu	sunfa	"se reposer"
hInnu	ttInnu	hInna	"avoir pitié"
hIrru	ttIrru	hIrra	"être amer"
qIneu	ttqIneu	q*Inea	"se contenter"
amum	ttamum	amum	"maigrir"
afuf	ttafuf	afuf	"être tamisé"
afud	ttafud	afud	"être ballayé"
agur	ttagur	agur	"rester"
akuf	ttakuf	akuf	"être arraché"
asus	ttasus	asus	"être secoué"
addum	ttaddum	addum	"être égoutter"
aggug	ttaggug	aggug	"être loin"
attuy	ttattuy	attuy	"être haut"
igut	ttigut	iggut	"être nombreux"
idrur	ttidrur	idrur	"être peu nombreux"
ifsus	ttifsus	ifsus	"être léger"
igzul	ttigzul	igzzul	"être petit de taille"
imlul	ttimlul	imllul	"être blanc"
imyar	ttimyar	imyar	"être habitué"
ismum	ttismum	ismum	"être amer"
ivzif	ttivzif	ivzzif	"être long"
imrid	ttimrid	imrid	"être malade"
isdid	ttisdid	isdid	"être mince"
ix\$in	ttix\$in	ix\$in	"être vilin"
ismid	ttismid	ismid	"être froid"
imzi	ttimzi	imzzi	"rapetisser"
ivzif	ttivzif	ivzzif	"devenir long"
isgin	ttisgin	isggan	"noircir"
irwis	ttirwis	irwas	"ressembler"
isliw	ttisliw	isllaw	"être mou"
izg*iv	ttizg*iv	izgg*av	"être rouge"

immim	illim	immim	"être bon"
illis	ttillis	illas	"être obscure"
itti	ttitti	itti	"s'approcher"
iwd	ttawd	iwd	"avoir peur"
izIgziv	ttizIgziv	izIgzaw	"devenir vert"
ulwu	ttulwu	ulwa	"être mou"
uddIn	ttuddan	uddIn	"appeler à la prière"
uxxIr	ttuxxar	uxxIr	"reculer"
ummIl	ttummal	ummIl	"espérer"
uqqIr	ttuqqar	uqqIr	"respecter"
urri	tturri	urri	"retourner"
bara	ttbara	bara	"être grand ouvert"
wala	ttwala	wala	"être partisan"
mmatti	ttmattay	mmatti	"se lever"
mmarri	ttmarray	mmarri	"se balader"
mmiggir	ttmiggir	mmaggar	"rencontrer"
ngiri	ttIngiri	ngara	"se séparer"

ANNEXE 2
THEME DU CAUSATIF

Aoriste		Causatif	
kk	"passer par"	sak	"faire passer par"
gIn	"dormir"	sgIn	"endormir"
dII	"être couvert"	sdII	"couvrir"
kII	"passer la journée"	skII	"faire passer la journée"
hul	"s'inquiéter"	shul	"inquiéter"
ruh	"rentrer"	sruh	"faire rentrer"
mun	"être accompagné, être ramassé"	smun	"ramasser"
vuf	"avoir chaud"	svuf	
vus	"être propre"	svus	"nettoyer"
eum	"nager"	seum	"faire nager"
eIrg	"transpirer"	seIrg	"faire transpirer"
tIf	"se perdre, se tromper"	stIf	"perdre"
eiS	"vivre"	SeiS	"faire vivre"
uff	"être gonflé"	suff	"gonfler"
bIrbIr	"bouillir"	sbIrbIr	"faire bouillir"
bIrrIm	"tourner"	sbIrrIm	"faire tourner"
fIrrIj	"s'amuser"	SfIrrIj	"amuser"
hIrrk	"secouer, bouger"	shIrrk	"faire bouger"
eIIIIm	"apprendre"	seIIIIm	"enseigner"
badII	"changer"	sbadII	"faire changer"
bayIn	"apparaître"	sbayIn	"faire apparaître"
basII	"être impoli"	sbasII	"rendre impoli"
gawIr	"s'asseoir"	sgawIr	"faire asseoir"
lahg	"rejoindre"	slahg	"faire rejoindre"
warg	"rêver"	swarg	"faire rêver"
matII	"tarder"	smatII	"faire tarder"
faw	"être éclairé"	sfaw	"éclairer"

ffav	"sortir"	sffav	"faire sortir"
ggall	"jurer"	sgall	"faire jurer"
mmav	"se battre"	smav	"faire battre"
llugmu	"être pourri"	slugmu	"pourrir"
mmuktu	"être écoeuré"	smuktu	"écoeurer"
gurzu	"être enroué"	sgurzu	"rendre enroué"
lluzzu	"être éparpillé"	zluzzu	"éparpiller"
mmatti	"se lever"	smatti	"lever"
mmarri	"se promener"	smarri	"promener"
mmiggir	"rencontrer"	smiggir	"faire rencontrer"
hujju	"faire le pèlerinage"	Shujju	"permettre à quelqu'un de faire le pèlerinage"
hIrru	"être amer"	shIrru	"rendre amer"
itti	"s'approcher"	sitti	"approcher"
bara	"être grand ouvert"	sbara	"ouvrir"
wala	"être partisan"	swala	"rendre partisan"
ngiri	"se séparer"	sngiri	"séparer"
lis	"s'habiller"	ssIs	"habiller"
nIs	"passer la nuit"	ssIns	"faire passer la nuit"
nIz	"être vendu"	zzInz	"vendre"
rIv	"être chaud, allumé"	ssIrv	"réchauffer, allumer"
vIr	"lire, apprendre"	ssvIr	"faire lire, enseigner"
kSIIm	"entrer"	SSIkSIIm	"faire entrer"
lkIm	"arriver, atteindre"	ssIkIm	"faire arriver"
nkIr	"se lever"	ssInkIr	"faire lever"
ndI.r	"sursauter"	ssIn.dI.r	"faire sursauter"
nsIr		ssInsIr	"se moucher"
bsi	"fondre"	ssIbsi	"faire fondre"
kmi	"fumer"	ssIkmi	"faire fumer"
k°ti	"se souvenir"	ssIk°ti	"faire penser"
xsi	"être éteint"	ssIxsi	"éteindre"
mdi	"tendre piège"	ssImdi	"faire tendre piège"
mdI	"goûter"	ssI.mdI	"faire goûter"
ngI"	"couler (eau)"	ssIngi	"faire couler"
hsu	"apprendre"	ssIhsu	"faire apprendre"
kdu	"sentir"	ssIkdu	"faire sentir"

knu	"se pencher"	ssIknu	"faire pencher"
xlu	"être fou"	ssIxlu	"rendre fou"
zri	"passer"	zzri	"faire passer"
ʔli	"monter"	ssIvʔli	"faire monter"
fɔIɾ	"déjeuner"	ssIfɔIɾ	"faire déjeuner"
mIrg	"être gêné"	smIrg	"gêner"
njIm	"être épargné"	jjInjIm	"épargner"
nIjh	"réussir"	jjInjIh	"faire réussir"
xɔIm	"travailler"	ssIxɔIm	"faire travailler"
xmIr	"être fermenté"	ssIxmIr	"fermenter"
xsIr	"être en panne"	ssIxsr	"mettre en panne"
rɔIl	"déménager"	ssIrɔIl	"faire déménager"
rmi	"être fatigué"	ssIrmi	"rendre fatigué"
rɛi	"être mélangé"	ssIrei	"mélanger"
ɥfu	"être émoussé, usé"	ssIɥfu	"user"
hmu	"être chaud"	ssIhmu	"rendre chaud"
ndu	"être battu (lait)"	ssIndu	"battre (lait)"
ɛlu	"être haut"	ssIɛlu	"mettre haut"
rku	"être sale"	ssIrku	"salir"
zmu	"être effrayé"	zzmu	"effrayer, faire peur"
akʔi	"sauter"	ssakʔi	"jeter, faire sauter"
fi	"être suppuré"	ssfi	"suppurer"
agg°	"apparaître"	ssagg°	"faire apparaître, regarder"
anf	"s'écarter"	ssanf	"écarter"
av°d	"être droit"	ssav°d	"redresser"
ayll	"voler"	ssayll	"faire voler"
afuf	"être tamisé"	ssiff	"tamiser"
afud	"être ballayé"	ssIfd	"ballayer"
akuf	"être arraché"	ssukIf	"arracher"
asus	"être secoué"	ssuss	"secouer"
addum	"être égouté"	ssuddIm	"égouter"
aggug	"être loin"	ssaggug	"éloigner"
attuy	"être haut"	ssattuy	"mettre haut"
igut	"être nombreux"	ssigut / ssugt	"rendre nombreux"

idrus	"être peu nombreux"	ssidrus	"rendre peu nombreux"
ifsus	être léger"	ssifsus	"rendre léger"
imlul	"être blanc"	ssimlul	"rendre blanc"
imyur	"s'adapter"	ssimyur	"adapter"
ismum	"être amer"	ssismur	"rendre amer"
ivzif	"être long"	zzivzif	"rendre long"
isdid	"être mince"	ssisdid	"rendre mince"
ismid	"être froid"	ssismid	"rendre froid"
imzi	"être petit"	zzimzi	"rendre petit"
ivzif	"être grand"	zzivzif	"rendre grand"
isgin	"être noir"	ssisgin	"rendre noir"
isliw	"être mou"	ssisliw	"rendre mou"
izg°iv	"être rouge"	zzizg°iv	"rendre rouge"
imim	"être bon (goût)"	ssimim	"rendre bon (goût)"
iwd	"avoir peur"	ssiwd	"faire peur"
ulwu	"être mou"	ssulwu	"rendre mou"
urri	"retourner"	ssurri	"faire retourner"

ANNEXE 3 :
THEME DU RECIPROQUE

Aoriste		réciproque	
sly	"acheter"	mmlsy	"être acheté mutuellement"
dll	"être couvert"	mmldlu	"être couvert mutuellement"
kll	"passer la journée"	mmklu	"passer la journée ensemble"
lls	"s'habiller"	mmllsu	"s'habiller mutuellement"
nls	"passer la nuit"	mmlnsu	"passer la nuit ensemble"
zlr	"voir"	mmIzru	"se voir mutuellement, se rencontrer"
k°ti	"se souvenir"	mmk°ti	"se remémorer ensemble, évoquer des souvenirs"
knu	"se pencher"	mmknu	"se pencher mutuellement"
jl	"se perdre"	mmjl	"se perdre mutuellement, l'un faisant perdre l'autre"
sli	"toucher"	mmIsli	"se toucher mutuellement"
zdi	"coler, être à côté de"	mmIzdi	"se coler mutuellement"
zri	"passer"	mmIzri	"se croiser sur la route, par exemple"
sI.r.d	"porter plainte"	msirid	"se porter plainte mutuellement"
hkIm	"reigner, juger"	nhikim	"se juger mutuellement"
hmIl	"aimer"	nhimil	"s'aimer mutuellement"
xdIm	"travailler"	nxidim	"travailler mutuellement"
xllf	"proliférer"	nxilif	"se croiser"
fhIm	"comprendre"	nfihim	"se comprendre"
rei	"être mélangé"	mmIrei	"se mélanger"
ati	"dépasser"	myiti	"se dépasser mutuellement"
azIn	"envoyer, peser"	myizin	"se peser mutuellement"
farq	"être séparé"	nfiriq	"se séparer"
gabll	"surveiller"	ngibil	"se surveiller mutuellement"
hasb	"compter"	nhlsib	"se rendre compte mutuellement"
εawIn	"aider"	mεiwin	"s'entraider"

wajb	"répondre"	nwijib	"répondre mutuellement"
zayd	"ajouter"	mziyid	"ajouter mutuellement, renchérir"
zahm	"serrer"	nzihim	"se serrer"
sllIm	"saluer"	nsillim	"se saluer"
εllIm	"apprendre"	nεillim	"apprendre mutuellement"

ANNEXE 4 :
INTERACTION DES THEMES DERIVATIONNELS

i. causatif + passif

Aoriste		Réciproque		C+R+base	
xdIm	"travailler"	nxidim	"travailler mutuellement"	sInxidim	"faire travailler mutuellement"
fhIm	"comprendre"	nfihim	"se comprendre"	sInfihim	"faire en sorte qu'ils se comprennent"
eIlIIm	"apprendre"	neillim	"apprendre mutuellement"	sIneillim	"faire apprendre mutuellement"
haha	"être à côté"	mhidi	"être côte à côte"	sImhidi	"mettre côte à côte"
eawIn	"aider"	meiwin	"s'entraider"	sImeiwin	"provoquer l'entraide"
sIlIIm	"saluer"	nsillim	"se saluer"	sInsellim	"faire saluer"
knu	"se pencher"	mmIknu	"se pencher mutuellement"	sImmIknu	"faire en sorte que l'un se penche vers l'autre"
zri	"passer"	mmIzri	"se croiser"	sImmIzri	"faire croiser"
nIs	"passer la nuit"	mmInsu	"passer la nuit ensemble, dîner ensemble"	sImmInsu	"faire en sorte qu'ils dînent ensemble, qu'ils passent la nuit ensemble"
k*ti	"se souvenir"	mmIk*ti	"se rappeler, se remémorer mutuellement"	sImmIk*ti	"faire en sorte qu'ils se rappellent"
aurd	"être lavé"	myirid	"être lavé mutuellement"	sImyirid	"faire laver mutuellement"

gabll	"surveiller"	ngibil	"être en face de"	sIngibil	"mettre en face de"
hmll	"aimer"	nhimil	"s'aimer"	sInhimil	"faire en sorte qu'ils s'aiment"
hi\$\$\$im	"avoir honte, être timide"	nhi\$\$\$im	"être gêné mutuellement"	sInhi\$\$\$im	"faire en sorte qu'ils se sentent gênés l'un envers l'autre"

ii. passif + causatif

Aoriste		causatif		P+C+base	
xdIm	"travailler"	ssIxdIm	"faire travailler"	ttussIxdam	"il a été employé"
badll	"être différent"	sbadll	"changer"	ttusbadal	"il a été changé"
ggall	"jurer"	sgall	"faire jurer"	ttusgalla	"se faire jurer"
miyyll	"être penché"	smiyyll	"pencher"	ttusmiyyal	"il a été penché"

iii. réciproque + causatif

Aoriste		causatif		R+C+base	
fhIm	"comprendre"	sslfhIm	"faire comprendre"	nsifihim	"se faire comprendre mutuellement"

iv. passif + causatif+ réciproque

Aoriste		C+R+ase		P+C+R+base	
k*ti	"se souvenir"	sImmIk*ti	"faire en sorte qu'ils se souviennent"	ttusImmIk*tay	"être poussé à se remémorer ensemble"
eIlIIm	"apprendre"	sIneillim	"faire en sorte qu'ils apprennent mutuellement"	ttusIneallam	"être poussé à apprendre mutuellement"

BIBLIOGRAPHIE

- Abdelmassih, E. T. (1968), *Tamazight verb structure*, The Hague : Mouton.
- Aïm, E. (en préparation), *Morphologie garbaritique et alternances entre glides en syriaque*, Thèse de Doctorat, Université Paris 7.
- Appelgate, J. (1970), "The berber languages", *Current Trends in Linguistics* 6, Mouton, 586-661.
- Barillot, X. (1997), *Alternances "voyelle-zéro" et gémination consonantique en somali*, Mémoire de DEA, Université Paris 7.
- Bendjaballah, S. (1995), *Aspects du système verbal du berbère (kabyle)*, Mémoire de DEA, Université Paris 7.
- Bendjaballah, S. (1999), *Trois figures de la structure interne des gabarits : activité morphologique du niveau squelettal des représentations phonologiques en berbère, somali et bedja*, Thèse de Doctorat, Université Paris 7.
- Boukous, A. (1987), *Phonotactique et domaines prosodiques en berbère*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Paris 8.
- Boyé, G. (1996), *Aspects du système verbal du népali*, Mémoire de DEA, Université Paris 7.
- Boyé, G. (2000), *Problèmes de morpho-phonologie verbale en français, en espagnol et en italien*, thèse de Doctorat, Université Paris 7.
- Chaker, S. (1982), "Propositions pour une notation usuelle du berbère (Kabyle)", *Bulletin des Etudes Africaines*, INALCO, vol. II, n° 3 : 33-47.
- Chaker, S. (1995), *Linguistique berbère : Etude de syntaxe et de diachronie*, Editions Peeters, Paris/Louvain.
- Chekayri, A. & Scheer, T. (1996), "The apophonic origin of glides in the verbal system of Classical Arabic", *Research in Afroasiatic Grammar*, J. Lecarme, J. Lowenstamm, U. Shlonsky : 62-76.
- Chomsky, N. & Halle, M. (1968), *The Sound Pattern of English*, New York : Harper and Row.

- Cadi, K. (1987), *Système verbal rifain, forme et sens, linguistique tamazight (nord marocain)*, Paris, SELAF.
- Charette, M. (1988), *Some Constraints on Governing Relations in Phonology*, McGill University, Montréal.
- Charette, M. (1990), "Licence to govern", *Phonology Yearbook* 7-2 :233-253.
- Clements, G. N. & Keyser (1983), *CV Phonology*, LI Monograph Series, n. 9, Cambridge, Mass : MIT Press.
- Coleman, J. (1995), "Declarative Syllabification in Tashlhit Berber", manuscrit Université d'Oxford.
- Corbin, D. (1985), *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, thèse de Doctorat d'Etat, Université Paris 8.
- Dell, F. (1973), *Les Règles et les Sons*, Hermann, Paris.
- Dell, F. & Elmedlaoui, M. (1985), "Syllabic Consonants and Syllabification in Imdlawn Tashlhiyt Berber", *Journal of African Languages and Linguistics* 7 : 105-130.
- Dell, F. & Elmedlaoui, M. (1988), "Syllabic Consonants in Berber : some new evidence", *Journal of African Languages and Linguistics* 10 : 1-17.
- Dell, F. & Elmedlaoui, M. (1989), "Clitic ordering, morphology and phonology in the verbal complex of Imdlawn Tashlhiyt Berber", part I, *Langues Orientales Anciennes Philologie et Linguistique* 2 : 165-194.
- Dell, F. & Elmedlaoui, M. (1991), "Clitic ordering, morphology and phonology in the verbal complex of Imdlawn Tashlhiyt Berber", 2eme partie, *Langues Orientales Anciennes Philologie et Linguistique* 3 : 77-104.
- Dell, F. & Elmedlaoui, M. (1992a), "Quantitative transfer in the nonconcatenative morphology of Imdlawn Tashlhiyt Berber", *Journal of Afroasiatic Languages* 3 : 89-125.
- Dell, F. & Elmedlaoui, M. (1996a), "On consonant releases in Imdlawn Tashlhiyt Berber", *Linguistics* 34 : 357-395.
- Dell, F. & Elmedlaoui, M. (1996b), "Nonsyllabic, transitional vocoids in Imdlawn Tashlhiyt Berber", Durand, J. & Laks, B. (eds), *Current trends in phonology : Models and Methods*. Manchester :ESRI, Salford, 217-244.
- Dell, F. & Elmedlaoui, M. (1997a), "Les géminées en berbère", *Linguistique Africaine* 19 : 5-55.
- Dell, F. & Elmedlaoui, M. (1997b), "La syllabation et les géminées dans la poésie berbère du Maroc (dialecte chleuh)", *Cahiers de Grammaire* 22 : 1-95.
- Dell, F. & Jebbour, A. (1991), "Phonotactique des noms à voyelle initiale en berbère (chleuh de Tiznit)", *Linguistic analysis* 21 : 119-174.
- Dell, F. & Jebbour, A. (1995), "Sur la morphologie des noms en berbère (chleuh de Tiznit, Maroc)", *LOAPL* 5-6 : 211-232.
- Dell, F. & Tangi, O. (1992b), "Syllabification and empty nuclei in Ath-Sidhar Rifian Berber", *Journal of African Languages and Linguistics* 13 : 125-162.
- Dell, F. & Tangi, O. (1993), "On the vocalisation of /r/ in the Ath-Sidhar rifian berber", *Linguistica Communicatio* V, n. 1-2 : 5-53.
- Elmedlaoui, M. (1988), "De la gémination", *LOAPL* 1: 117-156.
- Elmedlaoui, M. (1992), *Aspects des représentations phonologiques dans certaines langues chamito-sémitiques*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Mohamed V, Rabat.
- Elmedlaoui, M. (1993), "Gemination and spirantization in hebrew, berber and tigrinya : a "Fortis-Lenis Module" Analysis", *Linguistica Communicatio* V-1&2:121-176.
- Elmedlaoui, M. (1994), "Extension de la racine chamito-sémitique", *Linguistique africaine* 12 : 93.
- Elmoujahid, L. (1997), *Grammaire générative du berbère : Morphologie et Syntaxe du Nom en tachelhit*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Mohamed V, Rabat.
- Encrevé, P. (1988), "La liaison en français dans la phonologie générative : 1965-1985", *Recherches Linguistiques* 17, Université Paris 8.

- Galand, L. (1977), "Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère", Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, tome LXXII-1977, fascicule 1 : 275-303.
- Goldsmith, J. (1990), *Autosegmental and Metrical Phonology*, Blackwell, Oxford, Cambridge, Massachusetts.
- Guerssel, M. (1977), "Constraints on phonological rules", *Linguistics Analysis* 3, 267-305.
- Guerssel, M. (1978), "A condition on assimilation rules", *Linguistic Analysis* 3 : 267-305.
- Guerssel, M. (1986a), "Glides in berber and syllabicity", *Linguistic Inquiry*, vol. 17, n° 1 : 1-12.
- Guerssel, M. (1986b), "On berber verbs of change : a study of transitivity alternations", *Lexicon Project Working Papers* 9.
- Guerssel, M. (1988), "Aspects of verbal derivational morphology in berber", ms. UQAM.
- Guerssel, M. (1990), "On the syllabification pattern of Berber", Montréal, ms. UQAM.
- Guerssel, M. (1992a), "On the Case System of Berber", *Revue Canadienne de Linguistique* 37-2 : 175-195.
- Guerssel, M. (1992b), "The phonology of berber derivational morphology by affixation", *Linguistic Analysis*, vol. 22, n° 1-2.
- Guerssel, M. & al. (1985), "A Cross-Linguistic Study of Transitivity Alternations", *Parasession on Causatives and Agentivity at the 21st Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*.
- Guerssel, M. & Lowenstamm, J. (1990), "Classical Arabic Apophony", ms. UQAM & Université Paris 7.
- Guerssel, M. & Lowenstamm, J. (1996), "Ablaut in Classical Arabic Measure I Active Verbal Forms", *Studies in Afroasiatic Grammar*, J. Lecarme, J. Lowenstamm, U. Shlonsky eds., Holland Academic Graphics.
- Gussman, E. (1992), "On Government in Phonology", *J. Linguistics* 28 : 485-494, Cambridge University Press.
- Hyman, L. M. (1975), *Phonology : theory and analysis*, Holt, Rinehart and Winston.
- Iazzi, E. (1991), *Morphologie du verbe en tamazight , (parler des Aït Attab, Haut-Atlas Central) : approche prosodique*, Thèse de D.E.S., Université Mohamed V, Rabat.
- Iazzi, E. (1995), "Les voyelles fantômes en amazighe marocain", *Langue et Littérature* 13, Faculté des lettres de Rabat.
- Jebbour, A. (1992a), "Comment les gabarits prosodiques des mots dérivés sont-ils construits ?", *Langues et Littératures*, vol. 10 : 75-99, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat.
- Jebbour, A. (1992b), "Quelques constats sur la combinatoire des affixes verbaux en berbère", *Etudes et documents berbères* 9 : 37-53.
- Jebbour, A. (1996), *Morphologie et contraintes prosodiques en berbère (tachlhit de Tiznit) : analyse linguistique et traitement automatique*. thèse d'Etat, Université Mohamed V, Rabat.
- Kang, M. Y., (2000), *L'interaction entre la morphologie et les conditions lexicales et phonologiques en coréen*, Thèse de Doctorat, Université Paris 7.
- Kaye, J. (1990a), "Government in Phonology : the case of Moroccan Arabic". *The Linguistic Review* 6 : 131-159.
- Kaye, J. (1990b), "Coda licensing", *Phonology Yearbook* 7-2 : 301-330.
- Kaye, J. (1993), "Derivation and Interfaces", *SOAS Working Papers in Linguistics and Phonetics* 3 : 90-126, Londres.
- Kaye, J. & Lowenstamm, J. (1984), "De la syllabité", *Forme Sonore du Langage*: 123-159, F. Dell D. Hirst & J. R. Vergnaud (eds.), Hermann, Paris.
- Kaye, J., Lowenstamm, J. & Vergnaud, R. (1985), "The internal structure of phonological elements : a theory of charm and government", *Phonology Yearbook* 2 : 305-328.

- Kaye, J. , Lowenstamm, J. & Vergnaud, R. (1990), "*Constituent structure and government in phonology*", *Phonology* 7-2 : 193-231.
- Kentowicz, M. (1994), *Phonology in generative grammar*, Cambridge MA, Oxford : Blackwell.
- Kossman, M. (1994), *Grammaire du berbère de Figuig*, Thèse de Doctorat 3ème Cycle, Université de Leiden.
- Kossman M., (1995), "*Schwa en berbère*", *Journal of African Languages and Linguistics* 16 : 71-82, Holland.
- Lahrouchi, M. (1995), *Etude de l'Accent, de la Syllabe et du Schwa dans trois Parlers Chleuhs*, Mémoire de DEA, Université Lyon 2.
- Lahrouchi, M. (2001), "*Aspects de la Morphologie Dérivationale du Parler Chleuh d'Agadir : Comportements des Morphèmes du Causatif et du Réciproque*", Actes du colloque du GDR de Phonologie, Nantes.
- Lasri, A. (1991), *Aspects de la phonologie non-linéaire du parler berbère chleuh de Tidli*, thèse de Doctorat, Université Paris 3.
- Lowenstamm, J. (1981), "*On the Maximal Cluster Approach to Syllable Structure*", *Linguistic Inquiry*, vol. 12, n° 4.
- Lowenstamm, J. (1986a), "*A propos d'une hypothèse sur la forme primitive du Type B en amharique*", *Revue Québécoise de Linguistique* : 157-180.
- Lowenstamm, J. (1986b), "*Le tigrinya et le principe du contour obligatoire*", *Revue Québécoise de Linguistique* : 181-208.
- Lowenstamm, J. (1989) "*Prosodic Government*", *LOAPL* 2.
- Lowenstamm, J. (1991a), "*Vocalic Length and Centralization In Two Branches of Semitic* ", *Studies in Honor of Wolf Leslau on the Occasion of his 85th Birthday*, Harrassowitz, O. (ed.), Wiesbaden.
- Lowenstamm, J. (1991b), "*Les langues afro-asiatiques : syntaxe des expressions phonologiques, Interface*", *la Revue de la Recherche* : 12-15.
- Lowenstamm, J. (1992), "*La syntaxe de la structure sonore*", *le Courrier du CNRS*, p. 12.
- Lowenstamm, J. (1993), "*Voyelles centrales, noyaux vides et statut de la longueur vocalique*", *Développements récents en linguistique arabe et sémitique* (G. Bohas, ed.) : 77-92, Institut Français de Damas, Damas.
- Lowenstamm, J. (1996), "*CV as the only syllable type*", *Current Trends in Phonology : models and methods* : 419-441, Durand, J. & B. Laks (eds), Salford, Manchester, ESRI.
- Lowenstamm, J. (1999), "*The Beginning of the Word*", *Phonologica*, J. Rennison & K. Kühnhammer (eds.), pp. 153-167, Holland Academic Graphics, The Hague.
- Lowenstamm, J. (2000), "*The no Straddling Effect and its Interpretation : a Formal property of chaha second feminine singular formation.* ", *Research in Afroasiatic Grammar* 2, J. Lowenstamm, J. Lecarme & U. Schlonsky (eds.) : 183-199, John Benjamins, Amsterdam.
- Lowenstamm, J. (2001), « *The image of a segment* », *Naturally ! Linguistic Studies in honor of Wolfgang Ulrich Dressler presented on the occasion of his 60th birthday*, C. Schaner-Wolles, J. R. Rennison & F. Neubarth (eds.), pp. 281-291, Rosenberg & sellier, Turin.
- Lowenstamm, J. & Alaoui El M'hammedi, S. (1995), "*On the Correctness of the Biliteral Analysis of Mediae geminatae Verbs*", *Langues Orientales Anciennes Linguistique et Philologie* 5/6 : 127-133.
- Lowenstamm, J. & Kaye, J. (1986), "*Compensatory Lengthening in Tiberian Hebrew*", *Studies in Compensatory Lengthening* : 97-132, Wetzels L. & Sezer E. (eds.) : 97-132, Foris, Dordrecht.
- Lowenstamm, J. & Prunet, J. F. (1985), "*On certain nominal patterns in tigrinya*", *Studies in African Linguistics-Supplement* 9 : 203-209.
- Lowenstamm, J. & Prunet, J. F. (1987), *Tigré Vowel Harmonies*, *Rapport Annuel du Groupe de Recherches en Linguistique Africainiste au Social Sciences and Humanities Research Council of Canada*, I. Haïk, J. D. Kaye, J. Lowenstamm & L. Tuller (eds.) : 24 pp.

- McCarthy, J. (1979), *Formal problems in Semitic phonology and morphology*, PhD dissertation, MIT. distributed by Indian University Linguistics Club, Garland Press. New York.
- McCarthy, J. (1981), "A prosodic Theory of Nonconcatenative Morphology", *Linguistic Inquiry*, vol. 12, n° 3.
- McCarthy, J. & Prince (1986), *Prosodic Morphology*, ms, University of Massachusetts, Amherst.
- McCarthy, J. & Prince (1986), "Quantitative transfer in Reduplication and Templatic Morphology", *Linguistic Society of Korea*.
- Nikiéma, E. (1989), "Gouvernement et Licenciement en phonologie", *LOAPL* 2 : 225-251.
- Nikiéma, E. (1992), *De la légitimation en phonologie : le palier syllabique*, Université du Québec à Montréal.
- Saa, F. (1995), *Aspects de la morphologie et de la phonologie du berbère parlé dans le Ksar Zenaga à Figuig*, thèse de Doctorat, Université Paris 3.
- Saïb, J. (1994), "La voyelle neutre en Tamazight : entre la "fiction" phonologique et les exigences du lettrisme", *Etudes et Documents Berbères* 11 : 159-175.
- Scalise, S. (1986), *Generative Morphology*, Foris Publications, Dordrecht, Netherlands.
- Scheer, T. (1996), *Une théorie de l'interaction directe entre consonnes : contribution au modèle syllabique CVCV*, Thèse de Doctorat, Université Paris 7.
- Scheer, T. (1998), "A unified model of Proper Government", *The Linguistic Review* 15 : 41-67.
- Scheer, T. (2000), *De la localité, de la morphologie et de la phonologie en phonologie*, Mémoire d'Habilitation à diriger les Recherches, Université de Nice -Sophia Antipolis.
- Scheer, T. & Ségéral, p. (1998), "The coda Mirror", manuscrit Universités Paris 7 et Nice.
- Ségéral, P. (1995), *Une théorie généralisée de l'apophonie*, Thèse de Doctorat, Université Paris 7.
- Ségéral, P. (2000), "Théorie de l'apophonie et organisation des schèmes en sémitique", *Research in Afroasiatic Grammar, Papers from the Third conferences on Afroasiatic Languages*, Lecarme, J., Lowenstamm, J. & U. Shlonsky (eds), J. Benjamins, Amsterdam/Philadelphia.
- Ségéral, P. & Scheer, T. (1996), "A generalized theory of Ablaut : the case of modern german strong verbs", *Models of inflection*, Ortmann, A., Fabri, R. & Parodi (eds), Tübingen.
- Spencer, A. (1991), *Morphological Theory*, Cambridge university Press, Cambridge.